



BIBLIOTECA
FVNDATIVNEI
VNIVERSITARE
CAROL I.



Cu nr. 180

No. Inventar..... An.....

Secția *Depozit II* Raftul.....

45780
5021

Inu. A. 22.596

45.480 HISTOIRE

DE LA

POÉSIE PROVENÇALE

COURS FAIT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

PAR C. FAURIEL,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

46976

TOME PREMIER.



2299

DONATUNEA
ING. L. CANTONIARI

A LEIPZIG,

CHEZ

W. ENGELMANN.

A PARIS,

CHEZ

BENJAMIN DUPRAT.

1847.

CONTROL 1953

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
Cota..... 45780

pe 158/09

B.C.U. Bucuresti



C46976

1994

217
12



PRÉFACE.

En publiant les travaux inédits de M. Fauriel, je remplis un devoir que m'imposent également la longue et intime amitié dont il m'a honoré et la confiance qu'a bien voulu me témoigner son héritière, à laquelle les amis de M. Fauriel doivent la reconnaissance la plus vive pour le soin religieux qu'elle met à recueillir et à classer les papiers qu'il lui a légués. Ce précieux dépôt ne pouvait être confié à des mains plus pieuses.

1856

PRÉFACE.

Je ne saurais entrer ici dans les détails de la vie littéraire de M. Fauriel, la plus belle, la mieux remplie et la plus désintéressée que je connaisse ; mais il est nécessaire que je dise quelques mots des raisons qui m'ont déterminé à commencer cette publication par le cours de poésie provençale, raisons tirées du rang que l'auteur avait lui-même assigné à l'étude de cette littérature dans l'ensemble de ses travaux, qui, malgré leur diversité, tendaient tous à un but unique.

La jeunesse de M. Fauriel fut consacrée à l'étude des littératures anciennes et modernes, et il avait presque terminé deux ouvrages concernant l'antiquité classique, l'un sur les jeux publics et le théâtre des anciens, l'autre sur l'histoire du stoïcisme, lorsqu'il conçut un plan à l'exécution duquel il employa depuis lors presque tous les instants de sa vie.

Vivement frappé de la différence qui sépare la civilisation des modernes de celle des anciens et toute leur manière de sentir et de penser, il se décida à concentrer ses travaux sur l'histoire du midi de la France. Là, en effet, le nouvel état de choses, né du conflit des Barbares avec l'empire romain, commença à prendre une organisation définitive, et les idées qui ont gouverné le moyen âge, trouvant dans la chevalerie leur forme so-

ciale, et dans la littérature provençale leur première expression, réagirent, de cette contrée, sur toutes les nations de l'Europe. La profonde connaissance que possédait M. Fauriel des langues et des littératures des divers peuples qui ont exercé une influence quelconque sur la formation des idées modernes, comme les Arabes, les différentes races celtiques, les Allemands, les Italiens, les Espagnols, les Basques et les Provençaux, lui avait rendu accessibles tous les éléments de la question compliquée qu'il se proposait de traiter, et l'énorme masse de travaux sur la grammaire, l'histoire et les antiquités de chacune de ces nations, qui s'est trouvée dans ses papiers, montre avec quelle infatigable activité il a étudié pendant sa vie entière toutes les ramifications des problèmes obscurs dont il cherchait la solution.

Son plan était d'exposer ses vues et le résultat de ses recherches dans un grand ouvrage composé de trois parties, dont la première devait traiter de l'histoire de la Gaule sous les Romains, la seconde de la conquête de la Gaule méridionale par les Barbares, et la troisième de l'histoire du midi de la France jusqu'à la croisade contre les Albigeois. Cette dernière partie devait contenir le tableau des institutions féodales et de la constitution du clergé, ainsi que celui de la littérature provençale comme ex-

pression des idées et des mœurs de l'époque. Il n'a paru de cet ensemble que la seconde partie, sous le titre : *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains* (Paris, 1836, 4 v. in-8°), et la mort a surpris l'auteur pendant qu'il était occupé de la rédaction définitive de la troisième partie, la plus importante de l'ouvrage, et celle à laquelle il attachait le plus de prix. Je ne puis pas encore déterminer s'il sera possible de publier ce travail d'une manière complète; mais la plupart des idées que M. Fauriel voulait y développer se trouvent heureusement énoncées dans les cours sur les littératures provençale, italienne et espagnole, qu'il a faits à la Sorbonne.

Le gouvernement, en 1831, ayant créé une chaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, M. Fauriel se trouva naturellement désigné pour introduire ce nouvel enseignement dans les études universitaires, et il débuta par l'Histoire de la littérature provençale, dont il s'occupa pendant deux années. Il était tout simple qu'il choisît comme point de départ d'un cours qui devait embrasser toutes les littératures des peuples modernes, celle qui avait donné l'impulsion et le ton à toutes les autres, et avait été la première manifestation de l'élément nouveau qui, dans sa combinaison avec les restes de la civilisation an-

tique et avec les idées chrétiennes, a formé l'esprit du moyen âge. M. Fauriel a expliqué sa manière de voir à ce sujet, dans un discours prononcé à la séance d'inauguration de sa chaire, et dont j'insère ici un fragment.

« Le sentiment, le sens du beau et les autres facultés qui se développent en nous par la culture des lettres et des arts, se développent comme toutes les facultés humaines, selon certaines lois nécessaires et sous l'empire de diverses circonstances, de divers accidents, ordinairement difficiles, souvent même impossibles à démêler, mais dont la recherche est toujours importante.

« Toutes les littératures ayant une source commune dans des besoins et des sentiments naturels, participent toutes à la marche générale par laquelle l'humanité s'élève progressivement d'une condition à une autre, de l'enfance à la jeunesse, de la jeunesse à la maturité, et d'un degré de maturité à un autre. Mais cette tendance générale se croise ou se combine toujours avec des tendances particulières ou secondaires qui la favorisent ou la contrarient. Le climat, le sol, l'état social, la croyance religieuse, les relations de commerce, les résultats des guerres et des conquêtes, et mille autres circonstances modifient à l'infini le fond commun, les données primitives de toutes les littéra-

tures, pour communiquer à chacune une physiologie locale, un caractère d'individualité, des beautés et des défauts propres, un rang déterminé dans l'échelle de l'art.

» C'est sous ce point de vue que l'histoire des littératures se rattache d'une manière intime et directe à l'histoire générale de la civilisation ; c'est celui sous lequel je me propose de considérer principalement les parties de cette histoire qu'il me sera donné de traiter avec vous.

» Le champ qui m'est ouvert est beaucoup trop vaste pour que je puisse me flatter d'en parcourir ni même d'en bien mesurer toute l'étendue. Mais, entre tant de sujets divers, j'aurai peut-être encore quelque choix à faire, et ce choix, je tâcherai toujours de le faire de manière à seconder votre désir de connaissances et d'idées nouvelles. Peut-être oserai-je un jour vous entretenir de quelques littératures qui, si riches et si intéressantes qu'elles soient, restent jusqu'à présent un sujet de curiosité pour un petit nombre d'érudits : peut-être, enhardi par votre indulgence, pourrai-je essayer de lier et de coordonner dans un seul et même ensemble les faits les plus saillants des littératures étrangères, de manière à en former une ébauche d'histoire générale de la littérature.

» Mais, surpris par une nomination à laquelle

je ne devais point m'attendre, et pressé par le temps, j'ai dû, dans une carrière difficile et nouvelle, prendre mon point de départ plus près de moi, et sur un terrain où mes premiers pas fussent plus assurés : je me suis décidé à vous exposer d'abord l'histoire de la poésie provençale.

» Cette littérature est bien réellement aujourd'hui, pour nous, une littérature étrangère. La contrée qui en fut le berceau ne faisait point alors partie de la monarchie française, et la langue qui lui est propre diffère à peu près autant du français que l'italien ou l'espagnol. Mais ce n'est point à raison de ces convenances secondaires que je me suis déterminé à vous parler de cette littérature; c'est par des motifs plus graves, et que je crois plus dignes de vous intéresser.

» L'ancienne littérature provençale n'est pas seulement la première en date des littératures de l'Europe moderne. C'est celle qui a agi le plus tôt et le plus longtemps sur la plupart des autres, qui leur a donné le plus de son esprit et de ses formes, et dont l'histoire tient le plus à la leur.

» Je n'aurais donc pu suivre les unes dans leur développement progressif sans les trouver un moment en contact avec l'autre et sous son influence. Des premiers poètes allemands, italiens, espagnols, j'aurais été obligé de remonter plusieurs fois aux

Provençaux, pour expliquer à chaque fois les emprunts faits à ceux-ci par les autres. J'aurais donné ainsi, par occasion et par fragments, une histoire de la poésie provençale qui n'aurait pu avoir ni suite ni clarté. Cette inévitable histoire, il m'a paru plus naturel de la faire d'abord, et de la faire pour elle-même, complète et suivie.

» Et je me suis décidé pour ce parti d'autant plus volontiers, que la littérature provençale est redevenue depuis quelque temps, en Europe, un sujet de réflexions et de recherches. En publiant son précieux recueil de poètes provençaux, M. Raynouard a comme rajeuni la renommée de ces poètes. Ses importants travaux sur leur langue et leur poétique ont provoqué partout des travaux analogues. Plusieurs écrivains distingués, en Italie et en Allemagne, ont fait à ce sujet de doctes recherches. Au nombre des premiers, il suffira de vous citer M. Galvani de Modène, le comte Perticari, et un grand poète, V. Monti. Parmi les Allemands, je me contenterai de vous nommer M. Guillaume Schlegel et M. Diez, qui a donné récemment une histoire de la poésie provençale. »

» Ce fragment peut servir non-seulement à indiquer le point de vue de M. Fauriel, mais encore à faire pressentir la méthode qu'il a suivie dans son cours. Il passe assez rapidement sur la partie la plus

connue de son sujet, la poésie lyrique des Provençaux, dont, avant lui, s'étaient occupés presque exclusivement les auteurs qui ont écrit sur la littérature provençale; il s'attache de préférence à la poésie épique, et il entre dans de grands développements sur les origines de la langue, les idées qu'elle devait exprimer, l'état social auquel elle servait d'organe, enfin sur tout ce qui marque la place et l'importance de cette littérature dans l'histoire de l'esprit humain. De là est résultée pour lui la nécessité de s'étendre sur certaines parties de son sujet, qu'un observateur superficiel pourrait prendre pour des hors-d'œuvres, mais qui forment des chaînons indispensables dans la série de ses idées, et qu'il tenait d'autant plus à mettre en évidence qu'elles avaient été plus négligées.

M. Fauriel possédait à un haut degré deux qualités qui se trouvent rarement ensemble, un besoin insatiable de pénétrer les causes et les origines des phénomènes historiques, et un sentiment exquis des beautés littéraires : il était historien et littérateur; aussi n'a-t-il jamais séparé dans ses études la littérature de l'histoire, et il a suivi cette méthode pendant toute sa vie, et dans des temps où les doctrines les plus opposées à la sienne étaient en vogue. Nous sommes accoutumés à voir dans les travaux de notre temps l'histoire et la

littérature d'une époque s'éclairer réciproquement, mais il n'en était pas ainsi pendant la jeunesse de M. Fauriel. L'école critique, qui régnait alors sans contradicteurs, ne s'attachait qu'aux chefs-d'œuvre de quelques littératures pour les juger selon des règles absolues. Si aujourd'hui la méthode historique prédomine en France, on le doit principalement à M. Fauriel, qui a commencé de très-bonne heure à répandre ses idées, et qui, avant d'avoir rien publié lui-même, avait déjà fait école. Sous l'empire et sous la restauration, son exemple et son influence poussèrent dans cette voie nouvelle des esprits jeunes et distingués, qui recherchaient sa conversation à la fois gracieuse et instructive.

Il a continué ce rôle d'initiateur, pour me servir d'une heureuse expression de M. Sainte-Beuve, jusqu'à la fin de sa carrière, dans le commerce journalier de la vie, dans ses cours et dans ses ouvrages. Jamais homme n'a été plus communicatif et moins jaloux; son temps, ses conseils, ses idées, ses matériaux, et jusqu'aux manuscrits de ses ouvrages, étaient à la disposition de tout homme qui voulait les lui demander, et qu'il croyait capable d'en faire un usage utile à la science; les abus même qu'on a pu faire de sa bonté à cet égard ne l'ont jamais découragé. C'est

ainsi qu'il a donné l'impulsion à bien des esprits, et qu'il a semé en grand nombre des idées qui ont porté leurs fruits, et sont aujourd'hui comme une propriété commune, sur laquelle il n'a jamais pensé à revendiquer aucun droit.

Je publie le cours de poésie provençale littéralement tel qu'il a été fait, d'après les cahiers de l'auteur. Il y a une seule leçon (celle qui traite d'Aucassin et Nicolette) qui était incomplète; j'ai tâché de la compléter. Je ne me suis permis aucun changement, si ce n'est l'omission de l'allocution directe aux auditeurs, et la modification très-légère de quelques phrases que cette omission rendait nécessaire. Il m'avait paru que cette forme n'était pas à sa place dans un livre imprimé; mais je ne sais si j'ai bien jugé en cela; car le lecteur ne doit jamais oublier que c'est un cours qu'il a sous les yeux, et non un ouvrage destiné à l'impression. Un cours est nécessairement, et sous plusieurs rapports, différent d'un livre; le professeur est forcé de dire à l'auditoire beaucoup de choses qu'un auteur peut se contenter d'indiquer par un renvoi; ensuite la forme du cours exclut les citations et tout l'appareil scientifique qu'on s'attend à trouver dans un livre. Un éditeur plus versé que moi dans la matière aurait facilement pu remédier à ce défaut, si c'en est un, car il se

trouve dans les papiers de M. Fauriel une quantité immense de copies, de traductions, d'extraits et de citations des manuscrits et des livres dont il s'est servi, résultat d'un travail de quarante ans, pendant lesquels il a lu, la plume à la main, tout ce qui avait trait à son sujet favori. Il avait des matériaux pour un ouvrage dix fois plus étendu que celui qui paraît aujourd'hui; mais par les raisons que j'ai tâché d'expliquer plus haut, il s'est restreint, dans son cours, à ce qui se rapportait à son point de vue principal.

J'ai ajouté dans l'appendice deux pièces qui ne font pas partie du cours, et que le lecteur verra avec d'autant plus d'intérêt qu'elles pourront donner une idée de ces travaux plus détaillés dont je viens de parler. La première est une notice sur la chronique des Albigeois, qui forme la préface de l'édition que M. Fauriel a donnée de cet ouvrage dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*. J'ai cru bien faire de la réimprimer, quoiqu'elle renferme nécessairement quelques répétitions de ce qui est déjà contenu dans le cours; mais je désirais rendre accessible ce morceau remarquable aux personnes qui ne possèdent pas la collection volumineuse pour laquelle il a été composé.

Quelques autres des travaux spéciaux qui forment la base de ce cours, mais dont les résultats seule-

ment ont pu y trouver place, paraîtront dans le volume XXI de l'*Histoire littéraire de France*, que publie l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lorsque M. Fauriel fut nommé membre de la commission académique qui est chargée de la rédaction de cet ouvrage, la plus grande partie de la littérature provençale se trouvait déjà traitée. M. Fauriel se chargea des auteurs que ses prédécesseurs avaient omis, et l'on verra dans le volume qui va paraître des notices de lui sur Lancelot du Lac, Philomena, la vie de saint Honorat, Joffroy et Brunissende, Ferabras et Girard de Roussillon. Des matériaux pareils à ceux qui ont servi à la rédaction de ces notices existent dans ses papiers sur presque tous les auteurs provençaux; mais il faudrait une main plus habile et plus savante que la mienne pour en tirer parti. Il n'y a qu'une seule pièce que je me suis cru en droit de publier et qui forme la seconde partie de l'appendice, c'est le catalogue des romans perdus. Ce morceau était destiné à l'*Histoire littéraire de France*, mais il n'a pas été lu à la commission, et n'est pas, je crois, tout à fait achevé. Il est entièrement composé de citations tirées d'auteurs provençaux, et contenant des allusions à des romans aujourd'hui perdus. On y trouve aussi quelques passages relatifs à des romans qui existent encore, et je pense que M. Fau-

riel les aura insérés, pour montrer que des allusions, parfois très-vagues, peuvent suffire pour indiquer l'existence d'un roman. Sans cette précaution, le lecteur aurait été porté à supposer que ces passages se rapportaient à des histoires connues de tout le monde, et non pas à des compositions écrites. Il est possible que ce soit réellement le cas pour quelques-unes des allusions contenues dans ce catalogue, et M. Fauriel devait discuter ce point dans des remarques préliminaires, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire¹.

La publication du présent ouvrage sera suivie de près par celle du cours sur les origines de la langue et de la littérature italiennes, et du cours sur la littérature espagnole. Je saisis cette occasion pour faire un appel aux personnes qui pourraient encore avoir conservé des papiers que M. Fauriel leur aurait confiés. Il manque dans les manuscrits de M. Fauriel les copies d'un certain nombre de leçons, qu'il aura prêtées avec sa générosité ordinaire à des hommes de lettres, qui s'occupent de sujets analogues, et je les supplie de vou-

¹ Je n'ai eu, pour la publication de ce catalogue, qu'une seule copie écrite par la personne que M. Fauriel employait ordinairement, et je crains qu'elle ne renferme dans les textes provençaux des erreurs qu'il ne m'a pas été possible de rectifier.

loir bien les rendre. En général, il s'est trouvé des brouillons écrits de sa main; mais il serait indispensable pour la publication de ces cours d'avoir la totalité des copies au net qui en contiennent la rédaction définitive. J'aime à croire que tous ceux qui ont profité de la confiance de M. Fau-ri-el se feront, dans l'intérêt de la publication de ses derniers travaux, un devoir de restituer tout ce qui peut se trouver entre leurs mains.

JULES MOHL,

Membre de l'Institut.

HISTOIRE

DE LA

POÉSIE PROVENÇALE.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE PROVENÇALE.

L'histoire de la littérature provençale se divise naturellement en deux parties : la première comprenant les révolutions de cette littérature dans les pays même où elle naquit et fleurit ; la seconde devant traiter de son influence sur la littérature des peuples étrangers chez lesquels elle s'introduisit. Je me bornerai dans ce chapitre à la considérer dans sa terre natale, abstraction faite de la vogue qu'elle eut ailleurs.

A la restreindre, comme on fait d'ordinaire, à la poésie des troubadours, l'histoire de la littérature provençale n'embrasserait qu'une durée d'environ deux cent cinquante ans ; de la fin du onzième siècle au milieu du quatorzième. Mais je crois pouvoir reculer de beaucoup l'origine et les premiers essais de cette littérature : j'en date la naissance du huitième siècle, de l'époque où je suppose et tâcherai de prouver que les idiomes romans du Midi furent substitués au latin.

Je diviserai donc l'histoire de la littérature provençale en deux grandes époques, dont l'une s'étend de la seconde moitié du huitième siècle à l'an 1080, l'autre de 1080 à 1350.

De ces deux époques, la première est, comme on le présume aisément, de beaucoup la plus obscure, celle dont il reste le moins de monuments, et sur laquelle l'histoire fournit le moins d'indices. Toutefois elle offre encore des faits importants et curieux, des faits par lesquels la littérature du Midi se rattache, d'un côté, à l'ancienne culture grecque et romaine, et de l'autre aux belles époques du moyen âge.

Le fait fondamental à examiner dans cette première époque de la littérature provençale, c'est l'origine et la formation de l'idiome destiné à lui servir d'organe. Il y a, dans la création d'une langue quelconque, des côtés obscurs et mystérieux, qui se refusent à une explication absolue. Mais cela convenu, il n'y a peut-être pas au monde d'idiome qui fournisse pour son histoire autant de données que l'ancien provençal ; et, à ce seul titre, il mérite une attention particulière. En l'examinant avec le soin et la critique convenables, on arrive à distinguer les divers matériaux qui y sont entrés successivement, et les différentes langues auxquelles ces matériaux appartiennent. Dans le fond latin qui en fait la base, on trouve encore assez de grec pour attester le long séjour de populations grecques dans les contrées où il se forma. On y découvre des restes

notables des trois plus anciennes langues de la Gaule, toutes les trois encore aujourd'hui vivantes dans des pays sauvages ou écartés qui leur ont servi comme de refuge. Une de ces langues est parlée en France, dans la Basse-Bretagne; et en Angleterre, dans le pays de Galles; l'autre dans les montagnes de l'Écosse, et dans les parties intérieures de l'Irlande; la dernière dans les Pyrénées par les Basques.

Ainsi donc le provençal, indépendamment de l'intérêt qu'il mérite par lui-même, comme un idiome littéraire très-raffiné, et qui eut beaucoup de part à la formation du français, est encore d'une véritable importance pour l'histoire, comme renfermant des indices authentiques sur les diverses races d'hommes qui, dans le cours des siècles, occupèrent successivement ou simultanément le sol de la Gaule.

Les premières tentatives pour polir le roman-provençal, et le rendre capable d'exprimer quelque chose au-dessus des besoins et des sentiments vulgaires, furent faites par les prêtres et par les moines. Les populations du midi de la Gaule gardaient encore au neuvième et au dixième siècle, elles gardèrent même beaucoup plus tard des usages dérivés du paganisme grec ou romain, des réminiscences grossières des arts antiques, et des anciens divertissements publics. Avides d'émotions, de jouissances, d'occasions de se réunir et de s'exalter mutuellement, ces populations conservaient un goût très-vif pour certains jeux, pour certaines farces dramatiques, restes dégénérés des représentations du théâtre.

Elles tenaient passionnément à certaines danses, qui, des temples, avaient été transportées aux églises, du culte païen au culte chrétien. Elles continuaient à célébrer les funérailles avec un appareil et des cérémonies profanes : leurs poésies populaires, leurs chants d'amour, respiraient encore cette franchise païenne dont s'effarouchait l'austère pureté du christianisme.

L'Église avait déjà tenté à plusieurs reprises, et toujours en vain, d'abolir directement ces restes importuns de l'ancien culte, lorsque les ecclésiastiques du Midi s'avisèrent d'essayer la même réforme d'une manière plus indirecte et plus populaire. Ne se flattant pas de déraciner ces vieilles habitudes païennes qui survivaient au paganisme, ils imaginèrent de les sanctifier en les appliquant aux cérémonies du culte chrétien. Ils mirent des sujets pieux en pantomimes ou en drames, qui furent représentés dans les églises. Ils permirent ou souffrirent en l'honneur des saints les danses et les chœurs, jadis institués en l'honneur des dieux païens. Parmi les chants consacrés par l'Église, ils admirèrent des chants populaires en roman, ou dans un latin peu au-dessus du roman, que le peuple pouvait comprendre encore. Enfin, ils composèrent ou traduisirent dans l'idiome vulgaire de pieuses légendes plus merveilleuses et plus touchantes que les antiques fables dont il pouvait rester des traditions.

Il existe encore un assez grand nombre de ces pièces monacales, composées, du neuvième au onzième

siècle, en roman provençal ou en latin grossier, et composées dans l'intention de complaire au peuple, et de donner le change à ses réminiscences païennes. J'en ferai connaître quelques-unes ; elles nous aideront à comprendre à quel point et comment les ecclésiastiques du Midi contribuèrent à la naissance d'une littérature populaire.

En admettant ainsi le roman-provençal dans la liturgie chrétienne, en faisant de certaines cérémonies de l'Église des spectacles populaires, en paganisant, si je puis m'exprimer ainsi, le culte du christianisme, le clergé du Midi n'atteignit point son but ; mais il rendit un service qu'il n'avait ni souhaité ni prévu. En intervenant, par des motifs religieux, dans la culture du roman méridional encore indécis et grossier, il contribua à le fixer et à le polir.

Mais cette poésie monacale, ces chants pieux en langue vulgaire autorisés dans les églises, étaient loin de suffire à l'imagination des peuples du Midi. Aussi ces peuples ne tardèrent-ils pas à appliquer à des compositions d'un genre moins austère leur idiome déjà moins inculte.

De grands événements s'étaient passés dans le Midi, durant le huitième et le neuvième siècle. Les populations de l'Aquitaine et de la Provence s'étaient affranchies de la conquête mérovingienne. Assaillies de nouveau par les Carlovingiens, elles avaient longuement et bravement guerroyé avant d'être soumises de nouveau. Cette lutte animée entre les

Francs et les Gallo-Romains méridionaux s'était compliquée de la lutte plus terrible encore des uns et des autres contre les Arabes conquérants de l'Espagne. Un des résultats de ces guerres avait été d'exalter l'imagination, la vanité, la bravoure et l'esprit religieux des populations du Midi. Ces populations eurent dès lors besoin d'une poésie, pour célébrer des événements héroïques dont elles avaient été vivement frappées. Les monuments de cette poésie primitive du midi de la Gaule au moyen âge sont rares : cependant ils ne manquent pas tout à fait ; et ce qui en reste mérite d'être signalé.

Il en est un surtout dont j'aurai à parler fort en détail, et sur lequel je tâcherai d'attirer la curiosité et l'attention. C'est un poëme dont on n'a plus qu'une version faite par un moine en très-mauvais vers latins, et dans lequel un prince aquitain, nommé Walther, figure comme héros.

L'ouvrage est plein de beautés, et ce n'est peut-être pas là ce qu'il offre de plus remarquable : c'est de se lier par le sujet et par les allusions les plus intimes aux anciennes traditions poétiques de la Germanie. Faute de données précises sur la véritable origine de cet ouvrage, les littérateurs allemands l'ont rattaché à leur vieille poésie nationale. Il me sera facile de prouver, quand j'en serai là, que le poëme en question, dès l'instant où l'on veut y chercher un motif historique, doit être considéré comme une inspiration de l'esprit aquitain du huitième ou du neuvième siècle, et comme un indice

poétique de l'opposition nationale des peuples d'outre-Loire à la domination franque.

Mais rien ne contribua tant à éveiller l'instinct poétique des populations du Midi que leurs guerres et leurs relations avec les Arabes d'Espagne. Ces vaillants Sarrazins, ces terribles Maures, qui franchirent tant de fois les défilés des Pyrénées, prirent bien vite dans l'imagination des habitants de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux, une beaucoup plus grande place que dans les arides chroniques des moines. Ils figurèrent de bonne heure dans des *légendes fabuleuses*, dans des *chants historiques*, qui servirent comme de noyau aux épopées romanesques des époques subséquentes.

Ces chants, ces légendes, sont perdus : toutefois on en trouve encore, et j'en ai recueilli çà et là des échantillons, des fragments, des notices, qui suffisent pour constater le fait général de leur ancienne existence. Je donnerai l'extrait d'une fiction *curieuse*, d'un *vrai roman* du commencement du onzième siècle, dont le héros est un seigneur des environs de Toulouse. Ce seigneur fait naufrage en allant en terre sainte : jeté au milieu des Arabes d'Afrique et d'Espagne, il erre longtemps parmi eux d'aventure en aventure. Ce qu'il y a de singulier dans ces récits, c'est que les uns touchent à des faits constatés de l'histoire contemporaine des Arabes d'Espagne, tandis que les autres sont évidemment empruntés à l'Odyssée d'Homère. Cette étrange composition, dont il ne reste malheureusement plus qu'un

extrait rapide et mal fait, semble marquer matériellement le point historique où l'antique poésie grecque et romaine et la poésie romanesque du moyen âge se touchent encore un moment pour se séparer à jamais.

Ce coup d'œil sur l'origine et la première époque de la littérature provençale suffira, je l'espère, pour justifier le développement avec lequel je me propose d'en parler.

Voici sommairement où en était à la fin de cette époque la littérature provençale :

1° L'idiome de cette littérature, le roman du Midi, était une langue fixée grammaticalement, et déjà capable de se prêter avec une certaine souplesse aux mouvements de la pensée.

2° Il y avait dans cette langue des compositions poétiques de divers genres. Les unes étaient des reminiscences de plus en plus altérées de certains genres populaires de l'ancienne poésie grecque et romaine. Les autres étaient l'expression plus ou moins grossière, mais originale et spontanée, de ce qu'il y avait de plus frappant dans les croyances religieuses et dans les traditions historiques.

3° Le mot *trobar*, trouver, inventer, était déjà consacré pour exprimer l'acte, l'effort particulier de l'esprit dont la poésie était le résultat. Ce mot est, pour ainsi dire, le premier monument de cette poésie, le premier témoignage authentique de son originalité.

4° On avait inventé, pour cette même poésie, un

système de versification fondé sur les combinaisons de la rime et de l'accent syllabique, système qui fut depuis adopté par toutes les nations de l'Europe.

5° Les poètes avaient probablement déjà commencé à être désignés par le nom de troubadours. Rien n'indique s'ils formaient dès lors, dans la société, une classe particulière, exclusivement occupée de la culture de la poésie, et organisée dans ce but. Mais il est certain que les jongleurs, classe d'hommes dont j'aurai à parler beaucoup par la suite, exerçaient déjà alors la profession de récitateurs ou de chanteurs ambulants des compositions poétiques.

Tels sont, réduits à des termes abstraits, les résultats de la première époque de la littérature provençale. En d'autres mots, tels sont les antécédents de la poésie des troubadours.

Considérée dans ce qu'elle a de plus original et de plus brillant, la poésie des troubadours pourrait se définir l'expression des idées, des sentiments et des actions chevaleresques. Son histoire est donc essentiellement liée à celle de la chevalerie, dont elle reçoit et sur laquelle elle jette beaucoup de jour. Un coup d'œil sur l'institution, le caractère, les motifs et l'objet de la chevalerie sera donc le préliminaire indispensable de toute recherche sur la poésie qui en fut l'expression plus ou moins naïve, plus ou moins idéale.

L'origine de ce singulier ensemble d'institutions

et de mœurs, généralement désigné par le nom de chevalerie, est un des problèmes les plus piquants de l'histoire du moyen âge. Je n'en chercherai point expressément la solution : mon objet ne l'exige pas ; mais peut-être la trouverai-je sur ma route.

J'aurai à considérer principalement la chevalerie dans le midi de la France, et dans quelques contrées limitrophes de l'Espagne, en Catalogne et en Aragon. Or, c'est précisément dans ces contrées que les institutions chevaleresques se présentent le plus tôt et avec le plus d'ensemble, qu'elles ont le plus l'air d'être sorties du fond même de la société, et qu'il y a le plus de données historiques pour en expliquer l'origine ; c'est aussi là que la chevalerie et la poésie provençale se montrent plus intimement liées l'une à l'autre ; et peut-être serons-nous induits par tous ces rapprochements à présumer qu'elles naquirent ensemble dans ces contrées.

Ce fut dans les genres lyriques que la poésie provençale peignit d'abord les sentiments chevaleresques. Les chants dans lesquels les troubadours célébrèrent leurs dames sont les plus nombreuses, les moins inconnues de leurs productions, et celles où ils se piquèrent le plus de faire preuve d'art et de talent. Dans le système de galanterie dont ces chants sont un tableau fidèle, l'amour est une espèce de culte. C'est le principe de tout honneur et de tout mérite ; le mobile de toute noble action : ses désirs,

ses jouissances ne sont légitimes qu'autant qu'ils sont un aiguillon aux pénibles devoirs et aux vertus de la chevalerie.

Ce système reposait, en grande partie, sur des conventions très-arrêtées en même temps que très-subtiles. Tout y était soumis à un cérémonial fixe et de rigueur : les individualités de la passion et du caractère ne pouvaient donc avoir beaucoup de place ni de jeu dans les chants amoureux inspirés par la chevalerie. Ce n'était guère que par le plus ou le moins d'élégance dans les accessoires et les détails que ces chants pouvaient différer entre eux : la monotonie du fond était inévitable. Aussi nous suffira-t-il d'un assez petit nombre des pièces amoureuses des troubadours pour avoir une idée juste de toutes. Mais, réduite avec critique et avec choix à un mince volume, la poésie amoureuse des troubadours paraîtra peut-être un des monuments les plus originaux et les plus curieux de toute la poésie moderne.

C'est une loi de notre nature que tout sentiment poussé au delà de certaines limites excite, par une sorte de réaction, un sentiment opposé qui en est le correctif ou le démenti. Il y avait, dans l'amour chevaleresque, des raffinements, des prétentions exaltées qui provoquaient naturellement l'ironie et la parodie, et qui donnèrent lieu à des compositions bien diverses de celles où les dames étaient divinisées. On en a des échantillons. Il en est dans lesquels l'ironie est trop grossière ou trop hardie pour

que je puisse les citer. Mais il en est d'autres où elle ne passe pas les limites de la grâce, et qui ne sont qu'une expression piquante de la réalité : celles-là méritent d'être connues.

De même que les autres genres de la poésie provençale, la satire était toute chevaleresque ; car c'était de l'idée que l'on se faisait des devoirs d'un chevalier que l'on déduisait l'idée générale de vice et de vertu. Or, comme les principes de la chevalerie étaient très-fréquemment violés dans la pratique, les sujets de satire ne manquaient pas aux troubadours, et ceux-ci ne les laissaient guère échapper. C'est un des beaux côtés de la poésie provençale : j'aurai à citer beaucoup de traits du courage et du talent avec lesquels les troubadours signalèrent l'ambition, l'avarice, les violences et les vices des seigneurs féodaux et du clergé.

De même que c'était un des devoirs du chevalier de combattre pour la défense de la foi chrétienne, c'était une des fonctions du poète de l'exciter à l'accomplissement de ce devoir. Il règne un véritable enthousiasme de religion et de guerre dans plusieurs des chants provençaux sur les croisades contre les Musulmans, particulièrement contre ceux d'Afrique et d'Espagne. La lutte avec ces derniers était celle à laquelle les troubadours prenaient l'intérêt le plus vif et le plus direct, à laquelle se rattachaient leurs souvenirs les plus poétiques. Encore au douzième siècle, il y eut, dans cette lutte, des moments de crise et de péril pour les royaumes chrétiens de l'Es-

pagne ; des troubadours célèbres firent entendre, en ces occasions, de nobles accents, dont il y a lieu de croire que l'effet ne fut pas inutile à la cause chrétienne.

Indépendamment de ces pièces où ils célébraient l'alliance de la bravoure et de la foi, les poètes provençaux chantèrent souvent la guerre elle-même, la guerre seule, abstraction faite de tout motif et de toute localité. Ils en vantèrent, avec une sorte d'ivresse, le tumulte, les alarmes, les dangers, comme de vraies jouissances chevaleresques. Il y eut des *troubadours célèbres*, qui le furent uniquement par le zèle avec lequel ils excitèrent les penchants guerriers de leurs seigneurs. Tel fut, entr'autres, le fameux Bertrand de Born, dont presque toutes les pièces sont des espèces de dithyrambes belliqueux, pleins d'ardeur, de fierté et de je ne sais quelle pétulance sauvage, qui caractérise à merveille l'indiscipline et l'esprit aventureux de la chevalerie, dans les rangs inférieurs de la féodalité.

Entre tous ces divers genres de compositions lyriques, les troubadours faisaient une distinction singulière et caractéristique, qui les partageait en deux classes. L'Amour seul leur semblait essentiellement poétique, essentiellement fait pour être chanté et pour inspirer le désir de chanter. Tout le reste, la morale, la guerre, la croyance elle-même ne leur paraissaient pas des sujets de poésie aussi naturels ni aussi relevés. Sous la dénomination commune de *sirventesc*, ils comprenaient toute composition qui n'avait

point l'amour pour motif, et particulièrement toute composition tenant de la satire ou de la plaisanterie. Ce mot de *sirventese* est tiré de celui de *sirvent* par lequel on désignait les hommes de guerre non chevaliers que ceux-ci menaient à la guerre avec eux. *Sirventesc* signifiait donc une pièce de sirvent, c'est-à-dire d'un ordre subalterne, relativement aux chants d'amour, qui étaient, à proprement parler, les chants chevaleresques, bien qu'ils ne soient pas ordinairement nommés ainsi.

Du reste, chevaleresques ou sirventesques, les pièces lyriques des troubadours ne différaient en rien par la forme. Toutes étaient divisées en strophes symétriques; toutes étaient également destinées à être chantées sur une musique composée par le poète lui-même. Mais ce n'est point dans un aperçu sommaire que je puis expliquer le mécanisme de la versification provençale. Tout ce que j'en puis dire d'avance, c'est qu'il surpasse en raffinements et en difficultés celui de toutes les poésies modernes de l'Europe. Nul autre peuple, à l'exception des Arabes, n'a porté aussi loin que les Provençaux le goût de la rime. On pourrait dire de leur poésie qu'elle est la poésie de la rime, celle dans laquelle on a le plus usé et abusé de ce moyen d'effet sur l'oreille.

Un autre caractère commun à toutes les compositions lyriques dont il a été question jusqu'à présent, c'est qu'elles étaient écrites dans le plus pur provençal, et avec toutes les ressources, toutes les recherches

de l'art des troubadours. Elles constituaient, dans leur ensemble, une poésie raffinée et savante qui exigeait, qui supposait des juges exercés et délicats. C'était une poésie de cours et de châteaux, non de places publiques et de rues; une poésie dans laquelle il y avait une multitude de choses que le peuple ne pouvait pas comprendre, ou bien auxquelles il ne pouvait guère s'intéresser, même en les comprenant. Ainsi donc, ou il n'y avait point, dans le midi de la France, de poésie populaire, dans le sens propre de ce terme; ou cette poésie était autre que la poésie ordinaire des troubadours.

La première de ces deux suppositions est peu vraisemblable : elle est contraire à tout ce que l'on sait du caractère et de l'imagination des peuples de langue provençale, à tout ce que j'ai dit des commencements de leur littérature. En effet, ces pieuses légendes, ces hymnes en langue vulgaire, que l'on avait de bonne heure chantés dans les églises et dans les rues, ces histoires romanesques de seigneurs chrétiens en quête d'aventures chez les Sarrasins; tout cela était indubitablement populaire par la forme et par le fond. Enfin c'était parmi le peuple, et des sentiments populaires, qu'était née la poésie de ces contrées : il n'y a donc point d'apparence qu'en se raffinant dans les châteaux, cette poésie eût brusquement disparu des villes.

Mais, en laissant de côté les raisons tirées de la vraisemblance, on peut affirmer directement qu'il y eut, dans le midi de la France, aux douzième et

treizième siècles, une vraie poésie populaire. C'est un fait qui se découvrira mieux par la suite, mais dont je puis dès à présent donner quelques indices. Il y en a dans l'histoire même et dans les ouvrages des troubadours.

Fatigués de l'effort qu'ils devaient faire pour briller dans la poésie artificielle des châteaux, ces troubadours, par une sorte d'instinct qui tenait à leur talent même, et qui en était la preuve, revenaient parfois à la nature; et, dans ces accès de simplicité, ils chantaient pour le peuple des villes et des campagnes. Les recueils des meilleurs troubadours offrent quelques-unes de ces pièces, qui s'y distinguent aisément de toutes les autres. Elles forment, dans l'ensemble poétique auquel elles appartiennent, une classe particulière qui méritera un examen à part.

D'après une opinion généralement répandue et fort accréditée, toute la poésie provençale se renfermerait dans les genres que je viens de passer en revue; elle serait essentiellement, uniquement lyrique. Elle n'aurait rien d'épique en grand ni en petit; et les pays de langue provençale auraient été complètement étrangers à l'invention et à la culture de l'épopée romanesque ou chevaleresque, ce produit caractéristique de la poésie du moyen âge.

Le fait, s'il était vrai, aurait quelque chose d'étrange; et l'on aurait dû s'en étonner plus qu'on n'a fait. Une poésie toute lyrique, c'est-à-dire toute con-

sacrée à l'expression des sentiments ou des idées personnelles du poète, serait, je crois, un phénomène sans exemple dans l'histoire de la poésie. Et le phénomène serait plus étonnant encore dans un pays qui aurait eu de grandes guerres d'indépendance et de religion, chez des peuples très-mobiles, plus disposés à s'exalter par les impressions du dehors qu'à replier longuement leur pensée ou leur sentiment sur eux-mêmes.

L'hypothèse n'a point de vraisemblance, et le fait est que, non-seulement les Provençaux eurent des compositions épiques, mais qu'ils en eurent une quantité surprenante, de toute dimension et de toute espèce. Il y a plus : si l'on veut attribuer exclusivement à un seul des peuples de l'Europe l'invention de l'épopée romanesque, c'est aux Provençaux qu'il faut en faire honneur.

Je crois pouvoir donner de ces assertions des preuves valables, mais dont plusieurs exigent des recherches et des discussions hors de proportion avec un aperçu aussi sommaire que celui-ci. Je me bornerai, pour le moment, à présenter, sur l'histoire de l'épopée provençale, quelques considérations très-générales, auxquelles je me propose de donner, par la suite, tous les développements nécessaires.

Dans ce genre, comme dans tous les autres, le goût poétique des Provençaux eut ses époques et ses révolutions marquées par la diversité des sujets qui prévalurent successivement. Leurs plus anciennes

46976
97697

compositions épiques d'une certaine étendue roulèrent sur l'ensemble ou sur les épisodes les plus mémorables de la première croisade. Le siège d'Antioche, par exemple, événement prodigieux par l'étrange variété de ses incidents, fut célébré à part, dans un récit en vers, probablement entremêlé de fictions, et qui était encore populaire vers la fin du treizième siècle.

La chevalerie existait déjà à l'époque de la première croisade; mais on n'a plus les compositions poétiques auxquelles elle donna lieu; et l'on ne peut dire sous quelles couleurs, ni dans quelle mesure, l'esprit chevaleresque s'y produisit. Il est seulement très-probable qu'il s'y produisit tel qu'il était encore, c'est-à-dire purement religieux et guerrier, et que la vérité d'événements récents, bien connus et merveilleux par eux-mêmes, n'y fut pas beaucoup altérée.

Bientôt après, c'est-à-dire dès les commencements du douzième siècle, les poètes provençaux se mirent à agrandir, à orner de leur mieux les chants historiques, les légendes, les traditions populaires, relatifs aux guerres des chrétiens contre les Sarrasins d'Espagne, et aux rébellions des divers chefs du Midi contre les monarques carlovingiens : ils en firent de vrais romans épiques. Dans ces romans commence à percer l'esprit de la galanterie chevaleresque : l'amour commença à y jouer un grand rôle, et à s'y montrer avec les raffinements qui en faisaient déjà le caractère.

Toutefois, ce qui domine dans ces mêmes romans, c'est une certaine rudesse, une certaine vigueur sauvage d'imagination. Tout y est peint à grands traits, sans détails, sans nuances et sans la moindre apparence de recherche. Il n'y règne pas encore beaucoup de merveilleux : tout s'y entreprend, tout s'y achève par la force et l'énergie des caractères.

Les romans dits de la *Table-Ronde* commencent une autre époque de l'épopée romanesque. Ils sont le tableau de la chevalerie parvenue à son dernier terme d'exaltation, de cette chevalerie errante, où les quêtes de périls, d'aventures, de torts à redresser, sont devenus l'idéal de l'institution et la première gloire du chevalier. Ici les caractères sont plus raffinés et plus nuancés, les événements plus variés et plus complexes, l'art plus ingénieux et les prétentions plus manifestes ; mais ici aussi l'imagination, libre de tout frein, dégagée de toute réminiscence historique, est déjà égarée dans un merveilleux arbitraire.

Les romans qui suivent ceux de la *Table-Ronde* ont pour sujet l'histoire ou la mythologie grecque et romaine. Nous n'aurons point à nous en occuper : c'est une caricature de l'antiquité qui annonçait l'épuisement poétique du moyen âge.

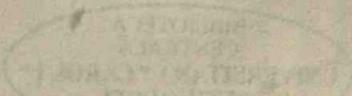
Il faut maintenant dire un mot des lacunes de la poésie provençale, car cette poésie, si riche à quelques égards, n'est pourtant pas une poésie complète. Elle n'a point de compositions dramatiques ; et il est peut-être d'autant plus étonnant de n'y pas trouver

compositions épiques d'une certaine étendue roulèrent sur l'ensemble ou sur les épisodes les plus mémorables de la première croisade. Le siège d'Antioche, par exemple, événement prodigieux par l'étrange variété de ses incidents, fut célébré à part, dans un récit en vers, probablement entremêlé de fictions, et qui était encore populaire vers la fin du treizième siècle.

La chevalerie existait déjà à l'époque de la première croisade; mais on n'a plus les compositions poétiques auxquelles elle donna lieu; et l'on ne peut dire sous quelles couleurs, ni dans quelle mesure, l'esprit chevaleresque s'y produisit. Il est seulement très-probable qu'il s'y produisit tel qu'il était encore, c'est-à-dire purement religieux et guerrier, et que la vérité d'événements récents, bien connus et merveilleux par eux-mêmes, n'y fut pas beaucoup altérée.

Bientôt après, c'est-à-dire dès les commencements du douzième siècle, les poètes provençaux se mirent à agrandir, à orner de leur mieux les chants historiques, les légendes, les traditions populaires, relatifs aux guerres des chrétiens contre les Sarrasins d'Espagne, et aux rébellions des divers chefs du Midi contre les monarques carlovingiens : ils en firent de vrais romans épiques. Dans ces romans commence à percer l'esprit de la galanterie chevaleresque : l'amour commença à y jouer un grand rôle, et à s'y montrer avec les raffinements qui en faisaient déjà le caractère.

1907



Toutefois, ce qui domine dans ces mêmes romans, c'est une certaine rudesse, une certaine vigueur sauvage d'imagination. Tout y est peint à grands traits, sans détails, sans nuances et sans la moindre apparence de recherche. Il n'y règne pas encore beaucoup de merveilleux : tout s'y entreprend, tout s'y achève par la force et l'énergie des caractères.

Les romans dits de la *Table-Ronde* commencent une autre époque de l'épopée romanesque. Ils sont le tableau de la chevalerie parvenue à son dernier terme d'exaltation, de cette chevalerie errante, où les quêtes de périls, d'aventures, de torts à redresser, sont devenus l'idéal de l'institution et la première gloire du chevalier. Ici les caractères sont plus raffinés et plus nuancés, les événements plus variés et plus complexes, l'art plus ingénieux et les prétentions plus manifestes ; mais ici aussi l'imagination, libre de tout frein, dégagée de toute réminiscence historique, est déjà égarée dans un merveilleux arbitraire.

Les romans qui suivent ceux de la *Table-Ronde* ont pour sujet l'histoire ou la mythologie grecque et romaine. Nous n'aurons point à nous en occuper : c'est une caricature de l'antiquité qui annonçait l'épuisement poétique du moyen âge.

Il faut maintenant dire un mot des lacunes de la poésie provençale, car cette poésie, si riche à quelques égards, n'est pourtant pas une poésie complète. Elle n'a point de compositions dramatiques ; et il est peut-être d'autant plus étonnant de n'y pas trouver

au treizième siècle au moins des essais en ce genre, que l'on en trouve au onzième. Les premiers de ces drames informes que l'on nomma depuis des mystères, remontent en effet jusqu'à cette dernière époque dans la littérature provençale. D'après certains documents d'une autorité équivoque, il y aurait eu au quinzième siècle et auparavant des ouvrages provençaux intitulés *comédies* et *tragédies*. Mais aucun de ces ouvrages ne nous étant parvenu, nous ne pouvons décider jusqu'à quel point de pareils titres leur convenaient.

Il est certain, et nous le verrons par la suite, qu'il y eut au moyen âge, dans tout le midi de l'Europe, des fêtes qui étaient des espèces de pantomimes allégoriques, la mise en action de certaines idées de galanterie ou de courtoisie chevaleresques. Peut-être la parole et le dialogue venaient-ils parfois au secours du geste et de la pantomime dans ces représentations : c'est un point qui mérite quelques recherches, et sur lequel je pourrai revenir.

Il ne me reste plus, pour clore ce rapide aperçu de l'histoire de la littérature provençale, qu'à noter l'existence de certaines productions d'un ordre particulier, curieuses comme indices de la transition des époques purement poétiques à des commencements de science et de curiosité sérieuse.

A ces productions appartiennent des recueils composés à la fin du treizième siècle, auxquels on donnait le titre de *Trésors*. C'était un titre sans doute un

peu fastueux, mais qui prouve quel grand cas on commençait à faire du savoir. C'étaient comme les encyclopédies du temps, des répertoires de tout ce que l'on savait alors de physique, d'histoire naturelle, d'astronomie ou d'astrologie, de philosophie morale ou spéculative, etc.

Ces ouvrages tenaient encore à la poésie, non-seulement par la forme, étant écrits en vers, mais encore par beaucoup de fictions populaires en tout genre. Cependant ils appartiennent proprement à l'histoire des sciences, à laquelle ils fourniraient peut-être quelques particularités dignes d'être recueillies. L'ouvrage de cette espèce le plus curieux qu'il y ait en provençal fut composé en 1298, par un moine de Beziers, nommé Matfred ou Mainfroi. Les savants arabes y sont cités assez fréquemment, surtout les astronomes ou astrologues.

Parmi les ouvrages provençaux faisant transition de la poésie à la science, il faut aussi compter quelques histoires ou chroniques tant en vers qu'en prose. Parmi ces chroniques, il en est une versifiée qui mérite que j'en parle en détail, quand nous en serons à ce point de l'histoire de la littérature provençale. C'est une chronique relative à la guerre des Albigeois, strictement historique pour le fond, et dont le style s'élève, s'anime et se colore parfois d'une manière toute homérique.

Au point de culture où les troubadours étaient parvenus, il serait étonnant qu'ils ne se fussent pas

fait quelque théorie de leur art. Il est constaté qu'ils s'en étaient fait une, et il importerait de la connaître : son exposition serait le complément naturel de l'histoire de leur poésie. Malheureusement il ne reste plus de ces doctrines littéraires des Provençaux que des traits épars çà et là dans de courtes notices biographiques ou historiques, écrites au treizième siècle. Mais si isolés qu'ils soient, ces traits ne laissent pas d'être précieux; je les recueillerai avec soin; et l'occasion de les faire connaître se présentera naturellement au fur et à mesure qu'il sera question des poètes ou des poésies auxquels ils se rapportent.

Nous pourrons nous assurer alors qu'il y avait chez le public auquel s'adressaient les troubadours un goût plus sûr, un tact plus délicat que nous ne serions peut-être disposés à le supposer. Nous verrons qu'il faisait des distinctions sérieuses et tranchées entre des compositions qui nous paraissent aujourd'hui se ressembler juscu'à la monotonie.

C'était ce même public qui avait proclamé le troubadour Giraud de Borneilh le premier homme de son art. Dante appela de ce jugement; il le cassa, et déféra de son chef la palme de la poésie provençale à Arnaut Daniel. Ces deux troubadours sont du nombre de ceux dont nous aurons à nous occuper : il nous sera facile alors de nous assurer que l'ancienne opinion provençale était la juste et la vraie.

Jusqu'ici je n'ai présenté la poésie provençale que sous des rapports purement intellectuels, comme un

ensemble de compositions plus ou moins ingénieuses, remplissant plus ou moins bien certaines conditions de l'art. Mais j'aurai à la montrer sous d'autres aspects, qui ne sont pas les moins intéressants pour l'histoire de la civilisation.

En Provence, comme autrefois en Grèce, toute production poétique, de quelque genre qu'elle fût, était destinée à être chantée avec un accompagnement instrumental, et quelquefois avec une gesticulation mimique. Or c'était le poète qui composait lui-même la musique de ses vers. L'invention musicale était le complément obligé de l'invention poétique : les deux arts n'en faisaient qu'un. Il y a lieu de croire que les premiers troubadours chantèrent aussi eux-mêmes leurs pièces, et qu'à toutes les époques de l'art il y en eut qui continuèrent à les chanter.

Mais la musique et l'action mimique entrant pour beaucoup dans l'effet de la poésie, il se forma bientôt une classe particulière d'hommes dont la profession fut de faire valoir par le chant et par l'exécution les productions poétiques. Ces hommes furent ce que l'on nomma les jongleurs.

De ces jongleurs les uns étaient libres, et menaient une vie ambulante, récitant dans les rues et sur les places publiques les pièces de vers qu'ils savaient par cœur. Les autres étaient attachés au service personnel des troubadours célèbres qui les menaient partout avec eux, dans les châteaux et dans les cours, pour y chanter leurs vers.

Ainsi se formèrent dans la société de véritables professions poétiques; et il s'établit entre ces classes et celles des seigneurs féodaux des relations intimes et régulières qui eurent une double influence, d'un côté sur l'état social, et de l'autre sur la littérature.

L'appareil, le mode et la variété des récitations poétiques, tant dans les châteaux que sur les places publiques, sont un sujet de recherches intéressantes, non-seulement pour l'histoire de la poésie provençale, mais de la poésie en général.

Il n'était pas dans la destinée de cette poésie si originale et si brillante de durer longtemps. Elle déchet rapidement dans les horreurs de cette guerre des Albigeois qui bouleversa tout le midi de la France, et y anéantit les hautes classes de la société. L'enseignement du code Justinien devenu de plus en plus important et général dans le pays, et l'établissement d'une université à Toulouse, rendirent l'étude du latin de plus en plus nécessaire, et le provençal en fut de plus en plus négligé.

Le clergé détestait cette langue dans laquelle tant de reproches hardis lui avaient été faits. Dans une bulle de 1245, le pape Innocent IV la qualifie de langue hérétique et en interdit l'usage aux étudiants.

Dès la seconde moitié du treizième siècle, la décadence de la poésie provençale est irréparable, et ce n'est plus que par une sorte d'exception que l'on trouve encore çà et là quelques troubadours ingénieux conservant les traditions de leur art. Au qua-

torzième siècle, il n'y a plus rien, dans tout le Midi, qui ressemble à de la poésie. Il s'établit, il est vrai, en 1323, ou peut-être existait-il auparavant à Toulouse, une académie provençale qui se nomma l'Académie du *gai savoir*, et fit des règlements qu'elle intitula *lois d'amour*. Ces deux dénominations, tradition isolée d'une civilisation déjà morte, sont, je crois, tout ce qu'il y eut de poétique dans l'existence de cette académie.

Tels sont les principaux faits que je me propose de développer dans l'ordre où il me semble qu'ils s'éclaireront le mieux les uns les autres. Mais tous ces faits établis et détaillés dans la proportion de leur importance ou de leur nouveauté, il en restera encore un à discuter, et ce ne sera pas le moins intéressant.

Dans tout ce que j'ai jusqu'ici avancé ou indiqué, concernant la littérature provençale et le système de civilisation dont elle fait partie, je n'ai supposé aucune influence étrangère. J'ai considéré cette civilisation et cette littérature comme le résultat de causes toutes préexistantes dans les lieux où elles naquirent l'une et l'autre. Mais peut-être cette manière de voir a-t-elle besoin d'être modifiée en quelque chose pour être vraie. Autrement, elle serait contraire à une opinion fort acréditée, je veux dire à l'opinion qui attribue à l'influence des Arabes d'Espagne l'origine de la poésie et, en général, de la culture provençales.

Il est vrai que cette opinion est restée jusqu'ici une supposition pure ; mais il y a, je crois, des faits à citer en sa faveur ; et je tiens pour certain que les Arabes eurent une certaine influence sur la culture provençale. L'essentiel et le difficile, c'est de préciser quelque chose à cet égard, de marquer quelques points sur lesquels ait porté l'influence supposée. Je tâcherai de résoudre ce problème : j'entrerai dans quelques considérations sur la civilisation des Arabes en général, et sur celle des Arabes de la péninsule espagnole en particulier ; et l'on verra que, sur plus d'un point, elle présente des ressemblances frappantes avec celle des Provençaux.

Ainsi, par exemple, nous trouverons chez les Arabes andalous cette exaltation généreuse d'honneur, de bravoure et d'humanité, qui constitue le fond de la chevalerie. Nous y verrons un ordre religieux de chevaliers voués à la défense de l'islamisme contre les chrétiens, plus d'un siècle avant l'institution des Templiers dans le midi de la France. Nous y verrons une poésie toute consacrée, comme la poésie provençale, à célébrer l'amour et le courage, ayant la même importance sociale et la même organisation matérielle ; ses poètes de cour et ses poètes populaires ; ses *raoui* et ses jongleurs.

Ces pantomimes, ces représentations, où j'ai dit que les Provençaux mettaient en action des idées de galanterie chevaleresque, c'est dans les cours élégantes de Cordoue et de Séville que l'on en voit les premiers exemples. Enfin, c'est par des noms arabes

que nous verrons désignés dans le midi de la France plusieurs des usages et des traits les plus caractéristiques des mœurs chevaleresques.

Ces ressemblances, et d'autres qu'il serait superflu d'indiquer d'avance, paraîtront d'autant plus réelles qu'elles seront exposées plus complètement; on jugera qu'elles ne peuvent guère être que le résultat de communications fréquentes entre les populations du midi de la France et les Arabes d'Espagne. Or, dans ces communications, ce sont nécessairement ces derniers qui ont donné l'exemple et les autres qui l'ont suivi.

Nous verrons toutefois que cette influence arabe sur la culture provençale, si incontestable qu'elle puisse être, se renferma dans des limites assez étroites, qu'elle fut plutôt indirecte et générale que spéciale et directe; qu'elle agit plus sur les mœurs que sur le goût et les idées; et il sera curieux d'observer jusque dans les rapprochements accidentels du génie arabe et de celui de l'occident la lutte de deux génies opposés.

CHAPITRE II.

INFLUENCE DE LA POÉSIE PROVENÇALE SUR LES DIFFÉRENTS PAYS
DE L'EUROPE.

La rapidité avec laquelle le goût de la littérature provençale se répandit en Europe est un des phénomènes de cette littérature et un fait à observer dans l'histoire de la civilisation européenne.

A dater du moment où ils s'étaient détachés de la monarchie carlovingienne, pour former des seigneuries indépendantes, les pays de langue provençale n'avaient plus eu aucune relation avec cette monarchie. Mais le titre de roi des Franks ayant passé aux descendants de Hugues Capet, les chefs des grandes seigneuries du midi se remirent peu à peu en communication avec une royauté qui ne leur faisait plus ombrage, faible et déchue comme elle l'était. On vit dès lors les comtes de Toulouse, de Barcelone, de Provence, de Poitiers, contracter successivement avec divers souverains des liaisons de famille qui remirent le midi de la France en contact avec le reste de l'Europe.

Vers l'an 1000, le roi de France Robert épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Provence, princesse qui avait été élevée alternativement à Toulouse et dans le comté d'Arles. En 1043, l'empereur d'Allemagne Henri III épousa Agnès, fille de Guillaume VIII, comte de Poitiers. En 1080,

Raymond Bérenger, comte de Provence, donna sa fille Mathilde pour femme à Roger comte de Sicile. D'autres alliances du même genre eurent lieu dans le cours du même siècle.

Or, nous verrons par la suite qu'avant la fin de ce siècle il existait déjà des troubadours et une poésie provençale, des pièces de vers où l'expression de l'amour prenait déjà une forte teinte de galanterie chevaleresque, et des hommes dont la profession était de chanter ces pièces dans les sociétés élégantes du pays. Une des princesses que je viens de nommer, Agnès de Poitou, était la sœur du fameux Guillaume IX, comte de Poitiers, réputé, bien qu'à tort, le plus ancien des poètes provençaux. Il ne serait donc pas absurde de supposer que les pays et les cours où s'établirent les princesses que j'ai nommées durent acquérir à cette occasion quelque vague connaissance de cette poésie provençale qui, un peu plus tard, devait y faire si grand bruit. L'histoire, il est vrai, ne dit rien de pareil; mais les faits de ce genre sont ceux auxquels des historiens, comme ceux du moyen âge, font le moins d'attention et qu'ils négligent le plus volontiers.

Ce qui n'est pas une supposition, c'est que les nobles aquitains et provençaux donnèrent le ton, et, pour ainsi dire, de nouvelles mœurs aux cours où ils parurent, à la suite des alliances mentionnées. Ce fut surtout ce qu'ils firent à la cour du roi Robert. Rigord, historien de ces époques, fait un portrait curieux des hommes d'Arles et de Toulouse qui accompa-

gnèrent Constance, la fille de leur seigneur, et décrit sommairement les effets de leur apparition en France. Il les peint comme des hommes vains et légers à l'excès, recherchés dans leur parure, dans leurs armes et les ornements de leurs chevaux, se tondant les cheveux, se rasant la barbe, et aussi bizarres dans leur apparence que corrompus dans leurs mœurs, que dépourvus de probité et de bonne foi.

« Et ce sont là, finit-il par s'écrier avec désolation, ce sont là les hommes dont les exemples ont tellement séduit la nation des Burgondes et celle des Franks, jusque-là la plus réglée de toutes, qu'elle est devenue tout entière semblable à eux en perversité et en turpitude; et si quelque âme pieuse essayait de s'opposer aux corrupteurs qui donnaient de tels exemples, il était traité d'insensé. »

Rigord était moine, et peu éclairé; il était, à ce qu'il paraît, de race franke, et partisan zélé de la rudesse primitive : ses paroles ont besoin d'interprétation. Elles veulent simplement dire que les nobles de langue provençale se distinguaient déjà par une certaine élégance de manières, par des habitudes sociales, par des mœurs enjouées et par un certain mélange de luxe civil et de luxe guerrier. Ils se faisaient, sans doute, aussi déjà remarquer par cet empressement général et désintéressé à plaire aux femmes, qui suppose toujours, dans celles-ci, un certain degré de culture et d'autorité morale.

On voit par là que si les communications ouvertes dès le onzième siècle entre le midi de la France et

les autres pays de l'Europe n'allèrent point jusqu'à faire connaître alors à ceux-ci la poésie provençale, elles les disposèrent du moins à la goûter, en y répandant d'avance les sentiments et les mœurs dont elle était la peinture.

Avant la fin du douzième siècle, il y avait à peine, en Europe, un pays où n'eût pas pénétré la renommée des troubadours, où leurs productions ne fussent pas admirées, et où les imiter ne fût pas la plus haute prétention de l'art. La poésie provençale était devenue celle de la France, de l'Italie et d'une partie de l'Espagne. Elle était entrée par plusieurs voies en Angleterre et en Allemagne. Elle était connue en Bohême, en Hongrie et en Grèce. Il n'y a pas jusqu'à l'Islande où elle ne partageât la popularité des traditions scandinaves, des sagas, des chants de l'Edda et de ceux des Skaldes.

Je ne la suivrai point dans toutes ces contrées : je me bornerai à examiner son action sur les littératures qui ont le plus d'intérêt pour nous et pourront nous occuper par la suite. Ce sont celles de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie. La littérature du nord de la France est exclue de mes recherches ; mais elle a néanmoins, à son origine, de tels rapports avec celle du midi, qu'il me sera impossible de n'en pas dire, en passant, quelque chose. Je commence par l'Espagne.

La partie chrétienne de cette péninsule comprenait, aux douzième et treizième siècles, trois pays

distincts, ayant chacun ses petits états, son dialecte propre et sa littérature. C'étaient, à l'orient, la Catalogne et l'Aragon; au centre, la Castille; à l'ouest, la Galice et le Portugal. Dans chacun de ces trois pays, la littérature provençale eut un sort et des effets différents.

La cour des rois de Castille fut une de celles que les troubadours fréquentèrent le plus et où ils furent le mieux accueillis. Ils y chantèrent leurs poésies de tout genre, qui toutes y furent plus ou moins applaudies, et de là se répandirent dans les petites cours du pays ou parmi le peuple. Les premiers écrivains castillans qui ont fait des recherches sur l'origine de leur poésie n'ont pas hésité à la reconnaître pour un rejeton de la poésie provençale ou limousine, comme ils disent. Mais c'est là une assertion générale qui n'apprend rien, à moins d'être un peu détaillée et précisée.

Les divers genres de la poésie provençale ne furent point également goûtés en Castille, et n'y eurent point la même prise sur les imaginations. On ne trouve, parmi les anciens monuments de la littérature castillane rien que l'on puisse regarder comme une imitation même vague de la poésie amoureuse des troubadours. On serait tenté de croire que les nobles Castillans, graves, comme ils l'étaient naturellement, et toujours en guerre avec les Arabes, goûtèrent peu toutes ces conventions raffinées, dont les Provençaux avaient comme surchargé l'amour. Quelle qu'en soit la cause, le caractère national, ou

les circonstances particulières de leur état politique et social, la chevalerie ne tourna point généralement chez eux à la galanterie systématique du midi de la France. Elle y resta ce qu'elle y avait été dans le principe, religieuse et guerrière. Ce ne fut donc pas les chants d'amour qu'elle adopta de la poésie provençale, mais les récits héroïques, les légendes, les épopées romanesques dans lesquelles cette poésie avait célébré les guerres des chrétiens contre les infidèles, les quêtes volontaires d'aventures périlleuses. Et encore l'imagination castillane n'adopta-t-elle point ces récits dans leur forme originale et dans leur entier ! Elle les découpa, les morcela et en détacha les parties les plus saillantes, pour en tirer des chants populaires, en général assez courts pour être chantés d'un trait, en un mot, des romances, comme on les appela dès lors, et comme on les nomme encore aujourd'hui.

Le plus grand nombre de ces romances ne remonte pas à des époques anciennes. Mais, dans l'ensemble très-varié et très-inégal qu'elles forment aujourd'hui, il en est qui, à travers plusieurs modifications successives, tant dans le langage que dans la composition, appartiennent indubitablement à la première moitié du treizième siècle. Or celles-là ont la plupart pour base des romans provençaux de tout âge et de tout genre.

Les unes roulent sur des incidents de la première croisade, d'autres sur les expéditions des paladins de Charlemagne en Espagne, plusieurs sur les héros de

la Table-Ronde, et quelques-unes, curieuses à noter parmi les autres, sont tirées de romans inconnus ou perdus, mais provençaux aussi, comme l'indique leur sujet.

L'imagination castillane ne s'en tint pas à emprunter servilement à ces diverses branches de l'épopée provençale des sujets de romances : il y avait dans quelques-uns de ces récits des prétentions qui répugnaient à la fierté nationale des Castillans; celle, par exemple, de la conquête d'une partie de l'Espagne par Charlemagne. Les Espagnols composèrent une multitude de romances, exprès pour démentir là-dessus les troubadours et les trouvères de France. Ils créèrent des héros nationaux, par lesquels ils firent vaincre Roland et ses compagnons; ils représentèrent Charlemagne battu aux bords de l'Èbre, repassant à grand' peine les ports des Pyrénées pour retourner dans ses états. Quelques-unes des pièces qu'ils composèrent sur ces événements sont d'une grande beauté, et, pour tout dire, aussi plus près de la vérité historique que les romans provençaux; elles sont un écho plus fidèle des anciennes traditions relatives à cette fameuse expédition des Francs, terminée par le désastre de Roncevaux.

Aussi longtemps que les Castillans eurent beaucoup à faire avec les Arabes, les romans provençaux ne circulèrent en Espagne que sous cette forme de rapsodies populaires. Mais les Arabes domptés, et la société devenue plus sûre, le peuple continua à chanter ses romances; il en fit de nouvelles, et,

sans en avoir le projet, sans s'en douter, pour ainsi dire, il changea, rajeunit, refit les vieilles. Les nobles, alors désœuvrés, eurent aussi leur littérature à eux : ils traduisirent en entier des romans provençaux ou français, ils les imitèrent, en exagérèrent ou en subtilisèrent encore les données premières, et firent tant qu'ils provoquèrent la sublime ironie du Don Quichotte.

Ces observations suffirent, je présume, pour constater d'une manière générale l'influence de la poésie provençale sur les premiers développements de la poésie des Castillans. C'est dans l'histoire détaillée de celle-ci qu'il faudrait voir comment elle employa, transforma, varia les fictions, les traditions qu'elle avait adoptées de la première, et par quelles causes, par quels degrés s'altéra, se modifia et s'éteignit cette poésie primitive, pour faire place à une poésie savante et cultivée, qui n'en eut ni le génie ni la grâce.

Le Portugal et la Galice sont la partie de la péninsule espagnole dont on connaît le moins les relations avec le midi de la France aux douzième et treizième siècles. Les documents provençaux ne citent qu'un seul troubadour comme ayant fréquenté les cours du Portugal, et je présume qu'il n'est pas beaucoup plus question de poètes provençaux dans les documents portugais.

Cependant il n'y a pas moyen de révoquer en doute l'action de la poésie provençale sur l'ancienne poésie portugaise. Il existe à la bibliothèque des avo-

cats de Lisbonne des fragments considérables d'un manuscrit précieux du quatorzième siècle, qui a été récemment imprimé à vingt-cinq exemplaires seulement. Ce manuscrit contient des pièces de poésie évidemment antérieures à l'âge du manuscrit, et, pour la plupart, du treizième siècle. Ces pièces, au nombre d'environ deux cent cinquante, sont toutes, sans exception, des chants d'amour, dans le goût et sur le ton de ceux des Provençaux. Dire qu'ils sont une imitation de ces derniers, ce n'est point assez dire : il faut ajouter que c'est une imitation continue, et souvent une pure traduction. Leurs auteurs s'intitulent *trovadors*, comme ceux des seconds ; pour les uns comme pour les autres, composer de tels ouvrages, c'est *trouver*. Seulement, le système de galanterie exprimé dans les chants portugais n'est qu'une copie tronquée, une sorte d'abstraction de celui qui est contenu dans les chants amoureux des troubadours.

Quant aux romans épiques des Provençaux, on ignore l'époque où ils commencèrent à être connus en Portugal. Le fait est qu'on ne les y trouve point au treizième siècle, ni traduits en entier, ni morcelés en romances, comme chez les Castillans. Il paraît bien que les Portugais eurent de bonne heure leurs romances historiques, comme ces derniers. Mais à peine quelques-unes de ces romances nous sont-elles parvenues ; et, à juger par celles-là de celles qui sont perdues, elles auraient été toutes d'un ton moins épique et moins noble que les romances cas-

tillanes; elles supposeraient moins d'aptitude à décomposer, à concentrer poétiquement un long récit romanesque en un petit nombre de chants détachés.

La Catalogne et l'Aragon avaient avec le midi de la France des relations plus intimes que les autres parties de la péninsule; et cette intimité se fit surtout apercevoir dans la littérature. Les Catalans n'eurent, aux douzième et treizième siècles, d'autre idiome littéraire que le provençal; et leur littérature, aux époques dont il s'agit, ne se distingue point de la littérature provençale, elle en est une partie indivisible. Plusieurs rois d'Aragon, et beaucoup de seigneurs catalans, figurent dans la liste générale des troubadours; et leurs poésies se trouvent dans les recueils provençaux confondues avec celles des troubadours nationaux. Quelques-unes même de ces poésies méritent d'être distinguées de la foule de celles dont elles font partie, et sont du nombre des compositions dont j'aurai à vous parler. L'identité du système poétique des Catalans et des Provençaux est une preuve que la civilisation des uns et des autres était foncièrement la même; que chez les uns et chez les autres la chevalerie s'était développée de la même manière.

Cette union littéraire des deux contrées survécut assez longtemps à la poésie provençale. En 1388, l'académie du *gai savoir*, que j'ai dit précédemment avoir été instituée ou réorganisée à Toulouse, en 1323, florissait encore avec une certaine renom-

mée. Jean, roi d'Aragon, ambitionnant la gloire d'établir dans ses états une académie pareille, fit demander en France, par une députation solennelle, deux académiciens de Toulouse, pour fonder en Catalogne des colonies poétiques de la *gaie science*. Une première académie fut instituée à Barcelone, et quelque temps après des députés de cette dernière ville allèrent fonder à Tortose une seconde académie sur le modèle de la première. On a les ouvrages de plusieurs de ces académiciens catalans, les uns imprimés, un plus grand nombre en manuscrit. Ils sont dans le dialecte de la contrée, et, je crois, les premiers essais poétiques en ce dialecte. Cette nouvelle poésie, qui prétendait être une rénovation de la poésie provençale, n'y tient plus que par de faibles réminiscences; les troubadours des siècles précédents y sont parfois loués et cités; mais Dante et Pétrarque y sont beaucoup plus et mieux imités. L'amour n'y parle plus qu'un langage sombre et mystique, qui s'accorde mal avec le nom de *gai savoir*. Du reste, cette nouvelle poésie catalane est remarquable sous le rapport de l'art et pour la culture de la diction; elle sera plus remarquable encore pour nous, comme la première en Europe où l'on voie l'influence de la poésie provençale disparaître devant celle de la poésie italienne.

Entre les populations chrétiennes de l'Espagne et les pays de langue provençale, il y avait les Pyrénées. Mais entre ces derniers et le nord de la France,

la France proprement dite, il n'y avait rien qui méritât le nom de barrière. Les habitants des deux pays appartenaient en grande partie à la même race; ils parlaient des dialectes rapprochés les uns des autres; ils avaient été à plusieurs reprises unis par les mêmes liens politiques, et naturellement destinés à l'être de nouveau, ils avaient déjà depuis longtemps ensemble des communications de toute espèce. Telle était enfin la situation respective des deux peuples, que l'un ne pouvait guère faire dans la civilisation de progrès marqués sans que l'autre y participât bien vite plus ou moins.

Dès le commencement du douzième siècle, l'idiome roman du Nord, déjà devenu le français, commença à être cultivé avec suite et avec fruit. Il fut composé ou traduit, en cet idiome, divers ouvrages plus ou moins remarquables, dont les *Chroniques de Wace* étaient de beaucoup les plus importants. Presque tous ces ouvrages étaient en vers; mais ils n'avaient rien de ce qui fait une poésie. Ce n'est que vers la fin du douzième siècle, de 1180 à 1200, que l'on voit paraître en français des ouvrages conçus dans un but et dans un sentiment poétiques, et formant, par leur ensemble, un système de poésie.

Au premier coup d'œil jeté sur cette poésie du nord de la France, on est frappé de sa ressemblance, j'ai presque dit de son identité, avec celle du Midi. Dans l'une et l'autre, les mêmes genres roulent sur les mêmes sujets. Dans l'épopée, ce sont les mêmes traditions, les mêmes aventures et les

mêmes héros. C'est le même ton, le même caractère de narration.

Dans les genres lyriques, c'est le même système de galanterie chevaleresque; c'est l'amour parlant le même langage, se produisant sous le même costume, procédant avec le même *cérémonial*.

Dans les deux poésies, les formes, le mécanisme, sont les mêmes. Les mêmes choses sont désignées par les mêmes noms; au Nord comme au Midi, tout l'art poétique se résume dans le mot *trouver*, et les poètes sont des *trouvères*, ayant pour associés ou pour servants des *jongleurs*, qui chantent leurs vers de ville en ville, de cour en cour. Dans les deux pays, cet art de *trouver* est cultivé de même, non-seulement par les *trouvères* de profession, mais par tous les rangs de la caste féodale. En un mot, il paraît n'y avoir d'abord, entre les deux poésies, d'autre différence que celle du dialecte, différence qui n'est pas même très-considérable; car il n'y a pas de doute que l'un des dialectes ne soit, en tant qu'idiome littéraire, modelé et comme calqué sur l'autre.

Mais, à travers toutes ces ressemblances, un examen attentif fait bientôt découvrir des différences importantes. Dans la poésie du Midi, les idées de galanterie chevaleresque forment un système bien plus complet que dans celle du Nord. La première renferme une idée plus vraie de la société que la seconde; en un mot, les éléments communs des deux poésies sont plus prononcés, plus développés, plus

cohérents dans celle du Midi que dans l'autre ; et ce fait, constaté et démontré comme il est susceptible de l'être, suffirait, au besoin, pour prouver que c'est la première qui est un type original, une invention, et la seconde qui est une imitation, une copie.

Mais il y a des moyens plus simples et plus directs d'établir cette vérité. Il suffit, pour cela, de rapprocher des dates. A l'époque où paraît Chrétien de Troyes, le premier trouvère à qui l'on puisse attribuer avec certitude des pièces lyriques dans le goût de celles des troubadours, ceux-ci avaient déjà porté leur art à sa perfection, et florissaient depuis près d'un siècle.

Quant aux épopées romanesques, il n'y a aucun doute que la plupart de celles du nord et du midi de la France ne soient des traductions, des imitations, des variations les unes des autres. Mais il est plus difficile de décider lesquelles sont les originaux, et lesquelles les copies. C'est une question littéraire importante et très-complexe. Je ne puis ici que l'indiquer; je tâcherai de la résoudre ailleurs, et je revendiquerai pour les Provençaux plus d'une production renommée dont on fait habituellement des titres de gloire à d'autres littératures.

Je passe à l'Angleterre, où je m'arrêterai peu.

Les Normands ayant porté dans cette île l'idiome roman du nord de la France, il s'y forma une littérature anglo-normande qui fut comme une branche de la littérature française.

Cette littérature anglo-normande eut deux points de contact avec la littérature provençale, l'un médiat par la France, l'autre immédiat par les rois anglais, devenus ducs de Guienne, et ayant des communications habituelles avec plusieurs des provinces poétiques du midi. La poésie provençale eut ainsi deux chemins ouverts pour pénétrer dans la Grande-Bretagne. Henri II et ses fils se distinguèrent par leur empressement à encourager les troubadours. Sa femme, Éléonore de Guienne, en attira plusieurs auprès d'elle, et entre autres un des plus distingués et des plus célèbres, Bernard de Ventadour.

Malgré des circonstances si favorables, la poésie provençale n'eut sur la poésie anglo-normande qu'une influence assez limitée. On n'aperçoit dans celle-ci rien qui ressemble aux genres lyriques de la première. Quant aux romans poétiques, les Anglo-normands en composèrent quelques-uns, en traduisirent d'autres, en connurent plusieurs par les versions françaises; mais il y a des écrivains qui ont voulu leur attribuer l'invention de presque tous. C'est une assertion que je n'aurai pas même besoin de réfuter expressément : elle s'évanouira d'elle-même devant les faits, au fur et à mesure qu'ils seront énoncés.

A côté de cette littérature anglo-normande, qui était proprement celle de la cour et des conquérants, il s'en forma une autre dans la langue du pays et qui fut celle du peuple. L'influence provençale est

plus apparente dans celle-ci que dans l'autre. On y trouve imités ou traduits plusieurs des romans épiques provençaux dont j'aurai l'occasion de parler.

Je me hâte d'arriver à une question intéressante pour l'histoire littéraire du moyen âge, et dont la solution doit être principalement cherchée dans la Grande-Bretagne.

C'est une opinion généralement admise que les premiers auteurs des romans de la Table-Ronde en ont emprunté le fond aux traditions bretonnes. Or, il y a deux pays qui sont censés être le foyer de ces traditions : la Bretagne armoricaine en France, et la principauté de Galles en Angleterre.

Pour ce qui est de la Bretagne armoricaine, il n'existe, ni oralement ni par écrit, rien qui ressemble aux traditions, rien qui ait pu servir de base aux fictions dont il s'agit. Tout ce qui a été avancé ou supposé à ce sujet est une pure rêverie, une hypothèse qui ne saurait être réfutée, puisque l'on n'en donne aucune raison, pas même une mauvaise.

Quant au pays de Galles, c'est autre chose. Ce pays a, beaucoup mieux que l'Armorique, conservé son ancienne langue et ses traditions nationales. Il a des documents écrits ; et c'est là que doivent se trouver, si elles existent, les preuves de l'opinion énoncée. Il est en effet, question, dans ces documents, du roi Arthur, de Merlin l'Enchanteur, de Tristan, de la reine Iseult, et d'autres personnages romanesques de la Table-Ronde. Mais ce que rapportent de ces personnages les monuments gallois peut-il être re-

gardé comme le fond, comme le germe des romans dont il s'agit? C'est là une question précise, et elle n'est pas difficile à résoudre. Nous verrons que les premiers auteurs, quels qu'ils soient, de ces romans, n'ont rien emprunté aux traditions bretonnes, si ce n'est quelques noms propres et quelques faits vagues. Nous verrons que les développements de ces mêmes romans, tout ce qui en fait le caractère et la poésie, les inventeurs l'ont tiré de leur propre imagination ou de monuments qui n'existent plus nulle part.

L'Allemagne eut, comme l'Angleterre, un double point de contact avec les pays de langue provençale, un médiat par le nord de la France, et l'autre immédiat par le royaume d'Arles, auquel appartenait toute la Provence du moyen âge, c'est-à-dire tout le pays de l'Isère à la mer, et du Rhône aux Alpes. Plusieurs empereurs de la maison de Hohenstauffen, essayèrent d'établir leur autorité dans ce royaume. Frédéric Barberousse s'y fit couronner roi en 1133; Othon IV y eut, sous le titre de maréchal, une espèce de lieutenant; Frédéric II fit diverses tentatives pour s'y créer un parti. Les communications littéraires suivirent naturellement les communications politiques, et l'on cite un assez grand nombre de troubadours qui fréquentèrent les camps et la cour de ces empereurs en Italie.

Les effets de ces communications directes ou indirectes ne tardèrent pas à se manifester dans la

littérature allemande. Bornée jusque-là aux idées chrétiennes et aux anciennes traditions nationales, cette littérature prit tout à coup une extension et une face nouvelles. Elle eut une poésie lyrique dont tous les genres furent, pour ainsi dire, calqués sur ceux de la poésie provençale, et dont la plus noble fut, comme dans celle-ci, consacrée à l'amour chevaleresque. Les poètes qui cultivèrent cette nouvelle poésie prirent un nom qui en marquait le caractère et l'objet dominants ; ils se nommèrent *minnesænger*, c'est-à-dire chantres de l'amour. Ces *minnesænger* commencèrent à fleurir à peu près en même temps que les trouvères dans le nord de la France, vers la fin du douzième siècle, et durèrent de même jusqu'à la fin du treizième. Il n'en est peut-être pas un seul dans lequel on n'aperçoive des traces de l'influence provençale, et cela jusque dans les moindres détails de la pensée et du style. Toutefois nous trouverons l'expression de la galanterie chevaleresque moins complète encore chez eux que chez les trouvères français. A mesure qu'elle s'éloignait de son foyer et qu'elle avançait du midi au nord, la poésie provençale perdait davantage de son esprit et de son ensemble.

La révolution qui se fit dans la littérature germanique par l'introduction des idées et des sentiments de la chevalerie est peut-être plus remarquable encore dans l'épopée que dans les genres lyriques. Tout ce que la poésie avait conservé jusque-là des anciennes traditions nationales fut alors comme

jeté dans un nouveau moule ; le rude héroïsme des temps barbares fut tempéré par quelques traits de l'héroïsme plus généreux et plus aimable de la chevalerie. Ce fut au treizième siècle qu'un minnesænger inconnu rédigea, dans la forme sous laquelle nous l'avons aujourd'hui, le poème des Nibelungen, poème fameux, dont j'aurai à vous parler plus d'une fois, et dans lequel vous verrez bizarrement associées l'ancienne barbarie païenne, les croyances chrétiennes et les mœurs chevaleresques.

Le même motif qui portait les Allemands du douzième et du treizième siècle à modifier leur ancienne poésie héroïque d'après les idées et les mœurs de la chevalerie, leur fit traduire la plupart des romans provençaux et français. La littérature allemande fournit sur ce point des données précieuses pour l'histoire de celle de la Provence. Il existe, en effet, en allemand, de grands poèmes qui ne sont que des traductions, et, de l'aveu formel des traducteurs, des traductions du provençal. Ces versions représentent donc, sinon pour la forme et les détails, du moins pour la composition et pour le fond, des ouvrages provençaux perdus.

Il y a de même, en allemand, d'autres poèmes qui ne renferment aucun indice sur leurs auteurs, mais qui portent en eux et dans leur substance même des marques certaines de leur origine provençale. Ce ne sont donc pas seulement des traces curieuses de l'influence de la littérature du midi de la France, mais une partie même et une partie intéressante de

cette littérature, que nous sommes sûrs de retrouver dans la littérature allemande des douzième et treizième siècles.

Il me reste à suivre la poésie provençale en Italie ; c'est là, je l'avoue, que je la suivrai avec le plus de curiosité ; c'est là que je crois voir son influence se manifester avec le plus d'ensemble et d'effet, se combiner de la manière la plus intime et la plus piquante avec l'esprit et les tendances du pays.

Dès la fin du onzième siècle, il s'établit, entre le midi de la France et l'Italie, de nouvelles relations de tout genre. Les principales villes des deux pays se donnèrent des constitutions à peu près également libres et construites à peu près sur le même modèle. Ces villes s'allièrent les unes aux autres par des traités de commerce et d'amitié ; elles se liguèrent pour guerroyer ensemble les Arabes d'Espagne, ennemis communs de leur foi et de leur industrie ; elles les chassèrent de plusieurs îles de la Méditerranée, et leur prirent, en Espagne même, des villes considérables. Ces relations de politique et de commerce donnèrent lieu à des relations sociales où chacun des deux peuples prit de l'autre ce qu'il y trouva à son usage.

Les institutions et les mœurs chevaleresques passèrent, dans la seconde moitié du douzième siècle, du midi de la France en Italie. Elles y furent d'abord avidement adoptées par les seigneurs du pays, et avec elles tout le système poétique qui en faisait

partie. Le provençal devint dès lors la langue littéraire de toutes les petites cours d'Italie où l'on se piquait de chevalerie : les troubadours provençaux visitèrent ces cours ; ils y donnèrent des leçons de leur art, et il se forma parmi les Italiens même des poètes qui chantèrent, en provençal, l'amour et la courtoisie. L'histoire n'en indique pas moins d'une trentaine ; et sur ce nombre, il y en a de distingués par le rang et par le talent.

Dans cette première époque de la poésie provençale-italienne, c'est-à-dire à peu près de 1150 à 1220, il n'y avait point encore, en Italie, de poésie italienne, je veux dire de poésie cultivée comme art et selon quelque principe d'art. Les érudits italiens ont fait bien des recherches et se sont donné beaucoup de peine pour découvrir dans leur langue des vers antérieurs au treizième siècle. Tout ce qu'ils ont trouvé, ce sont deux inscriptions telles que des milliers de pièces pareilles ne feraient pas le premier mot d'une poésie.

Le fait est qu'antérieurement au treizième siècle, il n'y avait en Italie d'autre poésie que celle qu'il y a partout et qui ne s'écrit pas, celle de la nature et du peuple. Et certes, sous un ciel comme celui de l'Italie, parmi des peuples heureusement organisés, cette poésie de la nature dut de tout temps produire des choses plus dignes d'être recueillies que toutes les médiocrités de l'art.

Quant à une poésie italienne écrite, il est généralement convenu que les premiers essais en furent

faits en Sicile et par des Siciliens, à la cour et sous l'influence de Frédéric II. Mais jusqu'à présent rien n'explique pourquoi les auteurs de ces essais y employèrent, au lieu du sicilien, idiome du pays, le toscan, dont rien ne marque, à cette époque, la suprématie littéraire. Quoi qu'il en soit, les essais dont il s'agit furent tous des imitations des chants amoureux des Provençaux, mais des imitations rudes, plates, serviles, peu faites pour supplanter, en Italie, la poésie étrangère dont elles dérivait.

Les choses en étaient là lorsque, vers le commencement du treizième siècle, les idées et les mœurs chevaleresques, jusque-là renfermées dans les petites cours de l'Italie, passèrent dans ses républiques. Le moment de ce passage est d'un grand intérêt dans l'histoire de la civilisation italienne.

La plupart des villes de la Lombardie, de la Romagne, de la Toscane, s'affranchirent, dès la fin du onzième siècle, de leurs souverains féodaux, et continuèrent jusqu'au quatorzième siècle à guerroyer contre le gros de la caste féodale, contre les nobles restés dans leurs murs, et contre les seigneurs de bourgs et de châteaux. Ce fut dans le cours de ces guerres, et pour y triompher, que les républiques italiennes déployèrent tout ce qu'il y avait en elles de fort et d'héroïque, et qu'elles se donnèrent une organisation militaire toute particulière, qui, dans les villes de la Toscane, particulièrement à Florence, atteignit son plus haut développement vers le milieu du treizième siècle.

Rien de plus curieux que cette organisation, et que les mœurs qu'elle démontre ou suppose. Tout y respire une générosité poussée jusqu'à l'ostentation, un enthousiasme d'honneur et de bonne foi très-souvent supérieur aux intérêts de faction, si vifs que fussent alors ces intérêts. J'en citerai un seul trait, parce qu'on peut le faire en peu de mots. On aurait réputé honteux de prendre un ennemi au dépourvu; en conséquence, il y avait une cloche de guerre nommée *Martinella*, que l'on sonnait jour et nuit pendant un mois entier, afin que tout adversaire de la république pût se préparer à la défense. Tout le reste était dans le même esprit; tout était fondé sur les principes, sur les usages de la chevalerie. C'était, dans toute l'étendue et dans toute la force du terme, une démocratie chevaleresque.

De telles institutions, de telles mœurs, prouvent assez quel effet avait produit sur l'imagination des peuples de l'Italie la poésie provençale, et en particulier les romans épiques, tant ceux de Charlemagne que ceux de la *Table-Ronde*. Dès la fin du douzième siècle, ces romans avaient été portés en Italie; ils y était promptement devenus populaires; on les chantait en public sur des théâtres; on en eut des traductions italiennes en vers, dont le peuple chantait des fragments comme des espèces de romances.

L'imagination populaire transporta en Italie la scène de plusieurs des événements célébrés dans ces romans. Il y a à Fiesoles, à trois milles de Florence, une caverne nommée la *Caverne des Fées*. Ce

fut là que l'on prétendit que Roland avait été *fée*, c'est-à-dire rendu invulnérable, et que l'enchanteur Maugis, le cousin de Renaud de Montauban, avait appris la nécromancie. On trouva l'épée de Tristan en Lombardie. On fit du mont Etna un des sièges du roi Artus, qui, comme on sait, d'après les romans faits sur lui, n'était pas mort, mais avait miraculeusement disparu de Bretagne pour y reparaître un jour et y régner de nouveau. Il y eut partout des personnages qui, au lieu des noms des saints, prirent les noms des héros de la chevalerie errante, ceux de Merlin, de Tristan, de Meliadus, de Lancelot, de Gauvain. En un mot, il n'y eut rien, dans les romans de chevalerie, que l'on n'essayât de transporter dans la vie réelle.

Une poésie qui agissait si vivement sur les mœurs italiennes devait être imitée dans la langue nationale. Elle le fut en Toscane : outre les romans traduits du provençal, les Florentins eurent des romans originaux, dans lesquels ils reproduisirent, rajeunirent, en quelque sorte, par le costume chevaleresque, d'anciennes traditions nationales, sur la fondation de Florence et sur la destruction de l'ancienne ville étrusque de Fesules ou de Fiesoles. L'histoire de ces fictions poétiques pourra être un jour, pour nous, un sujet neuf et curieux de recherches.

Ainsi que la chevalerie des cours avait eu à Palerme sa poésie lyrique, de même la chevalerie démocratique eut la sienne dans les villes de la Toscane,

à la tête desquelles il faut mettre Florence. Imitation laborieuse et timide de la poésie provençale, cette nouvelle poésie toscane fut toute amoureuse, comme celle-ci; mais elle s'en distingua par divers caractères. Dans les républiques de la Toscane, les mœurs populaires étaient simples, graves, austères, et la galanterie chevaleresque prit naturellement la teinte de ces mœurs. L'amour y fut plus idéal encore, plus désintéressé, plus semblable à un culte que dans les cours de Provence.

Des poètes s'élevèrent de tous côtés, en Toscane, pour chanter cet amour nouveau. On en connaît une cinquantaine qui fleurirent de 1220 à 1265, époque de la naissance de Dante. On y trouve quelques beaux traits, mais encore beaucoup de rudesse et de monotonie. Ce fut Dante qui fit de cette première poésie toscane, encore plus qu'à demi provençale, une poésie libre, forte, italienne. Dante n'est guère cité comme poète lyrique; c'est une preuve qu'il n'est pas encore suffisamment connu. Il faut, pour le bien juger, le considérer à la suite de tout ce qui le précède et au milieu de ce qui l'entoure, comme le représentant poétique de l'Italie, à une des plus belles et des plus singulières époques de cette contrée.

Sans surpasser, sans peut-être égaler Dante en génie, Pétrarque fit encore plus que lui pour la poésie toscane. Il éleva la poésie de l'amour, selon les idées du moyen âge, à son plus haut degré d'élégance et de douceur, de charme et de pureté; il y

ajouta tout ce que l'art et le goût pouvaient y ajouter. Sous ce point de vue général, les ouvrages de Pétrarque peuvent passer pour le complément et le perfectionnement de la poésie amoureuse des Provençaux. En les considérant sous ce point de vue et les rapprochant de ceux des meilleurs troubadours, nous aurons une nouvelle occasion de nous convaincre de l'influence et du génie de ceux-ci.

A l'époque où écrivaient Dante et Pétrarque, la poésie provençale était morte, et il n'y avait plus de troubadours; mais leur renommée vivait encore. On étudiait, on imitait toujours leurs productions. Les romans héroïques sur les exploits de Charlemagne et de ses paladins et sur les aventures des chevaliers de la Table-Ronde circulaient encore sous diverses formes parmi le peuple, dans les châteaux, comme monuments d'un temps et de mœurs qui n'étaient plus, mais dont la réminiscence vive et fraîche avait encore du pouvoir sur les imaginations.

La grande révolution littéraire occasionnée par la prise de Constantinople fit tomber partout dans l'oubli les restes de la poésie provençale. Personne ne pensa plus aux chants amoureux des troubadours, et les anciens romans de chevalerie furent abandonnés au peuple, qui les conserva, mais en les altérant et en les mutilant. On ne voulut plus partout que des épopées sur des sujets antiques et d'après les formes antiques. Tout ce que l'étude des modèles grecs et latins avait pu donner de goût et d'élégance fut employé à refaire du grec et du latin.

Cependant l'Italie persévéra dans sa noble destinée d'épurer et de perfectionner toutes les branches de la poésie du moyen âge. Ce que Dante et Pétrarque avaient fait pour le genre lyrique, d'autres génies cultivés, mais indépendants et fidèles à l'esprit du moyen âge, le firent pour l'épopée romanesque. Ils s'emparèrent des ébauches poétiques que les romanciers provençaux avaient tracées de la longue lutte du christianisme et de l'islamisme, sur la frontière des Pyrénées, et en firent des poèmes qui au mérite d'une composition ingénieuse réunirent toutes les grâces du style. Le *Roland amoureux* de Boiardo et de Berni, le *Morgante* de Pulci, le *Roland furieux* de l'Arioste, remplacèrent, comme épopées vivantes, classiques pour l'Europe entière, ces vieux romans sur les guerres de Charlemagne, que personne n'était plus en état de goûter. Mais nous pouvons, je crois, aujourd'hui nous placer à un point de vue assez élevé pour comparer ces épopées primitives avec les chefs-d'œuvre qui les ont remplacées, et peut-être trouverons-nous, dans quelques-unes, des beautés destinées à revivre.

CHAPITRE III.

INFLUENCE DE LA CIVILISATION GRECQUE SUR LE MIDI DE LA GAULE.

Des aperçus que je viens de donner de l'histoire de la littérature provençale, il résultera au moins implicitement un fait général, un fait important, auquel je reviens pour l'énoncer d'une manière plus expresse que je n'ai pu le faire jusqu'à présent.

La poésie des troubadours, ce brillant phénomène du moyen âge de la France méridionale, ne fut point, dans cette contrée, un phénomène isolé. Elle n'y fut que l'un des résultats d'un mouvement énergique et général de restauration sociale, d'un vif enthousiasme d'humanité réagissant en tout sens contre l'oppression et la barbarie de l'époque.

Le même sentiment, le même besoin qui avaient fait chercher et trouver une poésie nouvelle, firent chercher et trouver dans d'autres arts, particulièrement dans l'architecture, un caractère et des effets nouveaux. A côté des monuments poétiques s'élevèrent, comme de concert, des églises, des palais, qui n'étaient qu'une autre manifestation du même sentiment de vigueur et d'exaltation morale qui respirait dans ces derniers.

Ce fut, nous le savons, aux époques de ces nouvelles inspirations de l'art que se développa l'héroïsme chevaleresque, qui fut quelque temps la pre-

mière et presque la seule des vertus humaines. Ce fut dans le même temps que les hommes des villes, ressaisissant leur liberté, sous le nom de franchises, s'organisèrent en communautés pour leur défense, et jouèrent de leur côté, le sachant ou sans le savoir, un rôle tout chevaleresque. Enfin, avec toutes ces révolutions sociales concoururent des révolutions religieuses, plus hardies encore ou plus téméraires que toutes les autres.

Maintenant, ces changements, accomplis ou tentés du milieu du onzième siècle au milieu du douzième, furent-ils une pure modification de l'état de choses antérieur, un produit direct et simple de causes toutes préexistantes, toutes plus ou moins anciennes? ou bien furent-ils le résultat accidentel de quelque influence extérieure intervenant à l'improviste dans le cours des idées et des événements?

Ce sont là des questions importantes, mais que je ne songe point pour le moment à résoudre, ni même à poser sévèrement. Si la solution en est possible, elle doit sortir de données qui sont encore à établir, de faits qui sont encore à exposer. Mais à ces questions touche de près un fait notable auquel je crois pouvoir donner dès à présent l'attention qu'il mérite.

De quelque manière que l'on considère les révolutions dont j'ai parlé, à quelque cause ou à quelque influence qu'on les attribue, les antécédents les plus immédiats, les plus positifs et les mieux constatés de ces révolutions semblent n'être que des altérations,

des regrets, des réminiscences de l'état de choses antérieur à la conquête germanique, de la civilisation gallo-romaine.

Ainsi, comme je l'ai déjà donné à entendre, et comme j'espère le faire mieux voir par la suite, plusieurs genres de la poésie des troubadours ne sont très-probablement que l'épuration, que la modification chevaleresque de certains genres populaires de l'antique poésie, dont le motif et l'idée s'étaient maintenus par tradition.

La langue de cette poésie nouvelle, le provençal, cet idiome si raffiné et si original dans quelques-uns de ses accessoires, n'est au fond qu'une nouvelle forme et comme une phase nouvelle du latin. Ce goût bizarrement grandiose et hardi d'architecture, qui fit trouver ou adopter le genre nommé gothique, s'exerça d'abord à agrandir et à orner les types d'architecture romaine jusque-là plus ou moins suivis. D'ailleurs ce goût ne se fixa pas au gothique : il visa parfois à l'élégance, à la grâce, à la variété, et revint alors au génie et aux traditions de l'architecture grecque. Le gouvernement municipal des principales villes du Midi, ce gouvernement si énergique et si entreprenant, qui fit tant de choses héroïques que l'histoire n'a malheureusement point encore essayé de mettre en lumière, n'était, à ce qu'il semble, qu'une réorganisation de la curie ou municipalité romaine qui avait subsisté jusque-là, plus ou moins altérée, selon les époques et les lieux. Quant aux nouvelles idées religieuses qui surgirent dans le

Midi, elles n'étaient, sous le costume du temps et du pays, que la reproduction de quelques-unes des hérésies primitives du christianisme.

Il est plus difficile de trouver dans le système de civilisation antérieure à la conquête germanique quelque chose de pareil aux mœurs, aux idées et aux prétentions de la chevalerie, et je ne me figure point l'avoir trouvé. Toutefois il y a dans ce que l'histoire rapporte du caractère et des mœurs des chefs gaulois, et en général des Gallo-Romains du Midi, vers les derniers temps de l'empire, des traits qui ont une analogie singulière avec des traits saillants du caractère chevaleresque.

Je ne pousserai pas plus loin ces indications; ce n'est ici ni l'occasion ni le lieu. De tout ce que je viens de dire, je ne veux, pour le moment, conclure qu'une chose : c'est qu'il est impossible de donner une idée complète et juste de la civilisation générale ou littéraire du midi de la France au moyen âge sans examiner comment et jusqu'à quel point elle se rattache à la civilisation précédente. Pour apprécier ce que la première peut avoir d'original et de spontané, il faut avoir reconnu ce qui vient de la seconde. Je suis donc obligé de rattacher le moyen âge de la France méridionale à son antiquité.

Cette obligation établie, il y a deux manières d'y satisfaire. J'aurais pu exposer d'abord les commencements de la littérature provençale, donner une idée de ses premiers essais, et remonter de là aux antécédents qui m'auraient paru en expliquer, en

déterminer l'origine et le caractère. Cette méthode eût même été la plus expéditive et la plus directe.

Mais, d'un autre côté, il m'a semblé qu'en partant des antécédents classiques de la littérature provençale pour descendre à celle-ci, je serais un peu plus libre dans ma marche, un peu plus maître d'insister sur ceux de ces antécédents qui ont le plus d'intérêt pour nous, et je me suis décidé pour ce parti.

Je vais donc, comme introduction à l'histoire de la littérature provençale, tracer une esquisse de celle de la culture de la Gaule aux époques antérieures, en partant du moment où les Gaulois sont soumis à l'influence de peuples autrement et plus civilisés qu'eux. L'intervalle est grand ; mais je le parcourrai rapidement.

Personne n'ignore qu'à l'époque des invasions germaniques, la Gaule était, des provinces de l'empire romain d'Occident, la plus civilisée et la plus romaine. Personne n'ignore non plus que longtemps avant la domination des Romains dans cette contrée, un peuple grec, les Phocéens y avaient fondé la célèbre colonie de Marseille. Ce fut par l'action d'abord isolée et distincte, puis combinée ou confondue de ces deux peuples, que la condition primitive des Gaules fut changée de tout point. La part des Romains, dans cette grande révolution, ayant été de beaucoup la plus considérable, est aussi, par cela même, la plus connue. Je pourrai donc être plus sommaire en ce qui s'y rapporte. Celle des Pho-

céens, ou des Marseillais, si réelle et si intéressante qu'elle puisse être, est à peine soupçonnée. C'est celle à laquelle je m'arrêterai davantage, pour tâcher d'en donner une idée plus juste.

Tout ce que l'on peut aujourd'hui savoir de l'histoire des Massaliotes, de leurs lois, de leur culture et de leurs mœurs, se réduit à des notices isolées, éparses dans un grand nombre d'ouvrages grecs et latins. Recueillir ces notices, les discuter, les coordonner, serait une tâche qui dépasserait de beaucoup mon but. Je me bornerai à en présenter les résultats, en tant qu'ils ont trait à mon sujet.

De l'an 600 avant notre ère, époque de la fondation de Massalie, jusque vers les temps où cette ville disparaît de l'histoire comme ville grecque et libre, il y a un intervalle de huit à neuf cents ans, que je divise en trois principales époques. Dans la première, les Massaliotes, une fois établis sur les côtes de la Gaule, s'y maintiennent et s'y étendent par leurs propres forces, par leur propre énergie, et sans appui étranger. Dans la seconde, ils contractent des relations intimes avec les Romains, par la faveur et sous les auspices desquels ils s'élèvent au maximum de leur puissance et de leur prospérité. La troisième, qui commence à la prise de Massalie par César, est celle de leur brusque décadence.

La première époque va jusqu'à la seconde guerre punique; c'est celle sur laquelle on a le moins de notions, et cependant la plus intéressante des trois. Ce fut durant cet intervalle de trois cent quatre-vingts

ans que les Massaliotes eurent le plus d'occasions de montrer la constance et l'activité de leur caractère ; qu'ils repoussèrent les attaques fréquentes des peuplades à demi barbares de leur voisinage , celles des Carthaginois et des Étrusques, jaloux de leur établissement ; qu'ils fondèrent leurs principales colonies sur les côtes voisines, et portèrent leur commerce jusqu'aux limites du monde alors connu. Ce fut durant cette même période qu'après maintes révolutions, leur constitution politique prit la forme définitive dans laquelle elle se maintint depuis avec une fixité qui fit l'admiration de l'antiquité.

Vers l'an 218 avant notre ère, commencèrent de nouvelles destinées pour Massalie. Cette république, bien que depuis son origine l'alliée de Rome, n'avait encore eu avec elle que des relations passagères et peu étroites. Mais au début de la seconde guerre punique, elle entra avec ardeur et à ses risques dans le parti des Romains, auxquels elle rendit d'éminents services.

Un demi-siècle après, les Massaliotes, assaillis par les Oxibiens et les Dekiates, peuplades liguriennes voisines de Nice et d'Antibes, appelèrent Rome à leur secours. Cette guerre en amena d'autres, dans lesquelles les Romains victorieux conquièrent cette portion de la Gaule à laquelle ils donnèrent dès lors le nom de province narbonaise. La révolte de Sertorius entraîna celle des Gaulois narbonésiens : il fallut les soumettre de nouveau. Peu de temps après vint César, qui acheva la conquête de la Gaule.

Dans toutes ces guerres, qu'ils avaient en quelque sorte provoquées et déterminées par leur premier appel aux Romains contre les populations de la Gaule, les Massaliotes furent les auxiliaires zélés et intéressés des vainqueurs, qui récompensèrent largement leurs services. Il était dans la politique et dans l'usage des Romains de céder une part de leurs conquêtes à ceux qui les avaient aidés à les faire; ils suivirent cette conduite avec les Massaliotes.

Après la guerre contre les Dekiates et les Oxibiens, le sénat romain céda à Massalie les deux principales villes de ces peuplades, avec une partie du territoire circonvoisin. Quelque temps après, il lui abandonna cette étroite et longue lisière de terrain qui serpente entre la mer et les montagnes depuis Gênes jusqu'à l'embouchure du Var. Sertorius mort, et son parti défait, Rome transféra aux Massaliotes ses droits de conquête sur les Helviens et Volces Arécomiques qui avaient été du nombre des révoltés. Enfin, César leur attribua, sur la portion des Gaules conquise par lui, des avantages supérieurs à tous ceux qu'ils avaient jusque-là obtenus de Rome. C'est à cette époque de la plus haute prospérité des Massaliotes que je vais esquisser le tableau de leur puissance et de leur culture. Après avoir ainsi constaté ce qu'ils pouvaient faire, il sera plus facile de s'assurer de ce qu'ils firent réellement.

Des faits précédents il résulte que leur domaine territorial se composait de deux portions distinctes : de ce que leur avaient donné les Romains, et de ce

qu'ils avaient acquis par eux-mêmes. Cette dernière portion s'étendait principalement le long des côtes, depuis le roc de Monaco, jadis célèbre par son temple d'Hercule, jusqu'à l'embouchure de la Segura, vers le milieu de la côte orientale de l'Espagne. Dans cet espace, qui comprend cinq degrés de latitude, Massalie dominait, soit par droit de conquête, soit à titre de métropole et de fondatrice, sur vingt-quatre ou vingt-cinq villes. Quelques-unes de ces villes subsistent encore sous leurs noms antiques, plus ou moins altérés; telles sont Monaco, Nice, Antibes, Agde, Empurias, Denia. Mais le plus grand nombre a disparu sans qu'il en reste de trace, comme Trezène, Olbie, Athenopolis, Tauroente, et plusieurs autres.

On ne connaît point, dans l'intérieur des terres, même à une petite distance des côtes, de ville purement grecque ou phocéenne. Mais la population massaliote se répandit dans les villes liguriennes ou celtiques les plus voisines de la mer, s'y multiplia, et finit par y dominer si bien que ces villes sont désignées, dans les historiens ou les géographes de l'antiquité, par le titre de colonies massaliotes. Telles sont celles d'Avignon et de Cavaillon. La petite ville de Saint-Remi, anciennement nommée Glanum, fut aussi une ville du domaine des Massaliotes. Cela est constaté par une médaille précieuse trouvée récemment sur le territoire de Saint-Remi, avec le type de celles de Massalie.

Sur presque tous les points de la Provence on a

découvert et l'on découvre journellement des monuments qui attestent que tout ce pays fut jadis habité et gouverné par des Massaliotes. Mais leur domination ou leur influence dans cette contrée ne fut certainement point le résultat d'une conquête militaire. Tout annonce qu'ils s'y répandirent peu à peu; qu'ils s'y glissèrent, pour ainsi dire, à titre de marchands, de cultivateurs, de novateurs ingénieux dans les choses de besoin ou d'agrément pour la vie.

Les pays des Helviens et des Volces Arécomiques, dont Rome avait cédé la souveraineté aux Massaliotes, égalaient à peu près en étendue la Provence, dont ils n'étaient séparés que par le Rhône. Celui des Helviens, qui fut depuis le Vivarais, et forme maintenant le département de l'Ardèche, est un pays en grande partie montagneux et assez sauvage : il paraît que les Massaliotes ne mirent pas un grand prix à sa possession. On n'a du moins aucun monument ni aucun témoignage historique de leur séjour ni de leur domination dans ce pays.

Il n'en est pas de même du territoire des Volces Arécomiques, qui était plus riche, plus fertile, plus à portée de leurs établissements; et l'on y comptait plusieurs villes, dont les trois plus considérables étaient Arles, Nîmes et Béziers. Les Massaliotes s'empressèrent de s'établir dans ces villes. C'est un fait dont il existe des preuves certaines. On a des monnaies de Béziers au type de celles de Massalie. Le nom celtique d'Arles fut changé en celui de Thélini, que lui donnèrent les Massaliotes, pour marquer la

fertilité de son territoire ; et le grec devint d'un usage si général dans cette ville, qu'il s'y maintint jusque sous la domination des Barbares. Nîmes devint de même une ville presque grecque. Il est constaté, par des inscriptions trouvées dans ses ruines, qu'elle eut un théâtre grec sous les Romains, et qu'elle fit usage du grec sur des monuments érigés en l'honneur des empereurs.

Si les divers pays du domaine des Massaliotes furent jamais compris sous une dénomination commune, c'est ce que j'ignore. Mais la portion primitive de ce domaine, celle qui est située entre le Rhône et les Alpes, et qui correspond à la Provence moderne, est fréquemment désignée, dans les historiens et les géographes grecs, par les noms de Massaliotide ou de Massalie ; et il est expressément noté, par des auteurs anciens, que ce dernier nom de Massalie était non-seulement celui d'une ville, mais celui d'une contrée.

Cet aperçu sommaire de l'ancienne géographie massaliote serait susceptible de beaucoup de développements intéressants pour l'histoire, mais que je dois supprimer comme n'étant pas nécessaires à mon objet. Ce que j'ai dit suffira pour établir que nulle république grecque n'eut un territoire plus étendu que celle de Massalie. Si donc quelque chose manqua à cette république, pour exercer de l'influence en Gaule, ce ne fut ni l'autorité ni l'espace.

Les Grecs ne civilisèrent pas toujours les peuples

barbares parmi lesquels ils s'établirent. Il leur arriva, au contraire, plus d'une fois de devenir barbares comme ces peuples. L'histoire a conservé à ce sujet un trait frappant : Des Grecs établis dans les parties montagneuses de la Basse-Italie avaient perdu, dans cette situation isolée, la culture et les mœurs de la patrie. Tout ce qu'ils en avaient gardé, c'était un souvenir vague et confus ; et ils se réunissaient, dit-on, une fois par an, pour se lamenter ensemble de n'être plus Grecs.

Il n'en fut pas de même des Phocéens transplantés dans la Gaule. Ils y conservèrent dans toute leur pureté le génie, les mœurs, les lois et les arts de la terre natale. Les témoignages de l'antiquité sur ce point sont unanimes et solennels : il ne sera pas inutile d'en rapporter quelques-uns. Voici d'abord un passage du discours que Tite-Live fait tenir, devant le sénat romain, à des députés rhodiens plaidant pour la liberté des villes grecques d'Asie contre le roi Eumène, qui en revendiquait la souveraineté. « Ces villes, dit l'orateur rhodien, sont moins des » colonies issues de la Grèce que des villes pure- » ment grecques. Le changement de pays n'a altéré » en elles ni les mœurs ni le génie de la nation. » Chacune de ces villes, animée d'une émulation » glorieuse, a osé lutter avec ses fondateurs de ta- » lents et de vertus. La plupart d'entre vous ont vu » les cités de la Grèce ; ils ont vu celles de l'Asie ; » celles-ci sont plus loin de vous : voilà tout leur » désavantage. Certes, si le naturel pouvait être

» vaincu par le sol et par le climat, il y a longtemps
 » que les Massaliotes seraient devenus sauvages, en-
 » tourés, comme ils le sont de tous côtés, par des na-
 » tions féroces. Mais ils ont conservé non-seulement
 » la langue, non-seulement le costume et les usages,
 » mais mieux encore que tout cela, les lois, les
 » mœurs et le génie de la Grèce, purs du contact
 » de leurs voisins; et c'est à bon droit que vous
 » les tenez dans le même honneur, dans la même
 » estime, que s'ils habitaient le centre même de la
 » Grèce. »

Que ce soit Tite-Live ou le député rhodien, un Romain ou un Grec, qui parlent de cette manière, peu importe : la conclusion historique à tirer de ce témoignage en faveur des Massaliotes reste à peu près la même. Il y a dans Cicéron vingt passages à citer à l'appui du précédent : je n'en rapporterai qu'un, tiré du plaidoyer pour Flaccus. « J'invoquerai, dit-il, en
 » faveur de Flaccus, une cité qui l'a vu militaire et
 » questeur, c'est Massilie; cette cité que j'incline à
 » préférer, pour la discipline et la gravité des
 » mœurs, non-seulement à la Grèce, mais à toutes
 » les autres nations; cette cité, qui, si loin des con-
 » trées où l'on cultive la langue et les arts de la
 » Grèce, entourée des peuples de la Gaule, et comme
 » battue des flots de la barbarie, est néanmoins tel-
 » lement régie par l'élite de ses concitoyens, qu'il est
 » plus facile d'admirer que d'imiter son exemple. »
 Il était impossible de mieux attester que les Massa-
 liotes restèrent Grecs au milieu des Gaulois.

Du reste, le fait, bien que remarquable, n'a rien d'extraordinaire et pourrait se passer d'explication. Toutefois, comme les raisons qui l'expliquent sont intéressantes par elles-mêmes, et tiennent au fond de l'histoire de Massalie, je crois devoir en signaler rapidement quelques-unes.

La première de toutes, et peut-être la plus forte, tient à l'origine des Massaliotes. Cette ville de Phocée, dont ils étaient issus, était, comme tout le monde sait, une des douze villes de la confédération ionienne, sur les côtes de l'Asie-Mineure. C'était une des moins puissantes; mais elle se distingua toujours parmi les autres états de la même ligue, par une sévérité de mœurs, par une énergie de caractère, qui contrastent fort avec les lieux communs des historiens sur la mollesse de l'Ionie. Les Phocéens figurent dans toutes les grandes crises de la Grèce asiatique, et ils y figurent toujours d'une manière héroïque. C'est peut-être le seul des peuples grecs dont l'histoire ne rapporte que des actions magnanimes, que des entreprises hardies; le seul chez lequel on trouve la force et la gravité doriennes unies à la culture et à la vivacité ioniennes. Une colonie issue d'un tel peuple, et à la plus belle période de la vie de ce peuple, avait, ce semble, les meilleures chances possibles de rester grecque partout où elle s'établirait.

En second lieu, la même nécessité qui fit des Massaliotes des commerçants et des navigateurs leur permit d'entretenir habituellement avec la Grèce et avec

les pays occupés par les Grecs des relations de tout genre.

Les Grecs eurent, comme on sait, l'heureuse idée de faire de leurs monnaies des monuments symboliques, destinés à perpétuer la mémoire de leurs événements domestiques ou de leurs transactions avec les états étrangers. Les monnaies des Massaliotes sont particulièrement intéressantes sous ce rapport historique. Elles portent des indices nombreux et certains de leurs relations, de leurs alliances avec une multitude de villes grecques, toutes plus ou moins célèbres, particulièrement avec Rhodes et Athènes; avec Véliès et la plupart des autres villes de la Grande-Grèce.

La religion fut aussi pour les Massaliotes un autre motif d'entretenir avec la Grèce des liaisons favorables au maintien du génie national. Leur culte était un culte complexe, et, pour ainsi dire, double, comme celui de tous les Ioniens, qui, outre les divinités proprement grecques, adoraient Cybèle et Diane d'Éphèse, divinités asiatiques qu'ils avaient trouvées en honneur en Ionie, et qu'ils avaient adoptées. Pour la portion asiatique de leur culte, les Massaliotes étaient en relation avec Éphèse, qui en était le chef-lieu. C'était dans cette ville qu'ils allaient chercher la prêtresse principale de leur Ephésion; on nommait ainsi les temples de la Diane asiatique. Ils avaient de même des relations obligées de religion avec leur métropole. Des inscriptions subsistantes prouvent que jusqu'à des temps voisins de

notre ère ils reçurent de Phocée les prêtres et les prêtresses de quelques-uns de leurs temples. Mais Delphes était le plus solennel des rendez-vous religieux des Massaliotes. Ils allaient déposer là, dans le temple d'Apollon, les prémices des dépouilles faites sur leurs ennemis, et y érigeaient des monuments en commémoration de leurs victoires. Lorsqu'au premier siècle de notre ère, Pausanias visita le temple de Delphes, il y trouva encore plusieurs des statues qu'ils y avaient consacrées, dès les premiers temps de leur existence. Ces relations des Massaliotes avec les chefs-lieux religieux ou politiques de la Grèce contribuèrent indubitablement à entretenir en eux le sentiment et l'amour de tout ce qui était grec.

Maintenant, ce que nous savons du caractère massaliote porte déjà à présumer que le séjour d'un tel peuple parmi les Gaulois ne put pas être sans effet sur ceux-ci. C'est encore un point sur lequel l'histoire leur rend justice.

Au second siècle de notre ère, à une époque où Rome dominait partout, et où la Grèce n'était plus rien, la tradition de ce qu'avaient fait les Phocéens pour la civilisation des Barbares n'avait pas cessé d'être une tradition vivante, et jusqu'à un certain point populaire, parmi les Grecs. Des rhéteurs qui se proposaient de célébrer l'antique gloire d'Athènes, berceau des Ioniens, n'hésitaient pas à compter au nombre des services rendus par elle à l'humanité celui d'avoir policé toute la côte de la Méditerranée, depuis Gadès jusqu'à Massalie. Mais le témoignage

le plus classique à ce sujet est celui de Justin. « Les Gaulois, dit cet écrivain, déposant leur barbarie, apprirent des Massaliotes les usages d'une vie plus civile, à cultiver les champs, à enceindre les villes de murailles. Ils commencèrent dès lors à être régis, non plus par les armes, mais par les lois; à tailler la vigne, à planter l'olivier. Et tel fut l'éclat répandu sur les hommes et sur les choses, que l'on aurait dit la Gaule transplantée dans la Grèce, plutôt que la Grèce dans la Gaule. »

Il est très-probable que Justin, en abrégant ce passage de Trôgue-Pompée, en a fait ce qu'il est, un passage de rhétorique un peu déclamatoire, qui n'apprend qu'un fait vague et général, qu'il est indispensable de détailler et d'éclaircir. Heureusement l'histoire et les monuments en fournissent quelques moyens. Ce fut surtout par le commerce, par la religion et par les arts, que les Massaliotes agirent sur les populations de la Gaule : c'est donc sous ces rapports qu'il importe d'examiner et de constater leurs moyens d'influence.

Rien, dans l'histoire ancienne, n'est mieux attesté que la renommée des Massaliotes, comme navigateurs et commerçants. Ils sont peut-être, entre les Grecs, les seuls que l'on puisse à cet égard comparer aux Carthaginois. Leurs vaisseaux poussaient jusqu'au delà de la Propontide, et probablement jusque dans la mer Noire. Ils fréquentaient ou du moins avaient reconnu les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'au delà des bouches du Sénégal. Celles de

leurs monnaies qui offrent l'empreinte de la girafe et de l'hippopotame sont peut-être des monuments destinés à perpétuer le souvenir de la découverte de ces côtes et du grand fleuve qui en débouche. Vers le Nord, ils avaient dépassé de beaucoup le terme connu de la navigation des Phéniciens. Ils s'étaient avancés au moins jusqu'à la hauteur de la Norvège. C'est aux notions qui nous restent du fameux voyage de Pythéas vers ces parages que se rattache la première mention faite, dans la géographie, des nations germaniques, dont quelques-unes étaient alors éparses sur les bords de la mer Baltique.

Tout en se livrant à des explorations lointaines, les Massaliotes n'avaient point négligé l'intérieur de la Gaule; ils l'avaient traversé en tout sens. Ils s'étaient ouvert, le long du Rhône et de la Loire, une voie jusques aux côtes de l'Armorique. Là ils recevaient l'étain et les autres productions de la Grande-Bretagne, qu'ils apportaient, par la même voie, aux bords de la Méditerranée. Ils avaient de même des communications avec le nord-est de la Gaule, et, selon toute apparence, avec la Germanie.

Mais ce fut surtout avec les peuples de leur voisinage et de toute la vallée du Rhône qu'ils eurent des relations de commerce habituelles. L'effet direct de ces relations sur la culture et l'état social de ces peuples n'est pas de nature à être apprécié ni mesuré. Mais à cet effet général s'en joignirent de particuliers, plus susceptibles d'une mention historique précise. Des communications un peu suivies entre

les Phocéens et les populations gauloises ne pouvaient avoir lieu qu'à l'aide d'une langue commune. Or, dans ce cas particulier, comme dans la plupart des cas semblables, ce furent les hommes les plus cultivés qui donnèrent leur idiome à ceux qui l'étaient moins. Strabon, parlant des voisins de Massalie, nous apprend qu'ils avaient adopté l'usage du grec dans leurs contrats, c'est-à-dire dans toutes les transactions libres d'individu à individu. Ce fait atteste aussi expressément que possible l'ascendant social des Massaliotes sur les populations de leur voisinage.

L'introduction de l'écriture alphabétique dans les parties centrales de la Gaule fut une autre conséquence des communications de ces contrées avec les Massaliotes. Le dépôt des doctrines druidiques se transmettait oralement, et se conservait de mémoire. César dit expressément que la seule écriture dont les druides fissent usage, tant pour leurs affaires personnelles que pour les affaires publiques, était l'écriture grecque. Lorsqu'il vint en Helvétie, pour en arrêter la population déjà en mouvement pour émigrer à l'occident de la Gaule, il y trouva des tables de dénombrement en caractères grecs.

Je ne saurais dire si, antérieurement à l'arrivée des Phocéens, les peuplades gauloises avaient des monnaies frappées par elles et pour leur usage. Je serais fort enclin à en douter, et à croire que l'industrie dont il s'agit fut une de celles qu'ils apprirent des Grecs. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que

les inscriptions des plus anciennes monnaies sont en caractères grecs. Maintenant de qui les Gaulois purent-ils apprendre l'usage de ces caractères, si ce n'est des Massaliotes? Ces faits sont de ceux qui se comptent dans l'histoire de la civilisation.

Il y a quelque chose de plus complexe et de plus singulier dans ce que l'on peut assurer de l'influence religieuse des Massaliotes sur les tribus gauloises les plus rapprochées de la Méditerranée. J'ai déjà parlé de la religion des Massaliotes; mais il faut que j'y revienne un moment ici d'une manière plus spéciale, pour indiquer, s'il se peut, les raisons de la facilité avec laquelle il paraît qu'elle se répandit de bonne heure dans les parties méridionales de la Gaule.

Indépendamment de Cybèle et de la Diane éphésienne, les Massaliotes adoraient la plupart des divinités et des héros divinisés de la Grèce. Celles de ces divinités pour lesquelles il semble qu'ils eussent une vénération particulière étaient Apollon, Minerve, Diane chasseresse, Bacchus, Vénus; et, parmi les héros, Hercule. Le culte de celui-ci fut un des premiers à passer dans plusieurs des villes gauloises où dominaient les Massaliotes. La tradition qui attribuait la fondation de Nîmes à un fils d'Hercule paraît être un indice de ce culte dans cette ville. Avignon avait de même adopté Hercule pour une de ses divinités protectrices, et lui avait élevé un temple, comme l'a prouvé une inscription tirée des ruines de ce temple. Mais celle des divinités de Massalie dont le culte fut le plus généralement adopté par les peu-

ples soumis au gouvernement ou à l'influence des Massaliotes, ce fut Diane éphésienne. Strabon atteste positivement que les Espagnols de la côte orientale apprirent d'eux à faire des sacrifices à la manière grecque en l'honneur de cette divinité favorite. Les traditions du midi de la Gaule, qui attribuent à Diane la plupart des temples païens dont il reste des ruines, paraissent un indice de l'antique popularité du culte de cette déesse parmi les Gaulois voisins des villes phocéennes. D'autres divinités grecques furent adorées dans des localités assez éloignées des possessions des Massaliotes et avec lesquelles on ne peut supposer à ceux-ci d'autres relations que des relations de commerce et d'amitié.

Il existe une médaille curieuse qui n'a été jusqu'à présent trouvée qu'aux environs de Toulouse, où elle est même commune, circonstances qui semblent indiquer qu'elle appartient à cette localité. Cette médaille, dont l'inscription est en lettres et en langue grecques, porte sur une de ses faces le trépied, symbole ordinaire du culte d'Apollon, et ne peut avoir été frappée que pour un peuple chez lequel ce culte était établi. Or, ce peuple n'était pas grec : son nom et la fabrique barbare de la médaille l'annoncent également.

Maintenant, pour expliquer la facilité avec laquelle les peuples du midi de la Gaule adoptèrent les objets et les formes du culte grec, il est indispensable d'entrer dans quelques considérations générales sur la nature et l'appareil de ce culte.

Prise dans son ensemble, la religion grecque n'était qu'une suite de fêtes plus riantes, plus animées, plus poétiques les unes que les autres. C'était à la célébration de ces fêtes qu'étaient destinées les plus belles productions de la poésie nationale, depuis le drame jusqu'à l'hymne épique ou lyrique. Un hymne quelconque en l'honneur de la divinité fêtée faisait d'ordinaire la partie essentielle et caractéristique de la fête. Mais il est impossible de se faire aucune idée du genre de spectacle et d'effet résultant de ces hymnes, à moins d'avoir une notion au moins vague de ce qu'était, en général, l'exécution poétique chez les Grecs.

La poésie grecque n'était point, comme celle des nations modernes, un art isolé, indépendant de tout autre et produisant son effet par la lecture ou par la récitation. Elle exigeait indispensablement le concours de deux autres arts distincts, mais ayant avec elle des rapports intimes et nécessaires, c'est-à-dire de la musique et puis de ce que les Grecs nommaient orchèse (*ὄρχησις*), et les Latins *saltatio*, termes qui ne seraient que très-imparfaitement rendus par notre mot de danse. La saltation, pour garder son nom en latin, était une gesticulation, une pantomime caractéristique, destinée à peindre, en quelque sorte, à la vue ce que la parole poétique représentait à la pensée. Ainsi donc tout poëme était chanté, et chanté non-seulement avec un accompagnement approprié de musique instrumentale, mais avec un accompagnement de gestes imitatifs et pittores-

ques. L'invention de ces gestes, aussi bien que celle de la musique, faisait partie nécessaire du talent du poëte, et l'exécution poétique se composait ainsi de trois arts distincts, ou, si l'on veut, de trois branches indivisibles d'un seul et même art, aspirant de concert à un seul et même effet.

Le caractère de cette exécution et de chacun des arts qui y concouraient variait à l'infini. Mais toutes les différences, toutes les variétés se résumaient en trois caractères ou genres principaux : un genre noble, calme et grave, nommé tragique; un genre plaisant, burlesque et familier, dit comique; enfin, un genre agité, passionné, enthousiaste ou dithyrambique.

Les hymnes religieux participaient de tous ces genres : ils étaient exécutés par des réunions plus ou moins nombreuses d'hommes ou de femmes seulement, ou par un mélange d'hommes et de femmes. Ces réunions se nommaient des chœurs; et l'organisation de ces chœurs variait à raison d'une grande multitude de circonstances dont je ne puis indiquer que quelques-unes des plus générales. Il y avait des cas où les chœurs agissaient sous la direction sacerdotale. Mais souvent, et même le plus souvent, ils se composaient de personnages élus à cet effet par les magistrats et dirigés par un chef nommé chorège. Dans ce cas, c'était l'autorité civile qui intervenait dans l'exercice du culte.

Il serait beaucoup trop long de donner ici une idée même incomplète de la variété des hymnes re-

ligieux des Grecs. J'en distinguerai seulement deux classes principales. Les uns avaient pour thème, pour argument, une action particulière, un trait déterminé de la vie d'un dieu. Dans ceux-là, l'accompagnement mimique des paroles devait être une pantomime spéciale, appropriée à l'action exprimée par le poëme. L'hymne était alors une espèce de drame joué par le chœur. Les hymnes de la seconde classe n'étaient que des louanges générales des dieux, que l'expression plus ou moins détaillée de leurs attributs. L'accompagnement mimique avec lequel on les exécutait se bornait à une simple danse d'un caractère analogue à celui des paroles et de la musique, sans prétendre à une imitation dramatique proprement dite. C'était le plus souvent une danse circulaire qui avait beaucoup de rapports avec celle du chœur théâtral sur la scène.

Ce genre vague et moyen de pantomime chorique était, selon toute apparence, le plus fréquent et le plus populaire de tous; il n'exigeait point, comme les autres, un apprentissage exprès de la part des choréges, et la masse du public pouvait y prendre part. Du reste, de quelque genre qu'ils fussent, tous ces chœurs étaient pour le peuple un spectacle, un divertissement des plus animés et des plus agréables. Il ne faut donc pas s'étonner si les populations du midi de la Gaule, celles surtout qui professaient le druidisme, abandonnèrent le culte morne et sauvage de cette religion pour le culte riant de la Grèce. En attribuant à ces populations ce goût passionné pour le

plaisir, cette vivacité d'imagination, cette promptitude à s'exalter qui les distinguèrent plus tard et les distinguent encore aujourd'hui, on concevra qu'ils furent être fort sensibles à l'agrément et à l'éclat de ces fêtes religieuses de la Grèce, dont les plus aimables et les plus puissants des arts faisaient presque tous les frais.

Il me reste à donner quelque idée de la culture des arts et de la littérature chez les Massaliotes, et à voir quelle influence ils purent exercer par là sur les Gaulois de leur voisinage.

Les Massaliotes envoyaient des statues à Delphes : ils en faisaient pour leurs temples, pour leurs monuments. Il y a beaucoup d'apparence qu'une grande partie de celles que l'on a trouvées, ou que l'histoire signale en différents lieux de la Gaule, furent l'œuvre de leurs artistes. Mais par une sorte de fatalité, aucune ne nous est parvenue avec une marque certaine d'être leur ouvrage. Quelques bas-reliefs, quelques figurines en bronze et leurs monnaies ou médailles sont les seuls monuments de l'art que l'on puisse leur attribuer avec certitude. Plusieurs de ces monuments sont d'une beauté et d'un fini remarquables. Si l'on voulait en déduire le caractère général des arts du dessin à Massalie, il faudrait dire que ce caractère était plutôt la grâce et l'élégance que la hardiesse et la vigueur.

Quelques monuments d'un autre genre, si l'on peut les regarder aussi comme des ouvrages massa-

liotes, viendraient encore à l'appui de cette conclusion, et prouveraient que les Phocéens avaient conservé sur les côtes de la Ligurie la riante imagination de l'Ionie. Le savant Peiresc nous a laissé la description d'un camée trouvé de son temps près de Fréjus, dans les ruines d'un petit temple massaliote. Le sujet de ce camée est une espèce de parodie et une parodie on ne peut plus gracieuse de la cueillette des olives, sujet assez fréquemment représenté par les Grecs. De jeunes filles, que Peiresc nomme, je ne sais pourquoi, les nymphes d'Homère, sont au pied d'un arbre, armées de longues perches, et abattent, en guise de fruits, de petits amours perchés çà et là sur les branches.

Les restes littéraires ou poétiques des Massaliotes sont beaucoup plus rares encore que leurs monuments gravés ou sculptés, et il y a moins à en dire. Ils se réduisent à des inscriptions, à des épitaphes qui prouvent uniquement ce qui était déjà indiqué par l'histoire, savoir, que le dialecte des Massaliotes avait beaucoup de rapport avec le dialecte général de l'Ionie. Dans plusieurs de ces inscriptions, et particulièrement de ces épitaphes, respire encore toute la pureté et toute la simplicité du goût grec. Je cède au plaisir d'en rapporter deux : l'une, gravée sur le tombeau d'un couple inconnu, est remarquable par sa concision sentimentale : « Il y a ici deux corps, une seule âme. » Mais peut-être cette inscription touchante ne fut-elle point faite pour le tombeau massaliote dont elle a été copiée, peut-

être ne fut-elle qu'une sorte de formule sépulcrale d'un usage commun en Grèce. Il n'en est pas de même de la suivante, gravée sur une espèce de cippe. Le monument auquel elle appartient est, sans aucun doute, un monument local. Indépendamment de son intérêt poétique, elle est curieuse par les allusions qu'elle renferme aux idées néo-pythagoriques, sans doute en vogue parmi les Massaliotes à l'époque inconnue à laquelle elle se rapporte. C'est l'építaphe d'un jeune navigateur qui est censé s'adresser en ces termes aux passants : « Le long de ces rivages retentissants du bruit des flots, je m'adresse à toi, ô voyageur, moi, jeune homme étranger à l'hymen cher à Dieu, non plus mortel, et par l'âge semblable aux jeunes dieux d'Amykles, patrons des nautonniers. Nautonnier moi-même, j'errai sur les flots de la mer, et, maintenant, dans ce tombeau que j'ai obtenu de la piété de mes maîtres, je suis à jamais exempt de maladie et de travail, de chagrin et de fatigue, misères auxquelles nos corps sont sujets parmi les vivants. Les morts sont divisés en deux classes : les uns reviennent errer sur la terre, mais les autres forment des danses avec les astres du ciel. Je suis de cette dernière milice, ayant pris Dieu pour guide. »

Ce qu'il y a peut-être de plus frappant dans cette petite pièce d'un ton si élevé et d'une grâce si pure, c'est qu'elle ait été faite pour le monument d'un simple nautonnier à gages.

On a dit souvent, et l'on croit même communé-

ment, que les Massaliotes n'avaient point de théâtre, et ne connaissaient point les représentations dramatiques. Le fait serait étonnant, car le théâtre et la poésie dramatique furent, depuis leur invention, une des passions caractéristiques des Grecs. De plus, la tragédie, née du culte de Bacchus, en fit toujours partie, et ce culte est un de ceux qui furent en honneur à Massalie. Enfin, il y eut, comme nous le verrons, des théâtres dans plusieurs villes soumises aux Massaliotes; et l'on ne voit pas pourquoi ceux-ci auraient souffert dans leurs colonies ce qu'ils ne toléreraient pas dans leur métropole.

Mais il serait superflu de combattre plus longuement une assertion qui n'est fondée sur rien, ne l'étant que sur un passage mal entendu d'un auteur latin. C'est Valère Maxime, qui, louant la sévérité des mœurs des Massaliotes, dit tout simplement : « Qu'ils n'admettaient point sur la scène la représentation des mimes. » Les mimes étaient, comme je le dirai plus en détail, un petit genre de drame plutôt romain que grec, et dont l'argument et l'exécution devinrent par degrés d'une indécence révoltante. Or, dire que les Massaliotes n'admettaient pas sur la scène ce genre particulier de représentation, c'est dire implicitement qu'ils avaient un théâtre, et que, sur ce théâtre, ils jouaient les genres de pièces consacrés par l'usage et le génie grecs.

Un des faits les plus intéressants et les plus avérés de l'histoire des anciens Massaliotes, c'est le zèle avec lequel ils s'occupèrent de la conservation et de

l'étude des poèmes d'Homère. Ce zèle était une suite naturelle de leur origine phocéenne. Phocée, leur métropole, était une des villes grecques de l'Asie qui prétendaient à l'honneur d'avoir donné naissance à l'auteur de ces poèmes. Les plus anciennes traditions disaient du moins qu'il y avait beaucoup vécu, et qu'il y avait composé plusieurs de ses ouvrages. Aussi lorsque Homère eut été reconnu par les législateurs de la Grèce pour le poète et l'historien du pays, Phocée fut-elle l'une des villes où sa mémoire et ses ouvrages devinrent l'objet d'une vénération particulière. Cette vénération dut naturellement se transmettre aux Massaliotes, avec les traditions sur lesquelles elle était fondée.

Solon fut le premier législateur grec qui eut l'idée d'épurer et de fixer le texte de l'Iliade et de l'Odyssée, et qui en prescrivit la récitation solennelle dans les fêtes publiques. A son exemple, les plus cultivées d'entre les cités grecques firent faire de ces deux poèmes des éditions, dont le texte, garanti par l'autorité, servit non-seulement aux réceptions prescrites dans les fêtes, mais à la récitation libre et journalière des rhapsodes, dont la profession était de les chanter à la multitude. Ces anciennes éditions d'Homère furent désignées par le titre d'Éditions politiques ou des Villes, pour les distinguer de celles des grammairiens de profession, qui leur sont toutes bien postérieures. Massalie fut, parmi les cités grecques, une des premières à donner une de ces éditions, qui, sous le titre de massalitique, fut par-

ticulièrement célèbre. Les commentateurs alexandrins d'Homère la citent fréquemment, et de manière à faire présumer qu'ils la regardaient comme une des plus anciennes de son genre et des plus accréditées. D'après ce premier fait, nous pouvons être assurés qu'il se forma de bonne heure à Massalie des rhéteurs et des grammairiens pour expliquer scientifiquement la lettre et l'esprit des poèmes d'Homère, et des rhapsodes ambulants pour les chanter dans les villes de la Gaule fondées ou gouvernées par les Phocéens.

Les peuplades gauloises, au milieu et à la vue desquelles les Massaliotes cultivaient ainsi les arts et la littérature de la Grèce, ne devinrent sans doute pas pour cela un peuple lettré ni très-civilisé. Ce changement exigeait plus de temps et des impulsions qu'il n'était point au pouvoir des Massaliotes de donner. Il se fit plus tard, postérieurement à la chute de Massalie, c'est-à-dire vers les commencements de notre ère.

Mais quelle que fut la révolution opérée à cette dernière époque dans la culture des Gaulois, ce ne fut ni ne put être une révolution tout à fait brusque. Elle avait été préparée de longue main par les communications précédentes des Gaulois avec les Massaliotes. C'était par suite de ces communications qu'une portion de la Gaule avait appris de ses instituteurs phocéens à vivre en société avec plus de règle et plus d'aisance; qu'elle avait abandonné le

culte sombre et cruel du druidisme pour le culte riant de l'Ionie ; qu'elle avait appris le grec. Tout autorise à présumer que ce fut durant cette première période qu'il entra dans la langue des Gaulois méridionaux cette foule de locutions et de mots grecs, dont plusieurs y sont restés jusqu'à ce jour.

Cette influence morale et sociale des Massaliotes sur les populations gauloises de leur voisinage est d'autant plus facile à concevoir, que ces populations y étaient en général prédisposées. C'est ce qu'attestent à l'envi, bien que peut-être avec un peu d'exagération, des historiens de l'antiquité grecs et latins. Éphore caractérisait les habitants de la Gaule, et particulièrement sans doute ceux du Midi, par le titre de Philhellènes. Skymnus de Chio, qui écrivait un siècle avant l'ère moderne, dit plus expressément encore que les Celtes observaient beaucoup d'usages grecs, et avaient un penchant particulier pour ce qui était grec. Peut-être, d'après tout cela, sera-t-on moins étonné lorsque nous retrouverons, à des époques déjà fort avancées du moyen âge, des traces encore si vives de l'antique impression produite par les Massaliotes sur les mœurs et l'imagination des Gaulois du Midi.

CHAPITRE IV.

LITTÉRATURE GRECO-ROMAINE DANS LA GAULE.

Après avoir indiqué comment les Massaliotes en s'établissant dans la Gaule, en s'y multipliant, en y acquérant des richesses ou du pouvoir, avaient pu et dû y répandre des germes de civilisation, j'ai à tracer le tableau de l'époque où ces germes se développent, où cette civilisation naissante, et encore bornée à quelques contrées du Midi, se complète et s'étend à la Gaule entière, par le concours d'une force supérieure à celle qui l'avait commencée. C'est l'époque où les Massaliotes interviennent dans l'enseignement littéraire des Romains, et où leur influence sur la Gaule, désormais subordonnée à l'intérêt et à l'ascendant de ceux-ci, se réduit à la littérature et aux arts.

Aucun peuple cultivé n'eut peut-être une aussi longue enfance littéraire que les Romains. Durant plus de trois siècles, ils n'eurent, au jugement de leurs beaux génies, que des orateurs ou des écrivains à demi barbares; et sans les leçons des Grecs, ils seraient restés plus longtemps encore dans cette demi-barbarie. Mais environ cent quatre-vingts ans avant notre ère, l'idée vint à quelques-uns d'entre eux qui se trouvaient en Grèce d'y fréquenter les écoles de grammaire et de rhétorique. Ceux-là devinrent élo-

quents en grec. Personne n'aurait encore osé essayer de l'être en latin.

Quelques années plus tard, des grammairiens et des rhéteurs grecs ouvrirent à Rome des écoles de leur art. Mais l'aristocratie romaine, ennemie de toute innovation et de connaissances pour lesquelles elle n'avait ni goût ni génie, s'opposa de tout son pouvoir à l'établissement de ces écoles. Cependant le parti qui les réclamait, le parti plébéien ou populaire, insista pour les avoir et les eut. La grammaire fut admise la première, la rhétorique avec plus de peine et un peu plus tard. Mais l'une et l'autre, la dernière surtout, restèrent longtemps suspectes à l'autorité, et les écoles où elles étaient enseignées n'eurent pendant longtemps qu'une existence précaire.

Les préceptes de l'art d'écrire et de l'art oratoire ne furent d'abord donnés qu'en grec et appliqués qu'au grec; mais on les étendit peu à peu au latin, et Rome eut enfin des écrivains et des orateurs artistes. Le consul Servius Galba fut un de ceux dont les discours marquèrent cette transition laborieuse. « Servius Galba, dit Cicéron, sait sortir de son sujet pour y chercher des ornements, pour plaire, pour émouvoir, pour relever la chose dont il parle. » Ce peu de mots caractérise nettement une grande révolution littéraire.

Ces progrès de l'éloquence latine en devancèrent la théorie; ils sont antérieurs à toutes les écoles latines de grammaire et de rhétorique. Ces écoles

trouvèrent pour s'établir les mêmes difficultés qu'avaient rencontrées les écoles grecques. Ce ne fut guère qu'un demi-siècle avant l'ère chrétienne que cette rhétorique, persécutée à plusieurs reprises et toujours suspecte, fut enfin jugée « utile et honnête, » selon l'expression de Suétone. Ainsi il fallut aux Romains plus d'un siècle pour conquérir sur leurs patriciens la pleine liberté d'enseigner et d'apprendre l'art de la parole. Ce fut la plus difficile et la plus lente de leurs conquêtes.

Le premier professeur de rhétorique latine qu'il y eut à Rome fut un nommé Lucius Plotius, expressément désigné comme Gaulois de nation. Concurrentement avec lui, bien qu'un peu plus jeunes, fleurirent deux autres professeurs, aussi Gaulois, Marcus Antonius Gniphon et Valerius Caton. Ce dernier n'enseignait que la grammaire latine; mais Gniphon, également versé dans le grec et dans le latin, professait les deux arts dans les deux langues.

Ainsi ce sont trois Gaulois que l'on voit, à peu près en même temps, professer des premiers à Rome des connaissances nouvelles pour les Romains. Cette particularité a quelque chose d'assez étonnant. Des diverses suppositions par lesquelles on peut l'expliquer, la plus vraisemblable c'est que les trois professeurs en question étaient des Gaulois de la province narbonnaise, qui avaient pu recevoir dans les écoles de Massalie une instruction qu'ils auraient ensuite appliquée au latin et communiquée en latin. Mais de quelque manière qu'on l'explique, le fait

est à noter. C'était comme un pronostic de l'ardeur avec laquelle les peuples de la Gaule allaient bientôt se livrer à l'étude des lettres romaines.

Même quand ils eurent des écoles latines, les Romains ne cessèrent pas pour cela de fréquenter les écoles grecques. Celles qu'ils avaient à Rome ne leur suffisaient pas; ils continuaient donc d'aller étudier en Grèce, surtout à Athènes et à Rhodes; mais les événements leur ouvrirent bientôt de nouvelles écoles grecques plus près d'eux.

Massalie ayant embrassé le parti du sénat romain contre César, celui-ci, après un siège mémorable, s'empara de cette ville. Il était fort irrité contre elle; cependant il la ménagea, ou du moins prétendit la ménager, à cause de son ancienneté et de sa renommée, comme il dit lui-même. Il lui laissa l'indépendance et la liberté; mais il la dépouilla de tout ce qui en avait fait jusque-là la force et la prospérité; il lui ôta sa marine, détruisit ses arsenaux, s'empara immédiatement de plusieurs de ses colonies, et favorisa les tentatives par lesquelles les autres se détachèrent d'elle successivement. Enfin il lui retira toute juridiction sur les différentes contrées que lui avait attribuées le sénat, lesquelles rentrèrent aussitôt sous la domination romaine, comme parties de la province narbonnaise.

Dès ce moment, toute la part d'activité intellectuelle qui avait été jusque-là employée dans cette ville au commerce, à la navigation et à la culture des sciences qui s'y rattachent, au gouvernement

des colonies et des pays soumis, toute cette grande portion d'énergie et d'intelligence s'éteignit, ou reflua sur la culture des lettres, de la philosophie et de certaines connaissances particulières, qui prenaient de jour en jour plus de vogue, comme la médecine.

Quant à la philosophie qui fut alors enseignée à Massalie, l'histoire n'en dit rien et ne nomme pas un seul des hommes qui en tinrent école. C'est une présomption qu'ils ne se distinguèrent ni par de nouvelles idées, ni par une intelligence plus approfondie des idées anciennes, et qu'ils s'en tinrent à un éclectisme sans principe et sans but.

Leurs médecins sont plus connus : Pline en nomme trois qui fleurirent à Rome au commencement de l'ère moderne et qui eurent une vogue prodigieuse ; ce sont Démosthènes, Crinis et Charmis. Démosthènes écrivit des ouvrages estimés, un entre autres, sur les maux d'yeux, dont Galien cite des passages. Cet ouvrage existait encore au dixième siècle. Le fameux Gerbert, qui devint pape, en possédait une copie. On ne cite de Crinis qu'une anecdote, mais curieuse, en ce qu'elle prouve quelle immense fortune pouvait faire à Rome un médecin renommé. Il donna à sa ville natale, pour la réparation ou la reconstruction de ses murailles, une somme évaluée à douze millions de francs.

Les rhéteurs de Massalie ne furent pas moins célèbres que ses médecins ; mais on sait à peine le nom de quelques-uns, et les ouvrages de tous sont perdus.

Les Romains, jusque-là obligés d'aller chercher en Grèce ce qu'ils jugeaient convenable d'apprendre des lettres grecques, voyant à Massalie des maîtres de ce savoir, commencèrent à les fréquenter. Le concours des disciples accrut le nombre des professeurs, et dès les premiers temps du règne d'Auguste, on préférait les écoles de Massalie à celles d'Athènes. Cette préférence était pour le moins autant morale que scientifique. Les mœurs n'avaient pas encore eu le temps de changer à Massalie. Elles y conservaient, avec leur simplicité première, cette austérité pour laquelle elles étaient depuis si longtemps admirées.

Julius Agricola, le conquérant de la Grande-Bretagne, est le premier Romain de distinction connu pour avoir reçu son éducation à Massalie, et c'était à cette circonstance que Tacite, son gendre et son biographe, attribuait en grande partie les vertus qu'il célébra en lui. Voici les paroles de Tacite : « Outre son heureux naturel, une chose préserva Julius Agricola des pièges du vice : ce fut d'avoir eu dès son enfance pour séjour et pour école Massalie, ville de bonnes mœurs, où l'élégance grecque se trouve unie à la simplicité provinciale. »

L'exemple des Romains eut une influence décisive sur les Gaulois de la province narbonnaise. La capitale de cette province, Narbonne, avait hérité de la puissance politique et du commerce de Massalie, et de bonne heure elle était devenue l'une des villes les plus importantes de l'empire. Elle avait été fondée,

ou, pour mieux dire, renouvelée cent dix-huit ans avant notre ère, par une vaste colonie composée, non de vétérans italiens, comme presque toutes les autres colonies, mais de citoyens romains, venus directement de Rome même. Les anciens habitants ayant eu quelque part aux troubles de la province, durant la guerre de Sertorius, les Romains prirent prétexte de cette rébellion pour les chasser tous, de sorte qu'il n'y eut plus, dans la ville et dans tout le pays circonvoisin, qu'une pure population romaine, qui devint de jour en jour plus nombreuse, plus active et plus riche. Malgré sa situation écartée sur les limites méridionales de la province narbonnaise, Narbonne devait devenir, et devint en effet, le principal foyer de la civilisation romaine dans la Gaule.

César avait tiré de grands secours des Narbonnais et des peuples de la province, durant sa guerre contre les Gaulois du nord. Voulant les récompenser, il en avait fait entrer un grand nombre au sénat de Rome. Il avait ainsi donné une impulsion toute romaine à la population gauloise de la narbonnaise. Cette population était déjà accoutumée aux douceurs de la paix; elle avait déjà compris, par l'exemple des Massaliotes, la gloire et les avantages de la civilisation, des arts et du savoir, et les recherchait avec ardeur. Mais, désormais soumise à l'influence romaine, recevant le ton des Romains, avide des distinctions et des emplois qui se distribuaient à Rome, sa plus haute prétention fut d'être romaine. Elle chercha à l'être par le talent et par les études, aussi bien que

par les dignités et les honneurs. Elle se mit donc à rivaliser de zèle avec les Romains dans la culture des lettres grecques.

Les maîtres ne leur manquèrent pas; Massalie en eut pour eux comme pour les Romains. Strabon est celui des écrivains de l'antiquité qui a rendu le compte le plus explicite de l'espèce de révolution littéraire qui se fit alors dans la Gaule méridionale. Voici comment il en parle : « Voyant ainsi les Romains studieux fréquenter les écoles de Massalie, et vivant d'ailleurs en paix, les Gaulois ont profité volontiers de ce loisir pour se livrer au même genre de vie, non-seulement individuellement, mais collectivement. Ainsi donc, les villes comme les particuliers ont des sophistes salariés, aussi bien que des médecins. » Le terme de sophistes, employé ici par Strabon, peut s'entendre également de professeurs de philosophie ou de professeurs de rhétorique, ou même encore des uns et des autres à la fois. Mais de quelque manière que l'on veuille l'entendre, le passage cité atteste également dans les Gallo-Romains méridionaux un zèle général pour les lettres grecques. C'était comme une suite de leur sympathie pour les Phocéens, leurs premiers instituteurs dans les jouissances et les arts de la civilisation.

D'un autre côté, l'étude des lettres latines étant indispensable aux Gaulois narbonésiens, il se forma promptement dans leur province des professeurs de grammaire et d'éloquence latine. Il y en eut d'abord à Massalie même, selon toute apparence à Narbonne,

et puis successivement dans les autres villes, en remontant du midi au nord.

Parmi les rhéteurs qui fleurirent à Rome dans le cours du premier siècle de notre ère, plusieurs et des plus illustres furent des Gallo-Romains, qui avaient, selon toute probabilité, commencé leur carrière et leur renommée dans les villes de la province narbonnaise. Tels furent Votienus Montanus, de Narbonne, que Tacite qualifie d'homme célèbre par son génie; Clodius Quirinalis, d'Arles; Satrius Rufus, dont la ville natale est ignorée, et Julius Florus, cité par Quintilien comme le roi de l'éloquence gauloise.

Parmi les rhéteurs célèbres des Gaules, qui n'en sortirent point, l'histoire nomme Staius Surculus, de Toulouse, dont il illustra le premier les écoles, et Gabinianus, qui professa avec le même éclat que Surculus, mais on ne sait dans quelle partie du pays.

Vers la fin du premier siècle, la Gaule entière était déjà pleine de rhéteurs et d'écoles de rhétorique. C'était un fait qui avait comme passé en proverbe et auquel Juvénal fait ironiquement allusion en maint endroit de ses satires. « Veux-tu, dit-il dans l'une, s'adressant à quelqu'un qui, pour vivre, cherche à tirer parti de son talent, veux-tu te faire un revenu de ta faconde? va-t'en en Gaule. » « L'éloquence d'Athènes et la nôtre ont envahi le monde, dit-il ailleurs. La Gaule déserte a fourni des avocats pour l'île de Bretagne, et celle de Thulé parle déjà de salarier des maîtres de rhétorique. »

Les concours quinquennaux d'éloquence institués

à Lyon par Caligula sont une preuve d'un autre genre de progrès qu'avaient faits dans la Gaule les études littéraires. On y couronnait les pièces qui, au rapport des juges chargés d'en décider, avaient mérité cet honneur ; mais les rhéteurs qui avaient produit à ces concours des compositions indignes d'y paraître étaient contraints de les effacer avec la langue. Le trouble et l'émoi des concurrents où l'on prononçait de tels jugements passèrent en proverbe : « Pâle comme un rhéteur à l'autel de Lyon, » dit Juvénal. Et cependant les rhéteurs affluèrent, à ce qu'il paraît, autour du formidable autel !

Du second siècle à la fin du quatrième, le nombre des écoles de grammaire et de rhétorique latines alla toujours croissant dans la Gaule. A cette dernière époque, il n'y avait pas dans toute la partie méridionale du pays une seule ville d'une certaine importance qui n'eût les siennes. Celles de Toulouse, de Bordeaux, de Narbonne, de Vienne et d'Autun, étaient célèbres. Ausone nous a laissé la liste des professeurs qui s'étaient illustrés de son temps dans celles de Bordeaux, sa ville natale, ou qui, nés dans cette dernière ville, avaient professé avec distinction dans une autre. Il n'en compte pas moins d'une trentaine, parmi lesquels il y en eut dont la réputation s'étendit dans tout l'empire.

La condition sociale de ces professeurs est une nouvelle preuve du prix que l'on mettait à leur savoir : ils étaient élus et salariés par la curie, ou sénat municipal de chaque ville. Au quatrième siècle,

le salaire d'un professeur de grammaire, dans les grandes villes, équivalait à douze mille de nos francs. Le salaire d'un professeur de rhétorique était du double plus élevé. Il paraît que les décursions, ou magistrats municipaux des villes, se piquaient aisément de reconnaissance envers les professeurs de leur choix, pour peu qu'ils eussent de mérite ou de renom; on leur érigeait fréquemment des statues de leur vivant.

L'étude des lettres grecques suivit quelque temps d'un pas égal celle des lettres latines. Durant tout le premier siècle de notre ère, et jusque vers le milieu du second, le grec continua à être généralement cultivé dans la Gaule. *Ælien*, qui écrivait sous le règne de Trajan, parlant des Gaulois, et, à ce qu'il semble, des Gaulois de son temps, dit qu'ils avaient recours au grec, pour transmettre à la postérité le récit de leurs faits glorieux. *Dion Chrysostome* et *Lucien* se glorifient, dans leurs écrits, d'avoir fréquenté les peuples de la Gaule, et de leur avoir donné d'utiles leçons de philosophie. Or ces leçons, données en grec, ne pouvaient l'être que là où il y avait un certain nombre de personnes versées dans l'étude de cette langue, et encore adonnées à la philosophie. Il y a lieu de croire, d'après cela, que les écoles de Massalie subsistaient encore alors, et continuaient à avoir sur la culture littéraire des Gaulois une influence directe distincte de celle de Rome.

A la fin du deuxième siècle, Massalie n'était plus fameuse que par la corruption où elle était tombée.

Elle n'avait plus d'écoles, ou du moins ses écoles n'étaient plus fréquentées par les étrangers. Aller à Massalie, était devenu une locution proverbiale, pour dire se livrer au vice et à la mollesse. Dire de quelqu'un qu'il revenait de Massalie, c'était le proclamer infâme.

Dès ce moment la littérature grecque ne fut plus, pour les Gaulois, comme pour les Romains eux-mêmes, qu'un supplément, qu'un accessoire de la littérature latine. Il y eut encore des écoles grecques de grammaire et de rhétorique; mais elles devinrent de plus en plus rares, et vers le milieu du quatrième siècle, il n'y en avait guère que dans quelques villes principales. Les derniers grammairiens ou rhéteurs grecs, connus pour avoir professé dans la Gaule, appartiennent aux écoles de Bordeaux, et sont de ceux qu'Ausone compte parmi ses collègues ou ses maîtres. Il en cite cinq ou six, dont le plus distingué fut un Siciliote, nommé Cytharius. Il en parle comme d'un homme, l'égal d'Aristarque pour la critique, et de Simonide pour la poésie; comme d'un homme dont les leçons auraient fait de Bordeaux un vaste athénée.

De ces derniers professeurs de grammaire ou de rhétorique grecques qui fleurirent en Gaule, plusieurs y étaient venus du dehors, comme le Cytharius que je viens de nommer, qui était de Syracuse; comme le père du panégyriste Eumènes, un des chefs de l'école d'Autun, qui était Athénien. Mais il est à présumer que la plupart furent des Massaliotes,

qui gardaient une certaine tradition du savoir de leurs ancêtres.

Après avoir beaucoup parlé de ces écoles de rhétorique et de grammaire, tant grecques que latines, dont la Gaule s'était couverte sous la domination romaine, il ne sera pas superflu de rappeler sommairement en quoi consistaient ces deux sciences ou ces deux arts favoris des Romains.

La grammaire avait pour objet principal d'analyser et de commenter les ouvrages célèbres, surtout ceux des poètes les plus anciens, de manière à bien en développer le sens littéral et les beautés. Dans des temps où les copies des livres étaient rares et coûtaient beaucoup, analyser ou commenter grammaticalement un ouvrage, équivalait à l'acte de le publier. Il y avait bien des personnes qui ne connaissaient tel ou tel poème, ancien ou moderne, que par la lecture et l'exposition qu'ils en avaient entendu faire dans les écoles de grammaire.

La rhétorique était quelque chose de plus relevé, de plus complexe et de plus artificiel que la grammaire. Elle consistait en exercices variés, dont le but définitif était de donner au discours, par la forme et les accessoires, une importance distincte du fond, et, autant que possible, supérieure au fond même des choses. Elle enseignait, selon Suétone, à employer à propos les figures du langage convenues, à dire une même chose de plusieurs manières différentes ou opposées, et toujours également bien, toujours avec le même degré d'effet; à mieux dire ce

qui passait pour avoir été bien dit ; à donner aux fables un air de vérité, et à la vérité des airs de fables ; à louer ou à blâmer les grands hommes.

Les principales compositions des rhéteurs, celles où ils déployaient le plus habituellement les finesses et les expédients de leur art, étaient les controverses et les déclamations. Les controverses étaient, comme le nom l'indique, des discussions dans lesquelles deux ou plusieurs rhéteurs soutenaient des avis opposés sur le même argument. Les déclamations étaient des discours d'apparat sur des sujets de fantaisie. Ces exercices déclamatoires devinrent publics de bonne heure et furent un des spectacles favoris du temps. Une grande partie de l'effet de ces déclamations tenait à la pompe et à l'art avec lesquels elles étaient récitées. Nous ne pouvons guère aujourd'hui nous faire d'idée d'un art pareil, que par le soin extraordinaire avec lequel nous savons que les rhéteurs exerçaient leur voix. Ils la formaient à parcourir de longues gammes oratoires du ton le plus bas au plus haut, et du plus haut au plus bas, et faisaient souvent ces exercices dans des positions gênées et contraintes, par exemple, couchés sur le dos, pour y acquérir plus d'assurance dans les cas ordinaires.

Il ressort de tout cela que les Romains avaient cherché à suppléer par des exercices, par des méthodes et une discipline d'école, à leur peu d'aptitude naturelle pour la littérature et l'éloquence. Jusqu'à quel point y ont-ils réussi ? C'est une question que je n'ai point à résoudre ; je dois me borner à

poursuivre rapidement l'histoire des écoles de rhétorique et de grammaire dans la Gaule.

Faute de renseignements directs sur l'organisation de ces écoles, sur les travaux de leurs chefs, on a une donnée générale et vague pour en apprécier sommairement les doctrines et les services. On doit, je pense, admettre comme un fait, que tous les hommes plus ou moins distingués dans les lettres qui parurent en Gaule, du commencement du premier siècle de notre ère à la fin du quatrième, s'étaient formés dans ces écoles. On peut donc les considérer comme en étant le résultat ; on peut, d'après le caractère général des ouvrages des uns, se faire une certaine idée des doctrines professées dans les autres. Enfin la marche et les révolutions des écoles doivent jusqu'à un certain point être marquées par des différences ou des inégalités correspondantes entre les écrivains qui en sortirent.

Or, les écrivains dont il s'agit sont en grand nombre et de divers genres : ce sont des orateurs, des historiens et des poètes, cités, pour la plupart, parmi les plus distingués de leurs époques respectives. Trogue Pompée, du pays des Voconces, fut le plus docte historien de la sienne ; Domitius Afer, de Nîmes, passa pour le premier orateur de Rome, dans un temps où le Forum était encore plein de beaux génies ; un peu plus tard, Marcus Aper et Julius Secundus, tous les deux interlocuteurs du célèbre dialogue attribué à Quintilien, sur les causes de la corruption de l'éloquence, furent de même comptés

parmi les premiers talents du barreau. Au nombre des écrivains latins formés dans la Gaule, on peut comprendre Pétrone, cet ingénieux satirique, à qui l'on doit une peinture si vive et si piquante des mœurs romaines au premier siècle de notre ère. La multiplication des écrivains latins dans la Gaule y fut proportionnée à celle des écoles de grammaire et de rhétorique. Au quatrième siècle, les Gaules étaient le siège le plus florissant des lettres latines. Les rhéteurs panégyristes des empereurs Maximien, Constance, Constantin et Julien, sont tous, ou la plupart, Gaulois. Ausone, de Bordeaux, est un des plus beaux esprits, et Sulpice Sévère le plus élégant des auteurs chrétiens de cette époque.

Tous ces écrivains étaient sans doute bien déçus du goût, de la vigueur et de la gravité de ceux des siècles précédents ; mais ce n'étaient ni le zèle, ni le savoir, ni le talent qui leur manquaient, c'étaient des choses irréparablement perdues, la gloire et la liberté des premiers temps. Tels qu'ils furent cependant, tous ces hommes étaient le produit et la preuve d'une culture très-raffinée et très-répandue.

A cette même époque, c'est-à-dire au quatrième siècle, Massalie et toutes les autres villes grecques de la Gaule étant soumises à la domination romaine, la langue latine avait dû s'y introduire avec cette domination. Toutefois, la majorité de leur population était encore grecque et gardait son ancien idiome. Il est donc très-probable que ces villes n'avaient pas totalement renoncé aux lettres grecques ; mais l'his-

toire ne fournit point là-dessus de notions précises. La seule pièce que je puisse citer à l'appui de mon assertion prouverait peut-être encore mieux à quel point le génie grec était alors déchu parmi les descendants des anciens Massaliotes. Elle porte le titre de *Monodie*, et est un éloge funèbre de Constantin le jeune, frère du grand Constantin. Ce jeune homme fut assassiné en 311, dans le voisinage des Pyrénées, au moment d'entrer en Espagne pour y épouser une jeune Espagnole qui lui avait été fiancée. Ce meurtre, imputé à diverses personnes et au grand Constantin lui-même, affligea beaucoup les Arlésiens, auxquels il paraît que le jeune prince avait inspiré une grande affection. Quelque rhéteur du pays fit son oraison funèbre. Ce n'est qu'une courte et froide déclamation, une œuvre d'écolier, où les réminiscences païennes et les idées chrétiennes se heurtent d'un bout à l'autre.

Toutefois si, comme il est permis de le supposer, cet éloge fut prononcé devant le peuple d'Arles dans une cérémonie publique en l'honneur du prince défunt, il offre un certain intérêt historique, comme preuve du fait que le grec était encore au quatrième siècle la langue d'une grande partie des Arlésiens; à plus forte raison devait-il être encore parlé à Massalie, à Nice, à Antibes, et dans les autres villes d'origine phocéenne.

La culture littéraire des Gaules, telle que je viens de la représenter, était une culture laborieuse et

raffinée; c'était celle des hautes classes de la société, de ceux qui visaient aux honneurs publics ou à la renommée. De toute cette culture, la masse du peuple n'avait que des reflets trop isolés, tombés de trop haut pour avoir beaucoup d'effet sur elle. Mais il y avait dans la civilisation, dans les arts de la Grèce et de Rome, des côtés matériels et sensuels par lesquels elle devait fortement agir sur la masse des populations au milieu desquelles elle était transportée.

J'ai déjà indiqué ailleurs avec quelle facilité les peuples gaulois, voisins des Massaliotes, se prirent à la pompe riante des fêtes religieuses de la Grèce; ils se prirent de même à toutes les applications de la poésie, aux fêtes et aux habitudes domestiques, aux divertissements publics, à l'expression des sentiments naturels. Les Romains, les Grecs surtout, avaient des chants populaires pour tous les usages de la société, je dirais presque pour tous les moments de la vie. Il y avait dans leurs divertissements les plus familiers quelque chose de pittoresque et de poétique à la fois. La plupart de leurs chœurs populaires, de leurs danses, étaient, comme les chœurs de leurs fêtes religieuses, de petits drames, dans lesquels la parole poétique, la musique et la mimique concouraient à la représentation matérielle d'une idée, à l'imitation d'une aventure gracieuse ou touchante. Les chants de noce ou les épithalames appartenaient de même à la poésie populaire.

Les amants allaient de nuit sous les fenêtres de

leurs maîtresses faire entendre des chants qui prenaient divers noms et un caractère différent, selon qu'ils devaient être chantés à minuit ou à l'aube du jour. Avec tous ces usages domestiques, les Gaulois méridionaux adoptèrent la poésie qui y était associée et qui en faisait le charme principal. C'est de quoi nous aurons des preuves quand nous examinerons certains genres poétiques des troubadours, où nous reconnaitrons des traditions de l'antique poésie, modifiées selon l'esprit de la galanterie chevaleresque. Il n'y eut pas jusqu'aux poèmes d'Homère qui, par suite, soit des récitations des rapsodes massaliotes, soit de l'enseignement du grec dans les écoles de grammaire ou de rhétorique, ne devinrent populaires parmi les Gaulois du midi. C'est un autre fait dont nous acquerrons également la certitude par la suite.

Avec cet empressement général des peuples gaulois à accepter de la culture grecque et romaine tout ce qu'elle avait de frappant, de pittoresque, de propre à émouvoir les sens, l'imagination et la curiosité, il était impossible que les représentations dramatiques et tous les autres genres de spectacles anciens n'eussent pas de grands effets dans les Gaules. J'ai avancé ailleurs, comme une chose probable, que les Massaliotes eurent un théâtre; il est du moins certain que plusieurs de leurs colonies, entre autres Nice et Antibes, en eurent un. On a trouvé à Nîmes des inscriptions qui attestent de même l'existence d'un théâtre grec dans cette ville,

et ce fait ne peut guère s'expliquer autrement que comme une conséquence de la domination des Massaliotes sur le pays dont Nîmes était le chef-lieu ; mais que ce fût de l'aveu et conformément à l'usage des Massaliotes, ou malgré eux et par exception à leur discipline, toujours est-il certain qu'il y eut dans la Gaule méridionale des théâtres grecs, sur lesquels on dut jouer des pièces grecques quelconques, tout comme on en jouait de latines à Narbonne, à Arles, à Vienne, à Lyon et dans les autres grandes villes où il y avait des théâtres romains. Ainsi donc, il en fut des représentations dramatiques comme des autres branches de la littérature et des arts ; l'influence que ces représentations eurent sur les mœurs et sur la culture des Gaulois dut être, surtout dans les commencements, une influence grecque autant que romaine.

La poésie dramatique des Grecs n'avait pas persisté longtemps dans l'ensemble original et majestueux de ses formes premières ; elle s'était de bonne heure corrompue et décomposée par une multitude de causes, d'abord dans la Grèce même et par la faute des Grecs ; un peu plus tard à Rome et par les vices des Romains.

L'histoire générale de la littérature et des arts n'aurait rien de plus intéressant et de plus curieux que le tableau de ces révolutions de l'art dramatique dans l'antiquité classique ; mais je puis à peine noter ici les principaux résultats de ces révolutions, dans la seule vue d'en signaler l'influence très-prolongée sur les mœurs et la culture du moyen âge.

Déjà, bien avant notre ère, les grands genres de composition théâtrale, la tragédie et la comédie, n'étaient presque plus cultivés ni représentés nulle part; ils s'étaient peu à peu décomposés en une multitude de petits genres qui en avaient pris la place et n'en étaient plus que l'ombre ou la parodie.

Le *mime*, le plus ancien, le plus relevé et le plus populaire de ces genres dramatiques secondaires, roulait sur toutes sortes d'arguments sérieux ou comiques, gracieux ou burlesques. La *lysiodie*, l'*hilarodie* et la *magodie*, furent d'autres sortes de petits drames, encore plus simples que le mime. Les deux premières paraissent n'avoir été que l'imitation la plus succincte possible d'une action ordinairement sérieuse, représentée par un seul acteur, accompagnée dans son débit par un ou deux instruments, et jouant, sous un costume d'homme, les personnages des deux sexes qui concouraient à l'action. La *magodie* était jouée de même par un seul histrion, mais vêtu en femme, et l'action roulait le plus souvent sur les scènes burlesques de la vie des personnes de basse condition, et sur les aventures ordinaires de celle des courtisanes. Ainsi ce genre était, sur un plan très-resserré, une exagération des licences de la comédie, de même que les deux premiers étaient une contraction de la tragédie.

Si dégénérées ou tronquées qu'elles fussent, ces compositions avaient néanmoins, avec les anciens chefs-d'œuvre de l'art, quelque chose de commun; elles gardaient quelque empreinte du génie grec.

Dans toutes, l'imitation s'effectuait par le concours de la parole, de la musique et de la saltation. Si facile qu'on l'eût rendue dans tous ces petits drames, cette association de trois arts distincts pour un seul et même effet était cependant encore un obstacle à la plus grande popularité possible des jeux dramatiques. On écarta cet obstacle, on composa des drames de toute espèce et de toute dimension, où l'on employa, comme seul moyen d'imitation, la gesticulation pittoresque ou saltation. Dès lors l'art de caractériser uniquement par le mouvement et le geste jusqu'aux nuances les plus délicates, jusqu'aux modifications les plus accidentelles de la passion, prit des développements et une importance dont nous ne saurions aujourd'hui nous faire une idée.

Toutes ces inventions, tous ces petits genres dramatiques, avaient passé successivement des Grecs aux Romains, et ceux-ci les avaient souvent confondus sous la dénomination vague et collective de mimes. Or, c'était le sort ordinaire des inventions de la Grèce, transplantées parmi les Romains, d'y perdre leur naïveté et leur innocence premières, ou de s'y corrompre davantage. Les Romains avaient, dans leurs immenses richesses, un moyen de pousser leurs vices jusqu'à la monstruosité. Les mimes et les autres jeux dramatiques en vinrent, chez eux, au point où il fallut, pour piquer les spectateurs, ajouter l'obscénité de la parole à celle des actes, et mettre en réalité sous les yeux tout ce que l'imagination était accoutumée à concevoir d'impur.

Par un excès d'une autre espèce et plus odieux encore, ils eurent l'idée de tirer parti de l'exécution des criminels, pour varier un peu leurs émotions au théâtre. Ils eurent des pièces composées exprès pour y amener et y encadrer, comme incident ou comme catastrophe, le supplice des condamnés. Il suffira d'en citer un exemple. Je ne sais quel misérable fut arrêté et condamné à mort pour des actes de brigandage exercés en Sicile, sur le mont Etna ou dans les environs. On mit son aventure en drame, et l'on construisit sur la scène une montagne pour représenter, aussi bien que cela se pouvait, le mont Etna, avec son cratère et ses gouffres. Le dénouement fut pittoresque : on précipita le criminel dans ces gouffres.

Enfin, plus les représentations théâtrales se corrompirent et moins les Romains purent s'en passer. Ils finirent par les introduire dans leurs habitations, comme divertissements domestiques. Il n'y eut point de fête de famille, point de banquet, sans quelque jeu dramatique, sans pantomime, sans saltation, sans chœur de musique. « Il y a maintenant, disait Sénèque, plus de chanteurs à nos festins qu'il n'y eut autrefois de spectateurs dans nos théâtres. » Chaque maison un peu riche eut ses tréteaux, sur lesquels figurèrent journellement des artistes ambulants, des histrions, d'élégantes danseuses, d'habiles joueuses de lyre ou de flûte.

Les représentations théâtrales n'atteignirent probablement pas le même degré ni la même recherche

de corruption dans les provinces qu'à Rome ; mais elles y suivirent la même marche, y eurent les mêmes révolutions, et ces révolutions amenèrent des résultats analogues. Ainsi les spectacles dramatiques de la Gaule, aux quatrième et cinquième siècles, ne différaient en rien d'essentiel de ceux de Rome et de l'Italie. Ce que les écrivains ecclésiastiques en disent ou en donnent à entendre prouve assez qu'ils n'étaient ni moins dégénérés ni moins populaires. Les ruines des théâtres romains sont aujourd'hui assez rares en France ; mais il y eut sans doute en Gaule bien des théâtres dont il ne reste pas de vestiges, et tout autorise à croire qu'il n'y avait guère de province où les représentations dramatiques ne fussent pas connues.

Il paraît seulement que la manie et les raffinements de la saltation ou danse imitative ne pénétrèrent pas fort avant dans le nord de la Gaule. L'empereur Julien raconte qu'un homme de Cappadoce, obligé de s'enfuir de son pays, se fit chef d'une troupe ambulante de saltateurs ou de mimes, avec laquelle il passa en Gaule. Il la produisit sur le théâtre parisien, circonstance qui nous apprend qu'il y en avait un à cette époque. C'était la première fois que l'on y voyait des artistes de cette espèce. On les prit pour des fous et on les hua, le tout à la grande satisfaction de Julien, qui n'aimait pas de la civilisation les inventions par lesquelles elle énerve les âmes. Il en était bien autrement dans les villes du midi : on y dressait des monuments à ceux qui se distinguaient dans cet art de la saltation, devenu

le premier des arts dramatiques. On a trouvé dans les ruines du théâtre d'Antibes une inscription en l'honneur de Septentrio, jeune homme de quinze ans, qui, après avoir paru deux fois de suite et avec un grand succès sur ce théâtre, était mort, probablement des suites des efforts qu'il avait faits pour mériter ce succès.

D'après tout ce que je viens d'indiquer du goût des Gaulois pour les représentations théâtrales, on trouvera toute simple la passion dont ils se prirent pour d'autres représentations, plus faites encore pour émouvoir une multitude inculte ou blasée ; je veux dire pour celles des amphithéâtres. Les ruines d'amphithéâtres sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses en France que celles des théâtres. C'est une preuve que les combats de gladiateurs et d'animaux y furent encore plus généralement usités que les jeux de la scène.

Pour compléter cette esquisse trop rapide du tableau de la civilisation gallo-romaine, je devrais parler des autres arts des Romains, particulièrement de leur architecture et des monuments magnifiques dont ils couvrirent le sol de la Gaule ; mais les résultats auxquels je pourrais arriver ne seraient plus suffisamment liés avec le but ultérieur de mes recherches ; je me bornerai donc là-dessus à quelques observations qui se rattachent naturellement au sujet général de cette ébauche.

Parmi les grands monuments d'architecture qui

furent érigés dans la Gaule sous la domination romaine, les uns, tels que le temple de Nîmes, si connu sous le nom de Maison carrée, sont purement grecs d'idée et de style, et doivent être regardés comme l'ouvrage d'artistes grecs, aussi bien que les temples et les autres monuments des villes phocéennes. Les amphithéâtres, les basiliques, la plupart des théâtres, les arcs de triomphe, étaient des monuments d'exécution et de conceptions romaines ; mais dans ceux-là même il fallait des décorations, des peintures, des statues, auxquelles les Romains employaient d'ordinaire des artistes grecs. Il semble naturel de supposer que plusieurs et même la plupart de ces artistes durent être des Grecs du voisinage, du pays, c'est-à-dire des Massaliotes. Dans ce cas, ceux-ci auraient eu dans la Gaule, en ce qui concerne l'art, une influence équivalente à celle que nous avons vu qu'ils eurent dans l'enseignement littéraire.

Mais que ce fût par des Massaliotes ou par d'autres, il est certain que beaucoup de monuments de l'art grec furent élevés en Gaule à côté des monuments de l'art romain. Quelques faits porteraient même à croire que plusieurs de ces monuments étaient d'un ordre bien supérieur à ce que l'on imagine d'ordinaire. On sait, par exemple, par le témoignage de Pline, qu'un statuaire grec, nommé Zénodore, dont la patrie est ignorée, et peut-être l'un de tant d'artistes massaliotes inconnus, fit exécuter, pour un temple de la capitale des Arvernes, nommée depuis Clermont, une statue colossale de Mercure,

en bronze. Cette statue, de cent vingt pieds de proportion, passa pour une merveille de l'art, à une époque où l'art avait encore beaucoup de sa grandeur première. La renommée que cet ouvrage valut à son auteur le fit appeler à Rome pour y fondre une statue colossale de Néron. Or, si un tel ouvrage décora une ville comme celle des Arvernes, qui n'occupait point un rang distingué parmi les villes de la Gaule, n'est-il pas naturel de supposer que des ouvrages d'un genre encore plus relevé durent embellir les villes du premier ordre, telles que Narbonne, Trèves, Toulouse, Vienne et Lyon?

A ces indications, il serait facile d'en ajouter une multitude d'autres ; mais cela n'est point nécessaire pour mon objet. Je crois en avoir assez dit pour indiquer d'une manière générale que, dans l'art comme dans la littérature, l'influence sous laquelle les Gaules se civilisèrent fut une influence mixte, en partie grecque et en partie romaine.

Maintenant, si nous voulons réduire à un petit nombre de résultats principaux les faits ou les aperçus qui précèdent, il faut nous transporter à la fin du quatrième siècle, comme à l'époque du plus haut degré et de la plus grande diffusion de la culture gallo-romaine.

La population primitive de la Gaule était composée au moins de trois corps de nations, diverses d'origine, de langue, d'institutions et de mœurs. C'étaient ces trois peuples que César avait désignés

par les noms d'Aquitains, de Celtes et de Belges. Chacun d'eux se sous-divisait en une multitude de peuplades ou de tribus indépendantes, n'ayant entre elles aucun lien fixe, toujours en mouvement, toujours en guerre les unes contre les autres, toujours prêtes à suivre le premier chef qui se présentait pour les conduire au pillage des pays étrangers, toujours menaçant l'existence et la paix de la portion civilisée du genre humain, encore alors très-petite.

A la fin du quatrième siècle, ces trois peuples et leurs nombreuses tribus ne formaient plus qu'une seule et même masse compacte, conquise à la civilisation, ayant les mêmes intérêts politiques, le même gouvernement, les mêmes lois civiles, le même régime municipal, les mêmes arts, la même culture, et tenant tout cela de Rome et de la Grèce, soit directement, soit par l'intermédiaire de Rome. Le latin était devenu la langue de la très-grande majorité et un lien de plus entre les peuples de diverses races dont elle était composée. Mais dans quelques contrées montagneuses ou écartées des grandes voies de communication, les descendants des anciennes tribus en avaient gardé l'idiome; de sorte que les trois langues primitives de la Gaule, celle des Aquitains, des Celtes et des Belges, étaient encore parlées en divers lieux.

L'histoire n'offre plus en Gaule, à l'époque dont nous parlons, aucun vestige de druidisme. La masse des Gallo-Romains professait le christianisme, l'entremêlant, il est vrai, de beaucoup de superstitions

et d'habitudes dérivées du paganisme ; mais du paganisme greco-romain et non gaulois. Ainsi, les deux religions alors coexistantes, l'une déchuë et prête à finir, l'autre déjà dominante, étaient également pour la Gaule des suites de l'influence greco-romaine.

Avec les druides avaient disparu les bardes, et avec ceux-ci s'était éteinte toute réminiscence de l'ancienne poésie nationale. Pour trouver quelque faible écho, quelque vague tradition de cette poésie, ce serait dans les chants des bardes bretons insulaires, dans les fragments des bardes irlandais et gaéliques, qu'il faudrait les chercher. Il n'en était déjà plus question dans la Gaule à la fin du quatrième siècle : elle y était depuis longtemps remplacée par cette littérature greco-romaine dont j'ai tracé l'aperçu.

Il y a tout lieu de croire qu'avec les bardes et les druides avaient péri les traditions mythologiques ou poétiques sur les origines des Gaulois et des Celtes. Des fables inventées à plaisir en avaient pris la place. Non contents d'être Romains d'adoption et d'institutions, les Gallo-Romains en étaient venus au point de se piquer de l'être d'origine. Telle était la prétention des Arvernes, qui se disaient les frères des peuples du Latium. D'autres, comme les Aquitains, avaient trouvé plus glorieux de se donner une descendance grecque. Qui pourrait affirmer que ces enfantillages de vanité greco-romaine n'ont pas privé l'histoire de quelques données importantes sur les origines des anciens peuples de la Gaule ?

Il paraîtra, je l'espère, suffisamment constaté, par l'ensemble de ces faits et des considérations qui s'y rattachent, qu'à la fin du quatrième siècle la Gaule était aussi différente que possible de ce qu'elle avait été avant la conquête romaine; qu'en tout ce qui constitue et caractérise une nation, elle était devenue romaine. Je ne sais si l'histoire offre un autre exemple d'un aussi grand changement opéré par la conquête.

Toutefois, à quelque point que fussent portées la culture et la civilisation romaines dans la Gaule, il paraît qu'il resta toujours au fond du caractère gaulois ou celte quelque chose d'individuel, quelque chose qui n'était pas romain et se refusait à l'être. C'est de quoi je pourrai donner par la suite des preuves curieuses.

CHAPITRE V.

LE MIDI DE LA FRANCE SOUS LES BARBARES.

Cette culture gallo-romaine, dont je viens d'esquisser le tableau, portait en elle-même des germes de décadence, ou, pour mieux dire, elle était déjà bien déchue. Peut-être seulement avait-elle encore des moyens et des chances de régénération. Mais les Barbares étaient là pour éliminer toutes ces chances.

Je n'ai point à décrire la longue et fatale lutte à la suite de laquelle les peuples germanains occupèrent pièce à pièce tout l'empire d'Occident. Il me suffira de rappeler en peu de mots les résultats de cette lutte relativement à la Gaule. Vers l'an 414, les Visigoths y entrèrent, sous la conduite d'Ataulphe, le beau-frère et le successeur du grand Alaric. Ils s'établirent entre le Rhône et les Pyrénées, d'où ils poussèrent peu à peu leurs conquêtes jusqu'à la Loire. Bientôt après vinrent les Burgondes ou Bourguignons, qui, du voisinage des Vosges, descendirent par degrés jusqu'à la rive droite de la Durance, et s'approprièrent toute la partie orientale de la Gaule. Plusieurs des provinces du Nord étaient restées soumises à des chefs romains, et censées dépendre encore de l'empire. Mais des tribus de Francs, déjà depuis quelque temps campées au nord-ouest de la Belgique, descendirent aux bords de l'Aisne, sous le

commandement de leur jeune chef Clovis, battirent les Gallo-Romains, et s'emparèrent de tout le pays jusqu'aux frontières des Visigoths et des Burgondes.

Désormais seuls maîtres de la Gaule, les trois peuples barbares qui venaient d'en conquérir chacun une portion se firent la guerre pour décider auquel des trois en appartiendrait la totalité. Les derniers venus, les Franks l'emportèrent : ils étendirent leur domination sur la Gaule entière, à l'exception de la lisière de terrain entre les Cévennes et la Méditerranée, qui resta aux Visigoths. Les événements qui amenèrent ce résultat comprennent un intervalle de près de cent trente ans, durant lequel les Gaulois eurent à souffrir des guerres, des invasions, des bouleversements politiques, à peu près tout ce qu'une société humaine peut souffrir sans être anéantie.

Il semblerait qu'au milieu de si longs désastres tout vestige de civilisation romaine devait disparaître de la Gaule. Il n'en fut point ainsi. Les Barbares n'avaient aucun projet formel de rien détruire de tout ce que Rome avait créé. Ils ne voulaient que dominer à sa place, et autant qu'ils le sauraient et le pourraient, dominer comme elle, par les mêmes moyens et avec les mêmes formes. Ils laissèrent aux vaincus leur religion, leur culte, leur langue, leurs lois civiles, leur régime municipal, leurs arts et leurs usages de toute espèce. Ils firent plus; ils se convertirent au christianisme, et par là se soumirent à l'influence du clergé, alors la classe la plus éclai-

CHAPITRE V.

LE MIDI DE LA FRANCE SOUS LES BARBARES.

Cette culture gallo-romaine, dont je viens d'esquisser le tableau, portait en elle-même des germes de décadence, ou, pour mieux dire, elle était déjà bien déchue. Peut-être seulement avait-elle encore des moyens et des chances de régénération. Mais les Barbares étaient là pour éliminer toutes ces chances.

Je n'ai point à décrire la longue et fatale lutte à la suite de laquelle les peuples germanains occupèrent pièce à pièce tout l'empire d'Occident. Il me suffira de rappeler en peu de mots les résultats de cette lutte relativement à la Gaule. Vers l'an 414, les Visigoths y entrèrent, sous la conduite d'Ataulphe, le beau-frère et le successeur du grand Alaric. Ils s'établirent entre le Rhône et les Pyrénées, d'où ils poussèrent peu à peu leurs conquêtes jusqu'à la Loire. Bientôt après vinrent les Burgondes ou Bourguignons, qui, du voisinage des Vosges, descendirent par degrés jusqu'à la rive droite de la Durance, et s'approprièrent toute la partie orientale de la Gaule. Plusieurs des provinces du Nord étaient restées soumises à des chefs romains, et censées dépendre encore de l'empire. Mais des tribus de Francs, déjà depuis quelque temps campées au nord-ouest de la Belgique, descendirent aux bords de l'Aisne, sous le

commandement de leur jeune chef Clovis, battirent les Gallo-Romains, et s'emparèrent de tout le pays jusqu'aux frontières des Visigoths et des Burgondes.

Désormais seuls maîtres de la Gaule, les trois peuples barbares qui venaient d'en conquérir chacun une portion se firent la guerre pour décider auquel des trois en appartiendrait la totalité. Les derniers venus, les Franks l'emportèrent : ils étendirent leur domination sur la Gaule entière, à l'exception de la lisière de terrain entre les Cévennes et la Méditerranée, qui resta aux Visigoths. Les événements qui amenèrent ce résultat comprennent un intervalle de près de cent trente ans, durant lequel les Gaulois eurent à souffrir des guerres, des invasions, des bouleversements politiques, à peu près tout ce qu'une société humaine peut souffrir sans être anéantie.

Il semblerait qu'au milieu de si longs désastres tout vestige de civilisation romaine devait disparaître de la Gaule. Il n'en fut point ainsi. Les Barbares n'avaient aucun projet formel de rien détruire de tout ce que Rome avait créé. Ils ne voulaient que dominer à sa place, et autant qu'ils le sauraient et le pourraient, dominer comme elle, par les mêmes moyens et avec les mêmes formes. Ils laissèrent aux vaincus leur religion, leur culte, leur langue, leurs lois civiles, leur régime municipal, leurs arts et leurs usages de toute espèce. Ils firent plus; ils se convertirent au christianisme, et par là se soumirent à l'influence du clergé, alors la classe la plus éclai-

rée et la plus puissante des vaincus, celle qui avait le plus d'intérêt au maintien des idées et des institutions de l'empire. Ainsi fut non prévenue, mais un peu ralentie la chute de la civilisation gallo-romaine.

Au milieu de toutes les calamités du cinquième siècle, les Gallo-Romains conservèrent les mêmes goûts intellectuels qu'ils avaient eus dans le siècle précédent. Ils cultivèrent les mêmes connaissances, les mêmes arts, et les cultivèrent avec la même aptitude, avec la même ardeur. Seulement les circonstances étaient beaucoup plus défavorables; et cette différence se fit sentir dans les résultats. La grammaire et la rhétorique restèrent les études favorites de cette triste époque; mais au fur et à mesure que l'empire perdit, et que les Barbares gagnèrent du terrain, les moyens aussi bien que les motifs de se livrer à ces études diminuèrent proportionnellement. Passé le milieu du siècle, ce n'est plus guère que dans les grandes villes du Midi que l'on trouve encore des écoles de rhétorique ou de grammaire. Celles de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux, d'Arles, de Vienne, de Lyon, moins florissantes sans doute qu'aux époques précédentes, persistaient sous la domination des Barbares. D'autres villes, moins considérables et moins riches, s'associaient pour avoir en commun un professeur qui partageait entre elles son temps et ses leçons. C'est ce que firent, entre autres, celles d'Agen et de Périgueux.

Les Arvernes ne commencèrent à avoir des écoles que vers le milieu du cinquième siècle. On peut re-

garder cette époque comme le terme où s'arrête en Gaule l'impulsion romaine dans la littérature.

Plusieurs des écoles que j'ai nommées eurent à leur tête des professeurs qui passèrent pour des prodiges d'éloquence et de talent; tels furent Sapaudus à Vienne, Lampridius à Bordeaux, Léon à Narbonne.

Quant à la philosophie, il n'y a pas moyen de la supposer bien florissante en Gaule aux temps dont il s'agit; et cependant l'on y entrevoit plus d'indices de mouvement et de curiosité philosophiques qu'au siècle précédent. Il paraît que les doctrines opposées, désignées depuis par les noms de matérialisme et de spiritualisme, se partageaient alors la société gallo-romaine, et s'y choquaient assez vivement; d'où il y a lieu de conclure que chacune avait ses écoles.

Mais on ne sait presque rien de ces écoles; on n'en connaît ni les professeurs, ni les disciples, ni les sièges. Il n'en est qu'une dont on puisse dire quelques mots, d'après Sidoine Apollinaire, qui l'avait fréquentée dans sa jeunesse : c'est celle de Vienne. Vers les commencements du cinquième siècle, un Grec, nommé Eusèbe, y avait enseigné, probablement en grec, la morale et les catégories d'Aristote. Un peu plus tard, y avait fleuri un homme plus connu, Claudien Mamert, le frère de Mamert, évêque de Vienne. On a de lui divers ouvrages, dont le plus remarquable est un traité en trois livres *De la nature de l'âme*. Il se propose d'y démontrer l'immatérialité de cette substance, contre l'opinion de

ceux qui la regardaient comme quelque chose d'inhérent aux organes, comme ne constituant qu'un état, qu'une manière d'être de ces organes. Il emploie, dans cette intention, divers arguments purement métaphysiques, qu'il donne pour empruntés des anciens philosophes pythagoriciens.

Il en était de la poésie comme de l'éloquence, comme de la philosophie ; on n'avait point cessé de la cultiver : il ne s'agirait que de savoir avec quel fruit et quel mérite. On faisait beaucoup de vers ; on en faisait de toute espèce et sur toute chose : on écrivait des odes, des comédies, des tragédies, des satires. Mais plus que jamais le talent poétique avait cessé d'être un talent spécial, tenant à quelque chose d'individuel dans l'imagination et le sentiment du poète. Ce n'était plus qu'une sorte de savoir-faire général, complément convenu de toute culture littéraire et scientifique. Les rhéteurs, les grammairiens, les jurisconsultes les plus renommés, passaient pour être aussi les meilleurs poètes. Ce Léon de Narbonne, que j'ai nommé tout à l'heure comme le Cicéron de son époque, en était de plus le Virgile. Lampridius de Bordeaux, fameux professeur de rhétorique et d'éloquence, passait pour un poète non moins fameux.

Nous n'avons plus les ouvrages de ces poètes, pour les comparer à leur ancienne renommée. On peut, si l'on veut, les supposer à plusieurs égards supérieurs à d'autres poésies contemporaines qui nous sont parvenues ; mais il n'est guère probable

qu'il y eût beaucoup plus d'imagination et d'originalité. Même dans sa jeunesse et dans sa vigueur, le génie romain n'avait jamais été simplement ni franchement poétique; et ses derniers efforts ne furent qu'une exagération fastidieuse de ses défauts primitifs. Il est permis de regretter les chefs-d'œuvre poétiques du cinquième siècle, pour une infinité de traits que l'on y trouverait sans doute sur les hommes, les événements et les mœurs de cette époque singulièrement curieuse et trop peu connue. La perte peut donc être sérieuse pour l'histoire, mais non pour la poésie.

Sidoine Apollinaire fut peut-être le plus bel esprit de son temps, et le dernier des écrivains qui, malgré leurs défauts, appartiennent encore à la latinité classique. Sidoine était de Lyon, d'une famille des plus illustres : son père, Apollinaire, avait été préfet du prétoire des Gaules. Il épousa, fort jeune, Papiannilla, fille d'Avitus, un des premiers personnages de la province des Arvernes, qui, après avoir été maître de la cavalerie, fut élevé à l'empire par une intrigue moitié gauloise, moitié visigothe. Gendre d'un empereur, Sidoine se trouva naturellement lancé dans la carrière de l'ambition et des honneurs. Entraîné dans la chute rapide de son beau-père, il entra fort avant dans une conspiration gauloise contre l'empereur Majorien, conspiration dont Lyon fut le foyer. Lyon fut assiégé, pris, et les conspirateurs battus se dispersèrent de tous côtés. Sidoine obtint sa grâce par un pompeux panégyrique de Majorien,

dans lequel il célébra, un peu lâchement peut-être, une victoire remportée sur lui, sur ses amis et ses compatriotes. Quelque temps après, un autre panegyrique, celui de l'empereur Anthemin, lui valut la dignité de préfet de Rome, la seconde de l'Italie. Vers 472, il fut nommé évêque de l'église des Arvernes, et montra dans ce nouveau poste une force et une dignité de caractère dont personne ne l'aurait cru capable, d'après sa conduite antérieure.

On a de Sidoine de la prose et des vers; de ses vers, je n'en dis rien : ils ne sont remarquables que par la dureté, l'obscurité, l'enflure, et par l'abus monotone et pédantesque des fictions de la mythologie grecque. Mais ses épîtres forment un recueil d'un grand intérêt. Elles sont pleines de notices précieuses sur les principaux personnages et les principaux événements de l'époque. Les historiens en ont fait un grand usage, et n'en ont point encore tiré à beaucoup près tous les traits qu'elles peuvent fournir pour la connaissance de la Gaule, dans la deuxième moitié du cinquième siècle. Sous le point de vue littéraire, elles sont un reflet brillant de l'esprit et du goût de ce siècle. L'art d'écrire s'y montre encore très-raffiné, mais de plus en plus minutieux et maniéré. Il y a et l'on y sent presque partout beaucoup de soin et de travail employés à fausser beaucoup de talent, et à donner à des sentiments nobles et sérieux un ton pédant et prétentieux.

Je citerai, comme échantillon de l'éloquence de

Sidoine Apollinaire, une de ses lettres les plus intéressantes. En voici le sujet : vers l'an 470, la guerre avait éclaté entre l'empereur d'Occident Nepos et le roi des Visigoths Euric. Celui-ci, qui convoitait fort la belle province de l'Auvergne, s'y jeta à plusieurs reprises pour la conquérir, et assiégea, en 474, la ville de Clermont. Sidoine Apollinaire avait été récemment élu évêque de cette ville; il exhorta les habitants à se bien défendre, et son beau-frère Ekdikius, qui les commandait, fit des prodiges d'audace et de valeur qui forcèrent les Visigoths à lever le siège. Mais, à peine délivrés, les Arvernes apprirent que la paix était conclue entre Euric et l'empereur, et que l'une des conditions de cette paix était la cession de l'Auvergne aux Visigoths. Ce fut alors que Sidoine, dans un transport de douleur et d'indignation, adressa la lettre suivante à Græcus, évêque de Marseille, l'un des trois évêques négociateurs de la paix :

« Le porteur accoutumé de mes lettres, Amantius,
» va, si du moins la traversée est bonne, regagner
» son port de Marseille, emportant chez lui, comme
» à l'ordinaire, quelque peu de butin fait ici. Je saisi-
» rais cette occasion de jaser gaiement avec vous, s'il
» était possible de s'entretenir de choses gaies alors
» que l'on en subit de tristes. Or, c'est où nous en
» sommes, dans ce coin disgracié de pays, qui, si la
» renommée dit vrai, va être plus malheureux par la
» paix qu'il ne l'a été par la guerre. Il s'agit de payer
» la liberté d'autrui de notre servitude; de la servi-

» tude des Arvernes ; ô douleur ! de ces Arvernes qui,
 » anciennement, osèrent se dire les frères des Latins,
 » les descendants des Troyens ! qui, de nos jours,
 » ont repoussé par leurs propres forces les attaques
 » des ennemis publics, et qui, fréquemment assié-
 » gés par les Goths, loin de trembler dans leurs
 » murs, ont fait trembler leurs adversaires dans leurs
 » camps !

» Ce sont ces mêmes Arvernes qui, quand il a
 » fallu tenir tête aux barbares de leur voisinage, ont
 » été à la fois généraux et soldats. Dans les vicissi-
 » tudes de ces guerres, tout le fruit des succès a été
 » pour vous ; pour eux, tout le désastre des revers.
 » Ce sont eux qui, par zèle pour la chose publique,
 » n'ont pas hésité à livrer au glaive des lois ce Sero-
 » nat qui servait aux festins des Barbares les pro-
 » vinces de l'empire, et dont le gouvernement impé-
 » rial n'a osé qu'à peine exécuter la sentence.

» Cette paix dont on parle est-elle donc ce qu'ont
 » mérité nos privations, nos murs et nos champs
 » ravagés par le fer, le feu et la peste, nos guerriers
 » exténués par la famine ? Est-ce dans l'espoir d'une
 » paix semblable que nous nous sommes nourris des
 » herbes arrachées aux crevasses de nos remparts,
 » fréquemment empoisonnés par des plantes véné-
 » neuses que nous ne savions point discerner, et
 » cueillies par des mains aussi livides qu'elles ? Tous
 » ces actes, de pareils actes de dévouement n'auront-
 » ils, comme on l'assure, abouti qu'à notre perte ?

» Ah ! ne souffrez pas, nous vous en supplions,

» un traité si funeste et si honteux. Vous êtes les in-
» termédiaires de toutes les négociations; c'est à
» vous les premiers que sont communiquées, même
» en l'absence du prince, les décisions prises et sou-
» mises, les décisions à prendre. Écoutez donc, nous
» vous en adjurons, écoutez une âpre vérité, un re-
» proche qui doit être pardonné à la douleur. Vous
» vous réunissez rarement, et, quand vous vous réu-
» nissez, c'est moins pour remédier aux maux pu-
» blics que pour traiter de vos intérêts privés. A
» force d'actes pareils, vous ne serez bientôt plus les
» premiers, mais les derniers des évêques. Le prestige
» ne saurait durer, et ceux-là ne seront pas longtemps
» qualifiés de supérieurs auxquels les inférieurs
» ont déjà commencé à manquer.

» Empêchez donc, rompez à tout prix une paix si
» honteuse. Nous faut-il encore combattre, être en-
» core assiégés, être encore affamés? Nous sommes
» prêts, nous sommes contents. Mais si nous som-
» mes livrés, n'ayant point été vaincus, il sera con-
» staté que vous avez trouvé, en nous livrant, un
» lâche expédient pour faire votre paix avec le Bar-
» bare.

» Mais à quoi bon lâcher ainsi le frein à une dou-
» leur excessive? Excusez des affligés. Tout autre pays
» livré en serait quitte pour la servitude; le nôtre
» doit s'attendre à des rigueurs. Ainsi donc, si vous
» ne pouvez nous sauver, obtenez du moins, par vos
» instances, la vie sauve à ceux qui vont perdre la
» liberté. Apprêtez des terres pour les exilés, des

» rançons pour les captifs, des provisions pour ceux
» qui auront voyage à faire. Si nos murs s'ouvrent
» à l'ennemi, que les vôtres ne soient pas fermés à
» des hôtes. »

Ces pages, malgré les traits de mauvais goût qui les déparent, donnent l'idée d'un talent très-cultivé aussi bien que d'un noble caractère. Elles ont surtout un grand intérêt historique : ce sont, je crois, les dernières que l'on puisse citer comme inspirées par un sentiment exalté de patriotisme romain. La guerre à laquelle elles font allusion est la dernière soutenue pour l'honneur du nom romain. A ces divers titres, elles méritaient d'être citées dans un aperçu de l'histoire de la civilisation romaine dans la Gaule.

Si quelque chose avait pu rendre à la littérature et à l'éloquence du cinquième siècle un peu de gravité et de simplicité, ç'aurait été sans doute le christianisme, qui, dans cette société romaine dégradée et perdue par le despotisme, avait jeté des idées nouvelles sur la destinée de l'homme et sur celle des peuples. Le clergé des Gaules prêchait journellement aux Gallo-Romains tombés sous le joug des Barbares ce qu'il nommait le gouvernement de Dieu. Il cherchait à relever les courages abattus par les désastres du siècle; il avait à cœur de réfuter ceux qui prenaient prétexte de ces désastres pour soutenir le dogme païen de la fatalité contre le dogme chrétien d'une Providence attentive au sort des hommes et à la marche des choses humaines. Il prétendait trouver jusque dans la catastrophe de l'empire, jus-

que dans les invasions de tant de conquérants divers, les preuves du règne de cette Providence qu'il proclamait. Il osait mettre en parallèle le gouvernement de l'empire et celui des Barbares, et trouver au premier plus de vices, plus de tyrannie et plus de cruauté qu'au second. Sans nier les maux et les ravages des invasions, il prétendait que ces maux et ces ravages n'étaient rien, en comparaison de ceux que devait naturellement entraîner le triomphe des Barbares, si la clémence divine ne leur eût inspiré pour les vaincus des ménagements et des déférences qui n'étaient point dans leur caractère ni dans leurs habitudes.

Saint Augustin avait le premier donné de la vogue à ces idées par son *Traité de la Cité de Dieu*, écrit à l'occasion de la prise et du pillage de Rome par Alaric. Les évêques de la Gaule eurent bientôt après des occasions de les prêcher de nouveau. Prosper d'Aquitaine les mit en vers; Salvien de Marseille les développa méthodiquement dans un ouvrage qu'il intitula : *Du Gouvernement de Dieu*.

Vraies ou fausses, illusoires ou sérieuses, ces idées étaient neuves; elles étaient grandes et hardies, et il semble qu'elles aient dû inspirer à ceux qui en étaient remplis et qui avaient tant d'intérêt à les faire prévaloir une éloquence nouvelle, une éloquence grave et austère comme elles. Il n'en fut rien. Le style de Salvien est aussi affecté, aussi entaché de mauvais goût que celui des rhéteurs profanes de l'époque. Les vers de Prosper d'Aquitaine ne

sont pas d'un ton plus naturel ou plus original que tant d'autres du même temps, roulant sur des sujets vulgaires.

A peine trouve-t-on au cinquième siècle des vestiges de l'étude de la langue et des lettres grecques, étude jusque-là si florissante dans la Gaule. A Marseille même, on ne connaît, à cette époque, que deux professeurs, et tous les deux romains, tous les deux ayant enseigné la rhétorique latine. Le petit nombre de Marseillais connus pour avoir alors et depuis écrit quelque chose, écrivirent en latin. Il est cependant plus probable que le grec se parlait encore à Marseille; mais il paraît qu'il était désormais abandonné aux classes inférieures du peuple; les autres avaient depuis longtemps adopté l'usage du latin.

Il y avait cependant encore çà et là, dans le Midi, quelques écoles de grammaire et de rhétorique grecques. Ce que j'ai dit de l'enseignement de la philosophie à Vienne suppose de toute nécessité, dans cette ville, un certain nombre de personnes versées dans le grec. On avait aussi continué à enseigner cette langue à Bordeaux; nous le savons par le témoignage de Paulin, un des principaux citoyens de cette ville, connu par les singuliers revers de fortune qu'il éprouva lors de l'invasion des Goths, et dont il nous a laissé un récit en vers, plein d'intérêt et de candeur. Il en était sans doute de même à Narbonne, où l'on voit des beaux esprits s'exercer à des compositions en grec. Cossentius, un des plus illustres et des plus opulents Narbonésiens de son

temps, avait écrit des odes ou je ne sais quelles autres poésies pour lesquelles ses amis l'égalaient à Pindare.

Je n'ai rien dit encore des spectacles et des jeux publics de toute espèce ; et j'ai peu de chose à en dire. Les jeux du cirque, les combats de gladiateurs, et ce que l'on nommait les chasses d'animaux, étaient, selon toute apparence, plus rares au cinquième siècle qu'au siècle précédent. Mais ils continuaient à être le spectacle favori des grandes villes à amphithéâtre. Salvien, qui, dans ce qu'il dit des mœurs et des usages de la Gaule, a surtout en vue ce qu'il avait observé dans le Midi, s'explique au sujet de ces spectacles de manière à constater qu'ils étaient très-suivis et assez fréquents. « S'il arrive, dit-il, et cela arrive souvent, que les jeux publics et une fête de l'Église aient lieu le même jour, quel est, je le demande, le lieu où se trouve la plus grande foule, de la maison de Dieu ou de l'amphithéâtre ? » Les jeux du cirque donnés à Arles en 462 sont les derniers dont l'histoire célèbre la magnificence et l'appareil. Quant aux jeux et aux représentations dramatiques, il n'y a rien de particulier à en dire ici : les témoignages à cet égard sont si vagues, qu'il faudrait en rassembler et en discuter un grand nombre, pour en déduire quelque chose de précis pour l'histoire de la littérature ou de l'art. Je me bornerai à une conjecture générale : c'est que les jeux et les représentations dont il s'agit avaient de plus en plus dégénéré en farces de tréteaux.

Ce sont là les indices les plus importants et les moins douteux qui nous restent de la culture littéraire de la Gaule aux époques de l'invasion définitive du pays par les Germains. Je pourrais passer tout de suite de ce tableau à celui des siècles du moyen âge, pour rechercher ce qu'était devenue, au dixième siècle, après quatre cents ans de domination barbare, toute cette civilisation greco-romaine, pour en compter, pour ainsi dire, et en mesurer les débris, afin de pouvoir les reconnaître au besoin dans cette nouvelle littérature du moyen âge, dont je cherche les antécédents. Mais il m'a paru que cette transition serait par trop brusque. J'ai donc jugé, sinon nécessaire, au moins convenable de m'arrêter un peu plus aux suites immédiates des invasions germaniques, de noter un peu mieux les impressions différentes que les divers conquérants reçurent de la civilisation gallo-romaine, et le plus ou moins de part qu'ils eurent à leur insu à sa dégradation progressive. Il suffira jusqu'à un certain point, pour cela, de poursuivre jusqu'au sixième siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des Franks, l'aperçu sommaire que je viens d'interrompre au cinquième.

Durant tout ce cinquième siècle, les Visigoths et les Burgondes furent les seuls des peuples barbares qui purent avoir et eurent en effet quelque influence sur la culture gallo-romaine. La plupart des villes où persistèrent, dans ce même siècle, les anciennes écoles de grammaire, d'éloquence et de philosophie, obéissaient à l'un ou à l'autre de ces deux peu-

ples; Vienne et Lyon aux Burgondes; Bordeaux, Narbonne et Toulouse aux Visigoths. On peut s'étonner de voir toutes ces villes se maintenir sous leurs maîtres barbares à un degré de culture, probablement d'assez peu inférieur à celui où elles auraient pu rester sous la domination romaine. Mais la surprise cesse pour quiconque consulte l'histoire.

Lorsque les Visigoths entrèrent dans les Gaules, ils étaient, de tous les Barbares en guerre avec l'empire romain, ceux qui, dans le cours aventureux de leurs destinées, s'étaient le plus humanisés, avaient acquis le plus d'aptitude pour l'ordre et les jouissances de la vie civile. Ils obéissaient volontiers à leurs chefs, qui, presque tous, leur commandèrent glorieusement. Sur les huit qu'ils eurent, durant le siècle qu'ils dominèrent en Gaule, cinq furent des hommes remarquables, on pourrait dire de grands hommes, qui à l'énergie du caractère barbare joignirent une grande intelligence politique et un noble sentiment des avantages de la civilisation.

Le premier de tous, celui qui les amena au pied des Pyrénées, Ataulphe, était devenu peu à peu tout romain par les sentiments et par les idées : il fut assassiné au moment où il songeait à employer toutes les forces de sa nation à soutenir l'édifice croulant de la grandeur romaine.

Le quatrième de ces huit chefs, Théodoric I^{er}, ne fut guère moins distingué qu'Ataulphe. Ce fut dans un intérêt général d'humanité, et par un motif de politique généreuse, qu'il embrassa le parti des Ro-

maines contre Attila. Il fut tué dans la grande bataille de Châlons, au gain de laquelle il contribua puissamment.

Son fils, Théodoric II aux brillantes qualités d'un chef belliqueux réunit les manières, la politesse et l'éducation d'un Romain. A ce qu'affirme Sidoine, qui l'avait connu personnellement, il se plaisait à la lecture de Virgile et d'Horace.

Euric, son jeune frère et son successeur, ne lisait ni Horace ni Virgile; peut-être même ne savait-il pas le latin; mais il fut plus grand homme encore que son devancier, et donna des preuves plus certaines de son génie civilisateur. Il fit faire, pour ses sujets romains, un abrégé du code Théodosien, devenu nécessaire, avec une interprétation pour les lois qui en avaient besoin. Il donna à ses sujets visigoths un code écrit, dans lequel il fit entrer une multitude de dispositions de la loi romaine, auxquelles il paraît que les Goths se conformèrent sans opposition. Il encouragea, au moins indirectement, la culture des lettres, en appelant aux honneurs et aux emplois les Gallo-Romains les plus distingués par leur talent et leur savoir. Il envoya plusieurs fois en ambassade à Constantinople ce même Cosentius, de Narbonne, dont j'ai déjà parlé à cause de son talent pour la poésie grecque. Il eut pour secrétaire ce même Léon, aussi de Narbonne, déjà mentionné comme poète et comme orateur célèbre. Les dernières pièces de rhétorique gauloise, vantées comme des chefs-d'œuvre, furent des manifestes ou

des lettres écrites par lui, au nom d'Euric, et adressées à divers peuples dont ce roi était devenu l'arbitre.

Sous de tels chefs, bien que barbares, et au milieu d'un ordre de choses encore tout romain par les formes, on conçoit aisément que les anciennes écoles de grammaire, de rhétorique, de jurisprudence même, purent se maintenir encore quelque temps. C'en était fait de la civilisation romaine ; sa destinée était remplie, son temps était passé ; elle devait tomber irrévocablement ; mais sa chute pouvait être plus ou moins douce, plus lente, et l'intervalle pouvait être plus ou moins long entre le moment de cette chute et celui d'une régénération quelconque. Or les Visigoths étaient de tous les Barbares ceux sous la domination desquels il y avait pour cela les meilleures chances.

Les Burgondes n'étaient point aussi près que les Visigoths d'être policés ; ils furent toutefois plus humains et plus disciplinables que divers autres peuples germains. Leurs chefs se montrèrent, pour la plupart, pleins d'une déférence respectueuse pour l'autorité romaine tant qu'elle subsista. Plusieurs furent investis du titre de patrices, et parurent le regarder comme leur titre le plus élevé. Gondebaud, le plus célèbre de tous ces chefs, avait vécu longtemps en Italie, et se piqua toujours de paraître dans ses actions privées, comme dans son gouvernement, un prince civilisé. Dans les démêlés qu'il eut avec Clovis, il affectait pour lui et pour les Franks une répugnance toute romaine, et les quali-

fiait dédaigneusement de Barbares. On ne sait pas ce qu'il fit relativement aux lettres et aux études ; mais tout autorise à présumer que s'il s'en mêla, ce fut plutôt pour en retarder que pour en accélérer la ruine.

Au sixième siècle les choses changèrent ; la domination des Visigoths fut transférée au delà des Pyrénées ; les Burgondes cessèrent d'avoir des chefs à eux , de former un corps de nation séparé ; et les Franks restèrent les seuls maîtres de la presque totalité de la Gaule.

Des trois peuples germains qui avaient fondé des établissements dans cette contrée, les Franks étaient celui qui avait le mieux conservé dans leur pureté primitive les mœurs, les institutions et l'esprit germaniques. C'était donc sous eux et par eux que ces mœurs, ces institutions et cet esprit devaient se développer avec le plus de vigueur et d'effet dans la Gaule, et y affecter de la manière la plus directe et la plus grave la civilisation et la culture antérieures. Le moment viendra où je devrai apprécier les résultats définitifs de cette action. Je me bornerai ici à jeter en avant quelques notions générales qui pourront entrer dans cette appréciation.

De la fin du cinquième siècle au milieu du sixième, la décadence littéraire de la Gaule continua avec une rapidité accélérée par les ravages des diverses expéditions des Franks contre les Goths, tant de l'Italie que de la Gaule, et contre les Burgondes. Toutefois les anciennes études ne furent

pas tout à fait abandonnées : il y avait encore des écoles de grammaire, par exemple, à Lyon, à Vienne et à Clermont : il y avait encore un assez grand nombre d'écrivains, mais tous appartenant à l'ordre ecclésiastique ; il n'existait déjà plus, pour les laïques, de motif de se livrer à la culture des lettres. Il nous reste de saint Césaire, évêque d'Arles, des homélies qui ne semblent pas inférieures à celles de ses devanciers. Saint Ferreol, évêque d'Uzès, composa des épîtres dans le genre de celles de Sidoine Apollinaire. Bien que Fortunat, évêque de Poitiers, ne fût point Gaulois de naissance, on peut citer ici les nombreuses pièces de vers qu'il écrivit à la louange de tous les grands personnages de son temps, rois, reines, ducs, évêques et comtes. Ces pièces sont peut-être, pour la correction et l'élégance de la diction, la production la plus distinguée du sixième siècle.

Mais l'écrivain de cette période sur lequel je voudrais fixer un moment l'attention, c'est Grégoire de Tours. Ses ouvrages, écrits sous l'influence de la barbarie germanique, en sont, pour ainsi dire, la double expression : ils en sont d'abord l'histoire formelle, et en donnent, jusqu'à un certain point, la mesure par leur caractère et leurs défauts.

Grégoire naquit à Clermont, de 520 à 530. Son père Florentius et sa mère Armentaria étaient l'un et l'autre issus de ces anciennes familles gallo-romaines dont les membres avaient exercé quelques-uns des hauts emplois donnant entrée au sénat de

Rome, et qui continuaient à s'intituler sénatoriales, même depuis qu'il n'y avait plus ni sénat ni sénateurs.

Grégoire avait trois oncles évêques : l'un des trois, nommé Gallus, était évêque de Clermont. Ce fut sous lui que Grégoire fit ses études de grammaire et de rhétorique. Le trait dominant de son caractère comme homme perça en lui dès l'enfance. C'était une étrange facilité à croire aux miracles, à en souhaiter, à en voir et à en faire. Jamais saint des premiers temps n'eut autant de visions prodigieuses que lui, et ne connut tant d'hommes qui en avaient eu de leur côté.

Ayant été fait diacre, il fut élu vers l'an 566 à l'évêché de Tours. C'était le plus grand honneur et le plus grand bonheur qu'il pût désirer, à cause de la dévotion toute particulière qu'il avait à saint Martin, premier évêque de cette ville. Il remplit toujours avec zèle, et parfois avec courage, ses devoirs d'évêque. Il mourut vers l'an 594.

On a de Grégoire de Tours divers ouvrages composés dans une intention pieuse, des biographies de martyrs et de saints, des recueils de miracles. Je n'ai rien à dire de ces ouvrages, sinon que l'on y trouve çà et là des faits historiques assez intéressants. Je viens de suite à son histoire. Des dix livres dont elle se compose, je laisse de côté tout le premier, qui n'est qu'une chronique universelle depuis la création du monde jusqu'à la mort de saint Martin de Tours ; chronique résumée de plusieurs autres.

Les neuf livres restant forment une histoire de la Gaule, de l'an 395 à l'an 591. C'est un intervalle de près de deux siècles, qui comprend sommairement ou en détail les divers temps de la domination romaine, la conquête de Clovis, son règne, ceux de ses quatre fils et de ses trois petits-fils.

Il n'est pas indifférent de connaître les motifs qui le portèrent à écrire cette histoire. Voici en quels termes il les expose lui-même dans sa préface : « La » culture des lettres diminuant, ou, pour mieux dire, » périssant dans la Gaule, beaucoup de choses se » faisant, les unes bonnes, les autres mauvaises, le » frein étant lâché à la férocité des peuples et à la » fureur des rois, l'Église étant assaillie d'un côté » par les hérétiques, de l'autre défendue par les ca- » tholiques, la foi du Christ étant gardée avec fer- » veur en certains lieux, et se refroidissant dans » d'autres, les églises enrichies par des hommes » pieux, étant spoliées par les pervers, il ne s'est » cependant trouvé personne de versé dans les sciences » et la grammaire pour raconter ces choses, soit en » prose, soit en vers. Aussi la plupart des hommes » gémissaient-ils, en disant : « Malheur à nos temps ! » l'étude des lettres est perdue parmi nous, et les » peuples n'ont plus un homme capable de mettre » les événements présents par écrit. » Entendant per- » pétuellement ces plaintes, et voulant transmettre à » l'avenir la connaissance du passé, j'ai résolu de » publier, bien qu'en langage inculte, les actions » des méchants et la vie des hommes de bien ; par-

» ticulièrement encouragé à cette entreprise par la
 » réflexion que, de nos jours, peu de personnes
 » comprennent un rhéteur philosopant, tandis que
 » beaucoup comprennent un discoureur vulgaire. »

Il résume tout cela dans la première phrase de son premier livre. « Je me propose, dit-il, de raconter les guerres des rois avec les nations étrangères, des martyrs avec les païens, de l'Église avec les hérétiques. »

C'est, comme on le voit, dans des vues scientifiques assez élevées et assez complètes qu'il a conçu son histoire; ce n'est pas par un simple motif de piété qu'il se propose de décrire la lutte de l'Église avec les hérétiques et les païens, c'est par un motif historique; c'est parce que cette lutte entre en effet pour beaucoup dans les événements qu'il veut raconter. Mais la faiblesse de son jugement ne lui a pas permis d'établir, entre ces divers éléments de son sujet, la proportion et l'harmonie nécessaires. On ne vit jamais, dans un livre d'histoire, autant de traits de crédulité enfantine qu'il y en a dans le sien; tant de piété et de foi appliquées si gratuitement ou si mal à l'appréciation d'événements humains. C'est un grand et ennuyeux défaut, mais qui n'affecte point le fond historique de l'ouvrage, et dont je me hâte de convenir d'avance et une fois pour toutes, afin de n'avoir plus à y revenir.

Grégoire de Tours n'eut point, pour les diverses parties de son histoire, des matériaux de même nature ni des moyens égaux d'information. De là, entre

toutes ces parties, des différences qui, prises à leur extrême, sont frappantes et dignes d'être notées; mais l'examen critique de ces différences me mènerait trop loin et je ne m'y engagerai pas : je m'en tiendrai à une seule observation, dont la conséquence trouvera sa place un peu plus tard.

Vers l'an 573, époque où Grégoire commença à écrire son histoire, il y avait déjà de cent vingt à cent trente ans que la plupart des tribus frankes étaient fixées sur le sol de la Gaule. Nul doute que ces tribus n'eussent apporté avec elles, dans leur nouvelle patrie, les traditions, les poésies, les mythes dont se composait leur histoire particulière ou celle des Germains en général. Il semble que les Gallo-Romains, une fois résignés à vivre avec la race conquérante, durent presque nécessairement apprendre de la bouche et dans le commerce de celle-ci quelque chose de ce qu'elle savait ou disait de son origine, de ses antiquités, de ses migrations successives, de ses aventures, et nous aurons par la suite des raisons plausibles de croire qu'il en fut véritablement ainsi.

Cependant Grégoire de Tours, ayant à parler, dès le début de son histoire, de l'origine et des antiquités des Franks, ne fait aucun usage de leurs traditions nationales. Ne les connaissait-il pas? n'y croyait-il pas? C'est ce que je ne saurais décider. Je m'en tiens à observer qu'il n'en paraît aucun vestige dans la partie de son histoire où il avait naturellement l'occasion d'en dire ce qu'il en savait ou en pensait. Tout ce qu'il rapporte des Franks, antérieurement à

leur entrée en Gaule, il l'avait tiré d'auteurs latins, un peu plus anciens que lui, et auxquels il paraît que les traditions germaniques étaient de même inconnues ou suspectes. Le seul point sur lequel je soupçonnerais volontiers que Grégoire a suivi des récits germaniques, c'est en ce qui concerne l'histoire de Childéric, le père de Clovis, et son aventure avec Basine, la femme du chef des Thuringiens. Je dirai peut-être ailleurs un mot de cette aventure. Maintenant je vais faire ici quelques observations sur l'ouvrage de Grégoire de Tours pris dans son ensemble, pour tâcher d'en apprécier sommairement le degré d'importance et le caractère.

Les historiens de l'antiquité classique, grecs et latins, nous ont laissé une infinité de traits et de détails sur la lutte de six siècles à la suite de laquelle les Barbares d'outre-Danube et d'outre-Rhin s'établirent en dominateurs dans les provinces de l'empire d'Occident. Plus tard, au neuvième et au dixième siècle du moyen âge, nous verrons les descendants de ces nations conquérantes, déjà fondues ou prêtes à se fondre dans la masse des peuples conquis, entrer avec eux dans un nouvel ordre de société, de civilisation et d'idées.

Mais entre ces deux périodes il y a un intervalle de quatre siècles entiers; et tout ce que nous savons de plus positif et de plus intéressant sur cet intervalle, c'est à Grégoire de Tours que nous le devons; c'est lui, lui seul qui nous a peint avec suite et en détail les conquérants germains, particulièrement les

Franks, en pleine jouissance des pouvoirs, des bénéfices et des honneurs de la conquête; gouvernant les vaincus comme ils l'entendent, comme il leur plaît, mais gouvernés à leur tour par des relations nouvelles. Le caractère barbare, que l'on n'avait vu jusque-là qu'à la guerre et dans des situations violentes et passagères, se déploie ici en toute liberté, tout entier, et l'histoire n'a rien qui pût nous tenir lieu de ce tableau.

Bien que jetés sans plan réel les uns sur les autres, les événements variés, racontés par Grégoire de Tours, se résument facilement et nettement en un seul fait principal. Ecclésiastiques ou laïques, les Gallo-Romains, influents par leur position et par leurs lumières, essayent de diriger la conquête franke dans l'intérêt commun des vaincus et des vainqueurs. Mais, pour les chefs barbares de ces conquérants, le pouvoir de gouverner n'est qu'une force toute personnelle, qu'un moyen de satisfaire leurs passions effrénées, leur insatiable cupidité, leur ardeur brutale pour les jouissances matérielles de la vie. Ils se font la guerre, ils s'entr'égorgent, ils s'entre-dépouillent. D'un autre côté, leurs leudes, c'est-à-dire leurs officiers et leurs agents, naturellement ennemis d'un pouvoir contraire à toutes les idées, à toutes les habitudes germaniques, conspirent contre eux, leur résistent, aspirent sans relâche à s'approprier pleinement la part révocable qui leur a été faite des honneurs et des bénéfices de la conquête. Plusieurs font cause commune avec les populations vaincues, qui,

sous leur commandement, se révoltent à chaque instant contre les monarques mérovingiens, et finissent par se soustraire à leur domination.

Grégoire n'a pas mis tous les côtés de ce fait dans le même degré de jour et de saillie : il y a des points qu'il n'a pas su ou n'a pas voulu développer ; mais sur ceux-là même il a dit plus qu'il ne fallait pour ne laisser aucune incertitude sur l'ensemble et la généralité du fait.

Maintenant, pour donner une idée de ce qu'il y a d'original, de piquant ou de profond dans les détails isolés de ce fait général, j'en rapporterai quelques-uns, m'arrêtant de préférence à ceux qui peignent le génie barbare, en tant du moins que ce génie peut être représenté par celui des Franks. Ce seront des préliminaires pour des discussions à venir.

Voici, par exemple, un trait des dispositions de Thierry, fils aîné de Clovis et roi d'Austrasie, pour son frère Clotaire, roi de Soissons, et par conséquent son voisin de royaume.

En 528, Thierry et Clotaire, qui n'avaient point encore eu de querelle ensemble, circonstance importante à noter ici, firent en commun une campagne contre Hermanfried, roi des Thuringiens, lequel avait exercé de grandes cruautés sur les Franks d'outre-Rhin. L'expédition fut des plus heureuses : les Thuringiens, après une sanglante défaite, furent obligés de recevoir la loi des Franks. Thierry, victorieux, n'avait plus besoin de son frère, la fantaisie lui vint de le tuer ; mais il s'y prit mal. Clotaire s'aperçut du pé-

ril, il y échappa, et les deux frères restèrent aussi bons amis qu'auparavant. Maintenant, voici en quels termes Grégoire raconte l'aventure :

« Thierry, voulant tuer son frère Clotaire, l'invita
» à se rendre chez lui, comme pour traiter en secret
» de quelque affaire. Il avait fait tendre d'un mur à
» à l'autre de sa salle une tapisserie derrière la-
» quelle il avait caché des hommes armés. Mais la
» tapisserie s'étant trouvée trop courte, les pieds de
» ces hommes étaient à découvert. Clotaire les aper-
» çut et se fit suivre par d'autres hommes armés.
» Thierry, voyant que son frère avait pénétré son
» dessein, imagina quelque fable, et se mit à discou-
» rir de ce qui lui vint à la tête. Mais, voulant en-
» suite se faire pardonner sa mauvaise intention, il
» fit présent à Clotaire d'un grand bassin d'argent. Clo-
» taire, satisfait, remercie, retourne dans son camp,
» et Thierry reste à se lamenter avec les siens de son
» bassin perdu sans profit pour lui. A la fin, s'adres-
» sant à son fils Théodobert : Va-t'en chez ton oncle,
» lui dit-il, et prie-le de te faire présent du bassin que
» je viens de lui donner. Théodobert alla et obtint le
» bassin. Thierry était fort ingénieux à inventer de
» semblables ruses. »

Le trait est admirable, et peut-être faut-il y réfléchir un peu pour en découvrir toute la portée! Un pareil trait fait pressentir toutes les guerres que vont se faire entre eux les descendants de Clovis; il fait comprendre tout le prix qu'un roi frank pouvait mettre à un morceau d'or ou d'argent.

On a parlé beaucoup de la manière dont les Franks entendirent et pratiquèrent le christianisme ; on les a trouvés plus féroces après leur conversion qu'auparavant. Ils ne l'étaient ni plus ni moins. Ils avaient facilement changé de croyance, mais il était impossible qu'ils ne portassent pas longtemps encore, dans la pratique de la croyance nouvelle, l'esprit et les habitudes de l'ancienne. Un des faits qui prouvent le mieux ce que je veux dire est un trait de la conduite de Clotilde, la veuve de Clovis. Clotilde était reconnue pour sainte par les plus pieux évêques de son temps, et par Grégoire lui-même ; et cependant elle avait gardé, des mœurs germaniques, les sentiments les plus opposés à ceux du christianisme. Voyant ses trois fils sur le trône, elle leur dit un jour : « Mes » bien-aimés, ne me faites point repentir de vous » avoir élevés avec tendresse ; ressentez, je vous en » prie, mon injure et allez venger courageusement la » mort de mon père et de ma mère. » Et la chose fut faite comme elle avait dit, et comme elle désirait.

Il était vrai que son père et sa mère avaient été cruellement mis à mort par son oncle Gondebaud, roi des Burgondes ; mais il y avait plus de cinquante ans que le crime avait été commis, et le coupable était mort. C'était son fils actuellement régnant, et qui n'avait jamais fait de mal à Clotilde, qu'il s'agissait d'exterminer.

Il y avait bien des moments, pour l'ordinaire des moments d'adversité ou de terreur, où les Franks

essayaient sincèrement, sérieusement d'être chrétien. Mais alors même il y avait encore dans leurs sentiments quelque chose d'égoïste et de barbare. Frappé de la maladie dont il mourut, Clotaire I s'écria dévotement : « Oh ! quel doit donc être ce roi du ciel, » qui fait ainsi mourir de si grands rois ? »

Grégoire fait souvent parler les Barbares, et presque toujours avec une énergie si brusque, si franche, si poétique, qu'il n'y a pas moyen de le supposer l'auteur de ces discours, lui, écrivain sans imagination et sans coloris. Je cède au plaisir d'en citer un exemple.

« Gontran, roi des Burgondes, conclut en 577 un traité d'alliance avec son neveu Childebert, avec lequel il avait été jusque-là en démêlé. Ayant donc rassemblé ses leudes, il embrassa son neveu devant eux, et leur dit : « En punition de mes péchés, je » suis demeuré sans enfants ; c'est pourquoi je désire » que ce mien neveu me soit en lieu de fils. » Faisant alors asseoir Childebert sur son siège, il lui livra son royaume en disant : « Que désormais le » même bouclier nous couvre, que la même lance » nous défende. Lors même qu'il me naîtrait des » fils, tu seras toujours pour moi comme l'un d'eux, » et la tendresse que je te voue ne faillira jamais. »

A quelque temps de là, Gontran tint un discours d'un autre genre, et d'autant plus curieux qu'il donne en peu de mots l'idée la plus vive de la jalousie et de la haine toujours croissantes qui régnaient entre les chefs mérovingiens et leurs leudes.

Gontran prononça le discours dont il s'agit devant les leudes de Neustrie assemblés dans une église, lorsqu'en 584, il prit la tutelle de Clotaire II, âgé de quatre mois; aussitôt après l'assassinat de Chilpéric. « Je vous conjure, leur dit-il, je vous con-
 » jure tous, vous hommes et femmes qui êtes pré-
 » sents, de vouloir bien me garder votre foi, et
 » de ne pas me tuer, comme vous avez dernièrement
 » tué mes frères. Laissez-moi vivre trois ans encore,
 » afin que j'achève d'élever ces miens neveux, deve-
 » nus mes fils d'adoption. Craignez, ce dont Dieu
 » veuille nous préserver! craignez que si je viens à
 » périr avec ces enfants, vous ne périssiez aussi vous-
 » mêmes, quand il ne règnera plus de notre race
 » personne de puissant pour la défendre. »

On chercherait vainement, dans Grégoire de Tours, le moindre sentiment de patriotisme romain ou gaulois, le moindre regret donné à la gloire ou à la puissance de Rome. La domination des Franks en Gaule est, pour lui, un fait consommé sur lequel il n'y a plus ni à murmurer ni à réfléchir. C'est, en grande partie, à ce manque de préoccupation morale et politique, à cette absence de fierté nationale, que tiennent la vérité et la naïveté, le sérieux et le calme avec lesquels il décrit les mœurs et les actes des Barbares. Mais de là aussi le peu d'intérêt et de soin qu'il met à caractériser les résistances que les successeurs de Clovis rencontrent de bonne heure dans la Gaule, surtout dans le Midi, qui finit par se soustraire à eux.

Le sentiment d'après lequel Grégoire de Tours juge habituellement de ce qui arrive, c'est son sentiment religieux, ou pour mieux dire, sa croyance. Mais sa croyance est ombrageuse, peu éclairée, incapable de s'élever à la moralité du christianisme.

Aussi longtemps que les Franks gagnent des batailles et font des conquêtes sur les païens ou sur les hérétiques, leur pieux historien est fort à l'aise; il triomphe avec eux; il explique leurs succès par l'orthodoxie de leur foi, lors même que ces succès ont quelque chose d'immoral et d'inhumain. Clovis assassine l'un après l'autre et l'un par l'autre tous ses proches; il s'empare de leurs petits royaumes; il réunit de la sorte les tribus éparses des Franks, et en fait un corps de nation destiné à jouer un grand rôle dans le monde. L'historien pourrait dire que c'est là marcher droit et ferme dans les voies de la politique et de la conquête : Grégoire de Tours nomme cela marcher dans les voies de Dieu.

Mais le moment vient, et même bien vite, où les prétendus orthodoxes, emportés par leurs passions brutales, se divisent, s'entre-déchirent, et se laissent battre par les païens et les hérétiques. Alors le bon évêque s'afflige et se courrouce; il invoque contre les Barbares tout ce qu'il y a dans le christianisme de social et d'humain : « Je suis dégoûté, dit-il au début de son cinquième livre, de raconter les discordes où s'abîment la nation et la monarchie des Franks. Nous en sommes aux temps douloureux prédits par le Seigneur : le père se lève contre le

filz, le filz contre le père, le frère contre le frère, le prochain contre le prochain. Ne devraient-ils donc pas être instruits par les règnes des anciens rois, qu'un royaume divisé succombe à ses ennemis? »

« Que voulez-vous? que cherchez-vous? ajoutez-il, apostrophant directement les successeurs de Clovis, que vous manque-t-il? N'avez-vous pas dans vos celliers du vin, de l'huile et du froment en abondance? N'avez-vous pas dans vos trésors des monceaux d'or et d'argent? Prenez garde à la discorde! Si vous perdez votre armée, vous allez rester sans appui, vous allez tomber sous les coups des nations ennemies. »

Quelquefois le sentiment moral de Grégoire de Tours, son libre arbitre d'historien se réveillent comme d'eux-mêmes, d'une manière tout à fait inattendue, et avec d'autant plus d'effet. C'est ce qui lui arrive au moment de raconter la mort de Chilpéric. Ce morceau, remarquable à plusieurs égards, est l'un de ceux où l'historien à demi barbare des Franks semble remonter tout à coup de plusieurs siècles vers les temps de la culture romaine. Le voici traduit aussi fidèlement que j'ai pu.

« Sur ces entrefaites, Chilpéric, le Néron et l'Hérode de notre temps, était allé prendre les divertissements de la chasse, à sa campagne de Chelles, à près de cent stades de Paris. Un soir, revenant de chasser, à la nuit tombante, comme il descendait de cheval, la main appuyée sur l'épaule d'un esclave, quelqu'un survenant, le frappe d'un premier coup

de couteau à l'aisselle, redouble d'un second coup au ventre ; et le roi rend aussitôt sa méchante âme, avec le sang qui lui coule de la bouche et de la blessure. Le mal qu'il fit, les pages précédentes le racontent. Il dévasta et brûla plusieurs contrées, sans en éprouver de regret, et même avec joie, comme autrefois Néron qui chantait ses tragédies à la lueur des palais incendiés. Il lui arriva fréquemment de faire condamner des innocents, afin de leur enlever leurs biens ; et de son temps peu de clercs parvinrent à l'épiscopat. Il était fort adonné à la gourmandise, et s'était fait un dieu de son ventre.

» Il aimait à se donner pour le plus docte des hommes : on a de lui deux livres d'hymnes, dans le genre de ceux de Sédulius, mais dont les vers se tiennent mal sur leurs pieds ; car il employait, par ignorance, des syllabes brèves pour des longues, et des longues pour des brèves.

» Il avait les intérêts des pauvres en horreur, et ne cessait d'injurier les prêtres de Dieu. Dans le secret de l'intimité, il ne médissait et ne se moquait de personne aussi volontiers que des évêques. Il trouvait l'un léger, l'autre fanfaron ; celui-là esclave de ses aises, celui-ci débauché. Tel lui paraissait vain, tel autre pédant. Il détestait l'Église par-dessus toute chose, et disait souvent : « Voilà le fisc ruiné ! voilà nos richesses transférées aux églises ! La royauté est maintenant dans l'épiscopat : chaque évêque est un roi dans sa ville épiscopale. » Sous ces prétextes, il cassait souvent les testaments en faveur des églises,

et foulait aux pieds jusqu'aux volontés de son père, imaginant sans doute qu'un jour viendrait où les siennes ne seraient respectées de personne.

» Pour ce qui est de débauches, l'imagination ne peut rien se figurer qu'il n'eût réduit en acte. Il était toujours à l'affût de nouveaux moyens de vexer le peuple; et s'il trouvait des récalcitrants, il leur faisait arracher les yeux. Les ordres qu'il adressait aux juges se terminaient par cette formule : « Que les yeux soient arrachés à quiconque méprisera nos ordres. » Il n'eut jamais d'affection honnête pour personne, et ne fut aimé de personne. Aussi dès qu'il eut rendu l'âme, fut-il abandonné de tous les siens. Malulfe, évêque de Senlis, qui était campé là depuis trois jours sans avoir pu lui parler, accourut aussitôt qu'il eut entendu le bruit de l'assassinat. Il lava le cadavre, le couvrit de vêtements plus décents, et le fit ensevelir dans l'église de Saint-Vincent de Paris. »

Il y a dans le portrait que Grégoire a tracé là de Chilpéric II, des traits sur lesquels j'ai besoin de revenir et d'insister un moment. D'après ce portrait, une des manies de Chilpéric, et la plus forte de toutes, était celle de paraître éminemment docte et lettré. Et sa prétention était fondée sur des titres : il avait composé deux livres d'hymnes ecclésiastiques, dont les vers, il est vrai, clochaient un peu sur leurs pieds, au jugement de Grégoire de Tours; il avait écrit aussi un traité sur un des dogmes les plus relevés de la foi catholique, sur le dogme de la Trinité,

qu'il comprenait et voulait expliquer à sa manière, c'est-à-dire d'une manière fort peu orthodoxe. Il ne s'en tint pas là : il eut la fantaisie plus étrange encore, de réformer l'alphabet latin qu'il trouvait défectueux, en y ajoutant quatre nouveaux signes empruntés à l'alphabet grec. Il donna des ordres pour que cette réforme fût suivie dans toutes les écoles; et s'il en faut croire son historien, il prescrivit d'effacer à la pierre ponce tous les livres latins écrits selon l'orthographe ordinaire, pour les transcrire dans la nouvelle.

Il y avait, dans tout cela, des airs assez marqués d'érudition et de culture romaines : ces airs percent encore plus clairement dans d'autres actes de Chilpéric, qui se rapportent à l'an 577. Les spectacles de l'amphithéâtre, les jeux du cirque, étaient certainement alors très-rares, si même ils n'avaient pas déjà complètement cessé en Gaule, jusque dans les grandes villes du Midi. Chilpéric essaya de les rétablir : il fit bâtir ou réparer (Grégoire de Tours dit expressément bâtir) des cirques à Soissons et à Paris, et y donna des spectacles au public.

A ces traits de la conduite de Chilpéric, il faut ajouter les indices de sa manière de gouverner et d'administrer, qui tous constatent qu'il prétendait de même gouverner et administrer à la romaine.

Toutes ces manières romaines ne furent point dans Chilpéric un trait particulier, une individualité de son caractère : elles furent un trait commun, diversement et plus ou moins prononcé, mais con-

stant, du caractère des chefs mérovingiens des tribus frankes, qui n'échappèrent pas plus que n'avaient fait ceux des Visigoths et des Burgondes aux influences de la civilisation romaine. Seulement ces influences agirent autrement sur les premiers que sur ceux-ci, et amenèrent des résultats plus variés, plus compliqués et plus graves.

Transplantés au cœur de la Gaule, dans une situation toute nouvelle pour eux, les descendants de Mérovée y furent subitement assaillis d'une foule d'idées et de tentatives nouvelles. Avides à l'excès de pouvoir et de renommée, de trésors et de jouissances matérielles, ils cherchèrent tout cela de toute l'énergie de leur caractère, et le cherchèrent autant que possible dans les institutions, dans les inventions, et jusque dans les excès de la civilisation romaine.

Le fait que je viens de citer de la construction de deux amphithéâtres, par les ordres de Chilpéric, est assurément une preuve remarquable de cette manie des Mérovingiens de se faire Romains. Il n'y eut pas jusqu'à Clovis, dont un des premiers actes ne fût de même une manifestation de l'avidie curiosité avec laquelle les Barbares cherchaient, dans la culture romaine, les jouissances qu'ils y soupçonnaient. Clovis avait entendu parler de ces mimes ou saltateurs, dont j'ai dit quelque chose, et dont l'art consistait à rendre par le geste et les mouvements de la personne tout ce que la poésie pouvait exprimer : la fantaisie le prit d'avoir un de ces artistes à ses or-

dres; mais il n'y en avait point alors dans le nord de la Gaule; et ce fut le roi d'Italie, Théodoric, qui se chargea de lui en envoyer un. On a encore la lettre pédante de Cassiodore, qui annonçait et accompagnait cet étrange envoi.

Tous les descendants de Clovis ne poussèrent pas la vanité littéraire jusqu'à faire, comme Chilpéric, de mauvais vers et de la prose hétérodoxe. Mais la plupart, à ce qu'il paraît, se piquèrent de bien savoir le latin. Fortunat célèbre l'élégance avec laquelle Charibert s'énonçait en cette langue.

Mais c'est surtout dans le gouvernement qu'il importe d'observer les tendances romaines des chefs mérovingiens, et d'en reconnaître les effets. Rois de deux peuples si différents l'un de l'autre, ces chefs se trouvèrent, par le fait, investis de deux royautés également différentes, de la royauté romaine et de la royauté germanique. La première, telle que la proclamait alors le clergé, était une royauté absolue et despotique. La seconde, encore toute récente, et mal définie, n'était guère qu'une espèce de commandement militaire, auquel des guerriers libres ne croyaient devoir obéissance que dans leur intérêt.

Autant la royauté romaine, complète, toute-puissante et respectée, plaisait et convenait aux Mérovingiens, autant leur déplaisait la royauté germanique, toujours précaire, toujours contestée, pour peu qu'elle s'écartât des idées et des habitudes nationales des Franks.

Dans cette situation embarrassante, les Mérovingiens essayèrent d'abord d'assimiler la royauté germanique à la royauté romaine, en d'autres termes, de gouverner la partie conquérante de leurs sujets de la même manière et par les mêmes lois que la partie conquise. L'histoire a conservé des indices frappants de cette tentative antigermanique des successeurs de Clovis. Théodebert, roi de Metz, à l'instigation d'un subtil financier gallo-romain ou gallo-grec, nommé Parthenius, essaya de soumettre à l'impôt foncier les Franks de son royaume. Cela réussit pendant quelque temps; mais à la mort de Théodebert, Parthenius fut mis en pièces par les Franks, et il ne fut plus question de taxe territoriale.

On a plusieurs constitutions de Childebert et de Clotaire, conçues dans le but plus hardi encore et plus antigermanique de substituer la peine de mort aux compensations pécuniaires pour le meurtre, le rapt, et même pour le simple vol.

Un peu plus tard (en 614), Clotaire II tint à Paris une espèce de concile des évêques de son royaume. Il y prit ou y adopta diverses mesures pour la discipline, tant de l'Église que de l'état, et prononça la peine de mort contre les transgresseurs, sans distinction de nation ni de race.

Ces tentatives n'aboutirent à rien. Les Franks gardèrent les mœurs, les lois, les idées germaniques, et se maintinrent dans leur situation privilégiée de conquérants. L'opposition nécessaire de la royauté romaine et de la liberté germanique devint alors

une lutte directe, une lutte de force ouverte. C'est de cette lutte acharnée entre les rois mérovingiens et les leudes franks, que Grégoire de Tours a décrit tant d'incidents si étranges et si pittoresques.

Ces rois entendaient sans doute fort mal la royauté romaine qui leur plaisait si fort; ils l'exerçaient d'une manière arbitraire, égoïste et brutale; de sorte que la portion conquise de leurs sujets, la seule qu'elle atteignît, se trouvait misérablement opprimée, et devenait tous les jours plus inculte et plus pauvre. Cependant, à tout prendre, le mal venait encore plus des agents royaux, des leudes, que des rois eux-mêmes; et il y avait au fond de la royauté mérovingienne une tendance progressive à protéger les vaincus, à s'adapter à leurs idées, à ménager leurs intérêts. Ainsi donc, la lutte entre les leudes et les rois était, à strictement parler, celle de l'ancienne civilisation contre les violences prolongées de la conquête.

Cette lutte, d'abord vague et partielle, finit par se concentrer et se localiser; elle devint celle de deux contrées distinctes, de la Neustrie et de l'Austrasie; celle de deux masses de population, l'une en majorité gallo-romaine, l'autre principalement franke. La violence et les désastres de cette lutte jouent un grand rôle dans notre histoire, et en remplissent plus d'un siècle. Le parti neustrien, d'abord victorieux, traita les leudes avec la dernière rigueur. Mais à la fin, ceux-ci, ralliés sous les Carlovingiens devenus leurs chefs, finirent par l'emporter. Leur triomphe

eut en Gaule toutes les apparences et toutes les conséquences d'une seconde conquête germanique plus violente, plus pénible et plus funeste que la première. La société gallo-romaine en fut complètement désorganisée, et tous les restes de l'ancienne civilisation achevèrent de disparaître.

Sous les Mérovingiens, du moins sous les premiers, la littérature, les traditions des grandes questions de philosophie, s'étaient réfugiées de la société dans les églises et dans les cloîtres; et le clergé avait conservé par là le pouvoir d'intervenir utilement pour la civilisation dans le gouvernement des Barbares. Sous les premiers Carlovingiens, la plupart des terres et des dignités ecclésiastiques furent transférées de vive force aux hommes de guerre; de sorte que la portion influente et studieuse du clergé se trouva tout d'un coup comme fondue dans l'ordre guerrier. Alors il ne resta plus rien à quoi l'on pût donner, en un sens quelconque, le nom de littérature. Les chroniques furent presque l'unique genre de composition un peu cultivé, et ce genre se ressentit déplorablement de la barbarie qui avait tout gagné.

Les Carlovingiens étaient les hommes d'une telle époque; des hommes de guerre et de conquête, qui, avant de s'inquiéter de la manière dont ils gouverneraient les Gallo-Romains, devaient s'en assurer l'obéissance. Ayant bientôt rallié la masse entière des Franks et des Neustriens, ils se mirent à reconquérir tout le midi de la Gaule, qui, profitant des

derniers troubles de la monarchie mérovingienne, s'était rendu indépendant sous des chefs à lui. Les campagnes de Charles Martel, d'abord contre les Provençaux réunis aux Arabes, puis contre les Arabes seuls; celles de Pépin contre les ducs d'Aquitaine, furent, militairement parlant, de grandes et glorieuses entreprises, bien supérieures à toutes celles de Clovis. Cependant, ces entreprises n'inspirèrent aux chroniqueurs contemporains que des notices arides, incohérentes et vraiment barbares.

Les écrivains gallo-romains ou franks qui s'étaient occupés de l'histoire des Mérovingiens après Grégoire de Tours, s'étaient montrés bien inférieurs à lui. Ils avaient mêlé beaucoup de fables à ces récits; à ceux, par exemple, des aventures de Childéric, père de Clovis, et du mariage de Clovis avec Clotilde; mais ces fables n'avaient point altéré la substance même des faits; elles n'en étaient qu'une sorte de développement poétique. Elles attestaient même, à strictement parler, un vif intérêt pour les événements et les noms glorieux; elles n'étaient que l'histoire idéalisée dans le sens et le goût du peuple.

Il n'y a plus rien de pareil dans les chroniques carlovingiennes: il ne s'y trouve plus ni fiction ni poésie, mais bien pis que cela, des mensonges et des réticences serviles. Et encore ces chroniques sont-elles des œuvres de génie, en comparaison d'une infinité d'autres, qui donnent une mesure plus exacte du goût général et de la portée commune des esprits à la fin du septième siècle et dans la première moi-

tié du huitième. Plus on avance vers la fin de ce dernier siècle, et plus on trouve, dans les chroniques dont il s'agit, les événements dépouillés de tout ce qui en fait le caractère propre, l'individualité, et réduits à des sortes de formules générales, mortes et abstraites. Veut-on voir, par exemple, comment une de ces chroniques décrit la fameuse bataille de Poitiers, gagnée par Charles-Martel sur les Arabes? le voici : « En 732, Karle combattit contre les Sarrazins, le samedi, près de Poitiers. » A-t-on la curiosité de savoir ce qui se passa en 722? voici comment une autre chronique nous l'apprend : « Grande abondance; guerres du côté de l'Aquilon. »

Et ce ne fut pas là le dernier terme de la barbarie en ce genre : elle arriva au point où des développements tels que ceux que je viens de citer parurent ou superflus ou trop difficiles à rédiger. On eut alors des chroniques uniquement composées des noms des rois et du chiffre marquant la date de leur avènement.

Les choses en étaient là, et les derniers vestiges de l'ancienne civilisation semblaient au moment de disparaître sans retour dans le bouleversement de la conquête carlovingienne, lorsque Charlemagne, héritant des forces de cette conquête, leur donna une direction inattendue. Les événements mirent de bonne heure Charlemagne en relation intime avec le pontificat romain, alors le seul pouvoir qui possédât, avec quelques lumières et quelque suite, les traditions de l'empire d'Occident, et en position de tenter

quelque chose pour le triomphe de ces traditions sur la barbarie toujours croissante, en Italie comme ailleurs.

Doué d'un merveilleux instinct de civilisation, Charlemagne avait cependant encore en lui des traits marqués du génie barbare ; il restait Germain par plus d'un côté, et ce serait une question de savoir s'il comprit bien ou s'il pouvait faire tout ce que lui suggéra l'Église de Rome pour la restauration de l'ordre social et de la civilisation en Occident. Mais toujours, Charlemagne se déclara-t-il le champion de cette civilisation, et fit-il de grandes choses pour elle, Il rétablit la culture de la langue et des lettres au moment de leur chute complète ; il fit la guerre aux Barbares d'outre-Rhin, dans la vue de les convertir au christianisme, et par le christianisme à une existence sociale régulière. Enfin, en acceptant le titre d'empereur romain d'Occident, il eut l'air de vouloir le relever tout entier.

Mais l'existence et les projets de Charlemagne ne furent guère qu'une exception glorieuse, qu'une brusque et forte interruption du cours naturel des choses. Après lui la lutte recommença entre les idées et les traditions politiques de Rome et les principes de la conquête germanique. Les guerres de Louis le Débonnaire avec ses fils, celles de ses fils d'abord entre eux, puis avec leurs leudes, ne furent que la reprise de cette lutte, un peu modifiée par le temps et par les règnes de Pépin et de Charlemagne. Cette fois encore, ce fut l'esprit germanique qui triompha.

La monarchie carlovingienne fut démembrée à son tour, plus complètement encore que ne l'avait été celle des Mérovingiens, et par l'action prolongée des mêmes causes.

Les leudes de tout rang, de toute race, s'établirent comme seigneurs héréditaires absolus dans les provinces, dans les villes, dans les terres qu'ils n'avaient jusque-là possédées qu'à titre de bénéfices révocables. C'était le résultat définitif auquel la conquête franke avait tendu dès le premier jour. Avec et par ce démembrement de l'empire de Charlemagne, commence cette longue période de l'histoire moderne, vulgairement désignée par le nom de féodale.

Ce démembrement, amené par des causes générales, eut partout des effets uniformes, non toutefois sans beaucoup de variétés locales. Je ne l'envisagerai ici que relativement à la Gaule méridionale et sans chercher, pour le moment, en quoi la féodalité de cette contrée put différer de celle du reste de la France et de l'Europe; je pourrai revenir au besoin à ces distinctions.

Les grandes seigneuries féodales du Midi existaient dès la fin du neuvième siècle; elles s'affermirent dès les commencements du dixième, et c'est principalement à l'intervalle de 880 à 920 que doit se rapporter ce que j'ai à dire ici de la condition des pays qui formaient ces seigneuries.

Par un concours de circonstances heureuses, le midi de la Gaule, même détaché de la conquête

franke, n'avait jamais été très-morcelé. L'Aquitaine, qui en était la plus vaste portion, avait presque toujours formé un seul état, d'abord comme duché, et ensuite comme royaume. Quelques parties isolées et plus petites, comme la Provence et la Septimanie, correspondaient à d'anciennes divisions romaines et avaient des limites physiques très-marquées, qui pouvaient motiver jusqu'à un certain point leur isolement accidentel.

Dans le nouvel état de choses, il ne pouvait plus y avoir et il n'y eut plus aucune division territoriale qui méritât le nom de pays, ni aucun groupe de population celui de peuple. Tous ces groupes étaient trop petits ou trop factices pour de telles dénominations. Ils ne répondaient plus à rien de naturel ni d'historique; il s'était formé pour ainsi dire autant d'états qu'il s'était trouvé de villes ou de forteresses; autant de peuples qu'il s'était rencontré de ducs, de comtes, de suzerains de toute dénomination et de tout rang.

Cependant ces millions d'hommes, divisés en tant de petits groupes, ne différaient en rien les uns des autres : ils avaient la même foi et le même culte; ils étaient régis par les mêmes lois civiles, par le même système de gouvernement municipal; ils avaient les mêmes mœurs, les mêmes arts, le même genre et à peu près le même degré de culture; ils parlaient tous la même langue; ils avaient les mêmes traditions historiques et savaient tous qu'ils avaient été longtemps réunis sous un même gouvernement. En un

mot, tous ces hommes continuaient à faire, aux neuvième et dixième siècles, comme auparavant, une masse homogène en tout, une seule et même société.

Maintenant, à quoi tenait cette unité sociale? Quelles étaient ces lois, ces institutions, ces mœurs, ces traditions communes à tous ces groupes, isolés seulement par leurs chefs politiques? C'étaient toujours les lois, les institutions, les mœurs et les traditions romaines, bien modifiées, bien dégénérées, sans doute, mais pourtant reconnaissables encore, encore chères aux peuples et destinées à reflourir un jour sous des formes nouvelles. Ainsi donc, après cinq siècles de lutte contre les désordres progressifs des deux conquêtes frankes, cette antique et forte civilisation du monde romain n'était pas totalement anéantie dans le midi de la Gaule. Tout ce qui, aux époques dont il s'agit, était dans ce pays un trait caractéristique des mœurs, une règle ou un moyen d'ordre, un exercice de l'imagination ou de l'intelligence, une jouissance populaire, tout cela était un reste de la civilisation antérieure, une suite prolongée de l'influence gréco-romaine.

L'espace me manquant pour tracer l'ensemble d'un tableau du midi de la France, dans cette nouvelle condition, je me bornerai à ce qui concerne la littérature et les arts.

- La restauration littéraire opérée par les soins de Charlemagne, ne s'était point étendue aux parties

méridionales de la Gaule. Les écrivains, ecclésiastiques ou laïques, qui se distinguèrent par leur talent, sous le règne de ce prince, ou se formèrent plus tard aux écoles fondées par lui, furent presque tous des Gallo-Romains du Nord ou des Germains. A peine en désignerait-on quelques-uns du Midi. On indique bien, dans cette partie de la Gaule, des abbayes, des écoles ecclésiastiques de la création de Charlemagne; mais ces écoles ne figurent point dans l'histoire littéraire du moyen âge. Celle d'Aniane, dans la Septimanie, est la seule dont le nom soit venu, avec un peu de célébrité, jusqu'à nous; mais c'est une célébrité gratuite. Ce qu'il y a de mieux constaté dans l'histoire de cette abbaye, sous le rapport des arts, c'est qu'elle fut construite avec des colonnes et des marbres tirés de quelque'un des antiques monuments de Nîmes, probablement détruit à cette occasion.

Louis le Débonnaire, comme roi d'Aquitaine, s'appliqua avec plus de zèle et de succès que Charlemagne à la réforme du clergé tant séculier que régulier du pays. On vantait le nombre et l'état florissant des monastères aquitains sous son règne; et cette prospérité avait probablement tourné à l'avantage des études et des lettres latines. Mais elle dura peu : les guerres perpétuelles et les troubles de toute espèce auxquels l'Aquitaine fut entraînée, sous l'empire de Louis le Débonnaire et de ses successeurs, y causèrent en peu de temps la ruine des églises et des monastères, de sorte que le clergé aquitain, comme

en général celui du Midi, tomba bientôt dans la même ignorance et dans la même grossièreté que la masse des populations. C'est un fait sur lequel il serait superflu d'insister ; nous en verrons prochainement des preuves étonnantes.

Ce qui résulte, en attendant, de ce fait, pour mon objet, c'est que, dès le neuvième siècle, la littérature romaine était totalement déchue dans le Midi, et n'y avait point été relevée par les mesures de Charlemagne. Ces mesures avaient, au contraire, déplacé en Gaule le foyer des études et des traditions latines, elles l'avaient transporté du Midi dans le Nord, et ce déplacement eut, sur la destinée littéraire des deux pays, une influence qui n'a peut-être pas été suffisamment remarquée.

C'est à dater de ce déplacement que l'on commence à apercevoir, dans le midi de la France, les premiers efforts d'une littérature nouvelle, locale et populaire, pour se détacher des débris, des réminiscences de cette ancienne littérature greco-romaine, qui finissait ou venait de finir. J'ai promis d'essayer de marquer clairement cette transition curieuse, et le moment est venu de tenir parole. Je décrirai d'abord, dans cette vue, l'état de mœurs, d'idées et de culture au milieu duquel s'opéra la transition dont il s'agit ; il me deviendra par là beaucoup plus facile de démêler les impulsions accidentelles ou nécessaires qui la déterminèrent. Peut-être trouvera-t-on dans cet aperçu plus de vestiges de l'ancien paganisme et de l'ancienne civilisation païenne que l'on

ne s'y attendait à une époque aussi avancée du moyen âge que le neuvième et le dixième siècle.

On suppose d'ordinaire qu'au temps où les peuples germains prirent possession de la Gaule, le christianisme était l'unique religion du pays. C'est une hypothèse invraisemblable démentie par des faits positifs ; il est constaté que, sur divers points du territoire, dans des provinces écartées, dans les montagnes, le druidisme et les autres cultes primitifs des peuples de la Gaule s'étaient maintenus jusqu'aux derniers temps de la domination romaine et lui avaient survécu. Il est encore plus certain que le paganisme greco-romain resta, sous la domination des Barbares, la croyance d'une partie des Gallo-Romains. L'histoire fait foi du zèle avec lequel le clergé fit la guerre à tous ces restes d'idolâtrie. Cette guerre fut longue et eut des incidents singuliers, surtout dans le Midi, où le paganisme classique avait dominé plus longtemps et plus complètement que dans le Nord.

Vers le milieu du sixième siècle, saint Césaire, évêque d'Arles, et l'un des chefs ecclésiastiques les plus éclairés de son temps, avait été occupé, durant tout son épiscopat, à combattre les superstitions anti-chrétiennes de ses diocésains. Ces superstitions, dont un prêtre contemporain nous a transmis l'énumération, embrassaient le cercle presque entier du paganisme greco-latin, compliqué peut-être de quelques restes de l'ancien paganisme local. Il y est question de la célébration des calendes, du recours aux

aruspices, de la croyance dans les augures, du culte des fontaines et des forêts.

Non-seulement on croyait encore alors aux faux dieux, mais on continuait à leur immoler des victimes. La preuve en est dans un canon d'un concile d'Orléans prononçant l'excommunication de ceux qui auraient participé à la distribution des viandes offertes en sacrifice.

Un autre concile tenu à Tolède, l'an 589, et dont la juridiction s'étendait à tous les diocèses de la métropole de Narbonne, atteste qu'il n'y avait pas moins de paganisme dans ces diocèses que dans celui d'Arles. Un canon de ce concile condamne vaguement *les sacrilèges d'idolâtrie*, qui se commettaient de toutes parts dans les pays soumis aux Visigoths. Un nouveau concile tenu à Narbonne, la même année, à la suite et en exécution du précédent, parmi tous *ces sacrilèges d'idolâtrie*, que celui-ci proscrivait sans les détailler, en signale un qui était particulier à la province de Narbonne : il défend de fêter le jeudi, jour de Jupiter, à moins que quelque solennité chrétienne ne tombe ce jour-là.

Cet accord des conciles et des évêques à combattre partout les restes de l'ancienne idolâtrie avait produit quelque fruit ; mais le succès était loin d'être complet. Quoi qu'eût pu faire et dire le clergé, il était resté dans la Gaule méridionale comme ailleurs, ou plus qu'ailleurs, divers usages religieux du paganisme greco-romain. Seulement ces usages avaient perdu peu à peu leur caractère primitif : ils avaient

cessé d'être des actes religieux, des superstitions vivantes mêlées ou substituées au christianisme. Les faux dieux avaient été peu à peu oubliés, mais les penchants naturels, le besoin d'émotions agréables, les habitudes sociales auxquelles leur culte avait donné lieu, avaient survécu à ce culte. Les jeux, les chants, les danses imitatives et pittoresques qui en avaient fait partie, avaient persisté comme moyens de réunion, comme fêtes civiques, comme spectacles populaires.

Ces divertissements s'étaient associés de vive force aux cérémonies du christianisme ; ils avaient lieu à l'occasion des solennités chrétiennes, et ils en étaient devenus en quelque sorte un accessoire. Les temples païens, où ils avaient commencé, continuaient à en être le théâtre, transformés en églises, comme ils l'avaient été pour la plupart. Les troupes de danseurs qui représentaient les chœurs antiques, étaient, comme l'avaient été ceux-ci, composées tantôt de personnes des deux sexes, tantôt, et à ce qu'il paraît plus fréquemment, de femmes et de jeunes filles. Leurs danses étaient toujours accompagnées de chants, et ces chants roulaient d'ordinaire sur des sentiments ou des aventures d'amour. Les écrits du clergé et les lois n'en font jamais mention sans horreur, sans les taxer de turpitudes et d'obscénités.

Ce sont ces restes des jeux choriques, ces danses et les chants dont elles étaient accompagnées, que des conciles de toutes les époques du moyen âge proscrirent comme étant encore en vogue ; qu'ils dé-

signent comme des usages païens, quelquefois par des noms nouveaux inventés à cet effet ; plus souvent par leurs antiques noms, et qu'ils décrivent de manière à constater que ces noms sont bien appliqués.

Charlemagne seconda de son mieux les efforts des conciles et des évêques pour l'abolition de ces restes de paganisme. Il rendit à ce sujet un capitulaire dont je rapporterai les termes, parce qu'ils caractérisent bien les usages qu'il condamne. « Quand le peuple, dit-il, vient aux églises, les jours de dimanche ou de fête, qu'il ne se livre point aux danses, aux saltations, en chantant des chansons infâmes et obscènes, car ce sont là des choses restées des coutumes des païens. »

Le concile général, tenu à Rome en 826, caractérise avec plus de détail encore les mêmes profanations. « Il y a, dit le trentième canon de ce concile, des personnes, surtout des femmes, qui, à la Nativité et aux autres fêtes de la religion, se rendent à l'église, non par les motifs convenables, mais pour danser, pour chanter des paroles honteuses, pour former et mener des chœurs, tellement que si elles sont arrivées avec de légers péchés, elles s'en retournent avec de plus graves. »

Ces coutumes profanes, communes à toutes les contrées qui avaient été provinces de l'empire romain, étaient très-généralement répandues et profondément enracinées dans le midi de la Gaule. On en trouve presque partout quelques vestiges.

Dès l'an 589, le concile de Tolède, que j'ai déjà

cité, proscrivait les danses profanes et les chants obscènes dans les solennités chrétiennes. Ce que l'on vit longtemps en ce genre à Limoges est plus curieux à citer comme plus circonstancié. Le peuple de cette ville intervenait de son chef dans la célébration de la fête de saint Martial, l'apôtre et le patron du pays. A la fin de chaque psaume, il chantait, au lieu de ce qui était prescrit par la liturgie, un couplet en langue vulgaire, dont le sens était : « Saint Martial, priez pour nous, nous danserons pour vous. » Et il dansait effectivement en chantant ces paroles : il exécutait une ronde, un chœur, et tout cela dans l'église même.

La fête de l'Ascension était pareillement célébrée dans la même ville par des danses populaires, avec cette seule différence que ces danses avaient lieu non dans l'intérieur de l'église, mais dans un pré voisin. La même chose se pratiquait à Châlons, dans le diocèse de Lyon. Une circonstance qui aurait seule, au besoin, constaté l'origine païenne de ces usages, c'était le soin qu'avait le clergé, ne pouvant les abolir, d'y intervenir pour les sanctifier, en les appropriant de son mieux au culte chrétien. Ainsi il arrivait souvent qu'un prêtre préludât, par quelque prière, par quelque cérémonie pieuse, à ces rondes et à ces chants profanes où le peuple cherchait son plaisir.

Tous ces restes de rites païens tenaient au fond général du paganisme. Ils représentaient l'appareil commun des fêtes païennes, sans se rapporter à au-

cune de ces fêtes plus particulièrement qu'à une autre. Du moins, les témoignages ecclésiastiques là-dessus sont-ils trop vagues pour y distinguer quelque chose de plus spécial. C'est à peine si, parmi toutes ces réminiscences païennes du moyen âge, il y en a quelques-unes qu'il semble possible de rattacher à des localités ou à des particularités déterminées du paganisme. Entre celles-là, je n'en noterai qu'une, mais singulière et frappante, qui me paraît se rattacher à l'ancien culte de Flore.

On adorait à Rome, sous ce nom, une divinité supposée présider à la fécondité de la terre et à la croissance prospère des végétaux nourriciers de l'homme. Sa fête se célébrait au commencement de mai par des jeux dont le scandale avait passé en proverbe. On réunissait dans le stade les courtisanes de la ville, qui, à un ordre et à un signal donnés, se dépouillaient de tout vêtement et commençaient des courses dont le prix, comme celui des autres jeux publics, était décerné, au nom du peuple, par les magistrats.

Comment imaginer qu'un pareil usage ait pu se maintenir sous l'empire du christianisme? Et cependant il s'est maintenu, et s'est maintenu des siècles dans plusieurs villes de l'ancienne Provence, et notamment dans celle d'Arles. C'était une des plus antiques coutumes de cette ville de fêter la Pentecôte par divers exercices gymnastiques, par des défis à la lutte, au saut et à la course, exercices dont, pour le dire en passant, les Massaliotes avaient laissé

le goût et l'habitude dans tous les lieux où ils avaient autrefois dominé. Ces jeux attiraient toujours un immense concours de peuple; ils se terminaient par des courses de filles publiques nues, et des prix étaient décernés à celles qui les avaient gagnés; ils étaient distribués par des magistrats et aux frais de la commune. Tout cela était réglé par les statuts municipaux, et tout cela n'a été aboli qu'au seizième siècle, sur le sermon d'un capucin.

La même chose se pratiquait à Beaucaire et sans doute en mainte autre ville, dont les anciens usages sont oubliés ou inconnus. L'association de jeux pareils à l'une des fêtes les plus solennelles du christianisme a quelque chose de frappant. Elle fait voir combien était forte dans le peuple la tendance à transporter dans les pompes austères du nouveau culte les réminiscences les plus obscènes de l'ancien.

Comme il n'est pas douteux que ces usages païens ne fussent devenus plus insignifiants et plus rares à mesure qu'ils s'étaient éloignés davantage de leur origine, et que le clergé avait redoublé d'efforts pour les abolir ou les modifier, on doit regarder leur popularité à des époques assez récentes, comme la preuve certaine d'une popularité bien plus grande à des époques plus anciennes. Ainsi il y avait encore, dans les mœurs provençales du dix-septième siècle, une foule d'usages d'après lesquels on est autorisé à supposer qu'aux neuvième et dixième siècles ces mœurs devaient être plus d'à moitié païennes. J'en citerai un trait particulier que je tire d'une brochure

curieuse, adressée sous forme d'épître (en 1645) à Gassendi par un Tourangeau de ses amis. Ayant visité la Provence, le bon Tourangeau fut singulièrement frappé de ce qu'il y vit partout d'étrange et de païen dans les cérémonies du culte et particulièrement dans la fameuse procession de la Fête-Dieu à Aix. Ce fut pour en témoigner son scandale qu'il adressa à Gassendi l'opuscule cité, intitulé : « Plainte à Gassendi sur les mœurs peu chrétiennes des Provençaux ses compatriotes. » Voici comment l'auteur y décrit la fête de saint Lazare à Marseille.

« Marseille païenne avait, dit-il, proscrit sévèrement les représentations théâtrales ; mais aujourd'hui qu'elle professe cette religion aux yeux de laquelle tous les jeux de la scène sont des crimes, elle a cessé de s'abstenir de ces jeux. En effet, elle célèbre la fête de saint Lazare par des danses qui ont tout l'air de représentations théâtrales par la multitude et la variété de leurs figures. Tous les habitants, ceux du moins qui veulent fêter joyeusement leur saint, se rassemblent, et tous, hommes et femmes, portant des masques grotesques, commencent des danses extravagantes. On dirait des satyres et des nymphes folâtrant ensemble ; se tenant tous par la main, ils parcourent la ville au son des flûtes et des violons. Et parce qu'ils forment une file non interrompue qui se replie et circule en serpentant dans tous les détours des rues, ils nomment cela le grand branle. Mais pourquoi se fait-il en l'honneur de saint Lazare ? C'est un mystère que je ne sais point devi-

ner, non plus que tant d'autres extravagances dont la Provence est remplie et auxquelles le peuple est si attaché, que si quelqu'un s'en relâche tant soit peu, on le lui impute à grand méfait, et l'on va parfois jusqu'à dévaster ses biens et ses récoltes. »

Un concile provincial de Narbonne, tenu en 1551, n'en avait pas encore fini avec ces restes de paganisme, condamnés, comme nous l'avons vu, dès l'an 589, il y avait plus de neuf siècles. Il défendait de nouveau de danser dans les églises, dans les cimetières, et d'y faire aucune espèce de jeu ou de représentation.

Ce qui avait lieu dans la célébration des funérailles s'accorde avec tous les faits précédents, et confirme toutes les réflexions qui en dérivent. On ne doutera pas que le clergé du Midi n'eût cherché de tout son pouvoir à s'emparer exclusivement du cérémonial des funérailles, c'est-à-dire de l'un des offices de la vie sociale sur lesquels la religion a naturellement le plus de prise. Il est toutefois certain qu'aux époques du moyen âge que nous avons en vue, les funérailles se célébraient avec le mélange le plus disparate des rites chrétiens et de ceux du paganisme. Par exemple, on continuait à faire marcher aux convois funèbres des troupes de pleureuses gagées, pour donner par leurs gestes, par leurs cris et leurs paroles, toutes les démonstrations de la douleur la plus exaltée. On célébrait la mort par des chants qui n'étaient point ceux du Rituel chrétien, mais des chants composés exprès pour la circon-

stance, des espèces de myriologues, toujours exécutés avec un certain appareil, souvent par deux chœurs alternatifs de jeunes filles, avec de bruyants accompagnements d'une musique instrumentale aussi profane que les chants même auxquels elle se mêlait. Et tout cela se passait dans l'église, à la face de prêtres obligés de participer à ces actes du paganisme, ou du moins de les souffrir ! Ce dernier mode de funérailles paraît plutôt grec que Romain. Aussi est-ce dans une contrée où avaient dominé des populations grecques, dans la Provence proprement dite, qu'il fut général et populaire au moyen âge. Il l'était au commencement du treizième siècle, et, selon toute apparence, bien plus tard encore.

Charlemagne avait essayé d'abolir ces modes tout païens de funérailles. Il avait ordonné que tous ceux qui, assistant à un convoi funèbre, ne sauraient point quelque psaume par cœur, chanteraient à haute voix le *Kyrie eleison*. Il voulait substituer quelque chose de religieux, quelque chose de chrétien, aux chants profanes usités en ces occasions.

Ces traits divers, que j'aurais pu aisément multiplier, révèlent plusieurs des penchants caractéristiques des peuples du midi de la France au moyen âge. On voit que ce qu'ils avaient gardé avec le plus de tenacité du paganisme grec et romain, c'était ce qu'il avait de plus gai, de plus sensuel, de plus pittoresque, en un mot, de plus propre à faire divertissement ou spectacle.

C'était peut-être par une suite des mêmes penchants

que ces mêmes populations avaient conservé des antiques lois civiles ou pénales des Phocéens certaines dispositions incompatibles avec la pureté de l'esprit chrétien. Ainsi, par exemple, dans plusieurs villes du Midi, et plus particulièrement, à ce qu'il semble, dans les plus rapprochées de la côte, la punition de l'adultère était un scandale pire que le délit. On faisait monter la coupable nue, sur un âne, et on la promenait ainsi par toute la ville. Tout porte à regarder cette coutume comme une coutume ionienne répandue dans la Gaule par les Massaliotes. Il est du moins constaté que, sur les côtes septentrionales de l'Ionie, le même délit était puni exactement de la même manière. C'était ce que l'on y avait nommé *l'onóbasis*, c'est-à-dire la promenade sur l'âne.

Outre les antiques fêtes qu'ils avaient gardées des temps païens, les populations du Midi avaient des divertissements d'un autre genre, et beaucoup plus journaliers, qu'ils tenaient de même de l'antiquité. Un des plus vulgaires, c'étaient les tours d'adresse, de force ou d'agilité, exécutés en plein air, dans les rues et sur les places publiques. Parmi ces divertissements figuraient avec distinction les divers genres de danse aérienne ou sur la corde.

L'invention et le perfectionnement de ces sortes d'exercices appartenaient presque exclusivement aux Grecs, qui s'y étaient adonnés avec plus de passion, à mesure que les arts nobles et sérieux dans lesquels intervenaient diversement le sentiment et la pensée

étaient plus déchus parmi eux. Les mêmes motifs qui les avaient fait inventer et goûter en Grèce les avaient fait accueillir dans toutes les provinces romaines.

Les Grecs qui faisaient profession de ces arts, produits futiles d'une civilisation dégénérée, étaient désignés par des noms divers, selon les différents exercices auxquels ils se livraient. Mais on les comprenait tous sous une dénomination commune, équivalente à celle de faiseurs de prodiges. Vers les derniers temps de l'empire, on les désigne en latin par le nom également générique de *joculatores*. Ces hommes passèrent de bonne heure dans le midi de la Gaule, où ils se nommèrent *joglars*, jongleurs, destinés à devenir un jour les rhapsodes des troubadours, et l'une des classes poétiques de la société provençale.

Un autre divertissement aussi populaire que les précédents et qui tenait de même et de plus près encore aux arts de l'antiquité, c'étaient des jeux, des farces dramatiques ou mimiques, reste unique et à peine reconnaissable des anciennes représentations théâtrales. Celles de ces représentations qui supposaient quelque culture littéraire dans les spectateurs, qui exigeaient un certain appareil, et la commodité d'un théâtre, avaient dû, comme je l'ai déjà dit, cesser de bonne heure dans la Gaule, vers la fin du quatrième siècle au plus tard. Mais les jeux dramatiques d'un ordre subalterne, ceux qui n'exigeaient pour ainsi dire pas de scène, ni le concours de beaucoup d'acteurs, continuèrent certainement à être en

vogue. Ces histrions, ces mimes ambulants, depuis longtemps accoutumés à circuler de ville en ville, de bourgade en bourgade, divertissant la populace par des parodies, par des imitations tronquées de la comédie ou de la pantomime des grands théâtres, eurent des successeurs, des continuateurs de leur art.

Nul doute que cet art ne fût misérablement déchu, tant dans les moyens que dans le but; nul doute que les traditions et les souvenirs sur lesquels il était fondé, ne se fussent dénaturés davantage à mesure qu'ils s'étaient plus éloignés de leur source; mais ils ne s'éteignirent pas complètement, et il n'y a point d'époque du moyen âge où l'on ne puisse en découvrir des vestiges.

On trouve, dans la législation tant civile qu'ecclésiastique du moyen âge, des dispositions qui attestent de concert l'existence, à cette époque, d'histrions et de mimes, continuateurs des histrions et des mimes païens. Cette législation prononce contre les premiers les mêmes exclusions que les empereurs romains et les anciens conciles avaient prononcées contre ceux-ci. Elle leur refuse de même le droit de rendre témoignage devant les tribunaux.

Les représentations par lesquelles ils charmaient une foule grossière ne sont nulle part décrites en détail dans les actes qui les proscrivent; mais elles y sont qualifiées sommairement de jeux insolents d'infâmes et obscènes histrions, d'impures facéties de mimes, et en d'autres termes qui ne laissent

pas d'incertitude sur leur parenté avec les mimes païens.

C'est probablement faute d'oser être clairs que les auteurs ecclésiastiques qui font mention de ces représentations, en ont parlé avec tant de concision et d'obscurité. Autant qu'il est possible de s'en faire une idée sur de tels témoignages, c'étaient des farces toujours grossières et souvent licencieuses, dans lesquelles un ou plusieurs acteurs représentaient, souvent par un simple jeu de pantomime, quelquefois aussi par la parole, des actions ou des situations plaisantes ou burlesques, dont la plupart devaient être des traditions de l'antiquité.

Et les mimes, les histrions dramatiques proprement dits, ne furent pas les seuls artistes de l'antiquité païenne qui eurent des représentants au moyen âge. Ces danseurs, ces musiciens, ces bouffons ambulants des temps païens, que l'on appelait aux fêtes privées, aux noces, aux banquets, ou qui s'y introduisaient d'eux-mêmes, pour en accroître et en varier l'amusement, existaient encore aux neuvième et dixième siècles, exerçant la même profession, menant la même vie que leurs devanciers, et aussi bien venus qu'eux partout où ils se présentaient. Ce sont ces mêmes personnages que, sous leurs antiques noms de *théméliques* et de bouffons, l'empereur Louis le Débonnaire, par une exception pieuse à l'usage général, croyait devoir écarter de ses repas.

Dans cette classe d'artistes figuraient des femmes

que la législation contemporaine a particulièrement signalées comme dangereuses. Je veux parler des danseuses et des joueuses de flûte qui circulaient dans les villes et dans les campagnes, surtout les jours de dimanche ou de fête, cherchant de tous côtés à qui plaire ou qui séduire un moment. C'étaient, sous des noms nouveaux, quelquefois barbares, les anciennes Orchestrises, les Aulestrides des Grecs et des Romains, déchues seulement des talents et des grâces de leurs modèles. Nous les retrouverons encore, au douzième et au treizième siècle, dans ces femmes, émules ambulantes des jongleurs devenus les rhapsodes ou les chanteurs des troubadours.

Tous ces restes, toutes ces traditions de la religion, des arts et des mœurs de l'antiquité, font nécessairement supposer des restes équivalents, des traditions semblables de l'ancienne poésie avec laquelle ils avaient tous plus ou moins de connexion. Et il est facile, en effet, de s'assurer qu'il dut exister dans le midi de la Gaule, aux époques que nous avons en vue, une poésie populaire, réminiscence aussi affaiblie, aussi dégradée que l'on voudra, mais réminiscence expresse et directe de celle de l'ancien paganisme.

Et d'abord, ainsi que nous l'avons vu, ces danses profanes, restes des anciens chœurs religieux, qui s'étaient perpétuées dans les solennités chrétiennes; ces rites païens qui s'étaient maintenus dans le cérémonial des funérailles, étaient toujours accompagnés de chants analogues. Ces chants sont expressé-

ment qualifiés de profanes par les écrivains ecclésiastiques qui en parlent. Ils ne faisaient donc point partie de la liturgie chrétienne. Il n'est pas probable non plus que ce fussent des hymnes païens. Ce pouvait être tout au plus de vagues souvenirs de ceux-ci, rendus avec plus ou moins de vivacité et d'énergie, mais sans art et sur un ton populaire, dans un latin incorrect et grossier. Les chants funèbres sont ceux dans lesquels on peut le plus facilement supposer qu'il y avait parfois un peu d'inspiration et d'originalité.

Mais le vrai fond de la poésie populaire de cette époque, c'étaient les chants divers affectés aux récréations usuelles de la vie domestique. Le thème commun de tous ces chants c'était l'amour, et, à ce qu'il paraît, l'amour exprimé avec cette franchise d'imagination et de langage, qui répugnait tant à l'esprit mystique du christianisme. Vers le milieu du sixième siècle, saint Césaire qualifiait de *chants d'amour dévergondés et diaboliques* les chansons des campagnards arlésiens, hommes et femmes. Dans les siècles subséquents, les écrivains ecclésiastiques parlent à peu près dans les mêmes termes du même genre de chansons, preuve que le ton n'en était pas changé.

Un grand nombre de ces chants étaient des chants de danse; et les danses étaient, pour la plupart, des danses mimiques où les danseurs figuraient par leurs mouvements, leurs poses et leurs gestes, une action ou une situation décrite dans les paroles

chantées. C'étaient exactement les chœurs des Grecs, aussi donnait-on à ces danses le nom grec de *corolas* ou de *coranlas*, qui leur resta encore longtemps.

Faute de poésies qui leur fussent appropriées, les chœurs chantaient parfois, en dansant, de simples chants historiques. Un écrivain ecclésiastique nous a conservé deux couplets d'un chant populaire sur une expédition de Clotaire II contre les Saxons, vers le milieu du septième siècle : il dit expressément que ce chant, en latin rustique, était dans la bouche de tout le monde, et que les femmes en faisaient des chœurs, c'est-à-dire le chantaient en dansant des rondes.

Telle est l'idée la moins vague que j'aie pu me faire de l'état de choses et de mœurs d'où sortirent, dans le midi de la France, les premiers essais, les rudiments d'une nouvelle littérature et d'un nouvel idiome. L'extrême rareté des notices sur ces temps obscurs, particulièrement quand il s'agit de faits de l'ordre de ceux qui nous occupent, ne m'a pas permis d'être plus complet ni plus clair. J'espère toutefois que les développements ultérieurs feront mieux ressortir les antécédents auxquels ils se rattacheront successivement.

Mais il faut auparavant que je parle de la formation et de l'histoire de l'idiome provençal ; c'est un préliminaire indispensable de l'histoire de la littérature qui nous occupe.

CHAPITRE VI.

ORIGINES DE LA LANGUE PROVENÇALE.

J'arrive aux origines et à la formation des langues romanes en général, et en particulier de celle des troubadours, la plus ancienne, la plus polie et la plus ingénieuse de toutes. Ce n'est pas sans une sorte de défiance et de souci que je vais m'engager dans cette recherche, craignant qu'elle ne paraisse aride et fatigante. Cependant, d'un côté le sujet est trop important, et tient de trop près à l'histoire des littératures et de la civilisation modernes, pour qu'il me soit permis de l'é luder. D'un autre côté, les idées généralement répandues sur ce sujet me semblent trop peu satisfaisantes pour que je m'en tienne à les répéter.

On regarde communément les langues romanes ou néo-latines : l'ancien provençal, le français, l'espagnol, l'italien, le portugais, et leurs dialectes respectifs, comme formées d'un mélange du latin corrompu par les Barbares de la Germanie avec les idiomes nationaux de ceux-ci. Mais avoir ainsi résolu le problème, ce n'est que l'avoir effleuré, qu'en avoir, pour ainsi dire, déguisé la nature et la portée. Il aurait fallu, pour le résoudre véritablement, entrer fort avant, d'un côté, dans les antiquités des nations chez lesquelles se sont formées les langues dont il

s'agit, et de l'autre dans l'histoire générale des langues.

C'est là ce que j'aurais moi-même à faire relativement au provençal pour en bien démêler les origines. Mais cette tâche, prise à la rigueur, excéderait à la fois mes moyens et mon but. J'aspire moins à résoudre méthodiquement la question qu'à la présenter sous un point de vue qui permette d'en embrasser l'ensemble, et à indiquer quelques-unes des données dont dépend sa solution définitive.

Les origines du provençal remontent, pour la plupart, bien au delà de l'époque des invasions germaniques : elles se rattachent, par divers fils, à l'histoire des anciennes langues et des anciennes populations de la Gaule. Quelques notions sur celles-ci sont donc un préliminaire indispensable de la recherche des premières.

J'ai déjà eu l'occasion de parler des plus anciennes populations de la Gaule dont il soit fait mention dans l'histoire. Mais ce que j'ai pu en dire en passant, et comme à la dérobée, a été beaucoup trop rapide pour m'y référer maintenant. Il m'est indispensable de reprendre le sujet d'une manière plus expresse, pour en découvrir les rapports avec la question spéciale que j'aborde maintenant. Toutefois, on sentira que dans un sujet si obscur et si compliqué, je ne pourrais tout dire sans trop m'écarter de mon objet, et que je serai réduit à ne guère présenter que des résultats dégagés de toute discussion, et dénués ainsi d'une partie de leurs preuves.

Je puis du moins assurer que je n'ai négligé ni recherches ni réflexions pour m'assurer de la vérité de ces résultats.

Aux temps reculés où commence l'histoire de la Gaule, cette contrée était habitée par de nombreuses peuplades, formant au moins trois groupes distincts, trois différents corps de nation, fréquemment confondus, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, par les écrivains de l'antiquité. César est le premier qui les ait expressément distingués par des noms différents. Il donne au premier de ces trois peuples le nom d'Aquitains, au second celui de Celtes, au troisième celui de Belges.

Mais si positive et si précieuse qu'elle soit, cette division fait naître ou laisse subsister plusieurs difficultés, dont je citerai seulement deux.

D'abord, elle ne s'applique point à la totalité de la Gaule, mais uniquement à la partie de cette contrée conquise par César. Elle exclut, par conséquent, toutes les peuplades de la Gaule narbonnaise, vaste province, déjà bien avant César soumise à la domination romaine. On sait positivement, de ces peuplades narbonésiennes, qu'elles appartenaient à diverses races; mais il reste à décider si c'était aux trois mêmes races, aux trois mêmes corps de nation déjà nommés, ou à d'autres.

La première de ces deux hypothèses est de beaucoup la plus vraisemblable, et l'on peut, je crois, établir historiquement que les tribus de la Gaule narbonnaise étaient toutes, comme celles du reste de

la Gaule, Aquitains, Celtiques ou Belges, et rentraient de la sorte pleinement dans la division de César.

En second lieu, César affirme expressément un fait à remarquer : il dit que le nom de Celtes, qu'il applique à l'une des trois nations soumises par lui, était le nom que cette nation se donnait à elle-même, en ajoutant que les Celtes étaient ce même peuple auquel les Romains donnaient le nom de Gaulois. Il résulte de cette assertion que, de son temps, le nom de Gaulois était employé par les Romains d'une manière impropre et arbitraire, d'une manière qui ne répondait plus à l'état ni à l'usage actuels de la Gaule; qu'il n'y avait plus alors dans ce pays ni de tribu particulière, ni de réunion de tribus, auxquelles cet ancien nom de Gaulois convînt strictement. Il paraît que, par suite de quelque révolution inconnue, un nom nouveau avait prévalu sur celui-là et l'avait fait tomber en désuétude dans le pays même. Maintenant on a besoin de savoir à laquelle des trois nations de César avait été donné primitivement, et pouvait convenir encore, au moins historiquement, ce nom de Gaulois? Tout autorise à croire que c'était aux Belges, et que ce nom de Belges était, du temps de César, celui qui avait prévalu en Gaule pour désigner collectivement les tribus plus anciennement nommées gauloises.

C'est encore César qui nous apprend quelles portions du territoire de la Gaule habitait chacun des trois peuples reconnus par lui; et il n'y a pas de

doute que, prise en masse et sauf quelques exceptions notées par d'autres, sa division ne soit aussi juste qu'importante. Suivant lui, les Aquitains habitaient l'espace triangulaire compris entre le cours de la Garonne et la moitié occidentale de la chaîne des Pyrénées. Les Celtes étaient principalement concentrés entre la Garonne et la Seine. Les tribus belges ou d'ancienne race gauloise occupaient tout l'espace de la rive droite de la Seine à la rive gauche du Rhin et aux côtes de l'Océan. Enfin, il y avait dans la province narbonnaise des peuplades affiliées, les unes aux Belges, comme les Volces Arécomiques de Nîmes et les Volces Tectosages de Toulouse; et les autres aux Aquitains, comme tous les Liguriens et les Ibères de la côte entre les bouches du Rhône et le cap oriental des Pyrénées. Quelques-unes sans doute de ces peuplades étaient Celtiques; mais on n'a point de donnée positive pour les reconnaître.

Quant aux différences caractéristiques qu'il y avait indubitablement entre les trois peuples de César, c'est principalement celle des langues que j'aurai besoin de noter ici; mais il n'est pas aisé de dire là-dessus quelque chose de précis. César se contente d'affirmer vaguement que les trois peuples dont il s'agit différaient entre eux par les lois, les mœurs et les langues.

Heureusement Strabon, en adoptant la division de César, y a ajouté quelques traits qui la développent et la complètent, au moins en ce qui concerne les Aquitains. « Les Aquitains, dit-il, diffèrent totale-

ment des Gaulois, non-seulement par la langue, mais par la figure, qui approche davantage de celle des Ibères; » et par Ibères Strabon entend ici la masse des Espagnols. Quand il en vient à la description spéciale de l'Aquitaine, le même écrivain la commence par un trait plus précis encore que le premier : « Les Aquitains, dit-il, ressemblent plus aux Ibères qu'aux Gaulois, tant pour la conformation du corps que pour la langue. »

D'après cette donnée, nous sommes sûrs que les Aquitains et les autres tribus de leur race parlaient un idiome ibérien, aussi divers que possible du celtique et du gaulois. Quant à ces deux dernières langues, elles différaient certainement beaucoup moins entre elles que de l'aquitain; mais toutefois encore assez pour que César pût les prendre pour deux langues totalement distinctes l'une de l'autre. Les peuples de la Gaule parlèrent donc primitivement trois diverses langues, l'aquitain, le celtique et le gaulois, comme je préfère dire, au lieu du belge.

Les Grecs Phocéens sont le premier peuple connu avec certitude pour avoir introduit dans la Gaule une langue nouvelle. Les tribus du voisinage de Marseille, ainsi que nous l'avons vu, apprirent de bonne heure ce nouvel idiome, et le leur, quel qu'il fût, en dut être dès lors plus ou moins affecté.

Longtemps après l'établissement des Phocéens en Gaule, les Romains, ayant successivement conquis les différentes parties du pays, y introduisirent le latin, qui ne cessa d'y gagner du terrain, tant sur le

grec que sur les anciennes langues nationales, jusqu'à l'époque des invasions germaniques.

C'est une opinion accréditée, qu'à cette époque le latin était devenu la langue universelle, la langue unique des Gaulois; mais c'est une opinion peu vraisemblable en elle-même. Elle a contre elle l'excessive difficulté avec laquelle il est constaté que les langues se perdent, pour peu qu'elles soient parlées par des masses d'hommes nombreuses et sur un territoire un peu varié et d'une certaine étendue. Reste à voir si elle a les faits pour elle; il est aisé de s'assurer que non.

Les Romains entreprirent, il est vrai, de donner leur langue en même temps que leurs lois aux peuples qu'ils soumièrent; mais ils n'y réussirent nulle part d'une manière absolue. Partout le temps leur manqua pour venir à bout d'une si grande entreprise; et lorsque leur empire tomba, il n'était peut-être pas une seule province où il n'y eût des masses considérables de population qui continuaient à se servir de l'idiome de leurs pères. Ainsi on parlait grec en Grèce; punique et berbère dans la province d'Afrique; illyrien sur la côte orientale de l'Adriatique; copte en Égypte. Au premier siècle de notre ère, les anciens dialectes de plusieurs districts de l'Italie, peu éloignés de Rome, par exemple l'osque et l'étrusque, étaient encore écrits et parlés. Les mêmes faits qui prouvent qu'ils n'étaient pas éteints alors, autorisent à présumer qu'ils persistèrent encore longtemps après; de sorte qu'il est fort douteux

que le latin ait été jamais la langue unique de l'Italie elle-même.

Pour ce qui est de la Gaule, le latin n'y fut certainement jamais la langue de tout le monde. Il y a une multitude de faits pour établir que, dans diverses parties du pays, l'usage des anciens idiomes nationaux, et même du grec, se maintint jusqu'aux derniers temps de la domination romaine, et lui survécut.

Saint Jérôme atteste indirectement qu'au cinquième siècle on parlait encore gaulois à Trèves et dans les environs, c'est-à-dire sur un des points de la contrée où la culture romaine avait dû exercer le plus d'influence. Le même saint rapporte, sur l'autorité de Varron, un autre fait qu'il semble implicitement donner comme existant encore de son temps : il dit qu'outre le grec et le latin, on parlait à Marseille et dans le voisinage un troisième idiome, qui ne pouvait être que l'un des trois idiomes primitifs de la Gaule. Or les lieux dont il s'agit avaient été soumis durant plus de mille ans consécutifs à l'action de la civilisation grecque et romaine. De ces deux faits, il est bien permis de conclure que le latin n'avait pas dû faire de grands progrès dans les hautes vallées des Pyrénées, ni sur les plages écartées de l'Armorique. Or, à l'appui de ces deux faits, il y en aurait vingt autres à citer, s'il n'était trop long de le faire.

Ce serait une entreprise chimérique de vouloir tracer une limite précise entre les parties de la Gaule

où l'on parlait latin, au commencement du cinquième siècle, et celles où s'était jusque-là maintenu l'usage des idiomes nationaux. Les assertions que l'on peut hasarder à ce sujet ne sauraient être vraies qu'à la condition d'être fort vagues.

A l'époque dont il s'agit, les trois langues primitives de la Gaule persistaient, sans aucun doute, dans certains cantons écartés des voies du commerce et des sièges de l'autorité; dans les contrées montagneuses de l'intérieur ou des frontières.

Quant au latin, il devait être généralement parlé dans les villes, et dans la plus grande partie de leur district, au moins dans les provinces peuplées, ayant entre elles des communications fréquentes et régulières.

Mais là même où le latin était généralement parlé, il ne pouvait l'être de même, ni également bien. Les personnes des hautes classes, celles qui avaient fréquenté les écoles de grammaire et de rhétorique, le parlaient sans doute avec correction. Mais il n'y a pas moyen de faire la même supposition relativement au gros des populations.

A Rome même, il y avait une grande différence entre le latin fixé par la culture littéraire, tel que les classes élevées se piquaient de le parler, et le latin populaire. Là, comme partout, la multitude tronquait, altérait les formes des mots, les désinences caractéristiques destinées à en nuancer la valeur grammaticale. Aussi des hommes de beaucoup de sens et d'érudition ont-ils regardé le langage de

l'ancienne populace romaine comme un dialecte vulgaire du latin, dont l'italien serait la continuation immédiate. Il y a indubitablement quelque chose de vrai dans cette opinion : on a seulement tiré d'un fait vague et général une conséquence trop spéciale et trop précise.

Quant à la Gaule, les chances de l'altération du latin dans la bouche des basses classes du peuple y étaient évidemment plus nombreuses et plus fortes qu'à Rome. Pour apprendre le latin, les Gaulois devaient oublier leurs anciennes langues ; et un oubli de ce genre, même avec la volonté décidée d'y parvenir, est toujours, pour la masse d'un peuple, la chose du monde la plus lente et la plus difficile. Les termes, les idiotismes nationaux, devaient à chaque instant percer dans le latin d'un Celte, d'un Gaulois, d'un Aquitain, qui ne l'avaient point appris systématiquement, mais par l'usage et pour le strict besoin.

De ce mélange forcé, de cette inévitable collision du latin et des idiomes primitifs de la Gaule, durent nécessairement se former des dialectes intermédiaires un latin populaire que je distinguerai dès à présent par le nom de latin rustique, et auquel je reviendrai.

Il n'était pas dans la nature des choses que les classes inférieures des populations gallo-romaines arrivassent jamais à parler le latin avec toute la rigueur et dans toute la pureté de ses règles. Néanmoins aussi longtemps que la culture romaine fut

en progrès dans la Gaule, le latin rustique de la multitude dut tendre à se rapprocher par degrés du latin grammatical, à s'y assimiler de plus en plus.

Les invasions germaniques vinrent changer, en ce point comme en tout, la marche antérieure des choses. Par le fait de ces invasions, trois nouveaux idiomes furent introduits en Gaule, le gothique au sud-ouest, le burgonde au sud-est, et le francique au nord. Il y eut alors, c'est-à-dire à la fin du cinquième siècle, huit ou neuf différentes langues dans la Gaule. Deux siècles plus tard, les Arabes ayant conquis la Septimanie, Narbonne, ce foyer primitif du latin dans la Gaule, devint le siège d'une nouvelle autorité et d'une langue nouvelle. Celle-ci fut la dixième de celles que l'histoire peut compter jusque-là dans les limites de la Gaule, sans parler des variétés inconnues de dialectes, indubitablement très-nombreuses.

Des langues diverses qui sont accidentellement en contact entre elles, tendent naturellement à se pénétrer, à se modifier, à se supplanter les unes les autres. Organes des forces morales et politiques, elles partagent nécessairement les prétentions et les destinées de ces forces; elles triomphent ou périssent avec elles. Toutes ces langues qui coexistèrent en Gaule, de la fin du cinquième siècle au milieu du huitième, n'y avaient pas à beaucoup près des chances égales de vie et de durée. Mais il serait trop long, et il n'est pas nécessaire pour mon but, de

rendre raison de la diversité de ces chances. Il me suffira de noter qu'avant la fin du dixième siècle, la plupart des langues dont j'ai parlé avaient disparu du sol de la Gaule, les unes plus tôt, les autres plus tard, sans que, pour aucune, on puisse dire précisément à quelle époque.

L'une des trois plus anciennes de ces langues, le gaulois, avait été l'une des premières à disparaître : du moins le dernier témoignage positif que l'on ait de son existence en Gaule se rapporte à la fin du quatrième siècle ; il est dans un passage curieux de la vie de saint Martin par Sulpice Sévère. Cette biographie est sous forme de dialogue : ce sont des Aquitains, qui, empressés de connaître la vie et les miracles du saint, en demandent le récit à un Gaulois qui en a été le témoin. Mais celui-ci montre un peu de honte et d'embarras, lui Gaulois et se feignant peu lettré, à s'expliquer en latin devant des hommes d'un goût exercé et difficile. « Parle comme il te plaira, lui dit alors Posthuvianus, l'un des interlocuteurs pressés de l'entendre, parle celte, ou, si tu l'aimes mieux, gaulois, pourvu que tu parles de Martin. » Nul doute qu'il ne s'agisse ici, sous ces dénominations de celte et de gaulois, de deux des anciens idiomes de la Gaule, encore alors subsistants, mais de l'un desquels toute trace se perd dès ce moment.

On ne trouve plus, passé le sixième siècle, aucun indice de l'usage du grec. Avant la fin du huitième, l'arabe avait été refoulé, avec la domination musul-

mane, au delà des Pyrénées. Dès le commencement du neuvième, le latin avait cessé d'être parlé, et n'était plus que la langue du culte, des lois et de l'administration. Enfin, il y a toute apparence que vers le même temps les Visigoths et les Burgondes avaient renoncé à leurs idiomes teutoniques.

Au dixième siècle, l'histoire ne trouve plus dans les limites de la Gaule que quatre différentes langues. Le francique était généralement parlé sur la rive gauche du Rhin, dans les portions de l'ancienne Belgique où la population franke s'était jetée en masse, et d'où elle avait banni la population gallo-romaine.

Dans l'Armorique de César, alors nommée Bretagne, on continuait à faire usage du celtique, dès lors ou bientôt après, désigné par le nom de breton.

Dans les vallées des Pyrénées occidentales persistait l'ancien idiome aquitain, qui avait pris le nom de basque, aussi bien que le peuple qui le parlait.

Dans tout le reste du pays, les Gallo-Romains parlaient une langue en grande partie dérivée du latin, à laquelle les historiens donnent le nom de langue *romaine rustique*, ou simplement de langue *romaine*. C'était, comme nous le reconnâtrons plus expressément par la suite, ce même idiome que j'ai distingué plus haut par la dénomination de latin rustique, et qui fut un peu plus tard nommé langue romane, ou roman, divisé en nombreux dialectes, dont les deux plus tranchés, aux deux extrémités du pays,

formèrent, l'un le français, ou roman du Nord; l'autre le provençal, ou roman du Midi.

C'est de ce dernier que je me suis proposé d'exposer l'origine et la formation, et c'est faute de données directes suffisantes sur ce sujet que j'ai été obligé de l'aborder par un long détour. En indiquant les diverses langues qui, à dater des temps les plus reculés, furent parlées simultanément ou successivement dans les contrées où se forma depuis le provençal, j'ai, par là même, indiqué toutes les sources possibles de celui-ci, tous les matériaux qui pourront entrer dans sa composition, tous les antécédents grammaticaux qui en purent déterminer le caractère. Il s'agit maintenant de voir jusqu'à quel point, en considérant le provençal tel que l'offrent les monuments écrits et la tradition orale, on peut y démêler l'influence des idiomes antérieurs, et en apprécier son plus ou moins de parenté avec eux.

Deux choses constituent une langue, la matière ou la somme des mots à l'aide desquels elle désigne les objets, et le système, la méthode que suivent ces mots pour exprimer certains rapports des objets avec nos idées; ce sont, en termes convenus, le dictionnaire et la grammaire. Je parlerai d'abord du fond matériel du provençal, abstraction faite de ses formes grammaticales: je viendrai ensuite à celles-ci.

Il y a, dans le provençal, beaucoup plus de mots étrangers au latin qu'on ne le suppose d'ordinaire. J'en ai recueilli environ trois mille dans les monuments divers en cette langue que j'ai eus sous les yeux. Or,

vu le petit nombre de ces ouvrages comparative-ment au nombre immense de ceux qui sont perdus, il est à présumer que trois mille mots ne sont guère plus de la moitié de ceux qu'aurait fournis le recueil complet des monuments. Du reste, si incomplet qu'il soit, le nombre indiqué suffit pour donner lieu à des rapprochements curieux.

De ces trois mille mots provençaux, étrangers au latin, ou du moins au latin tel que nous le connaissons par les livres, la majeure partie ne peut, à ma connaissance, être rapportée avec certitude à aucune langue connue. Il m'est impossible de dire si elle appartient à la portion perdue des trois idiomes primitifs de la Gaule, ou à des langues ignorées, sur l'existence desquelles l'histoire ne fournit aucun indice. Mais le reste de cette portion non latine du provençal peut être assez aisément, et avec plus ou moins d'assurance, rapporté à des langues encore aujourd'hui non-seulement connues, mais vivantes, et qui n'ont pu donner des mots au provençal, qu'à moins d'avoir été usitées avant lui dans les pays où il se forma. C'est cette partie du provençal qui renferme des indices précieux pour sa propre histoire et pour celle des anciennes populations de la Gaule.

L'arabe a été la dernière venue, en Gaule, des langues qui ont pu avoir quelque influence sur le provençal. On trouve effectivement, dans celui-ci, un certain nombre de termes indubitablement tirés du premier. Ils purent aisément y entrer, les uns par le

fait de la domination arabe à Narbonne, les autres plus tard, par suite des nombreuses relations des peuples du Midi avec les Arabes d'Espagne. Je ne m'arrêterai point ici à ces vestiges de l'arabé dans le provençal. Je me borne à tenir simplement note du fait, l'occasion s'offrira d'y revenir, et j'y reviendrai pour expliquer d'autres faits auxquels celui-là se rattache.

Après tout ce que j'ai précédemment dit de l'influence des Massaliotes dans le midi de la Gaule, il serait étonnant de ne pas trouver de vestiges du grec dans les idiomes vulgaires du pays. Aussi y en a-t-il, et de très-marqués, surtout à la gauche du Rhône, dans la Provence proprement dite, où les établissements des Massaliotes furent plus multipliés et leur population plus compacte qu'entre le Rhône et les Pyrénées. Il règne, dans le langage des habitants de la côte, un assez grand nombre de mots grecs, surtout parmi ceux qui sont relatifs à l'industrie du pays, à la culture des champs et à la pêche. Il y eut assez récemment, et il y a sans doute encore dans la basse Provence et même dans les parties des Alpes fréquentées en été par les pâtres provençaux, des villages où le pain se nommait *harto*, de son nom grec ἄρτος. Le provençal écrit représentant l'état de la langue à une époque de sept à huit cents ans plus rapprochée de son origine, abonde encore davantage en termes grecs. Il y a des troubadours qui nomment la mer *pelek*, *pelech*, *pelagre*, noms évidemment dérivés du grec πέλαγος. Beaucoup des actes les plus ordinaires de la vie sont de même ex-

primés par des mots grecs dans l'ancien provençal.

Rêver, se dit *pantaizar*, *phantayssar*.

Saisir, prendre avec la main, se dit *marvir*, *amarvir*.

Manger, prendre le principal repas de la journée, se nomme *dipnar*, d'où nous avons fait *dîner*.

Déchirer, lacérer, se dit *skizar*, *skissar*.

S'efforcer, tâcher, *ponhar*.

Se cacher, se faire petit, *tapinar*. ? *huy Fay*

Combattre, guerroyer, *peleiar*.

Trancher, partager en deux, *entamenar*, dont nous avons fait *entamer*, par une suppression qui détruit ou déguise l'étymologie.

Tourner, se tourner, *virar* et *girar*.

Or tous ces verbes provençaux se ramènent avec la plus grande facilité à des verbes grecs dont ils dérivent presque sans altération.

Il en est de même d'une multitude d'autres noms employés pour désigner des objets ordinaires : ainsi, par exemple :

Flèche, dard, se dit *pilo*.

Pomme, *mela*, ou *melha*.

Éclair, *lampec*, ou *lamps*.

Colonne, *stilo*.

Burin, style, *grafi*.

Cruche, *ydria*.

Visage, *cara*.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que les Massaliotes parlaient un dialecte ionien particulier à Phocée, leur métropole, et à l'île voi-

sine de Samos, Or ce dialecte avait indubitablement des mots qui lui étaient propres, des mots inconnus, dont plusieurs peuvent être restés dans le provençal, sans que nous ayons le moyen de les y reconnaître. Il y aurait là-dessus des recherches curieuses à tenter; mais elles m'écarteraient trop de mon objet. Je ne ferai plus, à ce sujet, qu'une seule observation, c'est que, l'histoire n'eût-elle jamais dit un mot des populations grecques qui fleurirent longtemps dans le midi de la Gaule, on pourrait deviner leur existence aux vestiges de grec épars dans le provençal.

Parmi les matériaux de ce dernier idiome, il y en a de plus anciens et de plus curieux que le grec. Il s'y trouve des mots encore aujourd'hui vivants dans le bas-breton et dans le gallois. Or, il n'y a aucun doute que ces deux dialectes n'appartiennent à l'une des trois langues primitives de la Gaule et à celle à laquelle j'ai appliqué la dénomination de celtique. Il y eut donc autrefois des peuplades celtiques dans une partie des contrées où se forma depuis le provençal, et c'est principalement dans les pays composant la moitié septentrionale du bassin de la Garonne qu'il faut supposer la source de ce qu'il y a de celtique dans cet idiome.

Il faudrait un travail de critique philologique assez compliqué pour démêler avec certitude tous les mots bretons ou gallois entremêlés au provençal, et ce n'est pas ici le lieu d'un tel travail. Je puis seulement affirmer que ces mots sont en assez grand nombre, et en citer pour échantillon quelques-

uns des plus remarquables. Ainsi, par exemple, en provençal :

Vas signifie tombeau. *gail* : *vaigh by vaige*

Dorn, la main fermée, le poing. *gail = dorn*

Anaf et *enap*, coupe, tasse. *Knaf im gail miff*

Agre, troupeau, multitude. *gail* : *avrech* ?

Rans, la terre, la campagne.

Ruska, écorce d'arbre.

Comba, vallon.

Maboul, enfantin.

Cuend, gracieux, joli.

Prim, mince, subtil.

Truan, vagabond, mendiant.

Fell, mauvais, méchant.

Or tous ces mots se retrouvent avec le même sens, et presque sans variantes de son, dans le gallois, et dans la partie originale et primitive du breton.

Ce rapport constaté entre le provençal et des idiomes que l'on peut avec certitude regarder comme des représentants de l'une des trois plus anciennes langues de la Gaule, suggère naturellement d'autres recherches dans le même sens.

Parmi les pays de langue provençale, sont comprises l'Aquitaine de César, et la plage maritime qui s'étend des bouches du Rhône à l'extrémité orientale des Pyrénées ; et, comme je l'ai déjà dit, il est constaté historiquement qu'une langue ibérienne fut anciennement en usage dans ces contrées. Or, après avoir vu du celtique dans le provençal, il n'y a rien d'étrange à présumer qu'il pourrait bien s'y trouver

de même quelques restes de cette antique langue ibérienne, dont l'identité avec le basque est un fait incontestable.

La conjecture n'est point vaine. Il y a effectivement, tant dans le provençal écrit que dans les idiomes actuels qui en dérivent et le représentent, un certain nombre de mots fort curieux qui lui sont communs avec le basque. En voici quelques-uns :

Aonar, aider, seconder.

Asko, beaucoup.

Biz, noir, sombre.

Bresca, miel.

Enoc, chagrin, tristesse.

Nec, triste, morne.

Gais, mal, dommage, etc.

Gaissar, mal faire, ravager.

Serra, montagne.

Gavarrer, buisson.

Rabi, courant d'eau, rivière.

Grazal, vase, écuelle.

Tous ces mots et une cinquantaine d'autres que j'y pourrais joindre ont exactement, en basque, la même signification et le même son qu'en provençal. Il n'y a pas lieu de supposer que c'est ce dernier qui les a empruntés de l'autre. Depuis des siècles que le basque est relégué dans les montagnes, loin de pouvoir donner des mots aux langues voisines, il est obligé d'en prendre d'elles, pour exprimer des idées et des relations nouvelles pour le peuple qui le parle. Le provençal n'a donc pu prendre du basque ce

? etat. bizis - span. bazo pie

serrallat. Druiga

cf. ravin, une jument a rapere

*12
libe
an*

qu'il en a adopté que dans le pays où fut autrefois parlée la langue ibérienne. *F*

Nous sommes maintenant assurés que le roman-provençal a, dans son dictionnaire, des mots empruntés à deux des langues primitives de la Gaule. Nous allons y reconnaître des restes encore plus marqués de la troisième.

Que les Gaëls d'Écosse et les Gaihil d'Irlande soient des peuples de même race que les anciens Gaulois proprement dits, et qu'une langue très-rapprochée de la leur ait été autrefois parlée dans une partie de la Gaule, ce sont des faits très-probables, des faits indiqués par l'identité des noms. Toutefois l'histoire n'en donne aucune preuve positive et directe. Le lexique provençal peut, sur ce point, suppléer à l'histoire. Il renferme un grand nombre de termes qui ne se retrouvent nulle autre part que dans l'irlandais et dans le gallique, comme on nomme la langue des montagnards écossais. Je n'en citerai point une liste, craignant l'ennui de ces sortes de citations. Je m'en tiendrai à noter quelques-uns de ces mots galliques, dont l'existence, dans des monuments provençaux, peut être regardée comme un fait curieux. Tel est, par exemple, l'adjectif *certan*, *certana*, dans des cas où il n'a point de sens, si, comme on en est de suite tenté, on le traduit par *certain*, *certaine*, mais qui devient très-expressif si on le traduit d'après le substantif gallique *keart*, qui signifie *justice, droiture, loyauté*. Beaucoup d'autres mots employés par les troubadours, et des plus

*ai que les mots en qu. ne soient pour origine latine et plus tard au provençal, comme p. e. *seray bis**

difficiles à interpréter, sont de même des mots gallois, des restes de l'ancien gaulois. Et c'est une chose remarquable, que le seul des trois idiomes primitifs de la Gaule qui ait disparu du pays, et cela depuis des siècles, soit précisément celui dont on retrouve, dans le provençal, les vestiges les plus nombreux, les plus prononcés et les plus caractéristiques.

Comme ce n'est pas sous un point de vue purement historique que j'envisage ces questions, je n'ai pas besoin de chercher expressément dans quelles parties du midi de la Gaule purent se trouver les populations qui parlèrent ces idiomes gaulois. Il me suffira d'observer, en passant, que les traditions du quatrième siècle affiliaient aux Belges de César les Volces ou Volkes Arécomiques et Tectosages, dont Nîmes et Toulouse étaient les capitales, et que, si les premiers appartenaient au grand corps des Gaulois proprement dits, ceux-ci devaient également y être affiliés.

A ces sources déjà assez variées du vocabulaire provençal, il faut joindre maintenant les sources teutoniques. Les Visigoths et les Burgondes que nous avons vus s'établir, les uns au sud-est, les autres au sud-ouest de la Gaule, purent certainement avoir quelque influence sur les révolutions des langues dans ces contrées. Comme on ne sait rien de particulier sur l'idiome des Burgondes, il n'y a pas moyen d'en tenir compte séparément dans l'appréciation des rapports du provençal avec les langues teutoniques.

Il n'en est point de même des Visigoths : leur dialecte est très-bien connu. C'est en ce dialecte que le patriarche de la nation gothique, Ulphilas, composa, vers le milieu du quatrième siècle, une traduction des livres saints, le plus ancien monument écrit des langues teutoniques dont il reste des fragments considérables. Il est facile de se convaincre, par l'inspection de ces fragments, que les Visigoths laissèrent dans les provinces de la Gaule voisines des Pyrénées, des mots de leur langue qui ont passé dans le provençal. Mais ces mots ne sont pas nombreux : j'ai pu à peine en compter une quinzaine. Quand on voit dans l'histoire avec quelle facilité les Goths se livrèrent, en Gaule et en Italie, à toutes les influences de la civilisation romaine, on ne s'étonne pas du peu qui resta de leur langue dans les pays où ils avaient dominé.

Le plus grand nombre des mots teutoniques qui se rencontrent dans le provençal provient, selon toute apparence, des Franks. Ce peuple, il est vrai, ne s'établit jamais en masse dans la Gaule méridionale; mais il y domina longtemps et y forma beaucoup d'établissements partiels ou isolés. Néanmoins, la somme totale des mots provençaux auxquels on peut avec assurance assigner une origine teutonique n'est pas à beaucoup près aussi considérable que l'on pourrait se le figurer. Je ne crois pas qu'elle dépasse une centaine. Les mots conservés des anciens idiomes nationaux y sont en beaucoup plus grand nombre.

Du reste, tous ces mots divers pris ensemble ne forment que la partie de beaucoup la moindre du lexique provençal : ce qui fait le fond, la partie capitale de ce lexique, c'est incontestablement le latin. Mais sur ce point même il y aurait beaucoup à dire ; et je ne puis donner que des indications rapides.

Que la grande majorité des mots provençaux puisse être sans violence et sans invraisemblance rapportée au latin, c'est une chose évidente. Qu'ils en soient tous effectivement et directement dérivés, c'est une question, et une question qui tient à plus d'une autre.

Je ne puis me dispenser de revenir un moment ici sur la distinction que j'ai cherché tout à l'heure à établir entre les trois plus anciennes langues de la Gaule. J'ai dit que l'ibérien ou l'aquitain, dont le basque est un reste considérable, n'avait absolument rien de commun avec le celte et le gaulois, ni avec aucune autre langue connue. Le celte et le gaulois avaient, au contraire, entre eux, des analogies représentées par les rapports persistant entre l'irlandais et le gallique des montagnes d'Écosse, qui en sont respectivement dérivés. Or, ces deux langues, bien que très-différentes l'une de l'autre, bien qu'ayant chacune des matériaux et des caractères propres, sont néanmoins des idiomes de la même famille, de cette grande famille de langues dont on regarde le sanscrit comme le type, et dont le grec, le latin, le teuton et le slave sont des branches.

A raison de cette antique et mystérieuse parenté,

le gallique et le breton ont, avec le latin, des ressemblances nombreuses et manifestes, non-seulement quant aux mots, mais quant aux formes grammaticales; et il y eut, sans aucun doute, des ressemblances équivalentes entre ces mêmes langues à l'époque où, sous les dénominations de celtique et de gaulois, elles coexistèrent dans la Gaule. C'est un fait dont il est facile de s'assurer. Les débris assez nombreux des langues de la Gaule, que nous ont transmis les écrivains de l'antiquité classique, offrent un ensemble frappant d'analogies marquées avec le latin et le grec.

De ces rapprochements il résulte que divers mots provençaux, que l'on croit venus du latin parce qu'ils sont dans le latin, peuvent être tout aussi bien celtiques ou galliques, et venir également de l'un ou de l'autre. Ainsi, par exemple, le mot *caitieu*, qui signifie captif, prisonnier, peut venir aussi bien du celtique *caeth*, qui veut dire la même chose, que du latin *captivus*. L'adjectif *suau*, doux, paisible, peut être également formé du latin *suavis*, ou de l'irlandais *suabhais*, qui a le même sens. Cette remarque n'est pas sans importance quand il s'agit de comparer les rapports inaperçus du provençal avec les idiomes primitifs de la Gaule. Du reste, je n'entends point contredire, par cette remarque, ce que je viens d'avancer en thèse générale, que le fond des mots provençaux est latin et provient immédiatement du latin.

Après avoir ainsi démêlé, autant que me l'a per-

mis une esquisse rapide, les diverses origines de la partie matérielle du provençal, il me reste à indiquer de même les origines, les types de ses formes grammaticales, et à considérer quelques autres points de son histoire.

CHAPITRE VII.

FORMATION GRAMMATICALE DE LA LANGUE PROVENÇALE.

Je viens de parler du fond matériel du lexique roman-provençal, considéré à part de toute forme grammaticale ; j'ai essayé de distinguer dans ce fond les divers éléments dont il est composé, et de rapporter ces éléments à leurs sources respectives ; j'ai principalement insisté sur deux points : j'ai montré qu'entre les divers matériaux du provençal, ceux provenant de sources teutoniques étaient en très-petit nombre et n'y étaient nullement le signe d'une influence marquée ; j'ai fait voir, en outre, dans l'idiome dont il s'agit, des restes prononcés des langues primitives de la Gaule, donnée importante pour son histoire. Enfin, j'ai avancé que cet idiome, non plus que les autres langues néo-latines, n'était point une combinaison, un mélange du teuton et du latin ; qu'il était antérieur à la conquête germanique et le produit de diverses causes, toutes également indépendantes des influences de cette conquête, et je vais essayer de donner quelques preuves de cette opinion.

Le provençal et en général les langues néo-latines qui ont remplacé le latin, en diffèrent principalement par les formes grammaticales, et cette différence paraît surtout dans ce qu'on appelle la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes.

Ce que le latin marque, dans l'une et dans l'autre, par des variations de désinence du même mot, les idiomes néo-latins le marquent par des signes propres, distincts du mot dont ils modifient la signification. Ainsi, pour rendre en français le datif pluriel latin *fructibus*, on dira *aux fruits*. Pour rendre le verbe *aimer*, à la première personne du singulier du prétérit *amavi*, on dira : *j'ai aimé*. Dans le premier cas, la désinence *bus* est traduite ou représentée par la préposition *à*, jointe à l'article pluriel *les*. Dans le second cas, la désinence *avi* est représentée par la première personne singulière du présent du verbe *avoir*, jointe au participe passif *aimé*. Dans les deux cas, la formule française est une décomposition, une espèce d'analyse de la formule latine, et ce fait généralisé caractérise la principale différence grammaticale du latin et des langues néo-latines. Sous ce point de vue, et en tant qu'il unit en un seul et même signe le radical qui signifie une chose, et la désinence qui en modifie la signification, le latin peut être nommé *synthétique*. En tant que les langues néo-latines représentent cette désinence par un signe à part et décomposent ainsi un terme simple en deux ou plus de deux, elles peuvent être nommées langues *analytiques* ou décomposées.

Cela établi, la question de l'origine et de la formation des idiomes néo-latins, posée en termes rigoureux, devient celle-ci : comment s'est opérée la transition du latin de son état primitif de langue *synthétique* à l'état de dialectes *analytiques*? Cette transi-

tion a-t-elle été uniquement le résultat de causes accidentelles, ou s'est-elle faite en vertu de quelque une des lois qui président aux modifications successives et à la marche des langues ? C'est une question assez importante et assez abstruse : je vais essayer d'y répondre en la prenant d'un peu plus haut, et d'une manière un peu plus générale.

C'est un fait singulier et, à ce qu'il paraît, très-général, que les langues sont d'autant plus compliquées et abondent d'autant plus en formes grammaticales ingénieuses et subtiles, qu'elles sont plus rapprochées de leur origine. Chez le même peuple, le système grammatical le plus ancien est toujours celui dans lequel il y a le plus de raffinements et de particularités. Chez deux peuples différents et inégalement civilisés, il y a à parier que l'idiome du plus barbare sera celui dont le mécanisme paraîtra le plus artificiel.

Il semble, d'après cela, que la marche naturelle des langues soit d'un plus grand nombre de formes à un moindre ; de formes plus particulières et plus hardies à des formes plus générales et plus claires ; de la synthèse à la décomposition. Toutefois la civilisation et la culture tendent de leur côté à suspendre cette marche, et la rendent aussi lente, aussi graduelle que possible.

Quand une langue est une fois soumise à un système grammatical, quand elle est riche en monuments, parlée par des classes puissantes et cultivées, les changements qui s'y font ne peuvent être que

des changements littéraires marquant les variations du goût dans l'art d'écrire, et n'affectant point les bases du système grammatical. Mais il se forme toujours à côté d'elles des dialectes moins sévères, moins purs, parlés par les masses inférieures de la population, et dans lesquels agit avec plus de liberté la tendance naturelle des langues à se décomposer et à s'appauvrir, en devenant plus faciles et plus claires. Si dans cet état de choses il survient quelque grande révolution qui détruisse la civilisation du pays, si les classes qui parlaient l'idiome grammatical et qui pouvaient seules le maintenir dans son intégrité sont anéanties, alors cet idiome s'éteint de son côté. Il peut rester langue savante, langue sacrée; mais il cesse de vivre par la parole. Ce sont les dialectes populaires qui le remplacent, qui le continuent sous une forme plus ou moins différente de la première et dans laquelle domine plus ou moins le principe de la décomposition.

Il ne s'agit pas d'examiner ici laquelle de ces deux formes successives est la plus parfaite en soi, ni de concilier l'idée d'une perfectibilité intellectuelle indéfinie avec la tendance naturelle des langues à se rejoindre et à s'appauvrir. Je me bornerai à remarquer que le système de la décomposition, en réduisant le nombre des formules grammaticales, en n'employant que celles dont la valeur est la plus générale, est, par cela même, d'un usage plus expéditif, plus facile, et rend, en quelque sorte, plus palpable à l'esprit son action sur les idées. Cela suffit pour ex-

plier jusqu'à un certain point la décomposition progressive des langues synthétiques.

Du reste, les idiomes décomposés, une fois substitués aux idiomes synthétiques, prennent bien vite une importance qu'ils ne pouvaient avoir auparavant. Ils sont à leur tour polis, systématisés, deviennent les organes d'une poésie, d'une société, et prennent dès lors quelque chose de la fixité, comme de la destination des langues auxquelles ils ont succédé.

Je voudrais éclaircir ces généralités par quelques faits particuliers : il y a, je crois, peu de langues un peu anciennes et ayant des monuments écrits d'un certain âge, qui ne pussent m'en fournir. Mais je chercherai de préférence ceux dont j'ai besoin dans trois langues célèbres, qui ont tant de rapports entre elles, dont les destinées ont été si semblables que l'on ne saurait mieux éclaircir l'histoire de chacune que par celle des deux autres. Ce sont le sanscrit, le grec et le latin lui-même. Il y a dans le fond matériel et dans la grammaire de ces trois langues de telles ressemblances, qu'il est impossible de les expliquer autrement que par l'hypothèse d'une origine commune, et d'une identité complète à une époque inconnue de l'antiquité.

De ces trois langues, le sanscrit est la première qui ait eu des monuments, une littérature, un système de grammaire. Sans prétendre assigner la date positive de ces monuments, on peut affirmer avec confiance qu'ils sont antérieurs aux plus anciens

écrits grecs, à ceux d'Homère et d'Hésiode. Une circonstance, que je tiendrais au besoin pour une preuve suffisante de cette antériorité, c'est que le système des formes grammaticales est plus riche et plus complet dans le sanscrit que dans le grec : c'est un indice certain qu'il a été saisi et fixé par la civilisation et par la grammaire, à une époque plus rapprochée de leur commune origine. La déclinaison y présente huit cas, tous marqués par des désinences et qui varient selon les genres et la forme des radicaux. C'est par conséquent un système de déclinaison synthétique assez riche. Je soupçonne toutefois qu'il a dû être plus riche encore, à une époque plus reculée, et que même, dans cette partie, la langue avait déjà perdu quelques-unes de ses formes premières.

La conjugaison sanscrite, également riche, également variée, consiste de même en formules synthétiques ; mais ici s'est déjà glissé le principe de la décomposition. Il y a déjà certains temps des verbes passifs où l'action est marquée, non plus par un radical verbal simple, modifié par des désinences, par des affixes, mais par des adjectifs, ou des participes auxquels est joint un verbe signifiant *être* ou *faire*, exactement comme en français ; c'était en quelque sorte le germe d'une révolution jeté dans cette langue.

A l'époque où remontent ses premiers monuments écrits, le grec, comparé au sanscrit, avait déjà perdu plusieurs de ses formes primitives. La déclinaison était réduite à cinq cas ; le sixième, celui que l'on

nommait *ablatif*, ne différait point du *datif*, et n'était déterminé que par une particule signifiant *dans*, *en*. Ainsi, il y avait comparativement au sanscrit, trois cas de moins; en d'autres termes, trois formes synthétiques de déclinaison remplacées par autant de formes analytiques. Le principe de la décomposition avait pénétré de même dans la conjugaison. La troisième personne pluriel du prétérit passif se faisait par l'adjonction du verbe *être* à un participe.

Le latin fut écrit beaucoup plus tard encore que le grec, et lorsque déjà le système des formes décomposées y avait remplacé plusieurs des formes du système contraire. La déclinaison était restée à l'état de la déclinaison grecque; mais dans la conjugaison l'emploi du verbe *être*, en qualité d'auxiliaire, était plus fréquent. Des verbes entiers avaient été formés de la simple juxtaposition d'un substantif ou d'une préposition et du verbe *sum*; ainsi on disait *possum* (par euphonie, au lieu de *pot sum*), *ad-sum*, *præ-sum*.

Une fois consacrées par des documents religieux, par des poèmes nationaux, par des systèmes de grammaire fondés sur les exemples des premiers écrivains, ces trois langues furent, en quelque sorte, inviolables pour les chefs et les hautes classes des trois peuples respectifs. Leurs formes devinrent, pour eux, la règle d'écrire et de parler. Cependant la tendance naturelle à la décomposition de ces formes subsistait toujours dans la masse des peuples. Je n'ai point cherché dans le sanscrit des traces du

progrès continu de cette tendance; mais elles sont visibles dans le latin et dans le grec. On trouve, dans les meilleurs écrivains de l'une et de l'autre langue, des exemples de l'emploi insolite et antigrammatical des formes décomposées de la conjugaison, au lieu de ses formes synthétiques. Il y en a, et d'assez variés, dans Cicéron, dans Pindare, dans Hérodote, dans Platon, dans Sophocle, et sans aucun doute dans d'autres auteurs.

De tels exemples néanmoins sont rares dans les écrivains, et peuvent y être considérés comme des licences, comme des exceptions au principe de la grammaire synthétique. C'étaient comme des irrup-tions accidentelles du dialecte de la multitude dans celui des classes savantes et polies.

On ne saurait, en effet, douter que des langues aussi compliquées, aussi riches en formes que le grec, le latin et le sanscrit, ne souffrissent dans la bouche des masses populaires des altérations nombreuses et systématiques qui, sans excéder certaines limites, allaient cependant jusqu'à former, dans ces langues, des dialectes subordonnés, plus simples et plus mobiles que celles-ci, ayant chacun son vocabulaire propre, plus ou moins différent du vocabulaire général, tendant chacun, en vertu d'une certaine paresse ou d'une certaine hésitation d'esprit, à substituer les formes décomposées aux formes synthétiques. Les preuves directes de l'existence de ces dialectes populaires sont rares dans l'histoire, parce que c'est par l'idiome cultivé par les chefs et les hautes

classes d'un peuple, que se produit la nationalité de ce peuple. C'est dans cet idiome privilégié que s'écrivent les doctrines religieuses, les lois, les grands monuments poétiques. Mais le temps amène tôt ou tard des révolutions qui mettent au grand jour ces dialectes obscurs et méprisés, d'abord inaperçus par l'histoire.

Tant qu'il y eut dans l'Inde une puissance politique pour maintenir les institutions et l'antique civilisation de ce vaste pays, le sanscrit, partie essentielle de cette civilisation, resta une langue vivante, distincte des dialectes populaires nés sous sa domination. Mais, par des révolutions et à des époques inconnues, les brahmanes ayant perdu le gouvernement politique de l'Hindoustan, le sanscrit cessa d'être parlé, pour n'être plus qu'une langue morte et savante. Il fut remplacé, dans l'usage social, par divers dialectes qui sont avec lui dans des rapports parfaitement analogues à ceux des langues néo-latines avec le latin. Les mots y ont subi des altérations équivalentes; les formules synthétiques de la déclinaison et de la conjugaison y ont été décomposées dans le même esprit, dans le même but, et par la même méthode.

Beaucoup plus tard, sans que pourtant l'on puisse dire précisément à quelle époque, le grec ancien a disparu, par une révolution semblable, de l'empire d'Orient, et a été de même continué par un dialecte beaucoup moins compliqué, moins riche et moins savant, dans lequel a prévalu de même et avec les

mêmes résultats, le principe de décomposition qui avait présidé à la formation des dialectes néo-hindous.

Les invasions et la conquête eurent indubitablement part à ces deux révolutions, en ce sens, qu'ayant détruit l'ancienne civilisation et les anciennes langues de l'Inde et de la Grèce, elles livrèrent, par là, la place et les fonctions de celle-ci à leurs dialectes populaires. Mais elles ne firent point ces dialectes; elles les trouvèrent tout faits, et y jetèrent à peine quelques mots de la langue des conquérants.

Maintenant l'extinction du latin comme langue parlée et l'apparition des idiomes néo-latins à sa place, est une révolution de tout point semblable à celles qui occasionnèrent la perte du sanscrit dans l'Inde, du grec en Grèce et mirent en évidence les dialectes populaires de l'un et de l'autre pays.

En mettant de côté tout ce qu'il peut y avoir d'accidentel et de local dans leur histoire, tous ces dialectes paraissent s'être formés en vertu d'une même idée, d'une même tendance de l'esprit. Ils résultent tous du développement d'un même germe de décomposition, entré, dès la plus haute antiquité, dans les langues dont ils dérivent, par exception et comme en opposition au principe synthétique de ces langues. Dans tous le développement s'est opéré, sinon au même degré, du moins dans le même but et par les mêmes procédés. Tous enfin se présentent à qui les considère de près, comme l'expression

identique d'un même fait général, comme la forme secondaire dans laquelle tend naturellement à se résoudre le système des langues synthétiques.

Je prévois une objection ou une hypothèse facile. Il n'est pas nécessaire, dira-t-on, pour expliquer la formation et l'existence des divers idiomes dont il s'agit, de les supposer antérieurs à l'époque où s'altèrent et périssent les langues synthétiques dont ils sont la forme décomposée. Ils peuvent être la conséquence immédiate, le pur et simple résultat de cette altération.

Il y aurait bien des observations à opposer à cette hypothèse : je me bornerai à un seul fait, mais remarquable et décisif : c'est que tous les idiomes en question renferment des éléments d'une haute antiquité, des matériaux étrangers aux langues dont ils sont nés, prises au moment où ces langues s'altèrent pour disparaître.

Ainsi, par exemple, il y a dans plusieurs idiomes néo-hindous des restes de langues antérieures à la conquête de l'Inde par les Brahmanes. C'est une découverte faite par un jeune orientaliste destiné à en faire beaucoup d'autres non moins intéressantes. Or, il est bien clair qu'un idiome hindou où se trouvent de tels restes n'a pas pu les recevoir du sanscrit, au moment où celui-ci finissait. Ils remontent de toute nécessité à l'époque inconnue du premier contact de la langue des Brahmanes avec celle des populations conquises de l'Inde.

Il s'est conservé dans le grec moderne des mots

de la plus haute antiquité, qui n'étaient plus dans le grec littéral, à l'époque où celui-ci s'éteignit. Tel que par exemple, le mot *νερό*, l'eau, qui, dans le grec écrit, n'a qu'un dérivé dans le nom des *néreïdes*, nymphes ou déesses des eaux. Le mot *σχορτία*, qui, en grec ancien, signifie *cuir*, *peaux*, signifie, en grec moderne, *vêtements*, *habits*. Or, il semble qu'il n'ait pu prendre cette signification qu'à l'époque reculée où les Grecs se vêtaient de peaux de bêtes. Il y a dans le grec moderne beaucoup d'autres mots qui n'ont pu y entrer qu'à des périodes fort anciennes de la langue.

Et pour citer un exemple encore plus rapproché de nous, il y a dans l'italien un grand nombre de mots qui ne viennent pas du latin et dont plusieurs doivent être aussi anciens ou plus anciens que lui.

Enfin, j'ai fait voir que les idiomes romans de la Gaule renferment beaucoup de termes des langues primitives du pays, qui n'ont pu y entrer que bien avant l'extinction du latin. Il est clair que tous les dialectes des anciennes langues synthétiques où l'on trouve de pareils éléments, ont dû être plus ou moins longuement contemporains de ces mêmes langues.

Je n'ajouterai plus qu'une observation sur l'hypothèse par laquelle on attribue l'origine des idiomes néo-latins à la conquête germanique et au mélange des langues teutoniques et du latin; et pour rentrer dans les bornes précises de mon sujet, je restreindrai cette observation au roman méridional.

Ceux qui ont mis en avant l'opinion de l'influence

germanique sur la création de cet idiome ont supposé, entre le teuton et le latin, une collision, dont le provençal aurait été comme le résultat moyen et obligé. Il serait facile de faire voir l'inexactitude de cette hypothèse. Mais, dans cette hypothèse même, on n'aurait pas dû faire abstraction de la collision antérieure entre les anciennes langues de la Gaule et le latin, collision forcée, prolongée, et réunissant toutes les conditions nécessaires pour produire un idiome tel que le provençal, intermédiaire entre le latin et les anciennes langues du pays.

Si je ne me suis point mépris dans tout ce que je viens de dire, il ne saurait y avoir d'incertitude sur la période de temps où doivent être placées l'origine et la formation du provençal et des autres idiomes néo-latins. Tous ces idiomes existaient indubitablement comme dialectes populaires du latin avant l'époque des invasions germaniques. Ce qu'il est beaucoup plus difficile de savoir, c'est à quelles époques ils succédèrent au latin, et par quelle suite de tâtonnements et d'essais ils furent fixés, polis, et devinrent ce qu'ils sont depuis longtemps. Je dirai quelques mots de ces questions, en les restreignant, autant que possible, au provençal.

Les plus anciens écrits en provençal que l'on connaisse jusqu'à présent parmi ceux qui peuvent fournir des indices pour l'histoire de cet idiome, appartiennent à trois différents manuscrits. L'un d'eux, aujourd'hui à la bibliothèque publique d'Orléans,

et jadis à celle de l'abbaye de Fleury sur Loire, contient un assez long fragment d'un poëme ou d'un roman en vers sur la destinée tragique de Boëce, le sénateur romain, condamné à mort par l'ordre de Théodoric, premier roi goth d'Italie. Les deux autres, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Martial de Limoges, existent aujourd'hui à la bibliothèque du roi ; il s'y trouve, parmi beaucoup de pièces latines, quelques pièces en provençal, dont j'aurai à parler en détail un peu plus tard. Il n'est question ici que de leur date.

Le premier de ces trois manuscrits, celui de l'abbaye de Fleury est généralement reconnu pour être des commencements du onzième siècle au plus tard ; et ceux de Saint-Martial ne sont guère moins anciens : ils offrent divers caractères d'après lesquels on peut les attribuer à la première moitié du onzième siècle. Or les pièces provençales que renferment les trois manuscrits sont indubitablement d'une époque antérieure ; elles y ont été transcrites d'autres manuscrits plus anciens : on en a la preuve matérielle, au moins pour quelques-unes, qui ne semblent cependant pas les plus anciennes de toutes.

Maintenant, à supposer toutes ces pièces de vingt-cinq ou trente ans seulement plus anciennes que les manuscrits où elles se sont conservées, elles auraient été composées de la fin du dixième siècle au commencement du onzième. Nul doute que ces compositions ne fussent pas les premières de leur genre, qu'elles n'eussent été précédées de beaucoup d'autres

plus informes et plus grossières, aujourd'hui perdues. Le seul des documents conservés qui soit indubitablement plus ancien que les pièces indiquées, c'est le fameux serment de 842. Je ne crois pas que l'on puisse tirer de ce document aucun résultat bien positif pour l'histoire du provençal, ni en général des langues romanes; néanmoins, comme il est célèbre, et qu'il est convenu de le citer toutes les fois qu'il s'agit de l'origine de ces langues, je me crois tenu d'en parler aussi. J'en parlerai même avec un certain détail, pour essayer de motiver, sur ce point, une opinion différente de celle qui est généralement admise.

Je dois donner d'abord une idée sommaire des événements auxquels se rapporte le document en question; c'est un préliminaire indispensable pour en apprécier la valeur relativement à la question qui nous occupe.

Les discordes des trois fils de l'empereur Louis le Débonnaire entre eux sont fameuses dans notre histoire; elles ramenèrent, sous la dynastie des Carolingiens, des circonstances fort semblables à celles au milieu desquelles la dynastie Mérovingienne était déchue et avait fini par s'éteindre. L'aîné des trois frères, Lothaire, qui avait eu pour sa part de l'héritage paternel le titre d'empereur et la plupart des pays soumis à la domination franke, projetait de les envahir tous et de dépouiller ses deux frères. L'un des deux, Louis, était alors roi de Bavière, et l'autre, Charles, depuis surnommé le Chauve, roi d'Aqui-

taine ; ils s'allièrent pour faire tête ensemble à l'ennemi commun , et les deux partis s'étant rencontrés à Fontenay, près d'Auxerre, se livrèrent l'effroyable bataille de ce nom. Il y périt plus de quatre-vingt mille hommes des deux côtés, et cependant elle ne fut pas décisive ! Les trois frères se retirèrent comme ils purent de leurs énormes pertes ; ils levèrent de nouvelles armées, et la guerre continua avec des chances bizarres et variées, dont le détail n'est pas de mon sujet.

Il suffit de savoir qu'au mois de mars 842, Lothaire, à la suite de plusieurs manœuvres qui lui avaient mal réussi, se trouvait à Tours, ne sachant trop que faire, tandis que Louis et Charles opéraient leur jonction à Argentaria, petite ville, à quelques milles de la rive droite du Rhin, entre Basle et Strasbourg. Là, les deux frères résolurent de renouveler solennellement leur alliance à la face des deux armées et de leurs *leudes* de tout rang, réunis en plein air dans un même champ.

Louis de Germanie, comme l'aîné des deux, prit le premier la parole, et prononça un discours dont l'objet était de déclarer les nouveaux torts dont Lothaire s'était rendu coupable envers lui et envers son frère Charles depuis la bataille de Fontenay, et la ferme résolution où étaient les deux frères de resserrer leur alliance contre Lothaire. Louis s'adressa dans ce discours à ses leudes et à ses soldats, tous hommes de race germanique, tous venus d'outre-Rhin, et parla en langue tudesque. Charles le Chauve

prit la parole à son tour, et répéta, mot pour mot, mais en langue romane, à son armée, le même discours que Louis venait de faire à la sienne en teuton.

Après cette allocution à leurs leudes et à leurs soldats respectifs, les deux rois reprirent la parole pour conclure la nouvelle alliance annoncée entre eux, c'est-à-dire pour prononcer les serments qui constituaient cette alliance. Voici, en français, la formule usuelle de ces serments :

« Pour l'amour de Dieu , pour le peuple chrétien
» et pour notre salut commun, de ce jour en avant,
» et autant que Dieu me donnera pouvoir et savoir,
» je défendrai le mien frère, et lui serai en aide en
» toutes choses, ainsi qu'on doit défendre son frère,
» pourvu qu'il agisse de même à mon égard, et je ne
» prendrai jamais, avec Lothaire, d'engagement
» qui, à mon escient, soit dommageable à ce mien
» frère. »

Louis prononça le premier cette formule, s'adressant, non plus comme la première fois à ses leudes et à ses soldats, mais à ceux de Charles, à raison de quoi il la prononça dans la langue de ceux-ci, en langue romane. Charles le Chauve, jurant à son tour aux hommes de son frère, jura en langue tudesque. Après quoi les deux armées prononcèrent, en leurs langues respectives, un serment particulier par lequel chacune s'engagea envers le roi de l'autre à ne point obéir au sien, en ce qu'il pourrait commander de contraire à son serment.

Nithard, petit-fils de Charlemagne, nous a laissé un précieux opuscule sur toute cette guerre des fils de Louis le Débonnaire entre eux, guerre où il avait figuré comme acteur. C'est lui qui nous a transmis le texte des serments prononcés en cette occasion dans les deux langues. Je n'ai à m'occuper que de ceux qui sont en langue romane.

A prendre les choses telles qu'elles se présentent au premier coup d'œil, la langue de ces serments serait celle de toutes les populations de la Gaule auxquelles ces mêmes serments furent adressés. Mais déjà ici se présente la difficulté de savoir quelles étaient ces populations. On doit, je crois, supposer l'armée avec laquelle Charles le Chauve joignit Louis à *Argentaria* composée des mêmes peuples que celle qu'il avait eue à Fonteney. En ce cas, le serment de Louis de Germanie fut reçu : 1° par des Neustriens, je veux dire par des hommes du pays entre Seine et Loire ; 2° par des Burgondes ; 3° par des Provençaux et des Aquitains, et il y avait parmi ces derniers des Toulousains, des Poitevins, des Limousins et des Auvergnats.

Maintenant, ces divers peuples, qui ont parlé depuis et parlent même encore des idiomes assez différents pour ne s'entendre que difficilement et sur des choses très-simples, n'avaient-ils alors qu'un seul et même idiome, celui du serment de 842? ou bien y avait-il déjà entre les idiomes dont il s'agit les mêmes différences ou des différences proportionnelles à celles que l'on y a observées depuis, et, en

ce cas, quel est de ces idiomes celui qui est employé dans le serment de l'an 842 ?

Engager ces questions et d'autres qui pourraient s'y rattacher, à propos de ce document, serait, je crois, lui attribuer un genre et un degré d'autorité qu'il n'a point ou que je ne sais pas lui reconnaître.

D'abord, Louis de Germanie, qui prononça les serments en question, était né en Aquitaine et probablement dans la partie de cette contrée où le roman méridional était usité ; mais on ne sait pas où il avait été élevé ; s'il parlait roman, ni quel roman il parlait ; dans ce dernier cas, et quel que fût ce dialecte, il est plus que probable que Louis l'avait en grande partie oublié, depuis plus de vingt ans qu'il habitait en Germanie et vivait avec des Germains. Il n'y a pas lieu de supposer que le roman qu'il prononçait en 842, par occasion et par nécessité, fût un roman bien pur, bien correct et à donner pour type de l'idiome. En second lieu, quand même le roman de Louis le Germanique eût été très-correct, d'autres difficultés se présentent. On sait combien il est difficile de marquer, de dessiner, pour ainsi dire, par l'écriture, la forme précise des mots d'une langue grossière qui n'a point encore d'orthographe convenue. N'y a-t-il pas quelque chose de contraire à toute critique philologique à supposer, comme on l'a toujours fait, au moins implicitement, que deux formules de serments en un idiome inculte, insérées accidentellement dans un livre écrit en latin par un Germain, y ont été inscrites de manière à représen-

ter exactement les formes caractéristiques de cet idiome, les nuances délicates par lesquelles il se distinguait du latin ?

On est d'autant plus autorisé à soupçonner dans ce document des imperfections d'orthographe, que le langage en est plus indécis. On conçoit à peine qu'un tel langage ait jamais pu suffire aux besoins et aux relations de la société la moins avancée. En un mot, si ce serment fut véritablement prononcé tel que nous l'offre l'orthographe dans laquelle nous l'avons, il est plus naturel d'y voir un latin défiguré par des barbarismes arbitraires et, pour ainsi dire, individuels, qu'un latin modifié selon les règles et le génie des idiomes romans.

Ce document n'en est pas moins très-curieux et n'en a pas moins d'importance historique : il prouve que, dès la première moitié du neuvième siècle, il n'y avait plus en Gaule (à l'exception de certaines portions de l'ancienne Austrasie) qu'une seule langue, divisée en dialectes dont je fais abstraction, et que cette langue était non celle des Germains conquérants, mais celle des vaincus, celle des anciens habitants du pays. En effet, il y avait indubitablement des hommes de race germanique dans cette armée de Charles le Chauve; à laquelle le roi Louis adressa son serment en langue romane. Il faut donc de deux choses l'une, ou supposer que cette langue était devenue celle des Germains, ou que l'ancienne langue de ceux-ci n'était plus celle des transactions nationales, des relations des rois

franks avec les masses de leurs sujets; dans les deux cas, c'était une victoire du roman sur le teuton.

Antérieurement à l'an 842, ce n'est que par des témoignages historiques que l'on sait quelque chose de l'existence et de la culture des dialectes romans. Mais plusieurs de ces témoignages sont assez remarquables; j'aurai à parler prochainement des mesures prises en 813 pour l'application de tous ces dialectes à l'enseignement religieux du peuple. Mais je puis citer, en attendant, un trait d'une pièce en vers latins, écrite en 814, sur la mort de Charlemagne. Le prêtre ou le moine auteur de cette pièce exhorte les peuples de la Gaule à partager sa douleur et à célébrer le monarque défunt en latin et en langue romane. C'est un indice que quelques-uns au moins des dialectes de cette langue étaient dès lors plus polis et plus avancés que celui du serment de 842; car toute tentative poétique dans ce dernier, si timide et si grossière que l'on veuille la supposer, paraît une chose impossible.

Nul doute, par exemple, que le roman-provençal n'eût dès lors, je veux dire dès le huitième et le neuvième siècle, plusieurs des idiotismes, des formes, des nuances caractéristiques qui le distinguèrent plus tard des autres dialectes romans. On en a la preuve certaine, bien qu'indirecte et implicite, dans le recueil des actes civils, des jugements, des transactions entre particuliers dans les provinces du midi, aux époques indiquées. La loi ro-

maine, observée dans ces provinces, prescrivait de rédiger tous ces actes en latin, mais ceux qui les rédigeaient n'avaient plus du latin qu'une connaissance grossière transmise par une sorte de tradition orale. Aussi faisaient-ils à chaque instant, en écrivant cette langue, les fautes les plus étranges. Ces fautes, calquées sur les formes de l'idiome vulgaire, fournissent, par là même, des données précieuses pour l'histoire de celui-ci.

J'en ai noté un assez grand nombre, mais il serait trop long de les citer et de les expliquer une à une. Il suffit de tenir note du fait général. J'ajouterai que cette influence du roman-provençal sur le latin des actes civils commence à percer au huitième siècle et va toujours croissant jusqu'au milieu du onzième siècle. On trouve alors des actes d'un bout à l'autre en pur provençal. Dès le dixième, on les avait entremêlés de phrases romanes qui en constituaient la partie sacramentelle, destinée à être comprise de tout le monde.

Une particularité à observer relativement à ces actes, c'est qu'ils ont été pour la plupart rédigés par des ecclésiastiques. Ainsi ils donnent la mesure du savoir de ceux-ci en fait de latin. En 589, un concile de Narbonne avait prescrit de n'ordonner diacre ou prêtre aucun homme non instruit dans les lettres, c'est-à-dire ne sachant pas le latin correct, le latin des livres, par opposition au dialecte populaire de cette langue, que parlaient les classes inférieures. A en juger par les faits subséquents, cet

article du concile de Narbonne fut bien mal observé.

Quand on voit, dès la seconde moitié du huitième siècle, les prêtres, les juges, les notaires, c'est-à-dire les hommes obligés par état de savoir le latin, le sachant si mal, l'écrivant d'une manière si barbare, il est naturel de supposer que le latin n'était déjà plus alors une langue vivante; qu'il n'y avait déjà plus dans la société de classe assez cultivée pour le parler; qu'enfin il ne subsistait plus que sous la forme décomposée et populaire du roman.

Ce fut dans les mêmes localités où le latin avait été parlé le plus généralement et avec le plus de correction, que le roman qui le remplaça dut garder le plus de ses matériaux et de ses formes, et acquérir le plus tôt le caractère et l'autorité d'un idiome poli et régulier. Cette observation, jointe à quelques autres rapprochements, indiquerait Narbonne comme le lieu où se forma le roman le plus pur et le plus homogène, celui qui dut naturellement servir de modèle aux autres.

Un fait important, qui n'a pas été assez remarqué, c'est qu'en continuant le latin, le roman hérita, pour ainsi dire, de son autorité et de ses privilèges. Il en poursuivit les conquêtes sur ceux des idiomes primitifs de la Gaule qui subsistaient encore alors. Il continua à refouler vers les Pyrénées le basque, alors plus répandu qu'aujourd'hui dans les plaines et les vallées de l'ancienne Aquitaine; enfin, ce fut sous cette nouvelle forme de roman que le latin, triomphant dans la Gaule entière des idiomes teutoniques,

devint la langue des conquérants germains ; toute l'influence de ceux-ci se borna à y introduire quelques mots de la leur.

Le système de décomposition qui présida à la grammaire des langues néo-latines n'y alla pas aussi loin que possible. Il resta encore dans le système de ces langues un assez grand nombre de formules synthétiques. Du reste, c'est un phénomène des plus frappants, dans son genre, que l'accord merveilleux avec lequel toutes ces langues se comportèrent relativement au latin, soit pour s'y rattacher, soit pour s'en séparer.

Ainsi, par exemple, toutes rejetèrent la forme passive de la conjugaison, et la remplacèrent par des formules composées d'un participe passif et du verbe *être*. Dans la conjugaison active, toutes gardèrent les mêmes temps synthétiques, par exemple, le présent et l'imparfait de l'indicatif.

Toutes décomposèrent les mêmes temps, entre autres, le parfait et le futur. Et quelque chose de remarquable par rapport à ce dernier, c'est que tous les idiomes néo-latins le composèrent exactement de la même manière, de l'infinitif du verbe marquant l'action, joint au présent de l'indicatif du verbe *avoir*.

Tous adjoignirent aux noms un article, ayant la valeur grammaticale du pronom latin *ille*, et formé de ce pronom.

Tous, enfin, gardèrent des restes et les mêmes restes de la déclinaison des pronoms.

C'est encore ici le cas de faire observer qu'un tel accord ne peut être l'effet ni du hasard, ni de l'imitation, ni d'une convention. Il ne peut avoir eu lieu qu'en vertu de quelque'une des lois générales que les langues suivent dans leurs révolutions.

Le provençal, pris au degré de raffinement et de développement où le montrent les poésies des troubadours, est plus riche en formes grammaticales qu'aucun autre des idiomes néo-latins. Par exemple, il a deux présents conditionnels et tous les deux synthétiques. Il a un reste de déclinaison pour les noms, un nominatif et un accusatif, qui prennent chacun deux ou trois formes différentes, selon celle du nom. A-t-il gardé tout cela du latin, ou l'a-t-il pris dans le cours de ses perfectionnements successifs?

Je n'hésite point à adopter cette dernière opinion : l'autre serait sujette à trop de difficultés. Le provençal littéral, tel que l'écrivirent les poètes du douzième siècle, put être et fut probablement parlé dans les petites cours du Midi, et par les classes féodales et chevaleresques. Mais il ne le fut certainement jamais par le gros du peuple. L'idiome de celui-ci était indubitablement plus pauvre, plus informe et plus grossier. Il y eut donc ainsi un provençal rustique et un provençal grammatical; comme il y avait eu plus anciennement le latin rustique et le latin grammatical. La ressemblance ne se borna pas là. A la suite des désastres qui anéantirent la civilisation provençale, l'idiome poli des troubadours cessa d'être parlé, et il n'y eut plus dans les contrées où

*tin vulgaires a déjà eu, à n'en pas douter, toutes ces formes d'ironie -
s: presque ped. les lois des Lombards etc, dans les autres noms
F. en genre m. l'ordre les mots qui se trouvent ces dialectes néo-latins*

il avait fleuri que les dialectes populaires aujourd'hui persistant, bien que très-modifiés par le français. Ce fut en petit la même révolution que celle qui avait mis le roman méridional à la place du latin.

Mais ces considérations touchent déjà à d'autres questions; j'aurai encore besoin d'y revenir; mais je ne les pousserai pas plus loin pour le moment, car j'ai hâte d'arriver au premier développement d'une littérature populaire dans le midi de la France.

CHAPITRE VIII.

PREMIER EMPLOI DE L'IDIOME PROVENÇAL DANS LA LITTÉRATURE MONACALE.

Lorsque du milieu du huitième siècle au milieu du neuvième, le latin cessa d'être parlé dans la Gaule, les dialectes populaires qui le remplacèrent différaient entre eux plus qu'ils ne firent depuis. Les débris des antiques langues du pays que l'on y reconnaît encore aujourd'hui y étaient alors plus nombreux et plus marqués, et le latin, qui faisait le fond de tous, ne dominait pas également dans tous.

Il fallait une influence puissante, continue, une influence supérieure à celle que pouvait avoir alors l'autorité politique, pour soumettre tous ces idiomes à quelques rapprochements, à quelques règles communes; pour les approprier à quelque autre besoin que les besoins urgents et vulgaires de la société. Ce fut l'autorité ecclésiastique qui rendit, en France, cet éminent service à la civilisation.

L'Église d'Occident, qui avait conservé l'usage du latin dans la liturgie et pour l'instruction religieuse du peuple, s'aperçut, vers les commencements du neuvième siècle, que les chrétiens soumis à sa direction n'entendaient plus cette langue, et songea dès lors à pourvoir à ce grave inconvénient. Les premières mesures qu'elle prit dans cette vue datent de 813, avant-dernière année de la vie de Charlemagne.

Sentant ses forces décliner, et désormais plus occupé de l'Église que de l'État, ce monarque voulut, avant de mourir, réformer sur un plan général la discipline des églises de son empire, qui, à vrai dire, en avait grand besoin. Il provoqua dans cette vue cinq conciles provinciaux, qui s'assemblèrent presque en même temps sur cinq différents points convenablement choisis pour le but que l'on se proposait. L'un de ces conciles se tint à Arles, un second à Mayence, un autre à Reims, le quatrième s'assembla à Châlons sur Saône, et le cinquième à Tours.

Il ne serait pas indifférent, pour mon objet, de connaître la date précise de chacun de ces conciles; mais on a seulement la date des trois que j'ai nommés les premiers, et dans l'ordre même où ils se suivirent. On suppose communément, mais j'ignore sur quelles preuves, que ceux de Châlons et de Tours furent les derniers.

On sait avec certitude que tous ces conciles furent convoqués dans la même intention, et, si on ne le savait pas, on le devinerait à la conformité observée entre leurs canons respectifs, du moins quant à l'ensemble et au fond. Mais plus cette conformité est expresse sur le plus grand nombre de points et sur les principaux, et plus elle rend remarquables et embarrassantes à expliquer les différences qui s'y rencontrent sur certains points particuliers, et notamment sur celui par lequel tous ces conciles se rattachent à l'histoire des idiomes romans de la France.

Par un canon du concile de Mayence, il fut enjoint aux évêques de faire au peuple des prédications à sa portée, c'est-à-dire en langue teutonique. Mais l'histoire de cette langue n'entrant pas dans mon sujet, je n'ai rien à dire du concile dont il s'agit.

Celui de Reims enjoignit aux ecclésiastiques de son ressort de faire usage de la langue vulgaire du pays pour l'instruction religieuse du peuple. La même injonction fut faite par le concile de Tours, et faite avec quelques détails de plus, qui attestent la juste importance que le clergé attachait à la mesure.

Il fut ordonné aux évêques assistants de faire usage de la langue tudesque, pour instruire dans leur croyance et leurs devoirs de chrétiens leurs diocésains de race franke, et de se servir de la langue romaine rustique ou romane avec les anciens habitants du pays. Le même décret indique avec précision que l'enseignement auquel il s'agissait, pour la première fois, d'appliquer une autre langue que le latin, devait rouler sur les récompenses et les peines de l'autre vie, sur les moyens d'éviter les unes et de gagner les autres, sur la résurrection et le jugement dernier. Il est surtout intéressant d'observer que les homélies à prêcher sur ces divers sujets devaient être composées en latin, pour être ensuite traduites dans l'idiome vulgaire.

Quant aux conciles d'Arles et de Châlons, il ne s'y trouve rien de semblable : il n'y est question ni de l'enseignement religieux du peuple, ni du langage à employer pour cet enseignement. Mais, à suppo-

ser l'omission réelle, c'est-à-dire involontaire, de la part des deux conciles, il y fut bientôt pourvu.

Charlemagne jugea à propos de fortifier par un capitulaire exprès toutes les réformes ecclésiastiques ordonnées par les cinq conciles. Quant à ce qui concernait l'application des idiomes vulgaires à l'enseignement religieux du peuple, ce capitulaire prit pour texte le canon déjà cité du concile de Tours, canon qui dès lors devint loi de l'état; de sorte que, dans toutes les parties de la Gaule, les ecclésiastiques furent tous également obligés de se servir en prêchant de l'idiome de leurs paroissiens.

A en juger *à priori* et d'après la vraisemblance, ces décrets qui imposaient aux évêques et aux prêtres l'obligation de cultiver les dialectes de leurs diocésains, devaient avoir une grande et prompte influence sur la culture et la fixation de ces idiomes. Il est vrai que le clergé, pris en masse, était alors d'une incroyable ignorance. Cependant la plupart des prêtres et beaucoup de moines avaient une teinture de grammaire latine. Dans le nord de la Gaule, où la restauration littéraire opérée par Charlemagne avait eu de bons effets, plusieurs ecclésiastiques devaient savoir passablement le latin. A cette connaissance quelques-uns joignaient sans doute un certain degré d'intelligence et de sagacité; et il semble que les idiomes romans ne pouvaient que gagner à être parlés et surtout écrits par eux.

Je dis écrits, parce que le concile de Tours et le capitulaire de Charlemagne leur imposaient le devoir

de traduire en langue romane des exhortations d'abord composées en latin. Or, cette obligation de rapprocher ainsi l'un de l'autre la langue maternelle et l'idiome dérivé, menait naturellement à en apercevoir et à en déterminer les analogies. On avait dès lors un type fixe et commun, auquel devaient se rapporter, comme d'elles-mêmes, toutes les modifications à faire aux divers dialectes romans, pour en régler et en étendre l'usage. Dès ce moment, le latin dut reprendre, en partie, comme langue savante, l'influence qu'il avait perdue comme langue vivante.

Ainsi durent, à ce qu'il semble, se passer les choses. Au fait, on ignore comment elles se passèrent. Loin de pouvoir dire quelle influence eurent, sur la culture des idiomes romans, les conciles indiqués, on ne sait pas même jusqu'à quel point les canons en furent observés.

Cette ignorance est peut-être, comme nous le verrons, explicable, relativement aux conciles d'Arles et de Châlons, où il n'est pas question des idiomes vulgaires. Elle est plus remarquable, relativement à ceux de Reims et de Tours, où est si positivement exprimée l'obligation, pour les ecclésiastiques, de prêcher au peuple en sa langue. Non-seulement il n'existe pas en roman la moindre pièce dont on puisse attribuer l'existence aux injonctions de ces deux derniers conciles : il n'y a pas même de témoignage historique qui indique que rien de pareil ait jamais existé.

Ce n'est que dans le courant du onzième siècle

qu'il est fait mention de quelques ouvrages en roman-français, composés par des ecclésiastiques, dans l'intention d'instruire ou d'édifier le public. Par exemple, l'on cite des vies de saints traduites du latin, dans le dialecte de Rouen, par Thibaut de Vernon, chanoine de l'église de cette ville, vers 1053; mais il n'y a pas moyen de rattacher aux conciles de Reims et de Tours des faits qui en sont si éloignés.

Je reviens à l'omission notée tout à l'heure dans les deux conciles d'Arles et de Châlons. Elle est trop remarquable et a trop de rapport avec mon sujet, pour que je ne m'y arrête pas un moment. Cette omission ayant eu lieu en même temps sur deux différents points du pays, dans deux assemblées différentes et portant sur un objet d'un grand intérêt, il n'est pas aisé de l'attribuer à une simple distraction. On est comme obligé de supposer que, si les deux conciles dont il s'agit ne prescrivirent pas, pour l'instruction religieuse du peuple, la même chose que ceux de Reims et de Tours, c'est qu'ils ne jugèrent pas cette prescription aussi nécessaire que l'avaient jugée ces derniers. Et si l'on veut préciser un peu plus cette hypothèse trop vague, il faut dire que, dans les pays auxquels s'étendirent les décrets des deux conciles, le latin était encore généralement entendu en 813, ou que la langue vulgaire y était déjà dès lors employée à l'enseignement religieux des populations.

Prises dans certaines limites, ces deux hypothèses

ne sont point incompatibles ; et toutes deux sont admissibles, au moins pour les contrées qui formèrent l'arrondissement du concile d'Arles. Les preuves de cette assertion ressortiront du développement ultérieur des faits.

J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de l'observer : les résultats de la restauration littéraire qui eut lieu sous Charlemagne, importants et marqués dans le nord de la Gaule, furent à peu près nuls dans le midi. L'un de ces résultats fut de transférer de cette dernière contrée dans l'autre le foyer des études et des lettres latines. Sur environ cent vingt personnages ecclésiastiques, plus ou moins connus par des écrits en latin, de la fin du huitième siècle à la fin du neuvième, plus de cent, les uns Gallo-Romains, les autres Franks, appartiennent au nord ; et ce sont , en tout genre et à tous égards, les plus distingués. Or, le savoir et les devoirs du sacerdoce chrétien tenant, en grande partie, à la connaissance du latin, l'ignorance du clergé du midi sur ce point ne pouvait qu'être pernicieuse à sa discipline. C'est un fait auquel j'ai déjà fait maintes fois allusion, et dont voici le moment de donner des preuves directes et positives : mais ce fait tient, en partie, à un autre que je vais exposer en peu de mots.

La liturgie du christianisme ne fut pas d'abord très-fixe ni très-uniforme. Sur beaucoup de points secondaires, chaque église eut ses usages particuliers. Ainsi, par exemple, les hymnes, qui faisaient partout une partie essentielle du culte, furent presque

partout différents. Tout prêtre en adoptait ou en composait à son gré de nouveaux.

Une telle licence, dans des temps où les réminiscences du paganisme étaient encore très-vives, avait des inconvénients : elle pouvait introduire dans la liturgie des compositions qui y seraient étrangement déplacées ; et la chose ne manqua pas d'arriver. Ce furent des prêtres grecs, et jusqu'à des patriarches, qui donnèrent l'exemple du scandale. L'historien Cédreus reproche à Théophylacte d'avoir admis des chants profanes parmi les chants de l'église de Constantinople.

De l'Orient, le mal gagna l'Occident, et particulièrement les pays qui, à raison de leur position sur les côtes de la Méditerranée, avaient des communications directes et fréquentes avec la capitale de l'empire grec. Vers la fin du sixième siècle, des évêques espagnols furent obligés de purger le rituel de plusieurs églises d'hymnes composés par de simples particuliers, et d'interdire, dans la célébration des offices chrétiens, l'usage de tout autre livre que celui des livres canoniques.

L'histoire ecclésiastique ne nous dit pas ce qui se passait, à cet égard, dans la Gaule. Mais c'est probablement à ce même abus que s'applique un capitulaire de Charlemagne, qui condamne les histoires apocryphes et prescrit de ne réciter au peuple que les livres canoniques, que des pièces vraiment catholiques, et consacrées par de vénérables autorités.

Quant aux églises du midi, en particulier, il est

certain que l'abus dont il s'agit y fut poussé jusqu'au scandale. Agobard, le célèbre évêque de Lyon, mort vers 840, raconte qu'en prenant possession de son église, il y trouva un antiphonaire, compilé par un chorévêque du nom d'Amalric et tout entremêlé de pièces que le compilateur y avait insérées de son chef et selon son caprice. Or, ces pièces étaient d'une indécence telle, que, suivant l'expression du pieux évêque, nul ne pouvait les lire sans en être frappé de honte et de rougeur au front.

Les pièces que je vais citer, comme échantillons du savoir et du goût littéraires des prêtres et des moines du midi, aux temps que nous avons en vue, n'ont rien de si scandaleux. Mais elles n'en sont pas moins des exemples frappants de la prodigieuse ignorance de ces prêtres, et de l'étonnante liberté d'imagination qu'ils y joignaient. Elles se trouvent dans les deux manuscrits de l'abbaye de Saint-Martial, dont j'ai parlé dans le dernier chapitre, et sur lesquels je ne puis me dispenser de revenir un moment.

Ces manuscrits consistent en un recueil de fragments de divers âges et de diverses mains, dont les plus considérables et les plus anciens sont, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire, de la première moitié du onzième siècle. Ces fragments peuvent avoir appartenu successivement à différents monastères, ou à différentes églises du midi. Les pièces qu'ils contiennent sont, à peu d'exceptions près, des pièces de liturgie chrétienne, les unes en latin, les autres en roman; toutes destinées à être chantées à

des fêtes et dans des cérémonies déterminées, et la plupart écrites avec leur notation musicale au-dessous. Je parlerai tout à l'heure de celles de ces pièces qui sont composées en idiome vulgaire : je dois dire auparavant quelque chose de celles qui sont en latin.

Ces dernières sont de deux espèces ; les unes appartiennent à la liturgie consacrée par l'usage plus ou moins général des églises ; les autres sont des pièces de fantaisie ; ouvrages d'auteurs inconnus, et, selon toute apparence, de moines et de prêtres du Midi, qui les introduisirent, de leur plein gré, dans le rituel de leurs églises, parmi les prières et les chants consacrés. Ces pièces étant en assez grand nombre, je ne m'arrêterai qu'à celles qui mettent le plus en saillie les faits que je veux établir.

Il en est une qui n'a rien de remarquable quant à l'argument, mais qui mérite pourtant d'être citée pour l'exécution. C'est un récit de l'héroïque aventure de Judith avec Holoferne ; et ce récit est en stances ou couplets de six vers, irrégulièrement rimés, et composés d'un nombre de syllabes qui varie de six à huit. Pour ce qui est de la diction, la pièce est d'un bout à l'autre un tissu de fautes, plus barbares les unes que les autres. Les mots sont latins, du moins pour la plupart, mais presque toujours employés à faux, et construits selon l'allure et le génie du roman. Quant au caractère et au ton, la pièce est, dans toute la propriété du terme, une romance populaire. Et c'est uniquement pour cela que je l'ai notée, comme un premier indice d'un fait qui va se

découvrir peu à peu. Quelques couplets de cette pièce, traduits sans le moindre changement de construction, et avec la plus scrupuleuse fidélité, sauf les barbarismes et les vices de phraséologie impossibles à reproduire, suffiront pour faire sentir ce que je veux dire :

« Étant dans treizième année de règne, — Nabu-
» chodonosor entreprit de mouvoir guerre — contre
» les peuples et les royaumes, — jusqu'à Jérusalem.

» Il manda Holoferne, — le commandant de ses
» milices : — Va-t'en contre les nations ; — va-t'en
» guerroyer l'Occident. — Que ta main ne fasse grâce
» à personne : — qu'elle n'épargne point l'épée.

» Là-dessus Holoferne rassemble — généraux et
» soldats, — officiers et tribuns, — tous les archers,
» et défaisant divers peuples, — il s'en vint à Bé-
» tulie.

» Des juifs, dans cette ville, — était la multitude :
» ils adoraient le Dieu du ciel ; — le sauveur de tous,
» — et repoussaient Holoferne, — en bataillant bra-
» vement.

» En jeûne et en larmes, — dans des sacs gros-
» siers, — était le peuple affligé : — ils priaient le
» Seigneur — que de la main de l'ennemi — il déli-
» vrât ses serviteurs.

» Un certain jour Holoferne, — en grande fureur,
» — se prit à dire aux siens : — Quel est ce peuple ?
» — Quelle est cette nation qui ne se courbe pas
» — sous mon commandement ? » etc.

Tout le reste est dans le même goût, de la même

popularité et sans reflet plus prononcé du ton oriental de l'histoire originale.

Je passe à une autre pièce dont je voudrais aussi donner une idée, si toutefois la chose est possible. C'est une espèce d'hymne, d'ode, d'idylle; je ne sais comment la caractériser; mais enfin une pièce de vers, composée dans une intention pieuse et pour être chantée à l'église, par quelque bon moine aquitain ou provençal. Cet auteur, quel qu'il soit, a visé aux grâces de la belle poésie et du beau latin; mais plus il s'est efforcé de s'élever au-dessus du ton trivial et populaire, et mieux il a prouvé que ce ton était bien désormais celui de la littérature monacale du Midi.

Sa pièce est le mélange le plus disparate d'images et d'idées chrétiennes avec des images et des idées empruntées de la nature ou du paganisme. Dans les quatre ou cinq premières strophes, l'auteur semble avoir voulu décrire les chœurs célestes, célébrant les merveilles de la création et la puissance du créateur. Les strophes subséquentes contiennent une espèce de description du printemps et d'invocation au rossignol ou à Philomèle, comme dit notre moine classique, invocation dans laquelle l'intention d'être gracieux perce de la façon la plus grotesque à travers un amas de paroles latines, grecques, romanes mises bout à bout, à peu près comme elles auraient peu l'être par un pur jeu du hasard.

Plus tout cela est étrange et barbare, plus il est nécessaire que j'en donne une idée. Voici donc la

pièce réduite à ce que j'en ai pu comprendre, et avec le sens et la suite que j'ai pu y mettre. Je ne puis répondre que d'une chose : c'est de n'avoir fait aucun tort à l'original.

« Les chœurs des anges font retentir, dans les
» airs, leurs langues dorées ;

» Ils célèbrent perpétuellement par leurs canti-
» ques le roi qui règne dans les siècles,

» Celui qui créa les astres luisants dans le ciel,
» qui sépara la terre des eaux,

» Qui créa toutes choses pour l'honorer, les rep-
» tiles et les oiseaux.

» Le beau printemps règne dans le bois fleuri : la
» terre produit des herbes, et la forêt pousse des ra-
» meaux verdoyants.

» Là chante une multitude d'oiseaux : le plus pe-
» tit est celui qui a la plus grande et la plus bril-
» lante voix.

» C'est Philomèle, qui, gagnant le haut du bo-
» cage, et agitant la cime des arbres, continue, durant
» toute la nuit sombre, sa plainte mélodieuse.

» Pourquoi, petit oiseau, ne cesses-tu pas de chan-
» ter plaintivement ? Veux-tu, par ta mélodie, vaincre
» les doux sons de la lyre ?

» Une joueuse de tympanon t'écoute : les princes
» veillent pour te prêter l'oreille, et louent la dou-
» ceur de ton chant.

» Ah ! cesse de fatiguer ta gorgette, cesse d'impor-
» tuner par ton ramage ceux qui ont envie de dor-
» mir.

» Mais quoi ! malheureux oiselet, tu t'obstines à
» chanter ; tu négliges ta nourriture ; tu veux ravir
» tout le monde par tes chants !

» Tout le monde t'écoute ; mais personne ne te
» donne du secours, excepté celui qui t'a donné ton
» gosier.

» Mais est venu l'été : l'oiseau se tait ; il n'est plus
» occupé que de ses petits, et meurt dans les brumes
» de l'hiver. »

C'est déjà une sorte de phénomène qu'il ait jamais pu se trouver quelqu'un capable de produire le texte dont j'ai tiré ce que je viens de lire. Mais que penser de la littérature et de la discipline des moines qui pouvaient chanter de telles niaiseries, les chanter à l'église, aux offices divins, et les consigner soigneusement sur parchemin, dans un temps où l'on disputait le parchemin aux écrits de Cicéron ?

Nous ne sommes cependant pas encore au bout : il me reste une pièce à citer. Mais celle-là, du moins, n'est plus un prodige de barbarie : le latin, d'ailleurs plat et familier, est à peu près grammatical ; de sorte qu'elle se prête à une traduction exacte qu'elle mérite bien par sa singularité. Elle est en stances de six vers chacune, et il paraît qu'il faut la regarder comme un dialogue entre deux interlocuteurs, entre un amant et sa maîtresse, dont le premier prononce les quatre premières stances, et la seconde les deux autres.

PREMIER INTERLOCUTEUR, OU L'AMANT.

« Viens donc, douce amie, que j'aime comme
 » mon cœur ; viens dans ma chambre embellie par
 » toutes sortes d'ornements.

» Des sièges y sont disposés ; elle est parée de ta-
 » pisseries ; elle est jonchée de fleurs entremêlées
 » d'herbes odorantes.

» Une table y est dressée, couverte de toutes sortes
 » de mets ; un vin pur et la chère la plus délicieuse
 » y abondent.

» La douce harmonie des flûtes aiguës y résonne ;
 » un jeune garçon et une jeune fille docte (musici-
 » cienne) y chantent de belles chansons. »

DEUXIÈME INTERLOCUTEUR, OU L'AMIE.

« J'ai été seule dans la forêt : j'ai aimé les lieux
 » secrets ; j'ai fui le tumulte, en évitant la foule du
 » peuple.

» Déjà la neige et la glace se fondent : l'herbe et
 » les feuilles verdoient. Déjà Philomèle chante au
 » plus haut des airs ; et l'amour fidèle brûle dans
 » les grottes. »

Je ne m'arrête pas à l'inconvenance de ces pièces dans une liturgie chrétienne : j'y cherche uniquement des données pour l'histoire littéraire du midi de la France au moyen âge.

Il est impossible de fixer l'âge de ces pièces. Les manuscrits où elles se rencontrent, avec beaucoup d'autres qui appartiennent de même à la littérature monacale du Midi, ne sont que de la première moitié du onzième siècle. Mais, à coup sûr, elles n'ont pas été composées pour être insérées toutes fraîches dans ces manuscrits, et sont indubitablement plus anciennes. Plusieurs de celles auxquelles elles sont entremêlées remontent aux commencements du neuvième siècle ; et il n'y a pas la moindre raison de présumer qu'elles soient elles-mêmes moins anciennes. Assez peu importe, du reste, la date rigoureuse de ces compositions. Elles ne sont certainement pas les seules, ni les premières de ce style, de ce ton, de ce caractère ; et nul doute que, parmi celles qui les devancèrent, il n'y en eût du commencement du neuvième siècle ou même de la seconde moitié du huitième.

Or, il est extrêmement probable qu'à ces époques les populations du Midi comprenaient encore de telles pièces, écrites dans un latin trivial, plus qu'à demi barbare, et calqué sur les formes du roman, avec lequel il achevait de se confondre.

Il y a plus, et il est également probable que l'un des principaux motifs par lesquels les ecclésiastiques du Midi introduisaient dans la liturgie des chants profanes qui frisaient le scandale, était celui d'attirer le peuple dans les églises, et de l'intéresser aux cérémonies du culte. C'était une sorte de concession faite par un clergé ignorant et mal discipliné aux

réminiscences païennes du peuple, au besoin d'émotions et de divertissement que ce peuple portait jusque dans ses habitudes religieuses.

Une complaisance de ce genre perce plus clairement encore dans le soin avec lequel ce même clergé cherchait à figurer matériellement à la vue les idées et les faits du christianisme, et en dramatisait de son mieux les solennités. On sait qu'il montrait, à l'office de Noël, les trois rois mages, arrivant, sous la conduite de l'étoile merveilleuse, à la crèche du Sauveur, pour le reconnaître et l'adorer. A l'office de la Passion, il faisait suspendre quelque temps un homme en croix, pour figurer Jésus-Christ mourant pour la rédemption des hommes. Il n'y avait guère d'église qui n'eût traduit de la sorte en pantomime ou en drame la légende de son saint favori.

La fameuse procession de la Fête-Dieu, instituée à Aix par le roi René, ne fut qu'une reprise en grand de cet ancien usage du clergé méridional de mettre en action et en spectacle les mystères du christianisme. Or, cet usage, tout païen, tout grec, dans son principe, eut certainement pour premier motif, de la part du clergé, l'intention d'attacher aux cérémonies du culte chrétien des populations sensuelles, affectionnées aux pompes imitatives et pittoresques des fêtes du paganisme.

Les prêtres et les moines affectèrent à ces représentations matérielles des mystères chrétiens, des pièces de vers ou de prose, en leur latin barbare; et, à raison de leur destination, ces pièces devaient

ou pouvaient présenter quelque ombre d'une forme, d'une intention dramatique.

Cependant, parmi tous les monuments de la littérature monacale du Midi, aux huitième et neuvième siècles, je n'ai trouvé aucune pièce de ce genre, en latin quelconque. La seule que je puisse citer est d'une époque bien postérieure; elle est du onzième siècle; je dois ajouter qu'elle est en latin savant ou visant à l'être, et que le côté dramatique en est très-peu saillant. Toutefois, comme elle n'est certainement pas la seule ni la première de son genre, on peut la citer comme indice et en preuve du fait que j'ai en vue.

La pièce dont il s'agit remonte à l'an 1048. Odilon, abbé de Cluni, mourut cette année, dans le monastère de Silviniac, en Auvergne, l'un de ceux qui dépendaient de Cluni. Il nous est resté, en l'honneur de cet abbé, un chant funèbre de la composition d'un des moines de Silviniac, nommé Iotsald. Or, les copies de ce chant portent avec elles la preuve qu'il fut écrit pour être chanté aux funérailles du saint abbé; et l'on s'assure de plus, par d'autres indications, qu'il était fait pour être accompagné d'une espèce de pantomime où diverses circonstances de l'éloge d'Odilon étaient mises en action.

Il y a, par exemple, dans le poëme, des vers que le défunt était censé chanter du fond de son cercueil, un peu avant de ressusciter, et ces vers étaient chantés par un personnage jouant le rôle du saint et qui ressuscitait effectivement à sa place.

Mais de toutes les branches de la littérature monacale du Midi, en latin plus ou moins romanisé, la plus nombreuse et la plus intéressante fut incontestablement celle des histoires merveilleuses, des légendes de saints en vers ou en prose. J'en ai trouvé quelques-unes d'intéressantes, en ce qu'elles font assez bien entrevoir quelle influence exercèrent sur l'imagination poétique des populations du Midi les guerres continues de ces populations contre les Arabes d'Espagne, et les fréquentes relations qu'elles eurent de bonne heure avec eux. Mais ce que je pourrais dire de ces fables, de ces légendes, sera mieux placé dans un chapitre spécial. Il me suffit ici de noter, en passant, l'existence des histoires dont il s'agit.

En résumant ce que je viens de dire de la littérature monacale du Midi, de la fin du huitième siècle au milieu du neuvième, on voit qu'elle renfermait tous les germes, tous les rudiments d'une littérature nouvelle. De l'habitude de faire des vers ou de la prose en un latin barbare, déjà plus d'à moitié romanisé, à l'idée d'en faire en pur roman, la transition était facile; elle était inévitable.

Du neuvième siècle au dixième l'indiscipline et l'ignorance des prêtres et des moines du Midi allèrent toujours croissant. La masse du clergé s'assimila de plus en plus à la masse du peuple et finit par ne plus guère s'en distinguer. C'étaient dans les deux masses la même grossièreté de mœurs, la même ignorance, les mêmes besoins et les mêmes tendances d'imagination. Si le peuple avait ses restes

d'habitudes païennes, il y avait bien aussi une teinte de paganisme dans cette inconcevable facilité avec laquelle le clergé se laissait aller à chanter à l'église des idylles d'amour, des invocations à Philomèle, ou pis encore que tout cela, comme l'atteste le témoignage cité d'Agobard.

Dans cet état de choses, un nouveau rapprochement, un rapprochement auquel tendaient depuis longtemps tous les autres, eut lieu entre le peuple et le clergé. Celui-ci fit, en faveur du premier, une seconde innovation dans la liturgie. Avec les prières et les chants latins consacrés par l'usage, avec les chants profanes en latin plus ou moins barbare qu'il y avait introduits de son chef, il y admit d'autres chants en langue romane.

Quels furent, de la part du clergé, les motifs de cette nouvelle complaisance? Pensa-t-il attacher de plus en plus le peuple aux cérémonies du culte, en l'autorisant à prier et à chanter en son idiome? Fut-ce tout simplement par sympathie pour les goûts du peuple, et sans rien exiger de lui, qu'il lui fit cette concession? Je serais porté à croire que ces diverses raisons furent chacune pour quelque chose dans l'innovation.

Quoi qu'il en soit, le fait est certain et n'est pas sans importance pour l'histoire de la littérature populaire et de l'idiome roman du Midi. C'est en effet de l'admission de cet idiome dans la liturgie chrétienne que l'on peut dater les commencements de sa culture, et les premiers essais littéraires en cet idiome

furent, selon toute apparence, des chants composés par des ecclésiastiques pour être chantés par le peuple à l'église. Ainsi s'effectua la transition de la poésie à demi populaire en latin monacal à une poésie décidément populaire en pur roman. Quant à l'époque de cette transition, je la mets, par conjecture, vers les commencements du neuvième siècle.

Ce qui nous reste en ce genre de plus curieux et de plus ancien se trouve dans ces précieux manuscrits de Saint-Martial que j'ai déjà cités tant de fois. On y voit un hymne à la vierge en douze stances, de quatre vers de six syllabes rimés deux à deux. C'est une pièce d'une extrême simplicité, tant dans le langage que dans les idées, n'ayant rien de remarquable que le fait même de son existence, et dont, par cette raison, je m'abtiens de parler plus en détail.

Il y a dans les mêmes manuscrits une pièce plus curieuse, non en elle-même, mais par des accessoires qui donnent quelque idée de la manière dont le peuple prenait part aux offices de l'église. C'est un hymne sur la Nativité et destiné à être chanté à cette fête. Les couplets en alternent avec ceux du même hymne en latin, dont ils ne sont que la traduction, à vrai dire peu fidèle. Il paraît que chaque couplet latin était chanté par le clergé, et que le peuple y répondait par un couplet roman et ainsi de suite, en alternant jusqu'à la fin.

D'autres manuscrits contiennent des psaumes traduits en couplets provençaux rimés, faits pour être chantés de même par le chœur composé du peuple

entier, alternativement avec les versets latins psalmodiés par les prêtres.

Dans presque toutes les églises du Midi, le peuple intervint de même dans la célébration des fêtes chrétiennes par des chants en langue romane. Dans quelques-unes de ces églises cet usage s'est maintenu jusqu'à des temps voisins de nous. On a encore un hymne sur le martyr de saint Étienne, qui se chantait dans celles d'Aix et d'Agen. J'ai vu, dans un manuscrit du treizième siècle, une assez belle complainte de la Vierge, sur la mort de Jésus-Christ, qui dut être chantée pendant des siècles dans celle d'Albi.

J'ai parlé de pièces en latin monacal, composées pour ces espèces de représentations dramatiques des mystères chrétiens par lesquelles le clergé avait eu l'idée d'attirer le peuple aux églises. Dès l'instant et par les mêmes raisons que l'on eut des hymnes et des prières en langue romane, on dut avoir et l'on eut bientôt en cette même langue de ces pièces où l'on essayait de mettre en action les idées ou les faits de la religion. Les manuscrits de Saint-Martial nous en offrent une de la fin du dixième siècle ou du commencement du onzième, au plus tard, et jusqu'à présent indubitablement la plus ancienne de son genre.

C'est une espèce de drame des plus informes, approprié à l'office de la Nativité et dans lequel est représentée la parabole évangélique des vierges sages et des vierges folles. Si quelqu'un était tenté de

jeter les yeux sur cette composition, il la trouverait dans le second volume du recueil des troubadours, de M. Raynouard.

Il est difficile, en fait de drame, de se figurer quelque chose de plus simple ou de plus grossier. L'action en est si peu marquée qu'à peine peut-on dire qu'il y en ait une, et la pièce se précipite, sans le moindre artifice, du début à la fin. Du reste, les personnages sont en grand nombre. Ce sont, outre les vierges, tant sages que folles, Jésus-Christ, Marie, l'ange Gabriel, un marchand d'huile, et plusieurs célèbres personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, parmi lesquels figurent épisodiquement Nabuchodonosor et Virgile. Les vierges et le marchand parlent toujours provençal; Jésus-Christ et l'ange Gabriel tantôt provençal et tantôt latin. Dans l'un et l'autre idiome, le dialogue se compose de couplets rimés, les uns de trois, les autres de quatre vers.

La pièce débute par une espèce de prologue en dix vers latins, rimant deux à deux, où l'ange Gabriel annonce la prochaine arrivée du Messie, sous le nom figuré de l'époux. Les vierges sages paraissent, et l'ange les exhorte à se préparer à la venue de cet époux. Les vierges folles sont absentes; mais elles ne tardent pas d'arriver à leur tour, se lamentant d'avoir négligé de se pourvoir d'huile pour attendre l'époux et conjurant leurs sœurs de leur en prêter. Celles-ci rejettent leur prière et les renvoient à un marchand d'huile du voisinage. Mais le marchand,

aussi impitoyable que les vierges sages, ne veut, ni pour or, ni pour argent, céder une goutte de son huile.

Les vierges folles s'abandonnent au désespoir, et là-dessus arrive l'époux, chantant un couplet latin de six vers, dans lequel il leur déclare ne pas les reconnaître. Dans un second couplet en roman, il prononce leur sentence et les condamne à être plongées dans les enfers. Ici doivent accourir plusieurs démons, pour exécuter la sentence, et entraîner les vierges folles dans les flammes. Cette catastrophe termine la seule partie de la pièce où il y ait une ombre de formes dramatiques. Le reste n'est qu'une suite de couplets latins où les patriarches, les prophètes et Virgile rendent témoignage de toutes les prédictions qui annonçaient la venue du Sauveur.

Quant à l'appareil et au genre d'exécution de semblables pièces, il n'y a aucune apparence que l'on y mit beaucoup de raffinement et d'illusion. Toutefois les spectateurs n'étaient pas difficiles, et une représentation, comme celle dont je viens de donner l'ébauche, où l'on voyait tour à tour paraître des anges, des démons, des vierges, des patriarches et des rois, probablement tous costumés avec une certaine variété et une certaine richesse, devait être un grand et beau spectacle à l'époque la plus barbare du moyen âge.

Il me reste à signaler la transition des histoires plus ou moins fabuleuses, des légendes monacales

en latin barbare, à des fables, à des légendes pareilles en langue vulgaire. Ces compositions furent certainement, de toutes les tentatives de la littérature romane naissante, les plus populaires, celles qui eurent le plus de prise sur les imaginations, celles qui étaient naturellement destinées à servir de base ou de noyau aux futures épopées. Ce sont donc celles qu'il nous importerait le plus de connaître : mais malheureusement ce sont aussi celles que le temps a le moins ménagées : il ne nous reste rien en ce genre qui remonte à l'époque des essais lyriques ou dramatiques dont je viens de parler. C'est cependant à ce même genre narratif ou légendaire qu'appartiennent les plus anciens ouvrages en roman provençal indiqués par l'histoire. On cite entre autres une vie de saint Sacerdot, évêque de Limoges, au neuvième siècle, écrite dans la langue du pays, aussitôt après la mort du saint.

Ce que je puis indiquer de plus ancien en ce genre, c'est le prologue d'une légende en vers sur sainte Foy d'Agen, sainte autrefois très-vénérée dans le midi de la France. Le président Fauchet, à qui l'on doit ce fragment de vingt vers, l'avait tiré d'un manuscrit qu'il dit du douzième siècle. Mais la rudesse du style indique une origine plus ancienne, et la légende dont il formait le début avait probablement été composée vers la fin du onzième siècle. Comme ce fragment, si court qu'il soit, fournit quelques traits pour l'histoire de cette poésie monacale dont je cherche les vestiges, j'essayerai de le traduire littéralement.

C'est, comme on va le voir, un personnage, un jongleur, prêt à réciter la légende en question, qui s'adresse en son propre nom à l'auditoire réuni autour de lui pour l'entendre :

« Écoutez une chanson des plus belles : le sujet
» n'en est point espagnol ; les paroles n'en sont point
» grecques ; la langue n'en est point sarrazine ; mais
» elle est douce et suave plus que le miel, plus que
» nul mélange de piment, et quiconque bien la ré-
» cite à la manière de France, je pense qu'il en re-
» tirera grand avantage et s'en trouvera bien dans
» ce monde.

» Toute la terre basque, l'Aragon et le pays des
» Gascons savent bien quelle est cette chanson, et
» que l'histoire en est véritable. Je l'ai entendu lire
» à des cleres, à de savants latiniers, dans le livre
» où se lisent les Gestes et d'autres choses. Si donc
» l'air vous en agrée, comme j'ai commencé je pour-
» suivrai et je vous la chanterai en présent. »

On voit par là que des chanteurs ambulants qui savaient ces légendes par cœur les chantaient dans les villes et partout où il y avait des rassemblements de peuple, comme ils y chantèrent depuis les épopées chevaleresques. On voit de plus que la poésie provençale, dans cette première période de son histoire, et bien avant d'être celle des troubadours, avait déjà une sorte de renom et de popularité au delà des Pyrénées et dans les contrées circonvoisines.

Mais ces indications ne répondent point complètement à mon but : ce qui m'importe le plus, en par-

lant de ces anciennes légendes monacales en roman provençal, c'est de donner quelque idée du tour, souvent bizarre et hardi, de l'imagination de leurs auteurs, et de l'étrange facilité avec laquelle ils substituaient aux croyances générales de l'église des fables de leur invention, des fictions qui devaient avoir une influence marquée sur les développements ultérieurs de la poésie provençale. Parmi celles de ces légendes d'une date plus moderne qui, faute des plus anciennes, peuvent aider à comprendre tout cela, il en est deux qui au mérite de la singularité joignent celui d'être fort courtes. En voici un extrait :

La première de ces pièces est une espèce d'amplification ou de paraphrase fantastique de la vision de saint Paul, qui fut, comme on sait, de son vivant, ravi en idée dans le ciel et put en contempler toutes les joies avant de les goûter. Dans la fiction dont je parle, saint Paul descend aussi aux enfers, pour en contempler les supplices. Il les parcourt sous la conduite de l'archange Michel, qui lui montre les divers cantons des régions infernales et les diverses classes de pécheurs, dont chacune est tourmentée d'un genre de peine approprié à son péché. L'auteur n'admettait sans doute pas de purgatoire, puisqu'il n'y fait pas descendre saint Paul.

On voit, par ce simple énoncé, que la pièce indiquée appartient à la classe nombreuse des compositions du moyen âge ayant pour thème un voyage idéal dans les régions mystérieuses du monde invisible, selon les opinions chrétiennes, et qui ont pu don-

ner à Dante la première idée de sa *Divine Comédie*. Elle est, selon toute apparence, la plus ancienne de ces compositions en langue vulgaire; cette circonstance suffit seule pour lui donner quelque intérêt: ce n'est d'ailleurs qu'une esquisse rapide et sèche, mais dont les traits ont de la vigueur et de l'originalité. Le langage en est remarquablement correct, et d'une simplicité tour à tour austère et naïve impossible à rendre en français. C'est un aveu que je dois faire, avant de traduire le passage de cet opuscule qui m'a semblé le plus frappant.

« (Apercevant saint Pierre et saint Michel) les pé-
» cheurs qui étaient en enfer se mirent à crier, en
» disant : Ayez merci de nous, bienheureux saint Mi-
» chel, ange de Dieu, et vous, saint Paul, aimé du
» Seigneur, allez et priez Dieu pour nous.

» Et l'ange leur dit : Pleurez donc; Paul et moi
» nous allons pleurer aussi pour vous, et peut-être
» que Dieu vous fera merci, et vous donnera un peu
» de repos.

» Quand ceux qui étaient dans les peines de l'en-
» fer ouïrent ces paroles, ils crièrent à grande voix,
» avec des milliers d'anges, et alors fut entendu le
» son d'eux tous, disant : Merci! merci! ô Christ!

» Et saint Paul vit tout à coup le ciel se mouvoir
» et descendre le fils de Dieu. Et ceux de l'enfer
» criaient en répétant : Merci! fils du Très-Haut.

» Alors fut ouïe la voix de Dieu à travers toutes
» les peines : Et comment pouvez-vous me deman-
» der du relâche, à moi, qui pour vous ai été frappé

» de lance, cloué de clous et abreuvé de fiel? Je me
 » donnai pour vous, afin que vous puissiez venir
 » avec moi; mais vous avez été menteurs, avares,
 » envieux de richesses, médisants et superbes : vous
 » n'avez fait ni bien, ni aumône, ni pénitence.

» A ces paroles, saint Michel et saint Paul, avec
 » des milliers d'anges, s'agenouillèrent devant le fils
 » de Dieu, demandant que tous ceux de l'enfer
 » eussent relâche le dimanche.

» Et le Fils de Dieu, pour les prières de saint Mi-
 » chel, de saint Paul et des anges et aussi par sa
 » bonté, leur accorda relâche de peine, depuis l'heure
 » de none du samedi jusqu'à l'heure de prime du
 » lundi.

» Alors le portier des enfers, lequel est nommé
 » Cherubim, leva la tête sur toutes les peines de
 » l'enfer et fut grandement attristé. Mais tous les
 » tourmentés furent joyeux et crièrent, en disant :
 » Béni sois-tu, Fils de Dieu très-haut, qui nous as
 » donné repos d'un jour et de deux nuits; ce qui est
 » pour nous plus de repos que nous n'en eûmes ja-
 » mais dans l'autre monde. »

L'opuscule dont j'extrai ce passage est indubita-
 blement une œuvre de moines; il porte avec lui la
 preuve d'avoir servi de lecture commune au réfec-
 toire ou à l'église. C'était, comme on voit, une li-
 berté d'imagination équivalente à celle dont nous
 avons vu tant d'autres preuves : ici seulement la li-
 cence était d'un genre plus relevé et plus poétique.

L'autre légende dont il me reste à parler est en

prose comme la précédente et un peu plus étendue. Elle est peut-être moins remarquable pour la force et la pureté du langage, mais beaucoup plus pour l'originalité de l'invention. Aussi paraît-elle avoir été fameuse au moyen âge, et l'on trouve, dans les troubadours célèbres du douzième siècle, des traits qui semblent y faire allusion.

C'est une fiction toute mystique, ayant déjà cela de singulier, que ce n'est point un personnage humain ni divin qui en est le sujet; c'est un arbre, l'arbre dont fut faite la croix du Sauveur, et dont l'auteur fait remonter l'histoire aux premiers jours du monde, pour l'entremêler successivement à celle de tous les grands événements concernant la religion. Il ne suffirait pas pour donner une idée de cette fiction bizarre, d'en offrir un pur extrait : j'entremêlerai donc le résumé que j'en vais faire de quelques passages du texte littéralement traduits.

L'auteur commence par raconter l'exil d'Adam du Paradis terrestre; sa retraite dans la vallée d'Hébron; le meurtre d'Abel et la naissance de Seth; après quoi il continue en ces termes :

« Seth, étant devenu un grand jeune homme, fut » très-docile à son père. Adam avait vécu quatre cent » trente-deux ans dans la vallée d'Hébron. Un jour » qu'il avait arrosé de jeunes plantations, se trouvant » accablé de fatigue, il s'appuya sur son oreiller et » se mit à se lamenter et à penser aux grands maux » qu'il voyait éclore en ce monde à cause de ce qu'il » avait fait. Il fut donc très-affligé de vivre, et fit

» appeler son fils Seth. Beau fils, lui dit-il, je t'en-
 » voie à Chérubim, à l'ange du paradis, qui garde
 » le grand arbre de vie avec un glaive à deux tran-
 » chants.

» Seth lui répondit : Mon père, je suis prêt à
 » obéir à ton commandement. Enseigne-moi seule-
 » ment le chemin que je dois suivre et les paroles
 » qu'il faut dire à l'ange Chérubim. Adam, son père,
 » lui répondit : Dis à l'ange que je suis triste de vi-
 » vre, et le prie de me transmettre l'onction de misé-
 » ricorde que Dieu me promit quand il me chassa
 » du Paradis. Prends ton chemin à l'orient : tu trou-
 » veras la vallée qui te mènera au Paradis. Mais afin
 » d'être plus sûr de la voie, observe la trace des pas
 » que nous fîmes, ta mère et moi, quand nous vîmes
 » dans cette vallée après avoir été exilés du Para-
 » dis; la terre en a été brûlée et flétrie; car si grand
 » avait été notre péché, que jamais herbe n'a pu re-
 » naître là où touchèrent nos pieds.»

Seth part; il trouve le chemin; arrive à l'ange, qui,
 informé des motifs de son voyage lui ordonne d'ob-
 server, de l'entrée du jardin ou Paradis terrestre,
 les objets qui vont se présenter à lui :

« Et quand Seth avança la tête dans le jardin, ainsi
 » que l'ange lui avait dit, il vit des délices que nulle
 » langue ne pourrait dire; toutes sortes de beaux
 » fruits et de fleurs, de réjouissances, d'instruments
 » et d'oiseaux chantants; et rien ne peut être com-
 » paré à la splendeur ni aux odeurs suaves de ce lieu.
 » Il vit au milieu une fontaine belle et claire d'où

» sortaient quatre grands fleuves.... et au bord de
» cette fontaine, un grand arbre chargé de branches,
» mais sans écorce et sans feuilles. Cet arbre nu
» était celui du péché de son père et de sa mère
» Ève... »

Seth revient rendre compte de ce qu'il a vu à l'ange, qui le renvoie à la porte du Paradis terrestre, en lui enjoignant d'y regarder de nouveau. Seth obéit, et voit alors un immense serpent roulé autour de l'arbre paternel. Il revient à l'ange, qui le renvoie une troisième fois à la porte du Paradis. Cette fois l'arbre s'élevait jusqu'au ciel et portait sur sa cime un enfant enveloppé de langes resplendissants. Seth va dire sa nouvelle vision à Chérubim, qui lui parle alors en ces mots :

« Cet enfant que tu viens de voir est le Fils de Dieu
» qui a commencé à pleurer les péchés de ton père
» et de ta mère et les effacera quand le temps sera
» venu. C'est lui qui donnera à ton père l'onction de
» miséricorde que Dieu lui a promise...

» Quand Seth fut au moment de s'en retourner,
» l'ange lui donna trois graines des fruits de cet
» arbre dont son père avait mangé, en lui disant :
» Trois jours après que tu seras retourné vers lui,
» ton père mourra. Quand il sera mort, tu lui met-
» tras dans la bouche ces trois graines; il en naîtra
» trois grands arbres, dont l'un s'appellera cèdre,
» l'autre cyprès et le dernier pin. »

Dans l'imagination de l'auteur, ces trois arbres sont une allusion à la Trinité, et chacun des trois a

des analogies mystiques avec l'une des trois personnes divines. Ce que l'ange avait prédit arrive, ce qu'il avait ordonné se fait. Les trois rejetons nés des trois graines de l'arbre de vie n'avaient encore qu'une brasse de haut, à l'époque de la venue d'Abraham. C'est Moïse qui les découvre dans la vallée d'Hébron et à qui l'esprit de Dieu révèle ce qu'elles sont. Il les coupe respectueusement, les enveloppe dans un beau drap de soie, les porte avec lui en guise de reliques, pendant les quarante-deux ans de son séjour dans le désert, et les replante avant de mourir dans une vallée que le mystique romancier appelle Comfracort.

Mille ans se passent, au bout desquels le Saint-Esprit ordonne à David d'aller cueillir les trois verges et de les apporter à Jérusalem, où elles sont replantées l'une près des autres, aux bords d'une citerne. Là, prenant une croissance rapide, elles ne formèrent plus, au bout de trente ans, qu'un seul et même arbre d'une beauté merveilleuse. Ce fut à l'ombre de cet arbre que David pleura ses péchés et composa ses psaumes.

Après la mort de David, Salomon fait bâtir son fameux temple. L'œuvre était déjà fort avancée : il n'y manquait plus qu'une seule poutre, mais une poutre d'une telle dimension, qu'il parut impossible de la trouver dans aucune des forêts du pays. Il n'y avait que l'arbre saint qui pût la fournir, et l'on se décida à le couper. On le façonna en poutre qui, bien exactement mesurée, avait trente et une coudées

de long ; ce qui faisait une coudée de plus que toutes les autres poutres. Mais quand on essaya de la mettre en place, elle se trouva trop courte d'une coudée. On la redescendit, et on la mesura de nouveau, on lui retrouva sa première longueur de trente et une coudées : on voulut la replacer, mais elle se trouva derechef n'avoir plus que vingt-neuf coudées. A la suite de plusieurs nouvelles tentatives, toutes également inutiles, on finit par s'assurer que la poutre tirée de l'arbre miraculeux n'était point destinée à entrer dans la fabrique du temple. Mais Salomon voulut qu'elle y fût au moins enfermée, comme un objet de vénération.

Elle y resta en effet fort longtemps ; mais un jour, une femme nommée Maximilla, s'étant appuyée à la poutre miraculeuse, ses vêtements commencèrent à brûler comme des étoupes, dit le romancier. Cette femme épouvantée se mit à crier et à prophétiser : « Jésus-Christ, fils de Dieu, sauve-moi, » dit-elle. Aussitôt que les Juifs l'entendirent invoquer Jésus-Christ, ils la prirent pour folle et possédée et la chassèrent de la cité. Cette femme fut la première qui souffrit le martyre pour Jésus-Christ.

Les Juifs, voulant prévenir un nouveau scandale, firent traîner la poutre hors du temple et la jetèrent dans un lieu immonde, où l'on immolait tous les jours les victimes offertes au temple. Mais un ange descendait toutes les nuits du ciel pour nettoyer la poutre sainte, qui continuait à faire des miracles.

Toujours plus irrités de ces prodiges, les Juifs la

tirèrent de l'endroit immonde où elle était et la jetèrent, en guise de pont, sur le torrent de Siloé. Ce fut là qu'après d'autres aventures miraculeuses elle fut prise pour devenir la croix du Sauveur.

Dans l'unique manuscrit où elle se trouve, cette singulière légende est intitulée : *Traité du péché originel*; et il n'y a guère de doute que le gros du clergé du Midi ne prît tout cela au sérieux et pour de la théologie.

Des compositions de ce caractère démontrent suffisamment à quel point ce clergé était ignorant, crédule, avide de fictions; avec quelle licence il transformait en fables romanesques les croyances les plus austères du christianisme! Et l'on conçoit aisément que de tels exemples durent avoir une grande influence sur l'imagination populaire et sur les développements ultérieurs de la poésie provençale.

CHAPITRE IX.

WALTHER D'AQUITAINE.

I. — Analyse des chants scandinaves.

Les chants pieux, les légendes merveilleuses, les fables mystiques des huitième et neuvième siècles, soit qu'ils fussent en langue romane, soit en latin romanisé, prirent, comme le voulaient leurs auteurs, moines ou prêtres, une grande place dans l'imagination des Gallo-Romains méridionaux. Mais il y avait cependant, dès lors, pour ces peuples, d'autres sujets et des sujets plus humains, plus nationaux, d'intérêt et d'émotion; d'autres thèmes de poésie.

Les deux siècles désignés furent, pour le midi de la Gaule, une période de grands événements; une de ces périodes d'épreuve et d'héroïsme qui ont le privilège d'exciter le génie poétique, sur lesquelles celui-ci, de son côté, répand toujours une certaine teinte de merveilleux, et dont l'histoire elle-même est d'autant plus poétique qu'elle est plus complète et plus vraie.

La masse de ces événements forme un ensemble où tout est lié, où tout ce qui précède est nécessaire à tout ce qui suit. On peut néanmoins, dans la vue d'en mieux démêler certains détails, certains caractères, les diviser en deux séries distinctes; la pre-

mière comprenant les guerres des populations du midi avec les Arabes d'Espagne; la seconde embrassant les incidents variés de la longue lutte de ces mêmes populations contre la domination germanique.

A ces deux séries d'événements, à ces deux grandes luttes s'attachent toutes les données primitives de l'épopée provençale; et elles s'y attachent si bien, qu'il est impossible de concevoir celle-ci avec un peu d'intérêt et de vérité sans se faire des autres une idée vive et précise. C'est un fait qu'il sera facile de constater quand j'arriverai à l'étude des romans épiques du moyen âge, et que je suis obligé de poser dans ce moment, ayant à parler d'un ouvrage dans lequel je crois voir un témoignage poétique de la lutte de l'Aquitaine et du reste du Midi contre les deux conquêtes frankes.

J'ai dit un mot, dans l'aperçu général de l'histoire de la littérature provençale, d'un poème latin, ayant pour héros un prince aquitain, nommé Walther : j'ai manifesté mon désir et mon projet d'attirer, si je le pouvais, la curiosité et l'attention sur ce poème. Le moment est venu de remplir ma tâche; mais cette tâche est complexe, et je ne puis arriver à mon but que par un assez long détour.

Ce n'est pas par son mérite intrinsèque, bien que très-réel, que l'ouvrage annoncé a le plus d'importance pour l'histoire de la littérature; c'est à raison de quelque chose de plus spécial, de plus accidentel : c'est à raison de ses rapports avec les anciens mo-

numents de la poésie teutonique. L'action du poëme aquitain se lie, par divers fils, à l'action du fameux poëme allemand des Nibelungen; et la liaison est si intime, qu'en attribuant, comme on y est obligé, les deux poëmes à deux littératures différentes, il faut de toute nécessité supposer entre ces deux littératures un contact prolongé, une espèce de collision antérieure au neuvième siècle.

C'est cet ancien contact de la littérature romane du Midi avec la littérature germanique que je voudrais constater et mettre, autant que possible, en évidence, comme un fait intéressant et nouveau dans l'histoire de la littérature européenne. Mais c'est ce que je ne puis tenter qu'après avoir donné une idée des poëmes germaniques sur le sujet des Nibelungen et des traditions nationales sur lesquels ces poëmes sont fondés.

Ces traditions furent communes à toutes les branches de la race teutonique; elles circulèrent oralement pendant des siècles, et subirent dans chaque localité des altérations et des modifications de tout genre. L'ensemble en est aujourd'hui très-complexe et très-embrouillé, et les monuments poétiques dans lesquels elles ont été recueillies et fixées sont encore en assez grand nombre, bien qu'il y en ait certainement beaucoup de perdus.

Ces monuments se divisent nettement en deux séries distinctes, appartenant les uns à la branche scandinave, les autres à la branche germanique des Teutons. Pour démontrer l'ancien contact dont je

viens de parler, de la littérature du Nord avec celle du Midi de la Gaule, il suffirait, à la rigueur, de faire connaître quelques-uns de ces derniers monuments. J'ai néanmoins un motif direct et positif pour étendre un peu plus cette excursion obligée dans la littérature du Nord, et embrasser du même coup d'œil les versions scandinaves et les versions germaniques de la fable des Nibelungen.

C'est une chose intéressante et curieuse, dans l'histoire générale de la littérature, que la manière dont les mêmes traditions populaires, les mêmes fables poétiques se modifient et s'altèrent, se décomposent et se recomposent; se combinant avec de nouveaux accessoires, à mesure qu'elles vieillissent et s'étendent, qu'elles passent d'un pays et d'un peuple à un autre peuple, à un autre pays. Or, de toutes les poésies connues, l'ancienne poésie du Nord est peut-être celle où toutes ces choses paraissent le plus clairement, et par conséquent celle qui renferme le plus de lumières et de données, pour éclaircir et généraliser les faits correspondants des autres poésies, et ceux de la poésie provençale elle-même.

Chez les Teutons méridionaux ou Germains, les traditions héroïques, dont l'histoire des Nibelungen forme la partie principale et comme le noyau, ont été consignées, à différentes époques du moyen âge, dans divers poèmes détachés dont on a formé depuis deux recueils distincts, ou, comme on dit, deux cycles, l'un désigné par le titre expressif de *Helden-buch*

ou Livre des héros, l'autre par le titre spécial de Chant des Nibelungen.

Chez les Scandinaves ou Teutons septentrionaux, ces mêmes traditions ont été recueillies et coordonnées dans diverses *sagas* ou chroniques, dont les deux plus intéressantes sont les *Volsunga* et *Wilkina sagas*.

Je vais tâcher d'embrasser dans une seule et même ébauche la substance, le fond commun de ces poèmes germaniques et de ces sagas scandinaves, en indiquant, à fur et mesure, les points sur lesquels les premiers diffèrent le plus de celles-ci, et en faisant abstraction des variantes secondaires.

A une époque que l'on peut, si l'on veut la déterminer, mettre vers le milieu du cinquième siècle, le pays de *Niederland* ou de *Frankenland*, c'est-à-dire le pays des Franks, sur la rive droite du bas Rhin, était gouverné par un roi nommé Sigmund, roi puissant, fameux et de race héroïque. Ce roi avait un fils nommé Sigurd, ou Siegfried (comme je continuerai à l'appeler dans cet extrait), destiné à effacer tous les héros de sa race et ceux du monde entier.

Encore adolescent, Siegfried se signala par des exploits merveilleux, dont le plus mémorable est sa victoire sur le dragon ou serpent Fafnir. Fafnir était un nain, c'est-à-dire, dans les idées mythologiques du Nord, une espèce de génie, ayant le pouvoir de changer de forme, et qui, sous celle de dragon ou de serpent, vivait sur une montagne solitaire, dans un palais souterrain où il gardait un immense trésor.

Ayant combattu et tué Fafnir, Siegfried s'empara de son trésor. L'or et l'argent n'en sont que la moindre partie : il y trouve une épée nommée Rotter, la meilleure des épées, et divers autres objets enchantés, dont le recensement varie beaucoup chez les divers narrateurs.

Suivant les traditions germaniques, Siegfried se rend invulnérable en se baignant dans le sang du dragon vaincu. D'après les traditions scandinaves, il ne se baigne point dans le sang de Fafnir et ne devient point invulnérable ; mais il mange le cœur du monstre rôti, et comprend dès lors les secrets de la nature ; ou, comme s'expriment les chroniques du Nord, il entend le langage des oiseaux.

Ayant chargé le trésor de Fafnir sur Gran, son bon cheval, Siegfried prend sa route vers le Rhin, pour se rendre dans un puissant royaume situé le long de ce fleuve et désigné par divers noms. J'adopte celui de royaume des Burgondes, qu'il porte dans les traditions germaniques et qui paraît le plus historique de tous.

A la tête de ce royaume étaient trois frères, trois fils du roi Gibich : Gunther, Hagen et Gudorm ou Giselher, tous les trois vaillants guerriers. Ils avaient une sœur, nommée Crimhild dans les poèmes germaniques, et Gudruna dans les chroniques scandinaves : je lui conserverai ce dernier nom, plus facile à dire que l'autre.

Gudruna était la plus belle des femmes : la renommée de sa beauté avait pénétré en tous lieux ;

et c'était pour la voir que Siegfried venait en Bourgondie.

Mais, tout en cheminant, il fait une rencontre merveilleuse qui l'arrête quelque temps. Il trouve au sommet d'une haute montagne une jeune beauté en armure complète et profondément endormie. Elle se nommait Brunhild, et c'était une Valkyrie, c'est-à-dire une de ces divinités secondaires qui, dans la mythologie du Nord, assistaient et présidaient aux batailles.

Brunhild avait vaincu et tué un roi auquel Odin avait promis la victoire; et c'était Odin qui, pour la punir, l'avait plongée par enchantement dans un sommeil dont elle ne devait être tirée que par le plus intrépide des héros. Elle avait été, en outre condamnée à ne plus mener la vie belliqueuse des Valkyries et à prendre un mari. Mais pour contrecarrer ou éluder la sentence d'Odin, Brunhild avait juré de n'épouser que l'homme qui n'aurait peur de rien sur la terre et se soumettrait à toutes les épreuves qu'elle voudrait lui imposer.

Siegfried et Brunhild n'eurent besoin que de se voir pour être charmés l'un de l'autre et se jurer une tendresse éternelle. Néanmoins Siegfried, au bout de quelques jours passés avec sa belle Valkyrie, se remet en chemin pour le royaume des Burgondes; il y arrive et y est reçu comme le méritent son air héroïque et ses merveilleux exploits. Il voit Gudruna, et par l'effet d'un breuvage enchanté, ayant tout à coup perdu tout souvenir de Brunhild, il de-

vient éperdument amoureux de la princesse burgonde, la demande et l'obtient en mariage.

L'oubli dans lequel l'a jeté le fatal breuvage ne s'arrête pas là. Gunther ou Gonnar, l'aîné des trois chefs burgondes, qui n'est point encore marié et qui a entendu vanter la beauté de Brunhild, se met en tête de l'obtenir pour femme. Il sait qu'il y a de grands obstacles à vaincre, que Brunhild soumet à d'effrayantes épreuves les hommes qui prétendent à sa main. Mais il espère, avec l'aide de Siegfried, venir à bout de l'aventure et part aussitôt pour aller la tenter.

Cette partie de l'action est une des plus étranges, des plus embrouillées et une de celles sur lesquelles les traditions varient le plus entre elles. Je ne m'arrêterai point à ces variantes; elles touchent à des détails sur lesquels la convenance m'interdit trop de précision. Il me suffira de dire, en somme, que Gunther se reconnaît bien vite incapable de surmonter les épreuves auxquelles il est soumis par Brunhild. C'est Siegfried, qui, invisible ou transformé par enchantement, les surmonte à sa place et qui reçoit Brunhild pour femme. Mais il fait à Gunther le serment de ne pas blesser son honneur, de ne point abuser de l'intimité dans laquelle il se trouve passagèrement avec une jeune beauté qui le croit son mari. Il tient son serment, grâce peut-être à un épée à fil tranchant comme le feu, qu'il place entre Brunhild et lui durant les heures destinées au sommeil.

Gunther et Siegfried, reprenant enfin leurs traits

naturels, reviennent en Burgondie, où ils amènent Brunhild comme en triomphe. Leur retour est célébré par des fêtes magnifiques, et tout n'est que joie et bonheur autour d'eux.

Mais ce bonheur n'est pas de longue durée : Gudruna et Brunhild, toutes deux d'humeur impatiente et superbe, ont ensemble une querelle de vanité qui, s'échauffant peu à peu, est bientôt poussée jusqu'à des outrages mortels. Gudruna, à qui Siegfried avait révélé tout ce qui s'était passé entre lui et Brunhild, reproche à celle-ci d'avoir été la femme de deux hommes.

Brunhild semblait disposée à pardonner à Siegfried son manque de foi, comme involontaire et l'effet d'un enchantement ; mais elle n'avait point cessé de l'aimer, et sans lui la vie lui était amère. L'affront que lui fait Gudruna est pour elle une nouvelle cause de dépit et de douleur : elle prend une résolution désespérée. Elle fait tant, à force d'instigations, de plaintes et de menaces, qu'elle décide Gunther à faire périr Siegfried par trahison.

La manière, les circonstances et les conséquences immédiates de ce meurtre sont encore une des parties de l'action des Nibelungen sur lesquelles il y a le plus de versions opposées ou différentes. Il me suffira de prévenir ici qu'après la mort de Siegfried, il n'est plus fait mention de Brunhild dans les versions germaniques. On sait seulement qu'elle ne meurt pas et qu'elle jouit longuement et sans remords de sa vengeance. Dans les chroniques scandinaves elle meurt,

ne voulant pas survivre à Siegfried qu'elle a fait tuer.

Le désespoir et la douleur de Gudruna, sa fureur contre ses frères, après le meurtre de Siegfried, se conçoivent aisément. Elle passe plusieurs années dans une sombre mélancolie, toujours aussi pleine que le premier jour du souvenir de Siegfried. A la fin, Etzel ou Attila, le roi des Huns, la fait demander pour femme. Gudruna résiste longtemps à ses sollicitations; mais elle cède à la fin et passe au pays des Huns.

Quelque temps après, Attila invite les rois burgondes, ses beaux-frères, à venir le visiter. Ils s'y rendent en grand appareil et avec un grand cortège; mais ils sont tous égorgés dans une suite de combats que leur livrent les Huns et les Amalungen. Ces derniers sont les Goths, ayant à leur tête Dietrich de Berne ou de Vérone, le plus fameux des héros des traditions germaniques du moyen âge, figure poétique de Théodoric, le célèbre roi des Ostrogoths. Toutes les traditions teutoniques le supposent, à cette époque, réfugié à la cour d'Attila.

Les poèmes germaniques représentent le massacre des Nibelungen ou des Burgondes comme une trahison et une vengeance de Gudruna. Dans les chroniques du Nord, la trahison est l'œuvre d'Attila lui seul. Gudruna fait tout ce qu'elle peut pour sauver ses frères.

Tel est, abstraction faite de la beauté, de l'originalité, de la variété des développements et des dé-

tails, le fond commun du poëme des Nibelungen, de plusieurs poëmes du *Helden-buch*, de la chronique scandinave qui porte le titre de *Volsunga-saga*, et enfin de la partie correspondante de la *Wilkina-saga*.

A considérer d'une manière générale les éléments, les matériaux de ces diverses compositions, on y reconnaît aisément deux espèces, deux ordres de traditions rapprochées et comme fondues ensemble. De ces traditions, les unes sont mythologiques et tiennent évidemment aux croyances religieuses du Nord, au culte d'Odin et des autres divinités scandinaves. Il y a même des érudits allemands qui n'ont vu dans tout cela que de la mythologie pure, que des symboles théologiques. Ils ont cru découvrir dans les Nibelungen un grand mythe, exprimant l'introduction du mal ou du péché et de la mort dans le monde, par l'entremise de la femme ou de la beauté. Cette idée ne mérite pas un examen sérieux : on ne peut la citer qu'en preuve de l'excès où a été portée de nos jours, en Allemagne, la manie du symbolisme.

Conjointement avec les données mythologiques, il y a, sans aucun doute, dans la fable poétique des Nibelungen, des données proprement historiques, ou d'une vraisemblance historique, et celles-ci se rapportent, pour la plupart, à l'époque du grand mouvement des nations germaniques vers le midi de l'Europe. L'action suppose les Franks et les Burgondes là où ils étaient véritablement à l'époque in-

diquée. Elle suppose la conquête de l'Italie par la branche de la nation des Goths qui reconnaissait pour chefs les héros de la race des Amales. Il y est fait allusion, bien que vaguement et hors du temps convenable, aux conquêtes et même à quelques traits particuliers de l'histoire d'Hermanric, le fameux chef des Goths. Les rapports dans lesquels les Germains y sont représentés vis-à-vis d'Attila sont des rapports privés et domestiques dont l'histoire ne dit rien, mais qui n'ont rien non plus d'incompatible avec les événements publics attestés par les historiens.

On peut dire aussi que la fierté, les prodiges de bravoure et de force attribués aux héros de ce drame, se conçoivent mieux à l'époque indiquée qu'à toute autre. Les nations commandées par ces héros venaient enfin de triompher dans leur longue lutte avec l'empire : elles avaient pris Rome deux fois; elles avaient conquis l'Espagne, la Gaule et l'Italie; elles avaient battu Attila au comble de sa gloire et de sa puissance; elles avaient brisé son joug aussitôt après sa mort.

D'un autre côté, plusieurs des traits caractéristiques des anciennes mœurs germaniques sont fidèlement rendus dans ces poèmes : le point d'honneur des vengeances personnelles; l'usage des compensations pécuniaires pour les délits et les crimes, celui des épreuves justificatives par l'eau et le feu. La curiosité habituelle de l'avenir, le respect, je dirais presque le culte de l'or sont encore des traits des

mœurs teutoniques, que ces mêmes poésies mettent fortement en relief. Enfin, ce qui y frappe plus que tout cela, c'est une teinte générale de barbarie répandue sur le tout; c'est une exaltation, une âpreté féroce de courage qui se complait à la bravade et à l'insulte, autant qu'à la victoire. Il y a au fond une ressemblance piquante entre les héros de ces tragiques aventures et les Franks, tels que les a peints Grégoire de Tours. Les premiers ne sont, à beaucoup d'égards, que l'idéal poétique de ceux-ci.

Les éléments mythologiques et les éléments historiques de l'action des Nibelungen ne se trouvent pas, il s'en faut de beaucoup, en même proportion dans les rédactions scandinaves et dans les rédactions germaniques. Cela paraîtra clairement par la suite : je m'en tiendrai à noter ici, d'une manière générale, que les mythes et le merveilleux sont ce qui occupe le plus de place dans les premières. Les données les allusions historiques y sont au contraire fort en sous-ordre.

C'est l'inverse dans les poèmes germaniques : le merveilleux et la mythologie y sont comme effacés ou rejetés en avant, d'une manière indécise et sommaire, dans les antécédents de l'action fondamentale. Par exemple, la victoire de Siegfried sur le dragon, et la conquête de son trésor, n'y sont racontées qu'en passant et par forme d'épisode. C'est un récit obscur et tronqué. En cela, les poèmes germaniques ont l'air de n'être qu'un écho confus des traditions scandinaves, où tout ce merveilleux de Fafnir et de son tré-

sor à sa raison et sa source dans des mythes consacrés.

Il en est de même de Brunhild : elle est dans la version germanique, comme dans l'autre, un prodige de force, une espèce de Bellone : mais, dans ce cas, on ne voit pas pourquoi, puisqu'elle est donnée pour une femme de race mortelle.

Tous les héros des Nibelungen, vieux Germains pour la férocité, sont chrétiens pour la croyance. Il n'y a pas jusqu'à Attila lui-même qui ne soit à demi chrétien et ne semble prêt à le devenir tout à fait.

En revanche, les données historiques ou vraisemblables de l'action sont beaucoup plus prononcées et développées dans les poèmes germaniques que dans les chroniques scandinaves. Ce rapport inverse s'explique aisément.

Les nations scandinaves n'avaient eu aucune part, du moins aucune part connue, aux grands mouvements des migrations et des conquêtes germaniques : ils n'avaient rien eu à démêler avec Attila : ils n'avaient été ni ses tributaires ni ses vainqueurs. Il était naturel qu'ils ne prissent ces événements lointains que comme une sorte de cadre nouveau, pour y ajuster des traditions anciennes, plus merveilleuses que ces événements, plus liées à leurs croyances païennes. Siegfried, ou, comme ils disent, Sigurd, est un personnage de l'ancien monde, un héros mythologique, transporté, par un anachronisme poétique, dans une époque toute récente, mais qui pouvait sembler digne de lui.

Les mêmes observations s'appliqueraient au personnage de Brunhild : elle est aussi, à proprement parler, un personnage scandinave.

Dans la fable germanique, au contraire, ce sont les héros actuels, les chefs des conquêtes récentes, qui sont évidemment le thème principal de la poésie : le plus haut but de cette poésie, c'est de célébrer les vainqueurs des Romains, les alliés d'Attila.

Après ces considérations générales sur les différentes versions de la fable des Nibelungen, il me sera plus facile d'entrer dans quelques détails sur l'histoire des compositions auxquelles cette grande fiction a donné lieu.

Le poëme des Nibelungen proprement dit, les parties du *Livre des héros* qui s'y rattachent, les chroniques islandaises qui roulent sur le même argument, ont tous cela de commun, que chacun de ces ouvrages porte en lui-même la preuve de n'être point une composition originale et primitive, de n'être qu'une rédaction nouvelle de matériaux donnés par des traditions antérieures, que la modification plus ou moins hardie d'un fond déjà ancien. On s'assure clairement que leur ensemble n'a été formé qu'après coup, de pièces diverses, primitivement indépendantes et isolées, bien que se rapportant au même sujet, bien que représentant les divers moments, les incidents divers d'un seul et même événement.

Chacun de ces ouvrages n'est, en un mot, que la réunion, la fusion en un seul tout régulier et com-

plet, de chants populaires ou nationaux plus anciens, composés isolément, en divers temps et par divers auteurs.

Cette assertion n'est que l'énoncé d'un fait très-général dans l'histoire de la poésie, et plus clair dans l'histoire de l'ancienne poésie teutonique que dans toute autre.

On sait historiquement que les Germains avaient des chants nationaux dans lesquels ils célébraient la gloire de leurs chefs. Jornandès avait sous les yeux ceux des Goths, et s'en servit, bien que très-mal, selon toute apparence, pour composer sa chétive histoire de ces peuples.

L'empereur Julien parle des chants nationaux des tribus germaniques de la rive droite du Rhin : il les avait entendus résonner terriblement à ses oreilles; il avait été frappé de leur mélodie barbare.

Charlemagne fit recueillir et consigner par écrit les chants historiques des Franks.

Qu'il y ait eu des chants semblables à tous ceux-là, des chants épiques isolés, sur les principaux incidents de l'histoire des Nibelungen, et que ces chants, antérieurs à toutes les rédactions suivies de cette histoire, leur aient servi de base à toutes, ce sont des faits faciles à prouver, surtout relativement aux chroniques scandinaves. En effet, plusieurs des chants particuliers, des fragments poétiques, d'après lesquels ces chroniques ont été composées, existent encore aujourd'hui sous la même forme qu'ils avaient antérieurement à celles-ci.

Presque tous les chants historiques de l'ancien *Edda* sont relatifs à l'histoire des Nibelungen, et chacun a pour argument quelque'une des principales aventures dont se compose l'ensemble de cette histoire. Il y en a un sur le combat de Sigurd contre le dragon *Fafnir* et sur la conquête de son trésor; un second sur la rencontre merveilleuse du héros avec Brunhild, la belle guerrière; un troisième, sur le meurtre de Sigurd; un autre consacré à peindre les douleurs et le désespoir de Gudruna après ce meurtre; enfin, il n'y en a pas moins d'une vingtaine, qui embrassent le cycle presque entier des Nibelungen.

De l'examen de ces chants pris un à un ou rapprochés entre eux, il résulte évidemment qu'ils ne furent point faits pour être placés à la suite les uns des autres, de manière à former un ensemble suivi et régulier. On voit, au contraire, qu'ils furent composés chacun à part et comme un tout; qu'ils furent composés en divers temps et par divers auteurs. C'est un point sur lequel on ne peut avoir de doute, quand on considère que plusieurs de ces chants ne sont que la répétition plus ou moins développée, plus ou moins ornée, d'un seul et même incident, et feraient double et triple emploi dans une narration une et régulière.

C'est de quoi l'on demeure encore plus convaincu quand on observe entre ces divers chants des contradictions qui prouvent que leurs auteurs respectifs ont suivi des traditions différentes. Il y a, par exemple,

tels de ces chants où Sigurd est désigné comme roi des Huns, tandis que, dans d'autres, il figure comme roi des Franks. Enfin, il y en a quelques-uns où se rencontrent des contradictions ou des variantes plus remarquables encore et tenant de plus près au fond du sujet. Ainsi, dans un de ces chants, c'est à la suite de sa querelle avec Gudruna, et du reproche injurieux que lui fait celle-ci d'avoir été livrée à Siegfried avant d'être l'épouse de Gunther, que Brunhild forme la résolution de faire tuer Siegfried. Il y en a d'autres, au contraire, où il se trouve des traits incompatibles avec l'idée d'une querelle entre les deux femmes, ou du moins cette querelle n'aurait aucun effet sur l'action et serait parfaitement oiseuse.

Par exemple, il y a un chant intitulé les Prédications de Gripir, dans lequel Sigurd, encore adolescent, se rend chez un de ses oncles nommé Gripir, doué du don de prophétie, pour le consulter sur les événements futurs de sa vie; celui-ci les lui prédit exactement, bien que sans détail, et ces prédictions, confirmées par l'événement, sont comme un tableau rapide de toute la suite des aventures de Sigurd. Il y a cependant un point et un point important, sur lequel l'événement diffère de la prophétie.

Celle-ci porte que Brunhild, mariée à Gunther, et Sigurd à Gudruna, venant à se rappeler leurs premiers serments, seront pleins de regrets et d'amour l'un pour l'autre. Sigurd reste cependant fidèle à Gudruna et se résigne à souffrir en silence. Mais

L'impétueuse et fière Brunhild ne sera pas si résignée. Se trouvant unie à un mari qu'elle juge indigne d'elle, elle conçoit le projet de se venger et de faire périr Sigurd, résolue de mourir ensuite. Il s'agit donc d'exciter Gunther contre lui; c'est ce qu'elle fait en l'accusant elle-même directement et sans scrupule d'avoir violé ses serments et abusé de l'erreur où elle fut d'abord sur son compte, le prenant pour *Gunnar*, et se croyant son épouse.

Ce trait, difficile à concilier avec la querelle de Gudruna et de Brunhild, n'est pas le seul, dans les chants de l'*Edda*, qui semble indiquer une version particulière de l'action des Nibelungen, dans laquelle n'entrerait pour rien ou ne serait d'aucune importance la querelle de Gudruna et de Brunhild.

La différence tranchée de ton, de caractère, qui se montre entre plusieurs chants de l'*Edda*, est une autre preuve qu'ils ne sont ni du même temps ni du même poète, et n'ont point été faits pour être ajustés les uns aux autres.

On croit généralement que ces chants furent recueillis et mis par écrit par un savant ecclésiastique islandais, nommé Semund, qui vivait de 1056 à 1121. Ayant entrepris d'écrire l'histoire de son pays, Semund avait naturellement besoin des anciens documents relatifs à cette histoire; et l'on suppose, avec assez de vraisemblance, que ce fut pour s'en aider dans son travail historique qu'il forma ce recueil des traditions mythologiques et poétiques des nations scandinaves. On ignore l'époque précise où

fut fait ce recueil; mais si, comme il y a toute apparence, il fut l'ouvrage de Semund, il est à croire que celui-ci s'en occupa plutôt dans la force et la maturité de son âge que vers les derniers temps de sa vie; on peut donc le rapporter avec beaucoup de vraisemblance à la fin du onzième siècle ou aux premières années du douzième. Jusqu'à l'époque où Semund les consigna par écrit, ces chants avaient été conservés par la tradition orale du pays et en particulier par celle des Skaldes, dont il paraît que la plupart joignaient à l'exercice de leur talent comme poètes inventeurs les fonctions de récitateurs d'anciennes poésies. Mais tout indique qu'à l'époque où il recueillit ces précieux monuments, il y en avait déjà beaucoup de perdus et d'autres mutilés. Quelques-uns des chants de ce que l'on nomme son Edda ne sont que des fragments, des restes de pièces qui furent primitivement plus considérables.

Maintenant, où et à quelle époque avaient été composés ces chants? On n'a pour répondre à ces questions que des conjectures, mais des conjectures appuyées sur des données assez positives, et qui d'ailleurs, tenant de près à l'histoire générale de la littérature scandinave, ont de l'intérêt par elles-mêmes.

L'histoire du nouvel Edda, par exemple, jette beaucoup de jour sur celle des chants de l'ancien; c'est pourquoi j'en dirai quelques mots.

Les Scandinaves, convertis fort tard et assez mal au christianisme, étaient encore, au treizième siècle,

très-attachés à leurs anciennes traditions poétiques ; ils étaient restés païens de souvenirs et d'imagination ; et bien que chrétiens , les Skaldes continuaient à imiter de leur mieux , tant pour le choix des sujets que pour la forme et la manière, les Skaldes païens leurs prédécesseurs. Toutefois les traditions et les doctrines païennes commençaient à se perdre , et les poésies fondées sur elles à devenir rares. Un savant norvégien , Snorro Sturleson , qui vivait de 1179 à 1241 , crut à propos de faire un recueil des unes et des autres, pour servir de règle et d'exemple aux Skaldes de son temps. C'est à ce recueil que l'on a donné le nom de nouvel Edda ou de l'Edda en prose, pour le distinguer de l'ancien Edda de Semund, composé de ces chants poétiques dont je viens d'essayer de vous donner une idée.

Le nouvel Edda comprend deux principales parties ; un recueil de *mythes* en prose, et une collection de *kenningar*, c'est-à-dire d'épithètes, de périphrases poétiques, consacrées par l'autorité des anciens Skaldes. Pour bien comprendre le motif et le but de cette collection, il faut savoir qu'au treizième siècle et bien auparavant, la poésie scandinave était devenue une espèce de mécanisme laborieux, dont la beauté consistait à substituer au nom propre des objets et des personnes des synonymes métaphoriques, des circonlocutions de tout genre, dont les plus bizarres et les plus obscures étaient réputées les meilleures, pourvu néanmoins qu'elles fussent fondées sur l'exemple d'un Skalde païen. Ainsi, par exemple,

on nommait les vaisseaux *les animaux de la mer* ; le sang, *la rosée de la douleur*, *l'eau de l'épée* ; un guerrier était *un arbre armé*, *l'arbre de la bataille* ; une épée, *la flamme des blessures*.

On en était venu à trouver, pour le seul Odin, cent quinze dénominations différentes, plus ou moins paraphrasées ; une île avait jusqu'à cent vingt synonymes poétiques ; la terre en avait, je crois, davantage.

Les synonymes poétiques recueillis dans l'Edda de Snorro sont tirés des ouvrages de plus de quatre-vingts Skaldes, et accompagnés de citations. On connaît les noms de tous ou de presque tous ces Skaldes ; on sait à quelles époques, sous quels rois de Norvège ils ont fleuri ; et l'on voit qu'ils forment une série non interrompue durant trois siècles entiers, du dixième au treizième siècle, où vivait et écrivait Snorro.

Maintenant, parmi tant de poètes et de fragments poétiques cités dans le nouvel Edda, il ne s'en trouve pas un seul qui appartienne aux chants de l'ancien Edda. Il n'y a pas un de ces derniers chants dont l'auteur soit connu ou nommé nulle part ; et aucun ne fait partie des quatre-vingts cités dans la collection des synonymes poétiques. C'est déjà une forte présomption qu'ils étaient plus anciens que ces derniers.

Cette présomption prend une nouvelle force, si l'on considère les chants de l'ancien Edda, relativement au but dans lequel fut composée la poétique qui

fait une des parties du nouveau. Ce que Snorro voulait offrir aux Skaldes de son temps, c'était des exemples des artifices, des obscurités et du mécanisme puéril dans lesquels était alors tombée la poésie scandinave. Or, les vieux chants dont il s'agit étaient graves et simples dans leur forme ; il ne s'y trouvait point assez de ces synonymes ou périphrases poétiques dont on faisait si grand cas, et celles qui s'y trouvaient n'étaient ni assez détournées ni assez savantes pour contenter des esprits déchus au point de prendre pour de l'art de misérables artifices de diction.

De ces rapprochements me semble résulter la preuve que les chants de l'ancien Edda, dans la forme sous laquelle ils nous sont parvenus, remontent, pour la plupart, au delà du dixième siècle, époque où commence la série des Skaldes nommés et cités dans le nouvel Edda.

Un fait qui semble venir à l'appui de cette opinion, c'est que plusieurs des Skaldes appartenant à cette dernière série sont connus pour avoir su de mémoire et récité quelques-uns des chants de l'Edda. Olaf le saint, roi de Norvège, mort en 1030, avait un Skalde qui lui récita ou chanta le poème de l'Edda sur le combat de *Sigurd* avec le dragon *Fafnir*.

Du reste, peu importe que l'on croie ces chants un peu plus ou un peu moins anciens ; à quelque époque qu'on les rapporte, ils n'étaient certainement déjà plus qu'une rédaction nouvelle, qu'une forme

rajeunie d'autres chants sur les mêmes sujets, qui les avaient précédés et dont il serait aussi difficile d'indiquer le commencement, que l'origine même de la nation pour laquelle ils étaient faits.

Il me reste à donner une idée du caractère poétique de ces chants ; pour cela il suffira d'en traduire quelques passages.

Voici d'abord un chant où est peinte la douleur de Gudruna et la désolation répandue autour d'elle, dans les premiers moments du meurtre de Sigurd.

« Assise à côté du cadavre de Sigurd, Gudruna
» était prête à mourir : elle ne poussait point de gé-
» missements, elle ne se tordait point les mains,
» elle ne se lamentait point comme les autres femmes.
» De nobles personnages, des hommes richement
» vêtus s'approchèrent d'elle pour la distraire de ses
» noires pensées, mais Gudruna ne pouvait pleurer,
» tant elle avait le cœur serré de douleur et prêt à
» se briser !...

» Devant elle étaient assises des femmes d'élite,
» des princesses parées d'or, et chacune d'elles se
» mit à raconter le plus cruel de ses chagrins.

» Giufloga, la sœur de Gibich, parla la première ;
» elle parla de la sorte : Non, nulle femme sur
» terre ne fut plus affligée que moi. J'ai perdu, l'un
» après l'autre, cinq maris, deux filles, trois sœurs,
» huit frères, et je suis restée seule.

» Gudruna entendit ces paroles, mais elle ne put
» pleurer, tant elle était affligée de la mort de son

» époux ! tant elle était navrée de la perte du
» héros !

» La reine du pays des Huns, Herborga, prit alors
» la parole : J'ai de plus affreux chagrins à conter,
» dit-elle ; mes sept fils et mon époux huitième sont
» morts à la guerre, dans les contrées du midi. Mon
» père, ma mère et mes quatre frères ont été le jouet
» des vents sur la mer : leur vaisseau a été brisé
» par les vagues. — J'ai été réduite moi-même à re-
» cueillir, à honorer leurs restes, à leur donner la
» sépulture ! Et tout cela m'est arrivé dans le cours
» d'une seule année, sans recevoir de consolation de
» personne ! — Six mois après, j'ai été prise en
» guerre et chargée de liens. J'ai été comdamnée à
» nettoyer la chaussure de l'épouse d'un chef de
» guerriers et à la lui attacher aux pieds chaque
» matin. Elle était jalouse de moi, elle me menaçait
» et me battait durement ; je ne rencontrai jamais
» meilleur maître, mais jamais pire maîtresse.

» Gudruna entendit (ces paroles) et cependant
» elle ne put pleurer, tant elle était affligée de la
» mort de son époux ! tant elle était navrée du meur-
» tre du héros !

» La fille de Gibich, Gullranda, se prit à son tour
» à parler : O ma nourrice, dit-elle, si instruite que
» tu sois, tu ne sais cependant guère les discours à
» tenir à une jeune femme affligée.

» Et là dessus, Gullranda releva la couverture
» étendue sur le corps de Sigurd ; elle le découvrit,
» lui tourna la face vers Gudruna : Regarde ton bien-

» aimé, dit-elle ; presse de tes lèvres les lèvres du
» héros, comme tu ferais s'il était vivant.

» Gudruna regarda ; elle vit la chevelure du guer-
» rier souillée de sang, ses yeux brillants éteints, sa
» poitrine percée par le glaive.

» Se rejetant alors en arrière, Gudruna se laissa
» tomber sur son oreiller ; le bandeau de sa tête se
» relâcha, son visage devint rouge, une première
» larme lui tomba sur la joue.

» Et elle se prit à pleurer si fort que ses larmes
» ne voulaient plus s'arrêter, et que les oies, et les
» beaux volatiles que la jeune reine avait élevés
» dans la cour du palais en poussaient des cris
» plaintifs.

» La fille de Gibich, Gullranda reprit la parole :
» Vos amours, je le sais, n'avaient point d'égales
» parmi les hommes sur la poussière de la terre.
» Dedans et dehors, ô ma sœur, tu ne trouvais de
» joie qu'auprès de Sigurd !

» Mon bien-aimé Sigurd, dit alors Gudruna, sur-
» passait autant les fils de Gibich qu'un ail fleuri
» surpasse l'herbe des prés. Sigurd était la perle, le
» diamant des rois.

» Moi-même, aux yeux des compagnons de Sigurd,
» j'étais la première des filles de race royale. Main-
» tenant que Sigurd est mort, je ne suis plus rien ;
» je ne suis plus qu'une branche desséchée dans les
» bois. »

Dans un autre chant, Gudruna, déjà depuis long-
temps mariée à Attila, raconte elle-même à Dietrich

de Vérone la mort de Sigurd. Ce récit, qui diffère beaucoup du premier pour le fond, n'est d'ailleurs pas moins rempli de beautés. En voici des passages :

« Jeune vierge, élevée par ma mère, je brillais
» entre les vierges, aimant tendrement mes frères,
» jusqu'à ce que Gibich, mon père, me para d'or,
» me couvrit d'or et me donna pour femme à Sigurd.

» Sigurd surpassait les fils de Gibich comme l'ail
» verdoyant (surpasse) les herbes (du pré), comme
» le cerf aux pieds élevés surpasse les autres bêtes
» fauves ; l'or rougeâtre, le pâle argent.

» Mais mes frères ne purent souffrir que je possédasse un homme supérieur à tous les autres ; ils
» ne purent ni dormir, ni songer à leurs affaires,
» qu'ils n'eussent fait périr Sigurd.

» J'entendis un jour un grand bruit ; je vis Gran
» (le bon coursier) revenir de l'armée, mais Sigurd
» ne revenait pas. Tous les chevaux étaient tachés
» de sang, ils flairaient tous le sang.

» J'allai, toute en larmes, parler à Gran ; il avait
» la mâchoire humide ; je demandai des nouvelles
» au bon coursier ; le bon coursier était triste ; il
» penchait la tête sur l'herbe ; il reconnaissait la
» terre ; mais le seigneur de la terre ne vivait plus.
» Tout le cortège fut agité longtemps ; tous furent
» navrés de douleur, et je n'osais questionner le roi
» Gunther au sujet de mon époux.

» Gunther baissa la tête, sans répondre : mais

» Hagen me raconta la cruelle mort de Sigurd. Si-
 » gurd est étendu mort au delà du fleuve; son corps
 » est livré aux loups.

» Va-t'en vers les contrées du midi; et là tu en-
 » tendras les corbeaux croasser, les aigles crier, et
 » les loups affamés hurler autour de ton époux.

» O Hagen, ô toi, si pressé de me conter un tel
 » malheur, puissent les corbeaux te déchirer le cœur
 » dans quelque recoin de la vaste terre!

» Je partis de là, j'allai toute seule enlever aux
 » loups les restes de Sigurd. Elle me parut tout un
 » mois, la nuit que je passai près de Sigurd. J'au-
 » rais trouvé les loups compatissants, s'ils m'eussent
 » dévorée; j'aurais été heureuse de brûler comme
 » une forêt de bouleaux!

Le caractère de Brunhild est un des traits les plus frappants de ces chants; je donnerai des passages de l'un de ceux où ce caractère se développe avec le plus de vigueur et d'originalité. Mais, pour mieux comprendre ces passages, il me faut détailler un peu plus quelques antécédents sur lesquels je n'ai pu m'arrêter d'abord.

Ainsi que je l'ai indiqué, Gunther ou Gunnar, le roi des Nibelungen ou des Burgondes s'en va, en compagnie de Sigurd, conquérir la main de Brunhild. Ils se rendent auprès de Heimir, l'oncle et le tuteur de la belle guerrière, dont la demeure est voisine de la sienne. Heimir les accueille bien et leur montre le palais habité par Brunhild, entouré d'un grand feu ardent, allumé par la puissance d'Odin, et qui

semblait s'élever jusqu'au ciel. La belle *valkyrie* avait déclaré qu'elle n'accepterait pour époux que l'homme assez intrépide pour traverser ce feu ; bien persuadée qu'il n'y avait au monde que le seul Sigurd, ce Sigurd qu'elle aimait et qui l'avait désenchantée, qui fût capable d'aller à elle à travers ces flammes. Gunther se présente pour subir l'épreuve ; mais il recule aussitôt. Sigurd, par enchantement, change alors de figure avec lui, s'élançe hardiment dans les flammes, les franchit et paraît aux regards de Brunhild sous les traits de Gunther, la sommant de tenir sa parole... Brunhild se résigne, mais non sans douleur ni surprise, à accepter pour époux l'homme qu'elle prend pour Gunther. Elle le retient trois jours avec elle ; au bout desquels elle suit Gunther au pays des Nibelungen. Là elle voit Sigurd uni à Gudruna, et à cette vue son ancien amour pour le héros se réveille avec fureur. Sigurd lui-même se rappelle alors les serments par lesquels il s'est autrefois lié à Brunhild, et son premier amour lui revient avec sa mémoire ; toutefois il se tait, résolu de demeurer fidèle à Gudruna ; mais Brunhild ne dompte pas si aisément sa passion. Ici va parler le vieux poète scandinave :

« Un soir, assise seule à l'écart, Brunhild se mit
» à dire tout haut : Je veux avoir entre mes bras Si-
» gurd, ce jeune héros, ou mourir.
» Puis, tout à coup se reprenant : J'ai proféré une
» parole dont je me repens, dit-elle. Gudruna est la
» femme de Sigurd et je suis celle de Gunnar. De

» cruelle *Nornes* (les *Nornes* sont les parques scandinaves) nous ont préparé de longues douleurs.
 » Souvent, le soir, à l'heure où Sigurd et sa belle épouse allaient reposer ensemble, Brunhild, le cœur plein de funestes pensées, errait sur les montagnes couvertes de glace et de neige.

» J'erre ainsi sans époux et sans amis, dit-elle une fois; il faut que je me délivre de ces cruelles pensées. Le cœur plein de cette amertume, elle commença à exciter Gunnar au meurtre de Sigurd :
 » Renonce à mon royaume, renonce à moi-même, lui dit-elle; je ne veux plus vivre avec toi; je veux retourner aux lieux dont je suis venue, auprès de mes parents, si tu ne fais pas mourir Sigurd.»

Gunnar, troublé de cette proposition, balance longtemps à y consentir, mais il s'y décide à la fin, par faiblesse et par la crainte de perdre une femme sans laquelle il ne peut vivre. Il gagne, non sans quelque difficulté, son frère Hagen à son projet; et tous deux de concert, ils excitent Guttorm, leur plus jeune frère, à assassiner Sigurd. Guttorm était naturellement féroce, mais pas encore assez pour frapper un héros tel que Sigurd; on lui fit donc manger quelque temps de la chair de loup et de serpent, pour le rendre plus sanguinaire; et à la fin Guttorm se trouva tout le cœur qu'il fallait pour plonger une épée dans la poitrine de Sigurd endormi. Sigurd, éveillé par le coup mortel, arrache l'épée de sa blessure, la lance à Guttorm qui s'enfuit; l'épée l'atteint et fait deux tronçons de son corps. Sigurd meurt

en consolant Gudruna, qui pousse des cris affreux.

Ici je recommence à traduire :

« Lorsque la fille de Budli, lorsque Brunhild en-
» tendit de sa couche les cris aigus de Gudruna, elle
» se prit à rire, une fois en sa vie, de tout son cœur.

» Femme méchante, lui dit alors le roi Gunnar,
» ne ris point de ces lamentations; elles ne présa-
» gent rien de bon pour toi.

» Ne te courrouce point et écoute moi, répond
» Brunhild : j'étais dans la fleur de la jeunesse; j'é-
» tais libre, j'étais richement pourvue d'or et je ne
» voulais aucun homme pour maître. Vous vîntes,
» toi et tes frères, me chercher dans mon palais; et
» plutôt à Dieu que vous n'eussiez pas fait ce voyage!
» J'avais donné ma foi à Sigurd, plus beau que
» vous tous, d'yeux et de visage, bien que vous fus-
» siez aussi des fils de rois... Tous savent que je fis
» violence à mon cœur pour t'épouser, et que j'au-
» rais voulu être la femme de Sigurd. Mais un seul
» homme ne doit point être aimé de plusieurs
» femmes, et la mort que je vais me donner fera
» voir qu'une femme qui a été aimée par un homme
» ne doit point passer sa vie avec un autre.

» Le roi Gunther, se levant, courut auprès de Brun-
» hild pour l'apaiser et voulut lui jeter les bras au-
» tour du cou; tous ceux qui lui étaient attachés
» accoururent de même, les uns après les autres,
» pour la détourner de sa résolution; elle les re-
» pousse tous et persiste dans la volonté de mourir.
» Elle fait faire un monceau de tout ce qu'elle pos-

» sède, elle regarde ses esclaves et ses servantes qui
 » viennent de se tuer pour elle, et sa douleur ne
 » cesse qu'au moment où elle se plonge une épée
 » tranchante dans le cœur. »

Frappée à mort, Brunhild prédit d'abord à Gunther tout ce qui doit lui arriver et continue en ces mots :

« J'ai encore une prière à te faire, ô Gunther; ce
 » sera ma dernière prière en ce monde. Fais creu-
 » ser dehors, dans les champs, une fosse large, assez
 » large pour nous tous qui mourons avec Sigurd.
 » Fais-la enclore de tentes et de boucliers; fais-y
 » brûler à l'un de mes côtés le roi Sigurd, et de
 » l'autre, mon serviteur tout paré de colliers d'or; à
 » ma tête deux chiens et deux hiboux. Tout alors
 » sera également partagé.

» Fais mettre, je te prie encore, entre Sigurd et
 » moi, l'épée ornée de boucles, l'acier à fil tran-
 » chant, comme quand nous entrâmes lui et moi
 » dans la même couche et que l'on nous crut mariés.

» J'ai beaucoup dit et je dirais davantage, si le
 » Créateur du monde me laissait plus de temps;
 » mais la voix me manque; ma blessure s'enfle; ce
 » que j'ai dit est vrai, comme il est vrai que je
 » meurs...»

Cette complication de férocité et de délicatesse, cette inébranlable résolution de faire périr l'homme qu'elle aime, plutôt que de le voir à une autre femme, et de mourir après lui et pour lui, sont des contrastes et des espèces de raffinements auxquels

on ne s'attend pas dans des mœurs aussi sauvages que celles des Scandinaves ; et ce caractère de Brunhild n'est pas le seul de ce genre complexe dans les chants de l'Edda. Gudruna est un caractère de la même espèce, c'est-à-dire composé de deux passions contraires se balançant longtemps l'une l'autre. Avec toute l'horreur dont elle est saisie pour ses frères après qu'ils ont assassiné Sigurd, elle ne cesse point de les aimer. Au lieu de saisir, comme une occasion de se venger d'eux, l'invitation que leur fait Attila de venir le voir, elle emploie toutes sortes de finesses et de moyens pour les sauver, pour les détourner de ce voyage fatal ; et n'ayant pu les sauver, elle les venge sur Attila lui-même, qu'elle égorge dormant.

Encore un mot sur la forme métrique de ces chants de l'Edda ; elle est la forme primitive de la poésie teutonique, et autant que je puis croire, exclusivement propre à cette poésie. Ces chants sont en vers d'un nombre déterminé de syllabes, qui ne riment point entre eux, mais dont chacun présente au moins deux allitérations, c'est-à-dire deux mots commençant par la même consonne. Ce n'est que plus tard, et à des époques où elle avait été déjà très-modifiée par son contact avec celle du Midi, que la poésie du Nord fait usage de la rime.

Tels sont, autant qu'il m'est possible d'en donner une idée dans un cadre aussi resserré, les chants historiques de l'ancien Edda qui ont rapport à l'action des Nibelungen.

Il est très-probable que Semund, malgré tout le zèle et toute la persévérance qu'on peut lui supposer à former un recueil de ces chants, ne parvint cependant pas à rassembler tous ceux qui existaient encore de son temps : quelques-uns échappèrent sans doute à ses recherches, et continuèrent à circuler oralement, à se conserver dans la mémoire du peuple et des Skaldes. Ceux mêmes dont Semund avait fait un recueil ne durent pas pour cela disparaître subitement de la circulation orale.

Cependant, à mesure que les idées du christianisme étaient mieux comprises et que les mœurs chrétiennes prenaient plus d'empire dans la Scandinavie, il y avait plus de chances pour que ces chants de l'antique paganisme tombassent dans l'oubli. D'ailleurs l'ancienne poésie avait prodigieusement dégénéré ; elle n'était plus guère qu'un jeu, dont la difficulté vaincue faisait le principal mérite. Le goût des études et de la vérité historique avait été introduit dans le pays par des érudits, et ce fut par suite de ce goût nouveau que des hommes, dont le sentiment flottait encore incertain entre la vieille poésie et l'histoire naissante, eurent l'idée de classer et de coordonner les anciens chants païens, de manière à en former un tout régulier, une suite historique continue, dans le genre et sur le plan des chroniques alors en vogue.

Pour exécuter ce dessein, il ne suffisait pas de disposer les chants poétiques dans l'ordre chronologique des événements qui en faisaient le sujet ; ces

chants étaient devenus obscurs à raison de leur ancienneté ; de plus, ils étaient pleins des traits d'une haute et forte poésie, que l'on commençait à ne plus sentir ni goûter ; on les traduisit en prose courante, en prose de chroniqueur.

Ainsi fut composée, on ne sait point au juste à quelle époque, mais selon toute apparence vers le commencement du treizième siècle, la célèbre chronique que j'ai indiquée d'abord, intitulée *Volsunga-Saga*. Cette chronique n'est autre chose qu'un extrait, qu'une espèce de résumé en prose des chants poétiques de l'Edda qui ont rapport aux Nibelungen, disposés dans l'ordre qui est censé représenter la succession des événements.

Seulement, comme ces chants sont pleins de variantes, de contradictions et de répétitions, il n'en fallait prendre que ce qui se prêtait à l'unité et à la conséquence historiques, ce qui était en exclure plusieurs des plus beaux sous le pur rapport de la poésie.

D'un autre côté, plusieurs de ces mêmes chants n'étaient que des fragments ; et il y avait en outre de l'un à l'autre des lacunes ; il est constaté que le compilateur de la chronique en prose n'a point rempli ces lacunes par des choses de son invention, mais par des morceaux empruntés à d'autres chants poétiques qui ne font point partie de ceux de l'Edda, et que le compilateur avait trouvés, de son temps, dans la bouche du peuple ou dans quelque recueil inconnu autre que celui de Semund.

Ces notices seraient susceptibles de beaucoup de développements ; mais elles n'en ont pas besoin pour établir l'unique chose que j'en veuille conclure : c'est que le *Volsunga-Saga*, la plus ancienne rédaction suivie qui existe en Scandinavie de l'action des Nibelungen, est en entier composée de matériaux infiniment plus anciens qu'elle ; que ces matériaux consistent en une multitude de chants composés à part, dans lesquels le même incident de l'action principale est traité de plusieurs manières et avec des circonstances différentes, selon le caprice ou la croyance personnelle du poète, sans cependant jamais sortir d'un fond primitif toujours le même et modifié seulement dans ses accessoires et ses détails. Du reste, l'analyse plus détaillée et plus méthodique du chant des Nibelungen, qui sera le sujet du prochain chapitre, éclaircira et confirmera celles de ces observations qui en auraient encore besoin.

CHAPITRE X.

WALTHER D'AQUITAINE.

II. — Analyse des Nibelungen.

J'ai été conduit par des raisons que j'ai exposées, et sur lesquelles j'aurai d'autres occasions de revenir, à une digression assez longue, mais au moins curieuse, sur les anciens monuments de la littérature du Nord relatifs au cycle poétique des Nibelungen. J'ai parlé, dans le dernier chapitre, de ceux de ces monuments qui appartiennent à la branche scandinave de la littérature teutonique, et dont les chants historiques de l'Edda sont de beaucoup le plus ancien et le plus intéressant. J'ai tâché de donner une idée de ces chants si remarquables par leurs beautés, par la physionomie originale, et pour ainsi dire toute locale, sous laquelle y paraît la nature humaine, et jusque par leurs variantes, qui attestent la longue vie traditionnelle dont ils avaient joui à l'époque où ils furent recueillis par écrit.

J'ai maintenant à parler des monuments correspondants de la littérature germanique, et particulièrement du poème des Nibelungen, le principal de ces monuments, celui de tous qui m'importe le plus, celui enfin qui mérite le plus l'attention par ses beautés réelles, et par la haute renommée que lui

ont faite ou refaite en Allemagne, depuis le commencement de ce siècle, des esprits distingués.

Malheureusement je ne puis donner à cette partie de ma tâche toute l'extension qu'elle comporterait et mériterait. Le poème allemand des Nibelungen est assez long; il a près de dix mille vers; je ne puis donc en donner qu'un extrait nécessairement un peu aride.

Un autre inconvénient de cette analyse sera la répétition de quelques détails qui ont dû se présenter déjà dans l'ébauche générale que j'ai tracée de l'action fondamentale des Nibelungen. Mais ces répétitions ne seront pas nombreuses; et ne présumant pas qu'elles pussent paraître choquantes, je n'ai point cherché à les éviter.

Vers le milieu du cinquième siècle, florissait (suivant le vieux poète des Nibelungen) un royaume de Burgondie, s'étendant sur les deux rives du Rhin-moyen, et ayant Worms pour capitale. Ce royaume était gouverné par trois frères : Gunther, Gernot et Giselher; tous les trois princes vaillants et renommés, ayant sous eux, pour vassaux, d'autres chefs aussi vaillants qu'eux, et entre autres, Hagen de Tro-neg, guerrier d'une force et d'une bravoure extraordinaires, mais pour le moins aussi féroce et aussi emporté. C'est un des principaux personnages du terrible drame des Nibelungen.

Les trois princes avaient une sœur nommée Chrim-hild, jeune princesse d'une beauté incomparable,

qu'ils aimaient tendrement et gardaient avec les plus grands soins.

Dans le voisinage des Burgondes, vivait un autre puissant roi, Sigmund, dont le royaume, nommé royaume de Niderland, ou du bas pays, est supposé s'étendre le long du Bas-Rhin, au-dessous de celui des Burgondes. Sigmund avait un fils, nommé Siegfried, encore à la fleur de l'âge, mais déjà le plus fort, le plus brave et le plus célèbre des héros.

Dès son adolescence, Siegfried avait couru le monde, et avait eu maintes aventures des plus merveilleuses. Entre autres exploits par lesquels il s'était signalé, il avait conquis le trésor des Nibelungen, caché au fond d'une grande caverne, dans des montagnes censées voisines du pays de Niderland; et il avait laissé ce trésor sous la garde d'Alberich, nain d'une force prodigieuse, qu'il avait vaincu et contraint à le servir. Dans ce trésor des Nibelungen, il avait trouvé l'épée Balmung, la meilleure des épées; il avait, en outre, enlevé au nain Alberich une cape merveilleuse qui rendait invisible celui qui s'en vêtait, et ajoutait à sa force naturelle la force de douze hommes. Siegfried avait ensuite tué un dragon monstrueux, dans le sang duquel s'étant baigné, il était devenu invulnérable.

Sur le renom de l'incomparable beauté de Chrimhild, Siegfried en devient amoureux et prend la résolution de se rendre à la cour de Burgondie, pour la demander en mariage. Son père et sa mère, qui ont des pressentiments fâcheux au sujet de cette alliance,

essayent de l'en détourner. Mais Siegfried n'est pas homme à céder à des inquiétudes de ce genre : il part suivi seulement de douze guerriers, et arrive à Worms, où tout le monde est émerveillé de sa mine héroïque. Il est bien accueilli par le roi Gunther, et passe un an entier à la cour de Bourgondie, sans avoir vu Chrimhild. Mais celle-ci, qui a eu plusieurs fois l'occasion d'apercevoir Siegfried de ses fenêtres, a été vivement frappée de son air et de sa beauté ; elle en est restée éprise.

Les amours de Siegfried et de Chrimhild en étaient encore là, quand les Saxons et les Danois déclarent la guerre à Gunther. Siegfried demande le commandement de cette guerre, part à la tête de mille hommes seulement, et revient au bout de quelques jours amenant prisonniers les deux rois ennemis. Des fêtes brillantes sont données pour cette victoire : Chrimhild y paraît, et Siegfried, en récompense du grand service qu'il vient de rendre à Gunther, obtient de celui-ci la permission d'entretenir la princesse. L'amour réciproque de Chrimhild et du héros s'accroît dans ces entretiens ; Siegfried n'ose cependant pas encore parler de mariage ; mais une occasion propice d'expliquer ses vœux se présente bientôt.

Il y avait alors en Islande, ou dans je ne sais quelle autre île lointaine, une jeune reine nommée Brunhild, aussi fameuse par sa beauté que par la singularité de ses prétentions et de sa destinée. Elle n'aimait que la guerre et les exercices guerriers ; et il n'était point d'homme qui approchât d'elle pour

la force et l'adresse. Nul ne lançait le javelot si bien qu'elle; nul ne soulevait si aisément une pierre énorme qu'elle lançait au loin, en la suivant d'un saut. Elle avait déclaré qu'elle ne serait jamais la femme que de celui qui la vaincrait à ces exercices; et tout prétendant qu'elle aurait vaincu devait perdre la tête. Beaucoup de vaillants guerriers avaient tenté l'aventure : tous y avaient succombé.

Le roi Gunther, qui n'avait point encore de femme, entendant parler si haut de la beauté et de la force de Brunhild, voulut à son tour subir l'épreuve périlleuse, et pria Siegfried de l'accompagner, pour l'aider au besoin. Celui-ci s'y engagea, mais à la condition d'obtenir au retour la main de Chrimhild en récompense. Cela convenu, Gunther part, accompagné de deux hommes seulement, outre Siegfried, c'est-à-dire de Hagen et de Dankward, frère de ce dernier.

Le voyage se fait par eau : ils descendent d'abord le Rhin, entrent dans l'Océan, et au bout de douze jours ils abordent à Isenstein, royaume de Brunhild. Le seul Siegfried connaissait le pays : il y avait déjà été, et avait je ne sais quelles raisons de craindre d'y être reconnu. Pour éviter cet inconvénient, il fut convenu qu'il passerait pour le vassal ou le serviteur du roi Gunther.

L'arrivée des quatre quêteurs d'aventures fait du bruit à Isenstein. Du reste, ils sont bien accueillis par Brunhild, qui, apercevant Siegfried, qu'elle reconnaît aussitôt : Soyez le bien-venu, seigneur Sieg-

fried, lui dit-elle ; pourrais-je savoir ce que vous venez faire en ce pays ? » Siegfried déclare alors le nom, le rang et les desseins de Gunther. L'épreuve est aussitôt acceptée que proposée : Brunhild court se vêtir de son armure, et Siegfried gagne, de son côté, le vaisseau sur lequel il est venu. Il y va chercher sa cape magique qui va lui être grandement nécessaire. Il revient invisible sous cette cape, et se place à côté de Gunther.

Brunhild paraît, de son côté, dans un attirail guerrier magnifique. Le champ sur lequel l'épreuve doit avoir lieu est marqué et mesuré. On dépose aux pieds de Brunhild une énorme pierre ronde, que douze hommes avaient à peine pu porter. A cette vue, Hagen, tout effaré, s'écrie qu'il n'y a que le diable qui puisse vouloir pour femme celle qui est capable de lancer un quartier de rocher pareil. Gunther est encore plus épouvanté : il pâlit et voudrait être bien loin ; mais Siegfried invisible est là qui lui parle à l'oreille, pour le rassurer, lui disant de faire seulement les gestes, tandis que lui, Siegfried, fera les actes. Là dessus, il prend à la main le bouclier de Gunther, dont il se couvre lui et le roi, attendant le javelot que brandit déjà la fière Brunhild. Le javelot part, il traverse le bouclier de Gunther, et aurait renversé les deux guerriers, sans l'effet de la cape merveilleuse. Toutefois, Siegfried en est ébranlé et rend des flots de sang par la bouche ; mais il se raffermi bientôt sur ses pieds, ramasse le javelot et le renvoie à Brunhild. Celle-ci est renversée du choc ;

mais elle se relève lestement, court à la pierre que l'on vient d'apporter, l'élève en l'air, la lance et la suit d'un saut qui en mesure tout le trajet. C'est le tour de Gunther : il fait semblant de soulever l'énorme pierre; Siegfried la lève en effet, la lance, en sautant et enlevant Gunther avec lui; il la lance et saute plus loin que n'avait fait Brunhild.

Voyant cela, Brunhild se tourne vers sa suite : « Approchez, dit-elle, vous, mes parents et mes » hommes, Gunther est désormais votre roi. » Elle-même, le prenant par la main, le reconnaît gracieusement pour son seigneur.

Au comble de ses vœux, Gunther amène Brunhild à Worms et donne en arrivant Chrimhild pour femme à Siegfried. Les deux mariages se célèbrent à la fois; et durant plusieurs jours, ce n'est, dans le palais et dans la ville, que fêtes, banquets et tournois. Chrimhild et Siegfried étaient au comble du bonheur : ils n'avaient formé aucun souhait qui ne fût rempli et surpassé.

Il n'en était pas de même de Gunther et de Brunhild : celle-ci ne voulait être épouse que de nom : la force surnaturelle dont elle était douée tenait à sa condition de vierge; et il n'y avait au monde qu'un seul homme capable de triompher de cette force; c'était le même qui en avait déjà triomphé une fois; c'était Siegfried. Gunther fut obligé de recourir à lui, et de lui donner de nouveau Brunhild à dompter. Toujours invisible et toujours pris pour Gunther, Siegfried, dans une seconde lutte avec Brunhild, rem-

porta sur elle une seconde victoire, qu'il s'était engagé, pour l'honneur du roi, à ne pas pousser trop loin. Il se contenta d'enlever à Brunhild sa ceinture et un anneau qu'elle avait au doigt. Mais il eut la fatale indiscretion de donner à Chrimhild cette ceinture et cet anneau et de lui dire comment il les avait gagnés.

Toutes les fêtes terminées, Siegfried emmena Chrimhild dans le royaume de Niderland, dont son père Sigmund lui céda la couronne. Dix ans se passèrent, au bout desquels il eut un fils, auquel il fit donner le nom de Gunther, et le roi Gunther, dans le même intervalle, avait eu aussi un fils, auquel il avait donné le nom de Siegfried.

Cependant Brunhild portait au fond de son cœur un souci mystérieux qu'elle repoussait et qui lui revenait malgré elle, toujours plus importun, toujours plus cuisant. Il y avait dans la destinée de Siegfried et de Chrimhild quelque chose qu'elle ne comprenait pas et qui la blessait. Elle avait pris sérieusement Siegfried pour le vassal de Gunther, et s'était révoltée de lui avoir vu donner Chrimhild pour femme. On lui avait dit alors que Siegfried était roi comme Gunther et pour le moins aussi puissant que lui : elle avait répugné à le croire; elle s'étonnait toujours de voir Siegfried, tranquille dans son royaume, ne songeant point à faire acte de vassal dans celui des Burgondes. Elle se croyait fort au-dessus de Chrimhild, et soupirait après l'occasion de faire valoir ses prétentions. Elle désirait aussi ardemment de revoir

Siegfried, comme pour résoudre les doutes mystérieux qu'elle avait à son sujet. Elle pria donc Gunther de les inviter l'une et l'autre à venir les visiter à Worms.

L'invitation fut faite avec plaisir par Gunther, et acceptée de même par Siegfried et Chrimhild qui, au bout de quelques jours, arrivèrent à la cour de Bourgondie, suivis d'un brillant cortège. Ce ne fut d'abord que fêtes et jeux. Mais le démon d'orgueil et de jalousie qui tourmentait Brunhild ne tarda pas à troubler les fêtes.

Une conversation périlleuse s'engage entre les deux reines; Brunhild, parlant de Gunther et de Siegfried, affecte toujours de regarder celui-ci comme le vassal ou l'inférieur du premier, et Chrimhild ne manque pas de repousser fièrement ces prétentions. La conversation dégénère peu à peu en querelle, et la querelle s'exaspère bientôt au dernier point. Chrimhild, dans sa fureur, laisse échapper un secret fatal : elle reproche à Brunhild d'avoir été deux fois domptée par Siegfried, avant d'être la femme docile de Gunther, une femme comme une autre ; et en preuve de ce qu'elle avance, elle présente à sa rivale la ceinture et l'anneau qu'elle a perdus dans sa dernière lutte.

A cette révélation, la rage de Brunhild n'a plus de bornes, et toute la cour de Worms, bouleversée par la querelle des deux femmes, n'est plus qu'un lieu de désolation et de tumulte. Siegfried a beau jurer qu'il ne s'est jamais vanté d'aucun triomphe of-

fensant pour Brunhild , celle-ci continue à se lamenter, à pleurer, à se croire la plus malheureuse et la plus outragée des femmes.

Hagen , voyant l'épouse de son seigneur en cet état, lui jure de la venger, et trame aussitôt contre Siegfried un complot mortel, auquel le roi Gunther lui-même finit par donner les mains, et auquel s'oppose en vain Giselher, le plus jeune des frères de Chrimhild.

Hagen et ses complices font répandre le bruit que les Saxons et les Danois, déjà vaincus par Siegfried, s'apprêtent à prendre leur revanche et vont fondre de nouveau sur les Burgondes. Sur ce faux bruit Siegfried, toujours généreux et toujours avide des occasions de se signaler, demande à marcher contre eux. Ses services sont acceptés, et les Burgondes s'assemblent de tous côtés pour le suivre. Quand tout est prêt pour le départ, Hagen s'en va trouver Chrimhild, comme pour prendre congé d'elle et recevoir ses ordres.

Chrimhild, plus inquiète cette fois que les autres, de voir Siegfried partir pour la guerre, le recommande tendrement aux soins de Hagen. Celui-ci veut savoir alors quelle espèce de service il peut rendre à un guerrier tel que Siegfried, invulnérable et invincible. Égarée par l'inquiétude, Chrimhild découvre alors à Hagen un funeste secret : elle lui raconte que quand Siegfried se baigna dans le sang du dragon qui le rendit invulnérable, une large feuille de saule lui tomba sur le dos, entre les deux épaules ;

et que la place couverte par cette feuille est restée vulnérable.

Hagen promet de se tenir toujours aux côtés de Siegfried et de veiller à ce que personne ne lui porte de coup en cet endroit fatal. Mais pour y veiller avec plus d'assurance, il engage Chrimhild à coudre sur le vêtement du guerrier quelque signe, pour bien marquer la place vulnérable; et la crédule épouse lui annonce qu'elle y va coudre une petite croix.

Maître de ces précieux secrets, Hagen se retire tout joyeux, et fait répandre aussitôt le bruit que les Saxons et les Danois qui menaçaient les Burgondes ont renoncé à leur projet d'invasion et se sont retirés. Ce n'est plus de combats qu'il s'agit, mais d'une brillante partie de chasse, pour laquelle tout est déjà préparé et à laquelle le roi Gunther invite Siegfried.

Avant de partir pour cette chasse, le héros va prendre congé de Chrimhild. Celle-ci, agitée par des rêves sinistres qu'elle vient de faire, pleine de *présentiments funestes et de repentir d'avoir livré à Hagen des secrets si graves*, cherche, par toute sorte de prières et de caresses, à détourner Siegfried de la partie de chasse projetée; mais le héros, souriant à ses craintes, la rassure et la quitte avec de tendres adieux.

La chasse a lieu dans une épaisse et vaste forêt; et après la chasse, un repas est servi dans la forêt même; repas où les mets abondent, mais où le vin manque : il a été oublié à dessein. Siegfried se meurt

de soif : Hagen lui propose de le conduire, lui et les autres convives à une belle source toute voisine, où chacun pourra étancher sa soif à l'aise. L'invitation est acceptée avec reconnaissance; on arrive à la source; Siegfried remet aux mains de Hagen son épée et son arc, dépose son bouclier à terre, s'agenouille et se penche vers la source pour boire. Hagen, saisissant le moment, le frappe de sa lance, à l'endroit marqué par la croix et s'enfuit épouvanté du coup qu'il vient de porter.

Bien que blessé mortellement, Siegfried se relève, cherche son épée, et, ne la trouvant pas, se met à la poursuite de son meurtrier, sans autre arme que son bouclier qu'il a ramassé. Il le lance à Hagen, et, de la force du coup, le bouclier se brise et Hagen est renversé. Mais le héros tombe, de son côté, dans son sang, et son dernier souffle s'exhale avec un torrent d'imprécations et de reproches contre ses perfides ennemis.

Les meurtriers auraient probablement laissé son cadavre dans la forêt; mais Hagen a ses raisons pour le faire rapporter au palais; il le fait jeter tout sanglant à la porte de Chrimhild et placer de manière à ce qu'il soit le premier objet que la malheureuse apercevra le matin, quand elle sortira pour se rendre à l'église.

On se représente aisément les cris, les larmes, les lamentations de Chrimhild à cette vue, et la désolation qui se répand dans le palais, dans la ville et dans tout le pays, à l'éclat de l'horrible nouvelle.

Aux obsèques de Siegfried, Chrimhild accuse hautement Hagen d'en être l'assassin, et requiert de lui l'épreuve du sang. C'était une croyance assez généralement répandue au moyen âge, que si un homme était tombé victime d'un assassin secret, la plaie du mort se rouvrait et saignait de nouveau à l'approche de l'assassin, qui se trouvait ainsi découvert ; et la justice avait parfois recours à cette épreuve. Sur la sommation de Chrimhild, Hagen s'avance vers le cadavre de Siegfried, de la blessure duquel le sang recommence aussitôt à jaillir. Hagen le voit, mais il n'est pas homme à se troubler pour de pareilles choses.

Le premier dessein de Chrimhild, devenue veuve, était de retourner dans le pays de Siegfried pour y finir sa vie dans les larmes et le deuil. Mais sa mère Ute, Gernot et Giselher, ses deux jeunes frères, qui n'avaient pris aucune part au meurtre de Siegfried, et qui l'aimaient tendrement, la décidèrent, à force de prières, à rester à Worms avec eux, lui promettant tout leur dévouement et tous leurs soins. Elle se fit bâtir une habitation spacieuse, près de l'église, et mena dès lors la vie la plus pieuse, mais sans se consoler de sa perte.

Deux ans se passèrent, durant lesquels elle vécut fraternellement avec Gernot et Giselher, mais sans vouloir dire un seul mot à Gunther, ni souffrir la vue de Hagen. A la fin, cependant, elle se réconcilia avec Gunther, et n'excepta de son pardon que le féroce Hagen, qui s'en passait aisément. Elle fit ap-

porter à Worms le fameux trésor des Nibelungen, qui fut reconnu pour sa propriété par le nain Alberich, auquel Siegfried en avait laissé la garde.

Avec un tel trésor, Chrimhild avait des moyens infinis de faire du bien et de se gagner des amis. Mais Hagen, devenu pour elle comme un mauvais génie, comme un démon persécuteur, lui enviait cette consolation. Ayant persuadé à Gunther que ce fatal trésor des Nibelungen serait, entre les mains de Chrimhild, une puissance dont elle userait contre lui, il se chargea d'enlever lui-même de vive force ce trésor, le retint quelque temps sous sa garde, et finit par le jeter dans le Rhin, dans l'espoir de se l'approprier un jour.

Treize ans s'étaient écoulés depuis la mort de Siegfried. Dans cet intervalle, Attila, le roi des Huns, avait perdu la reine Helke, sa première femme, et il en cherchait une seconde. On lui parla de Chrimhild; on lui en vanta tellement la beauté, qu'il résolut de la demander en mariage, bien qu'elle fût chrétienne; il chargea d'aller faire cette demande pour lui un de ses plus puissants vassaux, Rudiger, margrave de Bechlare, sur le Danube.

Ce Rudiger prend, dès ce moment, une part intéressante à l'action des Nibelungen. C'est le plus noble et le plus aimable caractère de tout le poème, et celui que le poète paraît s'être complu à faire ressortir avec le plus de soin et d'amour. C'est un fait que je me borne ici à noter : nous en verrons plus tard la raison.

Rudiger arrive à Worms, avec un train magnifique, et y est reçu comme il mérite de l'être. Il expose d'abord à Gunther le sujet de sa mission. Gunther demande trois jours pour en délibérer. Il en délibère en effet; ses amis et ses conseillers sont tous d'avis d'accepter l'alliance d'Attila, et de consentir à l'union de Chrimhild avec lui. Le seul Hagen est d'un avis opposé : il craint qu'il n'arrive quelque malheur de ce mariage; mais Gernot et Giselher, parlant et agissant dans l'intérêt de leur sœur, repoussent les soupçons et les sinistres insinuations de Hagen; et l'on décide que Chrimhild restera la maîtresse de son sort.

Informée de la poursuite d'Attila, celle-ci la rejette d'abord nettement, et ses deux frères n'obtiennent qu'à grande peine d'elle d'entendre au moins Rudiger et de s'expliquer avec lui. Rudiger, empressé de réussir dans une mission qui intéresse si fort son seigneur, essaye, par toute sorte d'instances et de raisons, de vaincre la résistance de Chrimhild; Chrimhild persiste dans son refus, et rejette encore une fois les conseils et les prières de ses frères. A la fin, cependant, Rudiger trouve un moyen de l'émouvoir : il lui représente qu'en épousant Attila elle aura la chance de se venger de ses ennemis, et il s'engage personnellement à l'aider dans cette vengeance. L'espoir soudain que ces paroles font briller à son cœur la décide : elle consent à épouser Attila.

Tout est bientôt prêt pour le départ, et Chrimhild, suivie d'un cortège de Burgondes qui ne veulent pas

la quitter, s'achemine vers la terre des Huns, sous l'escorte de Rudiger. Ses trois frères l'accompagnent jusqu'à une certaine distance. Au moment de se séparer, elle fait de tendres adieux à Gernot et à Giselher, qui n'ont cessé de lui vouloir et de lui faire du bien ; et scellant sa réconciliation avec Gunther, elle l'embrasse tendrement. Mais le poète assure que ce fut par l'inspiration du diable.

Chrimhild et son escorte arrivent heureusement à Bechlare, capitale du margraviat de Rudiger, où elle est magnifiquement traitée par Gotelind, la femme du margrave, et par la jeune et belle Dietelind, sa fille. Mais rien n'égalé la splendeur et la joie des fêtes qui l'attendent sur la terre des Huns, à Vienne, où Attila est venu au devant d'elle, et où doit se célébrer la noce royale. Les divertissements de toute espèce, les jeux guerriers, les banquets se succèdent sans relâche durant dix-huit jours. Chrimhild est bien loin d'éprouver aucune joie à ces fêtes ; elles lui en rappellent d'autres qui lui furent plus chères, celles de son mariage avec Siegfried, et la comparaison ne fait qu'accroître sa mélancolie. Elle s'efforce néanmoins de se contenir et de répondre aux empressements d'Attila. Les réjouissances de la noce terminées, le roi des Huns, avec toute sa cour, se met en chemin pour regagner sa résidence ordinaire sur le bas Danube.

Sept ans se passent, au bout desquels Chrimhild met au monde un fils qu'elle ne manque pas de faire baptiser. Six autres années se passent encore, et

Chrimhild, de plus en plus chérie des Huns, honorée de tout le monde, toute-puissante, aurait été heureuse si elle avait pu oublier Siegfried. Mais elle ne l'oubliait pas : elle n'oubliait rien qui eût le moindre rapport à lui, et ne cessait de pleurer, de faire des rêves funestes, et de rouler dans sa tête des projets de vengeance. Elle s'arrêta à la fin à un.

Feignant un tendre besoin de revoir, après une si longue séparation, ses amis et ses parents de Bourgondie, elle prie Attila de les inviter à venir la voir. Attila, ne concevant aucun doute sur la sincérité de sa prière, charge aussitôt deux de ses ménestrels de porter, de sa part, une invitation fraternelle aux trois princes des Burgondes. Chrimhild ne manque pas de donner ses instructions aux messagers ; elle leur recommande soigneusement de ne dire à personne en Bourgondie qu'elle mène une vie soucieuse et triste dans le pays des Huns, et de témoigner hautement le grand désir qu'elle a de revoir Hagen à cette occasion.

Les ménestrels partent : ils arrivent et s'acquittent fidèlement de leur message. Gunther demande huit jours pour prendre un parti, et consulte, en attendant, ses amis. Ils conseillent tous de faire le voyage. Hagen seul est d'un avis contraire ; il se défie de Chrimhild, et craint de sa part quelque mauvais projet. Mais Gernot et Giselher, qui désirent voir leur sœur, sont d'avis d'agréer l'invitation.

Le voyage chez les Huns est donc résolu, seulement on décide de ne l'entreprendre qu'avec un cor-

tége suffisant pour n'avoir rien à craindre d'un piège. Les trois princes partent donc, emmenant avec eux soixante braves, ou héros, mille guerriers d'élite, et neuf mille guerriers ordinaires.

Hagen, comme on s'en doute bien, ne reste pas en arrière; les dangers et les fatigues qu'il prévoit ne sont pas chose qui puisse l'arrêter. Dans ce cortège belliqueux figure un autre guerrier presque aussi redoutable que Hagen, et destiné à jouer un grand rôle dans les tragiques aventures du voyage. C'est Volker, qui est en même temps un excellent joueur de flûte, et comme qui dirait le ménestrel de la petite armée.

Les Burgondes arrivent en douze jours aux bords du Danube, mais ils n'y trouvent ni bateau ni batelier. Hagen se détache de ses compagnons, et se met à chercher le long du fleuve quelque moyen de le traverser. Il rencontre d'abord des sirènes qui se baignent et lui font diverses prédictions sur l'issue du voyage des Burgondes. « Guerrier, lui dit l'une » d'elles, retourne sur tes pas, il en est temps encore. Si vous arrivez chez les Huns, vous y périrez » tous, toi et tes compagnons, sauf le prêtre qui vous » accompagne. » Hagen ne veut pas croire à la prédiction : une autre sirène la lui répète; il n'en persiste pas moins à chercher les moyens de traverser le fleuve.

Après maintes aventures, il trouve enfin sur la rive une barque dont il s'empare, et passe lui-même les Bourgondes à l'autre bord. Au milieu du trajet,

il prend à la gorge le prêtre de la troupe et le précipite dans la rivière. Le malheureux, qui ne sait point nager, est vingt fois au moment d'être englouti dans les flots; mais, par un vrai miracle, il échappe, regagne sain et sauf la rive que les Burgondes viennent de quitter, et reprend le chemin de Worms. Hagen, en noyant le chapelain de l'expédition, voulait donner un démenti aux sirènes du Danube : il est un peu troublé de l'issue de son projet, mais l'idée ne lui vient pas de retourner en arrière.

Les Burgondes traversent la Bavière en longeant la rive droite du Danube, et repoussent, chemin faisant, l'attaque d'un des chefs du pays. Arrivés à Bechlare, ils y trouvent Rudiger, qui leur donne à tous la plus généreuse hospitalité. Giselher, le plus jeune des trois princes burgondes, devient amoureux de la belle Dietelind, et la demande en mariage au margrave, qui la lui accorde. Cette union est célébrée par quatre jours de fêtes, au bout desquels les Burgondes se disposent à poursuivre leur voyage sous la conduite de Rudiger, qui veut être lui-même leur introducteur auprès d'Attila. La femme du margrave, la bonne Gotelind, fait, aux principaux de ses hôtes, des présents de congé magnifiques. Elle donne à Hagen un bouclier du plus grand prix, et à Volker des bracelets.

En arrivant sur la terre des Huns, les voyageurs sont accueillis par Dietrich de Vérone et par son vieux et fidèle serviteur Hildebrand, envoyés au devant d'eux par Attila. Ce Dietrich est, comme je l'ai

déjà dit précédemment, le plus grand et le plus populaire des héros mentionnés dans les vieilles traditions poétiques des Germains. Obligé, par des événements dont il ne peut être question ici, de quitter le pays des Amalungen, c'est-à-dire l'Italie, dont il est roi, il est venu, avec une partie de ses braves, chercher un refuge à la cour d'Attila, où il vit depuis quelques années respecté de tous, comme le chef des héros. C'est l'idéal de l'honneur guerrier, de l'équité et de la foi humaine. Il a de grands soucis sur les suites de l'arrivée des Burgondes à la cour d'Attila, et, pour premier salut, il leur annonce que Chrimhild n'est pas consolée de la perte de Siegfried : c'est les avertir d'être sur leurs gardes.

Inquiets d'un tel avertissement, les chefs burgondes prennent Dietrich à part pour obtenir de lui des renseignements plus précis sur les dispositions de Chrimhild. « Que voulez-vous que je vous dise ? ré- » pond Diétrich, « sinon que je l'entends tous les » matins pleurer et se lamenter ? »

Ces avis arrivent trop tard ; les Burgondes poursuivent leur voyage, et parviennent enfin à la demeure d'Attila. Curieux de voir les guerriers étrangers, les Huns accourent de toutes parts sur leur passage. Hagen, depuis longtemps fameux par le meurtre de Siegfried, attire particulièrement la curiosité. Sa haute taille, sa fière démarche, sa terrible figure, frappent tous les regards.

Attila, qui avait de bonne foi désiré la visite des Burgondes, avait tout préparé pour bien les recevoir.

Pour Chrimbild, dès qu'elle fut en présence de ses frères, elle les embrassa tendrement, surtout le plus jeune, auquel elle fit beaucoup de caresses; mais elle ne regarda personne autre : ce que voyant, Hagen se met à serrer les nœuds de son casque. « Garde à nous, dit-il; on embrasse les rois, et l'on » ne salue point leurs guerriers! A la male-heure » sommes-nous venus ici! » Chrimbild entend ces paroles : « Soyez les bien-venus pour qui vous voit » avec plaisir, répond-elle. Mais moi, quelle raison » ai-je de vous saluer, de vous dire les bien-venus? » Et que m'apportez-vous des bords du Rhin? » « Si j'avais su qu'il vous fallût des présents, je me » serais mieux pourvu, réplique Hagen. Mais ç'a été » bien assez, pour moi, de porter mon casque, ma » cuirasse et cette bonne épée! »

« Je n'ai que faire de vos présents, je n'ai pas be- » soin de votre or, reprend la reine; j'ai assez du » mien, pour en donner à qui le mérite. Mais j'ai » eu à souffrir de l'enlèvement de mon trésor, et d'un » meurtre, et cela méritait bien quelque dédomma- » gement! »

Là-dessus, Chrimbild, avant d'introduire les Bur- gondes dans la salle qui leur est destinée, exige d'eux qu'ils lui remettent leurs épées et leurs armes, promettant de les leur rendre ensuite. « Non, non, » ma douce reine, cela ne sera point, dit Hagen. » Vous n'aurez point la peine de garder mon bou- » clier ni mes armes. Vous êtes reine, et j'ai appris » de mon père que c'est aux hommes armés à garder

» les reines. » « Malheur à moi ! s'écrie alors Chrimhild, les Burgondes sont sur leurs gardes ; ils ont été prévenus. Oh ! que ne puis-je savoir qui les a avertis ! je le ferais mourir. »

Il est à supposer que Chrimhild prononce ces mots à part et sans avoir le dessein d'être entendue. Cependant Dietrich les entend ou les devine : « C'est moi, répondit-il alors, indigné, c'est moi qui ai prévenu ces nobles princes et le vaillant Hagen de se tenir sur leurs gardes, et il n'y a qu'une méchante reine, comme vous, qui puisse m'en blâmer. »

A cette déclaration, Chrimhild, honteuse et furieuse, se retire sans proférer une parole ; mais elle lance en arrière un regard sur ses ennemis, et ce regard dit tout ce qu'elle projette. Dietrich prenant alors la main de Hagen : « La reine ayant parlé comme elle vient de faire, dit-il, je suis triste de vous voir ici. » « Je suis prêt à tout, » répond Hagen, et là-dessus les deux guerriers se séparent.

Tandis que les trois princes et leur suite sont fraternellement accueillis par Attila, Hagen et Volker, qui s'ennuient du cérémonial, se détachent et vont s'asseoir de compagnie en face de l'appartement de Chrimhild, sans autre dessein que de braver cette reine, déjà si offensée. Chrimhild les aperçoit ; elle reconnaît entre les mains de Hagen l'épée de Siegfried, et se met à pleurer abondamment. Des hommes d'Attila sont présents ; ils demandent à la reine le sujet de son chagrin ; elle en accuse Hagen et les exhorte à la venger.

Les Huns s'arment aussitôt au nombre de soixante. « Eh ! que pensez-vous faire soixante contre Hagen ? » leur dit Chrimhild. Armez-vous en plus grand nombre, armez-vous tous tant que vous êtes ici. » Ils s'arment alors au nombre de quatre cents, et se montrent prêts à marcher. « Attendez encore un instant, dit la reine, je veux me présenter devant Hagen la couronne sur le front, et lui reprocher, à votre face, ses méfaits envers moi. Il ne les niera pas, tant il est féroce et fier ! et alors faites-moi justice de lui. »

Hagen et Volker s'apercevaient bien de tout ce qui se préparait contre eux ; mais ils restaient par orgueil, par bravade ; ils craignaient d'avoir l'air de fuir. Cependant, Chrimhild s'avance à la tête de ses quatre cents hommes et s'adressant à Hagen d'un ton courroucé. « Or ça, Hagen, dit-elle, d'où t'est venue l'audace de paraître dans ce pays où je suis reine ? Comment as-tu manqué de bon sens jusqu'au point de te présenter devant moi ? » « J'ai suivi mes seigneurs, répond Hagen, ce n'est pas mon usage de rester quand ils marchent. » « Mais n'as-tu pas mérité ma haine ? poursuit Chrimhild ; n'as-tu pas assassiné Siegfried, mon époux ? » « Trêve de paroles inutiles, réplique le guerrier : oui, c'est moi, moi, qui me nomme Hagen, qui ai tué Siegfried. Siegfried devait payer de son sang les larmes de Brunhild. Oui, encore une fois, reine ; je suis coupable de tout ce que vous m'imputez. M'en demande raison qui voudra, homme ou femme · je

» ne mentirai point pour si peu de chose. » « Vous l'entendez ! dit alors Chrimhild à ses hommes, vous l'entendez, mes braves ! Faites-moi donc justice de lui ! »

A cet appel, les quatre cents Huns se regardent entre eux, sans oser commencer le combat. L'aspect et la renommée des deux champions les épouvantent ; ils se retirent, et les deux guerriers s'en vont, de leur côté, rejoindre leurs compagnons dans la salle où les a reçus Attila.

L'heure de manger venue, tous, Amalungen, Burgondes et Huns se mettent à table et y restent joyeusement jusqu'à la nuit. Les Burgondes demandent alors à prendre du repos ; et on les mène dans une vaste salle où des lits leur ont été préparés. Giselher se montre inquiet des projets de Chrimhild ; mais Hagen et Volker le rassurent et s'engagent à veiller en armes, toute la nuit, pour la sûreté commune.

La précaution n'était pas superflue : Chrimhild avait donné à quelques guerriers dévoués l'ordre d'aller égorger Hagen, au milieu de la nuit, parmi ses compagnons. Mais Volker, ayant vu un de leurs casques reluire dans l'obscurité, donne l'éveil à Hagen, et les hommes de Chrimhild se retirent, sans rien tenter.

Le jour paraît : les Burgondes se lèvent et se rendent en armes à l'église. Attila et Chrimhild y vont de leur côté, avec une grande escorte. Attila, surpris de voir ses hôtes en armure complète, leur en

demande la raison. Hagen se contente de lui répondre que c'est leur usage. Ils sont trop fiers pour avouer leurs soupçons, et se plaindre des tentatives de Chrimhild, tentatives ignorées d'Attila.

Après la messe, car on dit la messe chez les Huns, commencent des divertissements, des joutes, des tournois, où se distinguent à l'envi les chefs des différents peuples qui se trouvent là. Mais la fête ne tarde pas à se changer en combat. Volker, ayant tué volontairement, sans motif, et par un pur caprice de férocité, un des hommes d'Attila, une mêlée s'en suit entre les Huns et les Burgondes, les premiers voulant tuer Volker, et ceux-ci accourant à sa défense. C'est à grande peine qu'Attila rétablit l'ordre et sauve le meurtrier.

Tout le monde rentre au palais ; mais tout le monde y rentre avec défiance, avec colère, avec des ressentiments qui n'attendent qu'une occasion d'éclater. Personne ne veut quitter ses armes ; chacun s'attend à en avoir besoin. Attila protège généreusement ses hôtes et profère les plus terribles menaces contre quiconque des siens osera les attaquer.

Cependant Chrimhild, de plus en plus courroucée, cherche, en secret, par toutes sortes d'offres et de promesses, à gagner les guerriers d'Attila, pour en faire les instruments de sa vengeance. Elle s'adresse d'abord à l'un des chefs des Amalungen, au vieux Hildebrand, qui rejette avec mépris ses offres et ses prières. Elle est plus heureuse auprès de Bloedel, un des plus grands vassaux d'Attila : elle le séduit par

l'offre d'une belle femme et d'un duché, et obtient de lui la promesse d'engager la bataille avec les Burgondes. Satisfaite, et pleine d'espoir, elle rentre dans la salle où le dîner est déjà servi : on se met à table, et l'on recommence à s'égayer par la bonne chère et le vin.

Durant le repas, Attila se fait amener le jeune Orteliebe, son fils, et le présente amicalement aux princes burgondes. « Voici, leur dit-il, mon fils et » celui de votre sœur ; j'espère qu'il grandira pour » vous servir, et je désire que vous l'emmeniez avec » vous sur le Rhin, pour l'élever et en faire un » homme. » « Et comment faire un homme, et quel » service espérer d'un avorton comme celui-là ? dit » alors Hagen. Je jure bien que l'on ne me verra » guère avec lui dans le palais de Worms. » Ce propos brutal choque fort Attila : toute la gaieté du banquet s'évapore en un clin d'œil : chacun reste muet, soucieux, et revient à ses pressentiments sinistres.

Mais la guerre avait déjà recommencé d'un autre côté. Bloedel avait tenu parole à Chrimhild : il avait assailli les servants des Burgondes, dans la salle séparée où ils prenaient leur repas, ayant à leur tête le frère de Hagen, l'intrépide Dankwart. Bloedel est tué au commencement de la mêlée, et ses guerriers sont repoussés avec une perte de cinq cents hommes. Mais ils reviennent à la charge avec un renfort de deux mille, et les neuf mille servants des Burgondes sont tués jusqu'au dernier, avec douze guerriers d'élite.

Dankwart, demeuré seul, se défend contre le flot des assaillants. S'ouvrant de force un passage jusqu'à la porte de la salle, il s'élançe dehors et continue à combattre, en se retirant vers l'autre salle où dînent les rois, et où personne ne sait encore rien du massacre qui vient d'avoir lieu. Il y arrive et s'y précipite, couvert de sang, l'épée à la main, sans bouclier, à l'instant même où se promenait et se présentait de table en table et de convive en convive le jeune prince Orteliebe.

« Vous prenez trop vos aises ici, frère Hagen, » s'écrie hautement Dankwart : sachez que tous nos » servants et leurs douze chefs viennent d'être égor- » gés par les Huns ! » A cette annonce, Hagen tire son épée : du premier coup qu'il en frappe, il abat la tête du petit Orteliebe et la fait voler sur le sein de sa mère ; d'un second coup il tue le gouverneur de l'enfant, et d'un troisième il coupe un bras au ménestrel qui jouait de la flûte pour égayer le repas. « Reçois, lui dit-il, ce prix de ton message au pays » des Burgondes. » Et il continue à frapper et à tuer de droite et de gauche, tandis que Volker, son fidèle compagnon, en fait autant de son côté : les Huns se défendent de leur mieux.

Tout cela s'était fait en un clin d'œil, et avant que les trois princes burgondes eussent le temps de s'interposer pour prévenir ce carnage. Ils essaient un moment de l'arrêter ; mais, voyant qu'ils n'en peuvent venir à bout, ils tirent leurs épées et se mettent eux-mêmes à frapper et à tuer. Les Huns

qui ont poursuivi Dankwart jusqu'à l'entrée de la salle royale, entendant le fracas et les cris de la mêlée, s'efforcent d'entrer pour venir au secours des leurs. Mais Dankwart, posté à la porte, les en repousse et les tient à l'écart.

Attila et Chrimhild, témoins forcés du combat, étaient dans les plus terribles angoisses. Chrimhild se tourne alors vers Dietrich : « Me laisseras-tu périr » sans secours, noble chef des Amalungen? lui dit-elle; je suis morte si Hagen s'avance de ce côté. » « Eh! quel secours puis-je vous donner, noble reine? » répond Dietrich; je crains pour moi-même et pour les miens. Les Burgondes sont si échauffés au carnage, qu'il n'y a plus moyen de les arrêter. » Chrimhild renouvelle ses instances, et Dietrich, s'émouvant à la fin : « Je vais essayer ce que je puis, dit-il; et, là dessus, le chef des guerriers élève une voix tonnante, une voix qui, selon l'expression du vieux poète, retentit au loin dans tout le palais, comme le son d'un cornet de buffle.

A cette voix et à l'ordre de Gunther, les Burgondes suspendent un moment le combat. Dietrich demande alors à sortir avec ses Amalungen, et d'emmener avec lui qui bon lui semblera. Sa demande lui est accordée. Prenant alors Chrimhild d'une main, Attila de l'autre, il les emmène avec six cents hommes. Rudiger demande et obtient la même chose : il sort accompagné de cinq cents des siens.

Ces deux chefs partis, le combat recommence et continue jusqu'à l'extermination complète des Huns

qui se trouvaient là. Les Burgondes victorieux prennent quelques moments de repos, tandis que Volker et Hagen, appuyés sur leurs boucliers à l'entrée de la tour par laquelle on monte à la salle, insultent et bravent les Huns restés en dehors.

Dans cet état de choses, Giselher, prévoyant que les Burgondes vont être assaillis de nouveau par de nouveaux flots d'ennemis, propose de débarrasser la salle des cadavres dont elle est encombrée. Sept mille morts ou mourants sont jetés par les fenêtres, à la vue de leurs amis ou de leurs proches, qui se lamentent de voir ainsi périr des blessés auxquels on pourrait sauver la vie par quelques soins. « On me » l'avait bien assuré, dit alors Volker, que ces Huns » ne valaient rien : voyez-les là pleurer comme des » femmes, au lieu d'emporter et de soigner ceux des » leurs qui ne sont que blessés ! » Un noble margrave des Huns, entendant Volker parler de la sorte et croyant ses paroles sincères, s'avance pour emporter un de ses proches qu'il voit blessé sur le monceau des morts, et Volker le tue d'un coup de flèche.

Cependant Attila, désormais aussi furieux contre ses hôtes qu'il a été d'abord bienveillant pour eux, s'est armé et est venu se mettre à la tête des siens. Chrimhild a de nouveau recours aux larmes, aux promesses, aux prières, pour exciter ses guerriers contre Hagen. Enflammé par ses exhortations, Iring, jeune chef danois au service d'Attila, demande ses armes pour s'essayer contre le redoutable Hagen : plusieurs amis veulent le suivre; mais, emporté d'un

noble désir de gloire, Iring se jette à leurs pieds et les conjure de le laisser combattre seul.

Il attaque d'abord, l'un après l'autre, Hagen et Volker ; ne pouvant obtenir aucun avantage sur eux, il se jette sur d'autres guerriers, en tue plusieurs, et, revenant brusquement contre Hagen, le blesse et lui échappe sain et sauf. A peine se donne-t-il le temps de respirer. Excité par les éloges de Chrimhild, et provoqué par Hagen, il retourne au combat. Mais son heure est venue : Hagen le frappe d'un coup mortel. Deux de ses amis, Irnfried et Haward, s'avancent pour le venger ; ils sont tués comme lui. Leurs hommes réunis forcent alors l'entrée de la salle, et le combat recommence en dedans. Les nouveaux assaillants succombent l'un après l'autre, et les Burgondes fatigués se reposent sur leurs cadavres.

Mais leur repos est bientôt interrompu. A la voix d'Attila et de Chrimhild, les Huns se précipitent contre eux : ils se défendent avec la même intrépidité et le même succès jusqu'à la nuit. Le lendemain matin, délibérant sur leur position, ils reconnaissent l'impossibilité où ils sont de résister plus longtemps à des ennemis dont le nombre s'accroît à chaque instant, tandis qu'à chaque instant le leur diminue, et ils se décident à faire une tentative pour obtenir la paix. Gunther et ses deux frères sortent pour en traiter avec Attila et Chrimhild, dans une conférence acceptée par ces derniers. Mais Attila leur déclare qu'après tout le mal qu'ils lui ont fait, ils n'ont point de paix à espérer de lui. Gernot sollicite au moins la

faveur de sortir de la salle où ils sont enfermés et de mourir en combattant en plein air.

Attila et les Huns allaient peut-être y consentir, mais Chrimhild s'y oppose. Giselher prend à son tour la parole et demande grâce à sa sœur au nom de la tendresse qu'il a toujours eue pour elle. « Vous ne » méritez plus de grâce depuis que Hagen a égorgé » mon fils, répond la reine. Cependant vous êtes les » enfants de ma mère, et je consens à vous laisser » partir en liberté si vous me livrez Hagen.—Jamais! » s'écrie Gernot: cela ne sera jamais! et fussions- » nous dix mille, plutôt mourir tous les dix mille que » de livrer un seul d'entre nous! — Oui, mourons! » ajoute Giselher: personne ne peut nous empêcher » de mourir en braves. »

Le pourparler rompu, Chrimhild fait mettre le feu aux quatre coins du palais, et en un instant les flammes enveloppent la salle des Burgondes, qui sont suffoqués par la fumée et dévorés par la chaleur. Des cris d'horreur, des gémissements douloureux s'élèvent de toutes parts: « Oh! qu'il est affreux de » périr au milieu du feu! oh! qu'il serait doux de » mourir en combattant en plein air! Ah! quelle » horrible soif! »

Entendant ces lamentations de la porte de la salle, à la défense de laquelle il s'est posté avec Volker, Hagen élève la voix: « Que celui de vous qui a be- » soin de boire, boive du sang! s'écrie-t-il. Au milieu » d'un tel incendie, le sang vaut mieux que le meil- » leur vin. » A ces paroles, un Burgonde s'agenouille

à côté d'un cadavre, délace son casque, et se met à boire le sang qui coule des blessures, et bien que ce fût pour la première fois qu'il en buvait, il le trouva fort bon. « Grand merci de votre conseil, seigneur » Hagen, s'écria le guerrier désaltéré en se relevant : « grâce à vous, j'ai bien apaisé ma soif ! » Et les autres, entendant dire que le sang était bon, en burent à leur tour, et se sentirent soulagés.

Cependant les flammes continuaient à pénétrer dans la salle ; les Burgondes, refoulés vers le fond, y opposaient leurs boucliers, et pour que le feu ne prit pas aux liens de leurs casques, ils les trempaient dans le sang. A la fin l'incendie s'éteignit peu à peu : la salle était voûtée de manière à résister à l'effet des flammes. Mais il ne restait plus que six cents Burgondes : quatre cents avaient péri en combattant, ou dans les flammes.

Après quelques heures, qui avaient été un siècle d'angoisses inexprimables : « Je crois que le jour va » paraître, dit Giselher, je sens un vent frais qui se » lève. — Oui, dit un autre, je sens le jour venir, » mais le jour ne sera pas meilleur que la nuit. Ap- » prêtons-nous à mourir avec honneur ! »

Il disait vrai, car à peine le jour avait-il paru, que les Burgondes furent de nouveau assaillis par des flots de Huns qui grossissaient à chaque instant autour d'eux.

Rudiger, le bon margrave, touché de leur détresse, fait une dernière tentative pour les réconcilier avec Attila. Mais Dietrich, auquel il s'adresse,

lui déclare que le roi ne veut point entendre parler de paix. Rudiger se désole ; il ne peut retenir ses larmes, il plaint l'horrible destinée de vaillants guerriers qui ont été ses hôtes, et dont l'un est son gendre. Un des hommes d'Attila qui le voit dans cette angoisse le dénonce hautement à Chrimhild pour un traître et pour un lâche, qui ne désire la paix que faute de courage pour combattre et remplir en combattant son devoir de vassal. La douleur de Rudiger est un instant étouffée par la colère : il tue d'un coup de poing son diffamateur, et déclare qu'il ne peut loyalement combattre contre des hommes qui sont venus à la cour d'Attila sous son escorte et sur sa foi. Mais Attila lui fait d'amers reproches sur ce déni de service.

Chrimhild le presse encore plus vivement : elle lui rappelle la promesse qu'il lui fit autrefois à Worms de l'aider à se venger de ses ennemis, et finit par se jeter à ses pieds pour implorer son assistance. Autant en fait Attila lui-même, et le généreux Rudiger est partagé entre deux devoirs contraires, également impérieux, également pénibles. « Oh ! que je suis mal-
» heureux ! s'écrie-t-il, d'avoir vécu pour voir ce que
» je vois ! il me faut aujourd'hui perdre mon hon-
» neur, ma foi, ma probité, tout ce que Dieu m'a-
» vait donné. Qui que je serve, ou qui que j'aban-
» donne, je fais mal, et si je ne me déclare pour
» personne, je serai blâmé de tous. »

Se tournant alors vers Attila : « Seigneur roi, lui
» dit-il, reprenez ce que je tiens de vous, reprenez

» vos terres et vos châteaux ; je n'en veux plus.
» Je vais partir ; je prendrai ma fille d'une main, ma
» femme de l'autre, et j'irai mendiant mon pain
» par tout pays ; mais je ne manquerai point à ma
» foi. »

Attila et Crimhild ne se tiennent pas encore pour refusés : ils redoublent d'instances et de prières auprès de Rudiger, et finissent par l'ébranler. « C'en est donc fait, s'écrie le noble margrave ; il faut que je meure aujourd'hui pour le bien que vous m'avez fait ! Je mourrai donc. Mes terres, mes châteaux vont vous revenir dans peu d'instants par la main de je ne sais qui : je vous recommande ma femme et ma fille. »

Se tournant alors vers ses guerriers : « Vite, armez-vous, mes braves, leur dit-il, armez-vous tous ; nous allons contre les Burgondes. » Le voyant venir en armes à la tête des siens, les Burgondes sont frappés de surprise et de douleur ; ils se troublent pour la première fois, tant leur fait d'horreur l'idée de combattre contre ce généreux Rudiger que tout le monde honore et auquel ils ont eux-mêmes tant d'obligations.

Mais déjà Rudiger est arrivé à portée de la voix ; il dépose un moment à terre son superbe bouclier : c'était un signe qu'il avait quelque chose à leur dire. « Défendez-vous, vaillants Burgondes, leur crie-t-il : je suis contraint à vous attaquer. » On s'envoie de part et d'autre des protestations d'amitié et de regret, et, au moment de commencer le combat, Hagen le

suspend encore. « Noble Rudiger, crie-t-il, voici le
» magnifique bouclier que m'a donné la bonne mar-
» gravine, votre épouse, et que j'ai apporté dans la
» terre des Huns, comme un don précieux d'amitié.
» Mais voyez, il est maintenant tout haché des coups
» des Huns.—Oh ! que j'échangerais volontiers ma
» cuirasse contre un bouclier comme le vôtre ! — En
» vous donnant ce bouclier, répond Rudiger, je dé-
» plirai peut être à Chrimhild : le voici cependant,
» brave Hagen ; prenez-le, et puissiez-vous l'emporter
» au pays des Burgondes ! »

En voyant Rudiger se priver ainsi de son bouclier, beaucoup de guerriers qui n'avaient jamais pleuré furent émus jusqu'aux larmes. Hagen lui-même en fut touché, et déclara qu'il ne combattrait point contre lui.

Volker, ayant vu cette scène, s'avance à son tour vers Rudiger. « Voyez, lui dit-il : voici des bracelets
» d'or que m'a donnés la bonne margravine votre
» épouse, en me recommandant de les porter ici aux
» fêtes où nous venions. Voulez-vous bien lui cer-
» tifier que je les porte ?—Oui, brave Volker, je vous
» le promets, répond Rudiger ; je vous le promets
» si je la revois ! »

Après cet admirable incident, dont l'effet est comparable à celui d'un pur rayon de soleil à travers la plus horrible tempête, le combat recommence. Rudiger, après avoir fait un grand carnage des Burgondes, est attaqué par Gernot : ils combattent longtemps avec une valeur égale, et finissent par se tuer

l'un l'autre. Rudiger mort, tous les siens sont taillés en pièces jusqu'au dernier.

Cependant le bruit de la mort de Rudiger s'est répandu de tous côtés, et avec ce bruit, une consternation, une douleur inexprimables. Attila et Chrimhild, en particulier, en sont au désespoir. Dietrich refuse de croire l'odieuse nouvelle. Il envoie, pour s'en assurer, le vieux Hildebrand, suivi d'une troupe nombreuse d'Amalungen armés et prêts à combattre, au besoin.

Hildebrand part, il s'approche des Burgondes jusqu'à la portée de la voix, et demande ce qu'est devenu Rudiger. On lui répond qu'il est mort, et à cette réponse les Amalungen se lamentent et pleurent de manière que les larmes leur inondent la barbe et le menton. « Maintenant donc, ô Burgondes, reprend » Hildebrand d'une voix entrecoupée de sanglots, » livrez-nous le corps de Rudiger, afin que nous » puissions rendre le dernier service à celui que nous » aurions tant aimé servir vivant ! » « Le corps de Rudiger ! personne ne vous le portera, répond Volker. Venez vous-même le prendre ici, tout sanglant : » le service que vous voulez lui rendre en sera plus » complet. »

Sur ces insolentes paroles, l'altercation s'anime entre les Burgondes et les Amalungen, et se termine par un combat dans lequel sont tués tous les guerriers de Dietrich, à l'exception de Hildebrand, qui se retire blessé par Hagen. Du côté des Burgondes, il n'est resté de vivants que Hagen et Gunther.

Hildebrand retourne tout sanglant vers Dietrich, qui, le voyant blessé, et sans lui donner le temps de s'expliquer : « Vous n'avez, lui dit-il, que ce que vous » avez mérité : pourquoi rompre la paix que j'avais » promise aux Burgondes ? » « Nous n'avons de- » mandé que le corps de Rudiger, répond Hilde- » brand, et les Burgondes nous l'ont refusé. » A ces mots, Dietrich, ne doutant plus de la mort de Rudiger, se prend fortement à pleurer, pour la première fois de sa vie. « Dites à mes hommes de s'armer sur- » le-champ, ordonne-t-il à Hildebrand ; et apportez- » moi mes armes : je veux aller questionner moi- » même les Burgondes. » « Vous n'avez plus d'autre » homme que moi, mon cher seigneur, répond Hil- » debrand : tous les autres sont morts. »

Nouvelle douleur de Dietrich, qui s'arme en toute hâte, et s'achemine à grands pas vers les Burgondes, suivi de Hildebrand. Arrivé devant la porte de la salle où Gunther et Hagen sont debout, prêts à se défendre, le héros dépose son bouclier à terre, en signe de propositions pacifiques. Il se plaint de la mort de ses hommes, de celle de Rudiger et du refus de son cadavre. « Tout cela, poursuit-il, exige » une réparation. Remettez-vous donc à discrétion » entre mes mains : je vous protégerai de tout mon » pouvoir, et si bien que nul des Huns n'osera vous » faire le moindre mal. Je vous donne ma parole de » vous reconduire dans votre pays et de mourir, s'il » le faut, pour votre défense. » « Dieu garde, s'écrie » alors Hagen, que deux braves, ayant des armes

» pour se défendre, se rendent jamais à qui que ce
» soit! » « Eh bien donc, voyons comment vous
» vous défendrez, » répond Dietrich.

Là-dessus le combat commence entre les deux puissants guerriers. Dietrich est d'abord obligé d'employer toute son adresse pour éviter les coups de Hagen et de sa redoutable Balmung, l'épée de Siegfried. Mais bientôt, saisissant le moment où le Burgonde prête le flanc, il lui fait une large et profonde blessure. « Te voilà blessé, Hagen, dit alors Dietrich; » et il y aurait peu d'honneur à moi à t'achever : » j'aime mieux te faire prisonnier. » En parlant de la sorte, il jette son bouclier, s'élance brusquement sur Hagen, l'enveloppe de ses bras de fer, le lie et le porte ainsi tout lié à Chrimhild, en lui disant : « Laissez-lui la vie, noble reine; qui sait s'il ne pourra pas un jour réparer par ses services le mal qu'il vous a fait? »

Chrimhild au comble de la joie remercie Dietrich, et fait transporter Hagen dans une sombre prison. Dietrich retourne à Gunther, et, après un long combat, le terrasse, le charge de liens et l'apporte à Chrimhild. « Sachez, noble dame, sachez bien, lui dit-il, que jamais si vaillants hommes ne furent livrés prisonniers à un reine. Souffrez que mon amitié leur sauve la vie. » Chrimhild lui en donne l'assurance; et le héros se retire en pleurant.

A peine est-il parti, que la reine fait jeter Gunther dans une prison séparée de celle de Hagen. Elle se rend alors auprès de ce dernier. « Hagen, lui dit-

» elle, si tu me restitues le trésor que tu m'as en-
» levé, je te laisserai retourner vivant au pays des
» Burgondes. » « Noble reine, répond Hagen, vos
» paroles sont des paroles perdues : j'ai juré de n'in-
» diquer ou de ne livrer à personne le trésor des Ni-
» belungen, aussi longtemps qu'il y aurait un de mes
» trois seigneurs vivant. »

A ces mots de Hagen, Chrimbild sort et revient au bout d'un instant, tenant par les cheveux une tête toute sanglante. « Tu n'as plus de seigneur, dit-elle, » à Hagen en la lui présentant, et tu peux mainte-
» nant me révéler où est mon trésor. » Hagen, jetant les yeux sur cette tête, la reconnaît pour celle de Gunther, et saisi d'une vive douleur, il s'écrie : « Tout » s'est passé comme je voulais : maintenant, nous » savons, Dieu et moi, où est le trésor des Nibelun-
» gen. Toi, démon de femme, tu n'en sauras ni n'en » auras jamais rien. »

« J'en aurai du moins cette épée, répond Chrim-
» bild ; c'est celle de mon Siegfried : il la portait la » dernière fois que je le vis. » Là-dessus elle saisit l'épée par la poignée, l'arrache du fourreau, la lève sur Hagen, et d'un coup lui abat la tête.

Attila, Hildebrand et Dietrich, survenant et voyant l'action de Chrimbild, en sont saisis d'horreur. Hildebrand, emporté par la colère, s'élance sur elle et la frappe si violemment qu'il la tue. Ainsi finit la barbare tragédie.

CHAPITRE XI.

WALTHER D'AQUITAINE.

III. — Analyse de Walther.

L'auteur du *Chant des Nibelungen* est tout à fait inconnu. On peut seulement juger, par le dialecte et divers traits de son ouvrage, qu'il fut de la brillante et nombreuse série de ces Minnesinger, ou chantres de l'amour, qui fleurirent en Souabe, de la fin du douzième siècle au commencement du quatorzième. C'est donc dans cet intervalle qu'il faut mettre la composition du poème, qui appartient certainement plutôt aux commencements qu'à la fin de cette période, et tout autorise à le croire de la première moitié du treizième siècle.

Parmi les divers monuments de l'ancienne poésie germanique qui sont, par le sujet, en rapport avec le poème des Nibelungen, il y en a deux qui s'y rattachent d'une manière plus directe et plus expresse. L'un est intitulé vaguement *la Lamentation* ou *les Complaintes*, et se joint d'ordinaire au poème ou *Chant des Nibelungen*. Ce n'est qu'une espèce de résumé, avec des variantes, de la partie de ce dernier, dont la scène se passe à la cour d'Attila; résumé d'ailleurs assez plat, œuvre d'un poète inconnu, qui vivait au quatorzième siècle.

L'autre ouvrage, qui fait, en quelque sorte, le

pendant de celui-là, est un petit poëme de sept à huit cents vers, intitulé : *Siegfried le cornu* ou *le corné*, faisant partie du cycle poétique du *Helden-buch* ou livre des héros. Ce poëme roule uniquement sur les premières aventures de Siegfried, sur son combat avec le dragon et sur les antécédents de son mariage avec *Chrimhild*. Il en existe une version en prose qui circule, comme livre populaire, dans toute l'Allemagne : c'est une des pièces favorites de la bibliothèque bleue d'outre-Rhin. Tous ces différents ouvrages sont comme autant de fils par lesquels les traditions relatives à la fable particulière des Nibelungen se rattachent à l'ensemble des anciennes traditions poétiques des Germains.

Ce qu'il y a de plus important à observer sur ces divers poëmes, c'est que chacun a sa physionomie propre ; c'est que, dans tous, le même fond a subi des variations caractéristiques qui constatent qu'ils ne sont point la copie ni l'imitation l'un de l'autre, mais que chacun remonte directement, et par des voies distinctes, aux traditions primitives.

Quand j'ai parlé de la rédaction scandinave de la fable des Nibelungen, telle que nous l'offre la *Vol-sunga-saga*, il m'a été facile de faire voir que cette chronique poétique n'était que la réunion, que la fusion en un même tout de divers chants populaires ou nationaux, sur les incidents isolés de l'événement qui en est le sujet.

Il n'est pas douteux que le grand poëme des Nibelungen ne soit de même la rédaction plus déve-

loppée, mieux arrondie, de plusieurs chants détachés ou de poèmes plus anciens sur le même sujet. Mais la chose n'est pas si facile à démontrer.

Les Germains, s'étant convertis au christianisme beaucoup plus tôt que leurs frères Scandinaves, les traditions poétiques des temps païens durent se perdre et se perdirent beaucoup plus tôt et plus complètement chez eux que chez ces derniers. Il n'y a rien, dans la littérature germanique, de correspondant ni d'équivalent à ces chants de l'Edda, dans lesquels nous avons reconnu les membres de la fable des Nibelungen encore épars, encore détachés, formant encore chacun par soi-même un tout en dehors et à part des autres.

Il y a néanmoins, dans l'histoire de la littérature germanique, quelques indices des modifications, des transformations successives que cette même fable a subies avant de prendre la forme dernière dans laquelle elle a été fixée et semble devoir être immortelle. Ces indices méritent d'être observés.

L'auteur de cette *lamentation* ou *complainte des Nibelungen*, dont je parlais tout à l'heure, termine son ouvrage par un épilogue historique fort curieux qui fournit les notices suivantes.

Ce fut un évêque de Passau, en Hongrie, nommé Pelerin, qui fit recueillir, mettre en latin et par écrit toutes les aventures de l'histoire des Nibelungen.

Il fit faire ce travail pour l'amour de son parent Rudiger, margrave de Bechlare. — Il y employa un maître Conrad ; mais on ne voit pas bien clairement

en quelle qualité, si ce fut comme traducteur, ou simplement comme copiste.

L'auteur ajoute que ce fut d'après cette première histoire latine des Nibelungen que divers poètes, ses devanciers, remirent en allemand les mêmes aventures désormais connues de tout le monde.

Pelerin, évêque de Passau, dont il s'agit dans cet épilogue, vécut dans le courant du dixième siècle, jusqu'à l'année 991; Rudiger, margrave de Bechlare, désigné comme son parent, était mort en 916. On suppose qu'en faisant recueillir les vieilles traditions poétiques relatives aux Nibelungen, qui circulaient alors dans le sud-est de l'Allemagne, son intention fut d'y intercaler les louanges de ce margrave Rudiger qui, comme nous l'avons vu, y joue en effet, un rôle admirable.

D'après ces conjectures, toutes assez plausibles, le poème actuel des Nibelungen aurait eu pour base une narration latine, rédigée dans la deuxième moitié du dixième siècle (de 960 à 980).

Mais cette narration avait elle-même pour noyau de vieux chants populaires épiques, des narrations ou des traditions plus anciennes, dont on découvre çà et là quelques traces.

On trouve dans un poème saxon intitulé *Beowulf*, composé, au plus tard, au neuvième siècle, des allusions à l'histoire de Siegfried et du fameux dragon Fafnir, qui, d'après cette traduction saxonne, aurait été tué, non par Siegfried, lui-même, mais par son père Siegmund.

J'ai dit un mot de ces chants barbares, en langue francique, que Charlemagne fit recueillir et mettre par écrit. Personne n'a dit sur quels sujets roulaient ces chants. Mais il est assez naturel de supposer que quelques-uns se rapportaient directement à ces fameuses aventures des Nibelungen, liées de si près à l'époque héroïque des Goths, des Burgondes et des Franks eux-mêmes. Tous ces chants se perdirent de bonne heure, surtout chez les Franks de la Gaule. La répugnance peu éclairée que Louis le Débonnaire témoigna pour ces restes de l'ancien paganisme germanique en avança peut-être la perte et l'oubli.

Il n'existe aujourd'hui, en un dialecte germanique, qu'un seul fragment d'une soixantaine de vers, que l'on puisse vraisemblablement supposer avoir fait partie des chants recueillis par Charlemagne, ou qui puisse en donner une idée. Ce fragment précieux roule sur une aventure du vieux Hildebrand, de ce fidèle et vaillant serviteur de Dietrich de Vérone, et le même que nous avons vu jouer un grand rôle dans les Nibelungen, où il tue la féroce Chrimhild. Sans appartenir directement à la fable des Nibelungen, ce morceau a néanmoins quelque liaison avec elle par l'intermédiaire de ce personnage de Hildebrand, et pourrait, à la rigueur, être rapporté aux chants isolés dont se forma plus tard l'ensemble de cette même fable.

Au douzième siècle, quelques-uns de ces chants se conservaient de mémoire. En 1130, Knod, duc de Schleswig, fut averti d'une conspiration tramée

contre lui par un poëte ou ménestrel saxon, qui lui chanta la trahison par laquelle Chrimhild attira ses trois frères à la cour d'Attila.

Au seizième siècle, ou peu de temps auparavant, les Danois chantaient encore de petits poëmes détachés sur les principales aventures des Nibelungen. Trois de ces poëmes ont été conservés dans les recueils des chants populaires du Danemarck. Tous les trois roulent sur la vengeance de Chrimhild et le massacre des Nibelungen chez les Huns. C'est un fait assez remarquable que les auteurs des trois poëmes ou chants dont il s'agit y aient suivi les traditions germaniques, de préférence à celles du Nord, quoique les Danois appartiennent à la branche scandinave des Teutons.

Du reste, ces chants danois diffèrent beaucoup, dans les détails, des parties du poëme des Nibelungen auxquelles ils correspondent : ils n'ont point l'air d'être tirés de ce dernier, et semblent plutôt remonter, par une tradition vivante et continue, à la masse primitive de ces petites épopées qui devancèrent la grande, et entrèrent dans sa composition.

A défaut de tous ces indices des différentes transformations par lesquelles la fable germanique des Nibelungen est devenue le poëme célèbre que nous avons sous ce titre, un examen attentif de cet ouvrage suffirait pour y faire découvrir le travail successif de divers auteurs, et l'empreinte de diverses époques. Les traits de courage et d'orgueil barbare, d'indomp-

table férocité, d'inexorable haine, tiennent au fond primitif, aux données païennes du sujet.

Les croyances et les pratiques extérieures du christianisme furent adaptées de vive force à ce fond barbare; on ne saurait bien dire en quel temps, mais très-probablement, au dixième siècle, quand l'évêque de Passau fit recueillir et mettre en latin ce qu'il y avait alors de chants ou de récits détachés sur les aventures des Nibelungen. Les anciennes mœurs germaniques avaient certainement perdu alors beaucoup de leur rudesse première; on avait probablement commencé à concevoir un héroïsme plus humain et plus doux que celui des vieux Burgondes et des Huns. Je doute néanmoins que le caractère de Rudiger, tel qu'il est dessiné dans le poème actuel des Nibelungen, ait pu être imaginé en Germanie, vers l'an 970 ou 980. Plusieurs traits de ce caractère appartiennent, selon toute apparence, au poète qui a refait au treizième siècle la narration faite au dixième par les soins de l'évêque de Passau.

Mais ce qui doit indubitablement être attribué au Minnesinger inconnu, dernier rédacteur du poème en question, c'est tout ce qu'il y a dans ce poème d'allusions aux mœurs et aux usages chevaleresques; c'est la teinte de galanterie qu'il a parfois jetée sur les parties de son sujet où il s'agit de belles princesses, de guerriers amoureux et de réjouissances nuptiales.

L'espace me manque pour pousser ces observations plus loin, mais il y en a quelques-unes sur

lesquelles j'aurai naturellement l'occasion de revenir dans les rapprochements que je me propose de faire entre le poëme des Nibelungen et celui de Walther d'Aquitaine. C'est de ce dernier que je dois maintenant m'occuper, et je vais tâcher d'en donner une idée qui puisse servir de base aux recherches et aux considérations ultérieures qu'exige et mérite un ouvrage à tant d'égards si intéressant pour nous.

Cet ouvrage n'est pas long, il n'a que quatorze cent cinquante vers. C'est cependant encore trop pour que je puisse le traduire en entier. Mais j'en traduirai la plus grande partie, en donnant du reste un extrait assez détaillé encore pour bien marquer la marche et l'ensemble de l'action.

Attila, étant devenu roi des Huns, voulut se faire un grand renom par ses victoires, et se mit en marche à la tête de ses armées. Les Franks se trouvèrent les premiers sur son passage. Ils avaient pour lors un roi nommé Gibich, auquel venait de naître un fils qu'il avait appelé Gunther.

Quand on lui annonça qu'une armée de Huns avait passé le Danube, plus nombreuse que les grains de sable du fleuve, que les étoiles du ciel, il assembla ses conseillers pour délibérer sur ce qu'il fallait faire. Tous furent d'avis de se soumettre, de payer le tribut et de donner des otages, plutôt que de s'exposer à périr, à voir tout le pays dévasté, les enfants et les femmes emmenés captifs.

Il y avait alors chez les Franks un noble chef, de

sang troyen, ayant un fils nommé Hagen, lequel, encore tout petit garçon, promettait déjà de devenir un vaillant homme. Il fut décidé que l'on enverrait Hagen pour otage à Attila, au lieu de Gunther, qui était encore à la mamelle.

Cette paix conclue, Attila se dirigea vers le royaume des Burgondes, alors florissant et puissant sous un roi nommé Heric. C'était un noble roi, mais il n'avait pour héritier de sa couronne d'autre enfant qu'une petite fille nommée Hildegunde.

Les Huns avaient déjà passé le Rhône et la Saône, et s'étaient éparpillés à butiner dans le pays. Heric se trouvait à Châlons, et voilà qu'une sentinelle, portant les yeux au loin sur la campagne, se met à crier : « Oh ! quels épais nuages de poussière ! c'est » un ennemi qui s'avance : vite, fermez les portes ! » Au lieu d'accueillir ce cri de guerre, le roi délibère et se décide à traiter. Il sort de la ville et se présente au camp des Huns avec de grands trésors, et conclut la paix, laissant sa fille en otage. Attila poursuit aussitôt sa marche vers le couchant.

Un prince, nommé Alfer, régnait alors sur les Aquitains : il avait un fils encore tout petit garçon, nommé Walther. Ce roi et celui des Burgondes s'étaient donné parole d'unir leurs enfants l'un à l'autre, sitôt qu'ils seraient en âge d'être mariés. Informé de l'approche des Huns, de la soumission des Franks et des Burgondes, Alfer se trouva en grand souci, et perdit l'espérance de se défendre. « Faisons la paix, » dit-il en lui-même ; nous ne serons point désho-

» norés pour avoir fait comme les Franks et les Bur-
» gondes. » Là-dessus il envoie son tribut et son fils
Walther pour otage aux Huns, qui, parvenus aux
dernières limites de l'Occident, reprennent tout joyeux
le chemin de leur pays.

Attila montra la plus grande tendresse pour les
trois enfants qu'il avait enmenés comme otages, et
les fit élever avec le même soin que ses propres en-
fants. Il voulait avoir toujours sous les yeux les deux
jeunes garçons, et il les fit instruire en toute chose,
principalement dans les exercices de la guerre; si
bien que tous les deux, grandissant en mérite comme
en âge, surpassèrent bientôt en bravoure et en pru-
dence les plus braves et les plus sages des Huns.
Attila les mit à la tête de ses armées; ils terminèrent
glorieusement plusieurs guerres qui survinrent; et le
roi les aimait de plus et plus l'un et l'autre.

Hildegunde plut, de son côté, à l'épouse d'Attila
par sa gentillesse, par sa douceur et son adresse, tel-
lement que la reine lui confia la garde de ses trésors,
et que la jeune captive était elle-même presque reine,
faisant tout ce qui lui plaisait.

Cependant Ghibich, le roi des Franks, était mort;
et son fils Gunther lui ayant succédé, rompit le traité
avec les Huns, et leur refusa le tribut. Hagen n'en
fut pas plus tôt informé, qu'il s'enfuit à la dérobée
durant la nuit, et alla rejoindre son nouveau roi.
Walther faisait dans ce moment la guerre à la tête
des Huns, et la victoire l'accompagnait partout.

La reine Ospirn, apprenant l'évasion de Hagen,

et craignant celle de Walther, que tout le monde regardait comme la colonne de l'empire, exhorta fortement Attila à lui donner pour femme une princesse choisie parmi les filles des Huns, et une riche dot, pour le retenir plus sûrement à son service. Le roi approuva le conseil, et quand Walther, qui était en campagne, fut de retour avec l'armée, il offrit au jeune guerrier une belle épouse et d'immenses richesses. Mais Walther, qui avait déjà d'autres desseins en tête, refusa tout, sous le prétexte de ne pas se donner des liens qui le distrairaient de la guerre et du service du roi. Bientôt après une nouvelle guerre ayant éclaté, Walther en eut le commandement et s'y distingua plus encore qu'à l'ordinaire. Aussi, de retour dans la capitale, est-il reçu avec de grands transports de joie par le peuple. Mais le héros se dérobe au plus tôt à ces empresses, et sans songer à prendre du repos, tout fatigué qu'il est.

Il entre dans le palais, se rend droit à la chambre du roi, où il trouve Hildegunde toute seule. Il l'embrasse tendrement et lui dit : « Je meurs de soif, » va vite me chercher à boire. » Ils savaient tous les deux qu'ils avaient été fiancés l'un à l'autre. Hildegunde s'empresse ; elle va, et remplit de vin une grande et précieuse coupe, qu'elle présente à Walther. Celui-ci prend la coupe d'une main, en faisant le signe de la croix ; et de son autre main, il tient et presse celle de sa fiancée, qui, debout devant lui, le regarde sans mot dire. Après avoir bu, le jeune

homme lui rend la coupe vide et lui dit : « Notre » sort est le même, Hildegunde ; nous sommes tous » les deux exilés ; nous avons été fiancés l'un à » l'autre : des fiancés n'ont-ils rien à se dire ? »

Hildegunde, s'imaginant que Walther parle ainsi par façon de badinage, hésite un moment, et lui répond : « Pourquoi parles-tu de ce que tu ne désires » pas, de ce qui n'est pas dans ton cœur ? Peux-tu, en » moi, pauvre captive ! reconnaître encore ta fiancée ? »

« Ah ! loin de moi la pensée de me jouer de toi ! » répond le jeune guerrier : il n'y a rien de faux dans » ce que je te dis, Hildegunde. Nous sommes seuls » ici, et si je pouvais te croire un peu de tendresse » pour moi et de la confiance en mes conseils, je » t'ouvrirais à l'instant les secrets de mon cœur. »

A ces mots, Hildegunde, s'inclinant devant Walther, lui dit : « Commande, mon seigneur, et tout » ce que tu commanderas sera fait avec plus de joie » que ma propre volonté. » « Je suis las de l'exil, » lui dit alors Walther ; je ne puis me défendre de » penser tous les jours à mon doux pays d'Aquitaine. » J'ai donc résolu de m'enfuir secrètement, et je » serais déjà parti, si ce n'eût été le chagrin d'aban- » donner Hildegunde. » « Que mon seigneur or- » donne, répond alors celle-ci : plaisirs ou peines, » tout me sera doux pour l'amour de lui. »

Là-dessus, Walther, poursuivant l'entretien, dit tout bas à Hildegunde : « La reine t'a remis la garde » de son trésor : prends-y d'abord un des casques » du roi, une cotte de mailles, une cuirasse portant

» la marque de l'ouvrier. Prends ensuite deux coffrets, et remplis-les chacun de perles et de bijoux, au point où tu puisses à peine les porter. Fais quatre paires de chaussures pour moi, et autant pour toi-même, que tu mettras dans les coffrets, pour achever de les remplir. Fais forger par les ouvriers de la reine des hameçons à prendre oiseaux et poissons : ce sera là notre nourriture, en chemin, et je serai moi-même le pêcheur et l'oiseleur. Prends bien garde que tout soit prêt dans le délai d'une semaine.

» Maintenant je te dirai comment je compte m'y prendre pour fuir. Dans sept jours, je donnerai un grand festin au roi, à la reine, aux princes et à tous les chefs. J'insisterai de toutes les façons pour les faire boire ; si bien que pas un d'eux ne soit capable de s'apercevoir de rien autour de lui. Tu boiras à peine de vin ce qu'il en faudra à ta soif ; mais tu en verseras à tous largement ; et lorsque tous seront plongés dans le sommeil de l'ivresse, nous prendrons notre chemin vers l'occident. »

Hildegunde fit tout ce que son fiancé lui avait commandé. Le septième jour Walther prépare un magnifique banquet dont il serait superflu de donner la description. Je puis de même négliger de raconter en détail comment les convives finissent par tomber tous endormis pêle mêle, si bien qu'il ne reste plus dans tout le palais que Walther et Hildegunde, en état de vouloir et de faire quelque chose.

Walther appelle alors sa bien-aimée, et lui or-

donne d'apporter les diverses choses qu'elle a préparées, tandis que lui-même amène de l'écurie son bon cheval, le meilleur de tous les chevaux, que, pour sa force et son courage, il avait nommé le lion. Et le selle, le bride, le charge de quelques provisions, des deux coffrets remplis d'objets précieux. Après quoi il endosse sa cuirasse, se coiffe de son casque, chausse ses jambards d'or et ceint deux épées, selon l'usage des Huns, l'une à deux tranchants, sur le flanc gauche; l'autre à un seul tranchant, sur le flanc droit. De la main droite il tient sa lance; de la gauche son bouclier et une ligne de pêcheur; et dans cet attirail, il se met en marche, d'un pas d'abord un peu incertain. Hildegunde le suit, menant par la bride le cheval porteur du trésor, du bagage et de quelques flèches.

Ainsi commencent-ils, ainsi poursuivront-ils leur voyage : ils cheminent toute la nuit; mais, au lever du soleil, ils cherchent des bois, des lieux couverts où se cacher et se reposer. Tout agitait la pauvre Hildegunde; tout lui faisait peur, le bruit du vent, celui des feuilles, le vol d'un oiseau. Mais elle fuyait la terre d'exil; elle retournait à la terre natale, et cette pensée lui donnait des forces. Ils évitaient soigneusement les bourgades joyeuses, les fertiles campagnes et cherchaient les lieux sauvages, les montagnes et les forêts.

Cependant on s'éveille, bien qu'un peu tard, au palais d'Attila, et Attila le premier. Il cherche d'abord Walther, le fait chercher; il le demande à tous,

personne ne sait lui en dire de nouvelles. Néanmoins il ne soupçonne encore rien de sinistre, lorsque la reine Ospirn, à qui la disparition de Hildegunde a tout fait deviner, vient annoncer la vérité au roi.

A cette nouvelle, Attila est transporté de fureur : il déchire ses vêtements, prononce des paroles sans ordre et sans suite et ne souffre l'abord de personne : il repousse toute boisson et toute nourriture. La nuit venue, il se jette sur son lit; mais il n'y trouve point de sommeil. Il se retourne de côté et d'autre, tantôt se levant brusquement, tantôt se laissant retomber. La nuit se passe; il fait appeler ses officiers, ses conseillers. « Y a-t-il quelqu'un de vous qui puisse » me ramener Walther, me le ramener lié, comme » un chien échappé? S'il existe, qu'il se montre : je » vais le couvrir, le combler d'or. »

Il y avait là des ducs, des comtes, des braves avides de gloire et de renommée; il y en avait d'autres avides d'or; mais nul pourtant d'assez hardi, pour se mettre à la poursuite de Walther, et courir le risque de se trouver face à face avec lui, les armes à la main. Sa vaillance et sa force étaient trop connues : on l'avait vu trop de fois abattre des troupes de guerriers, sans être seulement blessé. Le roi ne put donc persuader à personne d'aller à la poursuite du fugitif.

Et le fugitif continuait à cheminer de nuit, passant le jour dans les bois, occupé à tendre diverses sortes de pièges aux oiseaux. Mais quand il arrivait au bord des rivières, il avait recours à ses hameçons et à la

pêche, pourvoyant ainsi, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, à sa faim et à celle de sa jeune fiancée, avec laquelle il ne prit jamais la moindre liberté.

Quarante jours s'étaient écoulés depuis celui où le jeune héros avait quitté la ville d'Attila, et le soir même de ce quarantième jour, il arriva au bord d'un grand fleuve, nommé le Rhin, qui passe le long d'une ville, capitale de royaume, nommé Worms. Là Walther donna, pour payer son passage, des poissons qu'il avait pris auparavant en un autre endroit ; et transporté, en un instant, à l'autre bord, il poursuivit rapidement son chemin.

Le lendemain, au point du jour, le batelier qui l'avait passé se lève pour se rendre à Worms, et porte au cuisinier du roi les poissons qu'il avait reçus en paiement. Les poissons furent apprêtés et servis sur la table de Gunther, qui, en y regardant dit au cuisinier : « Je ne vis jamais de tels poissons » dans le pays des Franks : ce sont des poissons étrangers. Dis-moi d'où ils te viennent. » Le cuisinier répond que c'est le batelier qui les lui a donnés. Le roi mande aussitôt ce dernier, qui arrive et raconte en ces termes comment la chose s'est passée.

« Me trouvant hier au bord du Rhin, je vis venir » à grands pas un passager, qui semblait prêt à combattre, couvert de fer de la tête aux pieds, la lance » à une main, le bouclier à l'autre. Il avait l'air » d'un homme de grande force, car sous l'énorme » poids de ses armes, il cheminait d'un pas léger. » Derrière lui venait une jeune fille d'une beauté

» merveilleuse, menant par la bride un cheval chargé
 » de deux coffrets qui, à chaque mouvement du che-
 » val, rendaient un bruit comme de pièces menues
 » d'or et d'argent qui se choquent. Voilà tout ce que
 » je peux dire de l'homme qui m'a donné ces pois-
 » sons en paiement de son passage. »

En entendant ces paroles, Hagen, qui était au nombre des convives, s'écria joyeusement : « Félici-
 » tez-moi ! A ce que j'entends, je suis sûr que mon
 » ami Walther est revenu de chez les Huns ! » « Féli-
 » citez-moi aussi, s'écria de son côté le roi Gunther ;
 » Dieu me renvoie les trésors que mon père envoya
 » jadis au roi Attila. »

Parlant de la sorte, il frappe la table de son pied, se lève brusquement, demande son cheval, le fait seller, monte en selle, et désigne douze hommes pour le suivre, ses douze guerriers les plus forts et les plus hardis, à la tête desquels il nomme Hagen. Celui-ci, qui n'a point oublié son ancien ami, son compagnon d'exil, essaye de détourner le roi de son dessein ; mais le roi ne l'entend seulement pas : « Vite ! s'écrie-t-il, ô mes braves, vite ! armez-vous ;
 » mettez vos cottes de maille ; ne laissons pas échap-
 » per un trésor ! »

En un clin d'œil ils furent prêts ; en un clin d'œil ils furent sur les traces du roi, pressés d'atteindre Walther, avides de le dépouiller. Hagen seul tâchait encore de retenir le roi ; mais le roi s'obstinait à ne point l'écouter.

Cependant le brave Aquitain, s'éloignant de plus

en plus des bords du Rhin, avait déjà gagné la forêt des Vosges. C'était une immense, une épaisse forêt, repaire de bêtes sauvages, résonnant perpétuellement du bruit des cors et des aboiements des chiens. Dans une partie écartée de cette forêt, entre deux pointes de montagnes très-rapprochées, était une caverne, formée non par une cavité de la terre, mais par l'éboulement du sommet de la montagne, et au sein de laquelle croissaient beaucoup d'herbes verdoyantes bonnes à manger.

« Montons là-haut, dit Walther ; là-haut je pourrai » enfin me reposer à l'aise et en sûreté. » Et il en avait grand besoin, car depuis sa fuite il n'avait pris de repos qu'appuyé sur son bouclier, et avait à peine fermé l'œil. Cette fois, il quitte son armure, et posant la tête sur les genoux de sa fiancée : « Regarde » bien, Hildegunde, lui dit-il : l'air est pur, et d'ici » l'on découvre au loin la contrée ; regarde bien de » tous côtés, et si tu vois quelque part s'élever de la » poussière, éveille-moi doucement, doucement, en » me touchant légèrement de la main ; et quand » même tu verrais s'approcher toute une armée, » prends garde, bien-aimée, à ne pas me réveiller » tout d'un coup. » Il s'endormit en achevant ces paroles.

Cependant Gunther, tout en chevauchant, découvrit des traces sur la poussière et s'écria joyeusement : « En avant ! mes braves, nous le tenons ; » nous tenons le trésor qu'il a volé. » Mais Hagen lui répondit : « O mon seigneur, si tu avais vu aussi

» souvent que moi Walther les armes à la main, tu
» ne serais pas si pressé de le joindre, tu ne croirais
» pas si facile de lui enlever ce qu'il tient!... J'ai
» suivi les Huns à la guerre; j'ai regardé Walther
» combattre à leur tête les nations du Nord et celles
» du Midi, et j'ai vu tomber tous ceux qui osèrent
» l'attaquer. » Hagen avait beau dire : le roi s'avancait toujours, s'approchant de la montagne; si bien que du sommet Hildegunde découvrit le nuage de poussière qui s'élevait des pieds de leurs chevaux. Elle réveille alors Walther tout doucement, peu à peu; et le guerrier, ouvrant l'œil à demi, demande si quelqu'un paraît. « Je vois, répond Hildegunde, » je vois là-bas venir quelque chose qui ressemble à » des hommes. »

Walther alors, achevant de s'éveiller, se revêt de son armure, reprend sa lance et son bouclier, et s'apprête à combattre. En ce même instant, Hildegunde voit briller des lances; elle distingue des guerriers à cheval. « Ah! voilà les Huns! s'écrie- » t-elle, tombant à genoux; voilà les Huns. O mon » doux seigneur, coupe-moi la tête : que celle qui » devait être à toi ne soit point touchée par un » autre. » « Ne dis pas cela, Hildegunde, ne parle » pas ainsi, douce amie, répond le jeune homme; » bannis toute frayeur, et laisse-moi faire; Dieu, qui » m'a tant de fois tiré de péril, m'en tirera cette fois » encore. »

En prononçant ces mots, il lève les yeux. « Non, » ajoute-t-il aussitôt en souriant; non, ce ne sont

» point là les Huns : ce sont les hommes du pays,
» ces bandits de Franks, et voici parmi eux mon ami
» Hagen ; je le reconnais à son casque. » Là-dessus,
il se poste à l'entrée de la caverne et continue à ras-
surer Hildegunde tremblante derrière lui. « Non ,
» non, j'ose le dire, nul des Franks qui viendront
» me chercher ici ne retournera se vanter à sa
» femme de nous avoir volé quelque chose. »

Mais achevant à peine cette parole, il la condamne
comme superbe, et s'agenouille pour en demander
pardon à Dieu ; puis il regarde de nouveau venir les
Franks ; il les considère avec plus d'attention. « De
» tous ceux que je vois là-bas, dit-il, je ne redoute
» que le seul Hagen ; lui seul connaît ma façon de
» combattre, et bien connais-je aussi la sienne ; je
» sais combien il est fort et brave. Si je viens à bout
» de lui, ne crains rien des autres, Hildegunde : je
» vivrai encore pour toi. »

Hagen, de son côté, ayant vu Walther si bien re-
tranché, se tourne devers le roi et lui dit : « Je t'en
» conjure de nouveau, ô mon seigneur ! ne provoque
» point ce guerrier. Envoie d'abord lui demander
» son nom, sa race et son pays ; d'où il vient, et si
» peut-être il n'aimerait pas mieux nous céder son
» trésor que de risquer le combat contre nous. Si,
» comme je le présume, cet homme est Walther,
» Walther est prudent et sage ; et peut-être, pour te
» faire honneur, condescendra-t-il à tes demandes. »

Gunther goûte le conseil : il ordonne à Kamelon
d'aller faire toutes ces demandes à l'étranger. Kame-

lon était le gouverneur de la fameuse cité de Metz ; il y avait été envoyé du pays des Franks, et y résidait. Il était venu à la cour du roi Gunther apporter des présents, et y était arrivé seulement la veille du jour où le passage de Walther avait été connu. Ayant entendu l'ordre du roi, Kamelon vole comme le vent ; il traverse la plaine, gravit la montagne, s'approche du jeune guerrier jusqu'à portée de la voix, et lui parle ainsi : « Étranger, dis-moi qui tu es, d'où » tu viens et où tu vas. »

« Dis-moi toi-même auparavant, répond Walther, » si tu viens de ton chef ou de la part de quelque » autre. » « C'est le puissant roi Gunther qui m'en- » voie m'informer de tes affaires, » répond Kamelon. « Je ne sais, réplique Walther, quel besoin peut » avoir ton roi de s'enquérir des affaires des voya- » geurs ; mais je veux bien lui dire les miennes. Je me » nomme Walther et je suis d'Aquitaine ; étant en- » core enfant, j'ai été donné par mon père en otage » aux Huns ; j'ai longtemps vécu parmi eux ; mais à » la fin, je les ai quittés, pris du désir de revoir mon » doux pays et les miens. »

« Cela étant, dit alors Kamelon, le roi t'ordonne » par ma bouche de lui livrer ce cheval, ces deux » coffres et cette jeune fille. Si tu obéis, il t'accorde » la vie et le passage. » « Je ne crois pas avoir en- » tendu jamais parler si peu sensé que toi, répond » Walther en souriant. Quoi ? tu m'offres de la part » de ton roi ce qu'il n'a point encore, ce qu'il n'aura » peut-être jamais en son pouvoir ? Est-il donc Dieu,

» ton roi, pour me promettre la vie? Suis-je sous sa
» main? Me tient-il en prison, les bras liés derrière
» le dos? Cependant, écoute : si ton seigneur, que je
» vois d'ici tout armé, ne me défie point au combat,
» je veux bien, par égard pour son nom de roi, lui
» offrir en présent cent bracelets d'or. »

Kamelon se retire et va porter cette proposition au roi et à ses compagnons. « Accepte les cent bracelets
» d'or, dit alors Hagen; tu auras là de quoi faire
» des présents à tes hommes. Accepte les bracelets
» et renonce au combat. Tu ne sais point, tu ne peux
» imaginer la force et la bravoure de Walther. J'ai
» eu cette nuit un songe qui me dit que tout n'ira
» pas selon nos vœux si nous combattons : il m'a
» semblé te voir aux prises avec un ours, qui, après
» une longue lutte avec toi, t'a dévoré une jambe; je
» suis accouru à ton secours : l'animal s'est alors
» élancé sur moi et m'a arraché un œil. »

« Oh! que tu ressembles bien à ton père Agacien! »
lui répond alors dédaigneusement le roi. « Lui aussi,
» il tremblait à tous les présages et trouvait tou-
» jours de bonnes raisons pour ne pas combattre. »
A ces mots, le vaillant Hagen est transporté de co-
lère. « Eh bien donc, combattez, vous autres; voilà
» l'ennemi que vous cherchez; moi, je vous regar-
» derai faire, et je vous cède ma part des dépouilles. »
Et parlant de la sorte, il descend de cheval et gagne
une colline voisine, d'où il verra commodément tout
ce qui va se passer.

Le roi se tourne vers Kamelon et lui dit : « Vite!

» retourne vers l'étranger : dis-lui que je veux tout
 » son or, et s'il s'obstine à le refuser, hardi et brave
 » comme tu l'es, combats avec lui et apporte-moi ses
 » dépouilles. » Le duc de Metz, Kamelon, retourne à
 la montagne et crie de loin à Walther : « Holà ! l'ami,
 » écoute : le roi veut tout ton or ; à ce prix seul sont
 » ta vie et ton salut. » Le jeune guerrier se fait
 répéter encore une fois ces paroles et de plus près
 que la première fois. « Ami, tu es vraiment bien
 » importun, lui répond-il alors. Ai-je donc volé le
 » roi Gunther ? ou bien Gunther m'a-t-il rien prêté
 » dont il doive prendre si forte usure ? En traversant
 » votre pays y ai-je donc fait tant de dégât, que j'en
 » doive payer telle rançon ? Mais n'importe, et puis-
 » que ce peuple est si avide du bien d'autrui, je
 » consens à payer chèrement mon passage. Au lieu
 » donc de cent bracelets d'or, j'en offre deux cents
 » à ton roi. »

Kamelon s'indigne de ces paroles. « Plus de vains
 » propos, dit-il ; si je n'ai ton or, j'aurai ta vie. »
 Là-dessus, se couvrant de son bouclier, il lance de
 toute sa force le javelot qu'il avait à la main. Walther
 évite le javelot, qui se perd dans la terre. « Tu l'as
 » voulu, dit-il ; tu as voulu combattre : eh bien,
 » combattons. » En disant ces mots, il lance sa jave-
 line, et la javeline atteignant Kamelon du côté
 gauche, lui traverse la main dont il cherchait à tirer
 son épée du fourreau, et la cloue à l'épaule de son
 cheval. L'animal, blessé, s'agite, se cabre, cherchant
 à renverser son cavalier ; mais celui-ci y reste attaché

par une main. Kamelon lâche alors son bouclier, et de la main gauche il s'efforce de retirer de la droite la javeline qui l'a percée ; mais Walther, bondissant sur lui, lui plonge jusqu'à la poignée son épée dans le corps, et retire lui-même son javelot. Le cavalier et le cheval tombent ensemble l'un sur l'autre.

Le combat de Walther contre onze des douze champions qui l'assaillent l'un après l'autre pour le dépouiller est très-long, et bien que pittoresque et varié dans ses incidents, je crois devoir l'abrégé beaucoup. Je n'en traduirai donc que les détails les plus caractéristiques ; il suffira de donner un résumé des autres.

Le second champion qui se présente est un jeune homme nommé Kimo, neveu de Kamelon, dont il brûle de venger la mort. Malgré l'ardeur et la bravoure avec lesquelles il combat, il succombe au bout de quelques moments, et fait place à Ghérard, habile archer, qui tombe à son tour sans avoir fait une égratignure à Walther. Le quatrième assaillant est un Saxon nommé Egfried. Ici le texte du poëme présente quelques particularités remarquables, et je vais traduire.

Gunther n'est point découragé par la vue des trois cadavres de ses guerriers : il presse les autres d'aller au combat, et voilà qu'Egfried le Saxon s'avance à son tour, monté sur un cheval à peau tigrée. Aussitôt que Walther le voit à portée de lui, et prêt à combattre : « Oh ! lui dit-il, apprends-moi si tu es un » corps, un corps palpable, ou si tu n'es qu'un fan-

» tôme aérien. Je n'ai jamais rien vu de si semblable
 » que toi aux sauvages esprits des bois. » Egfried lui
 répond en souriant : « Ton parler celtique fait bien
 » voir que tu es né de cette race que la nature a créée
 » bouffonne par dessus toutes les autres. Si tu appro-
 » chais à la portée de mon épée, tu pourrais désor-
 » mais conter aux Saxons que tu as rencontré un
 » esprit des bois dans la montagne des Vosges. Mais,
 » si loin que tu sois, ce javelot va me dire ce que tu
 » es. » Là-dessus il lance son javelot, dont la pointe
 se brise sur le bouclier de Walther ; et celui-ci, lan-
 çant à son tour son trait : « Voilà, dit-il, ce que le
 » bouffon d'Aquitaine envoie en échange à l'esprit
 » des bois. » Le trait perce le bouclier d'Egfried,
 brise sa cotte de mailles, et lui traverse le poumon.

Je ne dis rien du cinquième combat, mais le sixième
 est très-intéressant. C'est un jeune guerrier nommé
 Patafried, et neveu de Hagen, qui marche contre le
 héros aquitains.

Son oncle, l'apercevant du haut de la colline, le
 rappelle, et lui crie : « Arrête donc ! où vas-tu, jeune
 » insensé ? Ne vois-tu pas la mort devant toi ? La pré-
 » somption t'aveugle, cher neveu ; tu n'es pas de
 » force à te mesurer avec Walther. » Mais Patafried
 n'écoute rien : l'amour de la gloire l'entraîne, et c'est
 en vain que Hagen se désole et se lamente. Walther,
 si loin qu'il soit, s'aperçoit néanmoins du chagrin
 de son ancien compagnon, et, s'adressant à Pata-
 fried qui s'avance : « Brave jeune homme, lui dit-il,
 » souffre que je te donne un conseil. N'écoute pas

» une aveugle ardeur ; garde-toi pour un meilleur
» sort. Vois ces morts : c'étaient des braves aussi.
» Renonce, je t'en prie, à ce combat ; ne me con-
» trains pas à te tuer : ne me rends pas odieux par
» ta mort. »

« Pourquoi t'inquiéter de ma mort, insolent Aquitain ? lui répond le jeune homme. Laisse là les paroles, et prends garde à toi. » A ces mots il lance sa pique à l'Aquitain. Celui-ci la repousse avec la sienne, et la pique, chassée au loin, va tomber aux pieds de Hildegunde, qui, de frayeur, pousse un grand cri, et, revenant peu à peu de son trouble, ose à peine lever les yeux pour regarder si son ami vit encore. Walther engage une seconde fois le jeune homme à se retirer ; mais celui-ci, pour toute réponse, tire son épée. Walther, à la fin courroucé, se couvre de son bouclier et s'efface devant le coup, qui porte à faux, de sorte que le jeune homme tombe à terre de tout son long. C'en était déjà fait de lui, si, dans son mouvement pour parer le coup, Walther n'était tombé sur ses genoux. Ils se relèvent tous les deux en même temps. Mais, en un clin d'œil, l'obstiné jeune homme tombe de nouveau pour ne plus se relever.

A la mort de Gerwit, comte de Worms, le septième des champions immolés par Walther, les guerriers restant commencent à chanceler dans leur résolution et à prier le roi de se retirer. Mais le roi, ne pouvant se résigner à la honte de manquer un coup qu'il avait cru si facile, les exhorte à ne point perdre courage et à venger leurs compagnons. Ils se

seraient mis plusieurs ensemble pour attaquer l'invincible Aquitain ; mais le lieu où celui-ci s'était posté ne leur permettait pas de se présenter plusieurs à la fois.

Walther, qui s'aperçoit de leur délibération et de leur embarras, se hâte d'en profiter. Il ôte son casque de sa tête, le suspend à un arbre, essuie son visage inondé de sueur, et respire un moment à son aise la douce fraîcheur de l'air.

Mais voilà que le huitième champion, arrivant au galop de son cheval, attaque le héros avant qu'il ait pu se remettre sur ses gardes et reprendre son casque. Malgré ces désavantages, Walther vient aisément à bout de l'importun assaillant.

Le neuvième assaut a cela de curieux qu'il offre le tableau d'une manière de combattre toute particulière aux Franks. Ici quatre adversaires réunissent leurs efforts contre Walther. Helmnod s'avance le premier, l'angon à la main, pour le lancer sur Walther. L'angon était un trident de fer, un triple dard à pointes crochues, attaché à une longue corde dont le bout restait dans la main de celui qui devait le lancer. L'angon de Helmnod est attaché à trois cordes ; Helmnod le lance sur Walther : l'arme s'accroche au bouclier du héros, tandis que Helmnod tient l'une des cordes ; Trogunt et Tanaste, le dixième et le onzième champions, aidés par le roi lui-même, tirent en même temps les trois cordes pour faire tomber Walther ; on lui arrache son bouclier, se flattant dans les deux cas de triompher aisément de lui.

d'autant mieux qu'il n'a pas encore eu le loisir de reprendre son casque.

Mais les quatre champions ont beau tirer de toutes leurs forces, Walther reste debout, inébranlable. A la fin, cependant, irrité d'un genre de lutte où il s'épuise en vain, il lâche son bouclier, s'élance sur les quatre champions, tue Helmnod et Trogunt avant qu'ils aient pu ressaisir leurs armes, qu'ils ont quittées pour tirer les cordes de l'angon, et Tanaste déjà en possession de sa lance et de son bouclier. Le roi Gunther se dérobe seul aux coups de Walther, monte à cheval et vole droit à Hagen, qui du haut de sa colline a vu tout ce qui s'est passé. Ici je cesse d'abrégé : je recommence à traduire.

Arrivé près de Hagen, le roi le conjure de venir à son secours, et de se joindre à lui contre Walther. « Que me demandes-tu ? répond Hagen ; ne suis-je » pas un lâche ? un homme dont le sang se glace à » l'approche du péril ? Mon père ne pâissait-il pas à » la vue des flèches ? Ne trouvait-il pas des raisons » pour ne pas combattre ? N'as-tu pas dit tout cela » devant mes compagnons ? Eh bien ! je ne dois plus » rien au roi qui m'a parlé de la sorte. »

Mais Gunther redouble d'instances : « Au nom de » Dieu ! Hagen, laisse là ta colère, laisse là ta ran- » cune. Je t'ai offensé, je le reconnais ; mais exige » la réparation que tu voudras, il n'en est point que » je ne sois prêt à te faire. Regarde là tes compa- » gnons étendus morts : n'as-tu pas honte de les » laisser sans vengeance ? des paroles ont-elles donc

» pu te blesser plus que n'ont fait les coups dont
» ils sont morts? Ah! ton ressentiment tomberait
» plus à propos sur celui qui les a tués, et par le-
» quel nous allons perdre aujourd'hui tout honneur.
» C'est beaucoup d'avoir perdu tous ces braves, mais
» perdre notre renommée est bien pis encore. Oh!
» comment nous laver d'un tel affront? Où sont nos
» chefs? vont demander les Franks d'un ton rail-
» leur. Quoi! vont-ils dire, ils ont été tués tous par
» un seul homme, par un étranger, par un in-
» connu! »

A ces prières Hagen hésitait encore : il songeait à son ancienne liaison avec Walther, aux années qu'ils avaient passées ensemble; mais il voyait devant lui son roi suppliant, et, par dessus toute chose, il craignait de perdre son glorieux renom en persistant dans la résolution de ne pas combattre. Se décidant donc à la fin : « Que commandes-tu, mon seigneur? » dit-il à Gunther; me voilà prêt à t'obéir. Seulement, ne tentons pas l'impossible; ne faisons rien d'insensé. Je connais Walther : il aurait fait de tous ces hommes ce qu'il a fait de ces onze : il aurait fait en plaine ce qu'il a fait dans ce défilé. Cependant, puisque tu songes à l'assaillir de nouveau, puisque la honte, plus encore que la douleur, te pousse à la vengeance, je te sacrifie mon ressentiment, et je suis prêt à te seconder. Mais ne combattons point ici. Retirons-nous, et attirons Walther hors de ce lieu : mettons-nous quelque part en embuscade jusqu'à ce que, nous croyant

» partis, il descende de là-haut et prenne son chemin à travers la plaine. Attaquons-le alors par derrière et de toutes nos forces réunies. Puisque tu désires combattre, ne crains pas d'en manquer l'occasion. Même attaqué par nous deux, Walther ne fuira pas, je t'en réponds. »

Le roi approuve les conseils de Hagen; il l'embrasse de joie, et les voilà qui tous deux s'éloignent pour chercher un lieu où ils puissent se cacher commodément et faire paître leurs chevaux.

Déjà la nuit est venue, et l'Aquitain délibère en lui-même s'il se remettra tout de suite en chemin à travers la plaine, ou s'il passera la nuit en sûreté dans la caverne de la montagne. Il se défiait de Hagen, à cause de l'accolade qu'il avait vu le roi lui donner. Tantôt il craignait que ses deux adversaires ne fussent retournés ensemble à la ville pour revenir de nuit avec des renforts, et l'attaquer au point du jour. Tantôt il soupçonnait qu'ils s'étaient tous les deux embusqués dans le voisinage. D'un autre côté, il ne connaissait pas les détours de la forêt; il pouvait s'égarer; il pouvait mener sa bien-aimée à des précipices, dans des repaires de bêtes sauvages. Ayant bien considéré toutes ces choses: « Mon parti est pris, » dit-il, je passerai la nuit ici, et ce roi insolent ne pourra pas dire que je me sois échappé dans l'obscurité comme un voleur. »

Ayant dit ces paroles, il se hâte de couper des buissons, des branchages, des pieux, dont il ferme l'entrée du défilé. Cela fait, il s'incline en gémissant

sur les corps de ceux qu'il a tués, les embrasse l'un après l'autre, et, s'agenouillant la face tournée vers l'Orient, et l'épée nue à la main, il prononce cette prière : « Je remercie le Créateur de toutes choses, » celui sans la permission duquel rien n'arrive, de » m'avoir gardé des attaques et des insultes de mes » ennemis, et je prie humblement le Seigneur, qui » veut la destruction du mal, non du méchant, de » me faire revoir tous ces morts dans le ciel. »

Achevant sa prière, il se lève, se met à tresser de minces branchages, et en fait des liens dont il attache les six chevaux restants de ceux qu'ont amenés les hommes de Gunther ; après quoi il se délivre du poids de son armure, et, se tournant vers sa jeune amie, il la console par de douces et tendres paroles. Ils prennent un peu de nourriture, et Walther, se couchant sur son bouclier, laisse à sa compagne la première garde de nuit, se réservant la seconde, celle du matin, la plus périlleuse des deux. Assise à côté de lui, Hildegunde veille selon sa coutume, chantant diverses chansonnettes pour s'empêcher de dormir. S'éveillant de son premier somme, l'Aquitain invite son amie à se reposer à son tour, tandis que, debout, appuyé sur sa lance, il fait à son tour la garde à côté d'elle. Il passe ainsi le reste de la nuit, tantôt prêtant l'oreille, pour s'assurer s'il n'entend pas quelque bruit près ou loin, tantôt regardant vers l'Orient s'il ne voit pas poindre le jour.

Le jour venu, Walther dépouille les morts, non de leurs vêtements, mais de leurs armes, de leurs bra-

celets, de leurs baudriers, de leurs casques, de leurs épées, et de tout cela il charge quatre des six chevaux, place sa fiancée sur le cinquième, et garde le sixième pour lui.

Ayant débarrassé l'entrée du défilé, il s'avance le premier dans la campagne, regarde de tous côtés, écoute si le vent ne lui apportera pas quelque bruit, celui d'un cheval agitant son frein ou marchant, celui d'un fer choquant un autre fer. N'entendant rien, il se décide à partir : il place en avant les quatre chevaux chargés d'armes ; vient ensuite sa compagne sur le sien, et lui-même, en armure complète, s'avance le dernier, conduisant par la bride le cheval porteur du trésor.

A peine avaient-ils fait un millier de pas, que Hildegunde se met à trembler de tous ses membres ; en regardant derrière elle, elle a vu deux hommes descendre à pas précipités d'une éminence. « Ah ! » notre mort n'a été que retardée, s'écrie-t-elle. Fuis, » mon seigneur, les voici qui approchent ! » Walther, se retournant alors, aperçoit les deux hommes, les reconnaît et s'écrie : « Non, chère Hildegunde, non, » je ne fuirai pas. J'aime mieux combattre encore : » j'aime mieux mourir. Mais rien n'est encore dés- » espéré, et je suis maintes fois sorti de périls plus » grands que celui-ci. Tiens ! prends Lion par la » bride et retire-toi au plus vite dans le bois voisin. » Moi, je reste ici, pour attendre les événements et » répondre à ceux que je vois venir. » Hildegunde obéit et se retire ; Walther s'arme de son bouclier,

brandit sa lance et éprouve le cheval inconnu qui le porte.

A peine a-t-il fini, que les deux adversaires sont-là, Hagen derrière et le roi en avant, qui crie : « Te » voilà donc, féroce ennemi ; te voilà hors du repaire » où tu te cachais et grinçais des dents à ton aise, » comme un chien ! Tu vas combattre ici à découvert, » et nous verrons si la fin répondra à ton début, si » tu garderas ce trésor que tu as volé et qui te rend » si brave. »

Le héros aquitain daigne à peine regarder le roi et ne lui répond pas. Il se tourne vers Hagen et lui dit : « Écoute-moi un instant, Hagen : c'est à toi » seul que je veux parler. Qu'est-ce, dis-moi, qui a » changé si brusquement ton ancienne amitié ? Que » t'ai-je fait pour que tu lèves l'épée contre moi ? » Ah ! j'attendais de toi toute autre chose ! Je m'étais » figuré que, si, par aventure, tu apprenais mon » évasion de chez les Huns, tu viendrais joyeuse- » ment à ma rencontre, pour me féliciter de ma » délivrance ; que tu me retiendrais, que tu me mè- » nerais dans le royaume de ton père. Je craignais » que tu ne m'arrêtaisses trop longtemps ! Obligé de » traverser des régions inconnues, je me rassurais, » je me disais : Non, je n'ai rien à craindre des » Franks : Hagen est là ! Souviens-toi de notre en- » fance, de nos premiers jeux, de nos premières » armes. Y a-t-il jamais eu de querelle entre nous ? » J'aimais ton père comme le mien, et tant que j'ai » été avec toi, j'ai oublié mon beau pays. Ah ! je t'en

» conjure, ne viole point notre ancienne amitié, et
» ne combattons point l'un contre l'autre. Veux-tu
» de l'or? Je t'en offre à souhait; j'en remplirai le
» creux de ton bouclier. »

A ce discours Hagen répond d'un air courroucé :
« Tu commences par frapper, Walther, et puis tu
» en viens aux raisons. C'est toi qui as rompu notre
» ancienne amitié. Quand tu donnais la mort à tant
» de mes compagnons ou de mes proches, ne savais-
» tu pas que j'étais là? Ne m'as-tu pas reconnu à
» mes armes? Peut-être aurais-je pardonné tes cruau-
» tés, excepté une; mais tu as abattu de ton épée un
» jeune homme qui m'était cher plus que nulle
» autre chose au monde, qui était cher à tous, ai-
» mable et beau, une tendre fleur. Voilà le coup qui
» a tranché nos liens! Je ne veux point de ton or :
» je veux savoir s'il n'y a au monde que toi de brave;
» je veux venger mon neveu. »

Parlant ainsi, il se jette d'un saut en arrière à bas de son cheval; Gunther en fait autant, et Walther est déjà, comme eux, sur pieds. Hagen lance le premier sa terrible javeline, qui fend l'air comme un tourbillon. Mais Walther la voit venir; il y oppose obliquement son bouclier, sur lequel le fer, glissant comme sur un marbre poli, se détourne et va se plonger au loin tout entier dans la terre. Gunther lance à son tour son javelot; mais le fer débile s'arrête au bord du bouclier de l'Aquitain, qui, d'une légère secousse, le fait tomber à terre.

Furieux d'avoir manqué leur coup, les deux

Franks, couverts de leurs boucliers, cherchent à aborder leur adversaire l'épée à la main. Mais celui-ci les épouvante et les repousse de la sienne chaque fois qu'ils tentent de s'approcher. Gunther s'avise alors d'une folie : il essaye de ramasser sa javeline, qui est à terre aux pieds de l'Aquitain : mais celui-ci ne lui permet pas d'avancer. Le roi fait alors signe à Hagen de se jeter entre Walther et lui pour couvrir ses mouvements, et remettant aussitôt son épée au fourreau, afin d'avoir la main droite libre, il se baisse pour reprendre sa javeline. Mais Walther, attentif à tous les gestes de ses ennemis, repousse vigoureusement Hagen, et mettant le pied sur la javeline à l'instant même où le roi la saisissait, il la presse sur un genou de celui-ci, de manière à le lui écraser. Il était mort ! mais Hagen, s'avançant à son secours, le couvre de son bouclier, tandis qu'il présente la pointe de son épée à la face de l'Aquitain ; celui-ci se détourne pour éviter le coup, et le roi saisit ce moment pour se relever, tout tremblant encore du danger qu'il a couru.

Le combat qui avait commencé à la seconde heure du jour se prolonge jusqu'à la neuvième. Je crois devoir en abrégé les détails, qui pourraient devenir fatigants. Il suffit de savoir que Walther et ses deux adversaires finissent par se faire coup sur coup l'un à l'autre de terribles blessures. Gunther a la moitié d'une jambe et un pied emportés d'un coup d'épée ; Walther perd la main droite d'un coup de Hagen, auquel il arrache, en re-

vanche, l'œil droit d'un coup de poignard. Maintenant, voici la fin du poëme exactement traduite, et seulement abrégée de quelques traits d'un effet assez équivoque.

Ainsi blessés et hors d'haleine, les trois guerriers cessent le combat : Walther et Hagen s'asseyent; Gunther reste à terre étendu. Le héros aquitain appelle alors la tremblante Hildegunde, qui arrive et panse les trois blessés. « Maintenant, verse-nous à » boire du vin pur, lui dit Walther, et verse d'abord » à Hagen; bien que méchant ami, c'est un vaillant » champion. Je boirai le second, comme ayant eu » plus à faire que les deux autres. Gunther boira le » dernier, lui qui force les braves à combattre, et » ne fait rien qui vaille au combat. »

Hildegunde présente à boire à Hagen; mais celui-ci, tout dévoré qu'il est de soif, refuse la coupe : « Donne d'abord à boire à ton fiancé, à ton seigneur, » dit-il à Hildegunde; car il est, je dois l'avouer, » non-seulement meilleur guerrier que moi, mais » le meilleur des guerriers. »

Là-dessus le Frank et l'Aquitain commencent à boire et à converser joyeusement ensemble, et renouent leur ancienne amitié. Après quoi, ils relèvent Gunther, qui gisait à terre fort dolent, le mettent à cheval, et reprennent chacun leur chemin, les Franks celui de Worms, Walther de l'Aquitaine. Il y fut reçu avec une grande joie et de grands honneurs. Après la mort de son père, il régna à sa place durant trente ans, fort aimé de ses peuples.

Le poëme se termine par deux vers, dont le sens est que le versificateur de ce poëme, fatigué de la tâche qu'il a poursuivie jusque-là, renonce à célébrer les guerres formidables entreprises et les nombreux triomphes obtenus durant le cours de son règne.

Comme pure formule oratoire, ces traits sont par trop insignifiants. Il y a plus d'apparence qu'ils ont une signification réelle, et dans ce cas ils supposent au poëme de Walther une continuation ou une suite que nous n'avons pas plus que la narration première du poëme.

CHAPITRE XII.

WALTHER D'AQUITAINE.

IV. — Origine provençale du poëme.

Les rapports par lesquels le sujet du poëme de Walther d'Aquitaine tient à celui des Nibelungen se manifestent déjà dans plusieurs données générales communes à l'un et à l'autre. Ainsi, par exemple, les deux poëmes supposent également, sur la rive gauche du Rhin, un royaume germanique, ayant Worms pour capitale, et pour chef un roi nommé Gunther, fils d'un autre roi nommé Ghibich. Le Hagan ou Hagen du poëme latin est identique avec le Hagen des Nibelungen. Il y a même cela de singulier que, dans les deux poëmes, ce personnage occupe également le second rang, et figure aussi, comme l'adversaire du héros. Enfin, les scènes principales de Walther et des Nibelungen se passent dans les mêmes lieux, c'est-à-dire à la cour d'Attila et dans les forêts des Vosges.

Toutefois, ce ne sont encore là, entre les deux ouvrages, que des rapports vagues et généraux : il y en a de plus précis, de plus intimes, qu'il importe davantage et qu'il n'est pas plus difficile de constater.

L'action du poëme latin est de quelques années antérieure à celle des Nibelungen ; c'est donc dans celle-ci que doivent naturellement se trouver les indices de la liaison qu'il peut y avoir entre l'une et

l'autre, et c'est effectivement là qu'ils se trouvent. Il y a, dans les Nibelungen, diverses allusions aux aventures de Walther, allusions dont il est indispensable de bien apprécier la teneur et la valeur.

J'en noterai d'abord une qui appartient à cet endroit des Nibelungen où est racontée la première tentative de Chrimhild pour faire périr Hagen. Hagen et Volker sont venus, comme on peut s'en souvenir, s'asseoir sous les fenêtres de la reine, pour le seul plaisir de la braver. Chrimhild envoie contre eux quatre cents guerriers qui s'avancent pour les assaillir. Mais, arrivés en présence des deux formidables champions, le cœur leur manque; ils se mettent à raisonner sur les périls de l'entreprise, et s'exhortent mutuellement à s'en retourner comme ils sont venus. Il y en a un, entre autres, qui parle de la sorte à son compagnon :

« Me donnât-on un monceau d'or haut comme
 » cette tour, je ne m'attaquerais point à ce joueur de
 » flûte, tant je lui trouve le regard terrible. Je con-
 » nais aussi Hagen; je le connais depuis son jeune
 » âge. Que l'on dise ce que l'on voudra contre ce
 » brave : moi, je l'ai vu dans vingt batailles qui ont
 » fait pleurer bien des femmes. Walther et lui se si-
 » gnalèrent par de grands exploits, dans le temps
 » qu'ils passèrent ici ensemble, combattant pour
 » l'honneur du roi Attila. »

Cette allusion atteste aussi expressément que possible ce que suppose également l'action du poëme latin, savoir que Walther et Hagen avaient été long-

temps chez les Huns et avaient combattu ensemble au service d'Attila. L'allusion suivante entre encore plus avant dans le sujet de Walther.

On a vu, lors de l'entrée des Burgondes chez Attila, Hagen et Dietrich de Vérone s'entretenir amicalement ensemble. Je dois ajouter ici une particularité que j'ai pu omettre dans un extrait sommaire des Nibelungen. Attila, apercevant Hagen en conversation avec Dietrich, est singulièrement frappé de son air et demande à ceux qui l'entourent quel est ce chef de si belliqueuse apparence. Un des serviteurs de Chrimhild, qui se trouve présent, se presse de répondre que ce chef se nomme Hagen de Tro-neg, fils d'Aldrian.

Là-dessus Attila reprend aussitôt : « J'ai bien » connu Aldrian, lorsqu'il était mon homme : il ac- » quit à mon service beaucoup de louange et d'hon- » neur. Je le fis chevalier ; je lui donnai de mon or, » et le tiens en grande estime à cause de sa fidé- » lité. Je reconnais bien aussi Hagen. Walther d'Es- » pagne et lui, deux braves enfants, furent mes » otages, et atteignirent ici leur âge viril. *Je ren- » voyai Hagen chez lui : Walther s'enfuit avec Hilde- » gunde.* » Sur quoi le poëte ajoute qu'en parlant de la sorte, le roi songeait à de vieilles histoires, à des histoires arrivées il y a longtemps.

Il était impossible d'indiquer plus directement et d'une manière plus expresse la principale aventure de Walther ; celle qui fait, pour ainsi dire, le fond du poëme, je veux dire l'évasion du jeune guerrier

de la cour d'Attila avec Hildegunde sa fiancée.

Un troisième passage des Nibelungen où il s'agit de Walther n'est ni moins précis, ni moins remarquable que le précédent, qu'il complète et couronne, en quelque façon, car il se rapporte au dénoûment du poëme. Ce passage se trouve presque à la fin des Nibelungen.

Avant d'attaquer Hagen les armes à la main, Dietrich l'exhorte à se rendre à lui, lui promettant la vie sauve. Hagen refuse, et Hildebrand, témoin du refus, en est choqué, et avertit le fier Burgonde qu'il aura lieu de s'en repentir. Là-dessus, une querelle s'engage entre les deux guerriers. Hagen reproche à Hildebrand de s'être tout à l'heure honteusement retiré du combat. A ce reproche Hildebrand riposte par un autre : « Quel est, lui dit-il, celui qui resta » tranquillement assis sur son bouclier devant la » verne des Vosges tandis que Walther d'Espagne » lui tuait tant d'amis? »

De ces divers passages des Nibelungen il résulte avec certitude qu'antérieurement à l'époque quelconque où ce poëme fut composé, les Germains avaient une fable poétique foncièrement la même que celle de Walther d'Aquitaine.

L'auteur des Nibelungen connaissait cette fable : il l'avait eue présente à la pensée dans tous les endroits de son ouvrage qui y avaient rapport : il la supposait généralement connue, ce qui autorise à croire qu'elle était en dialecte germanique.

Cette fable n'était cependant pas une pure traduc-

tion, une simple copie du poëme actuel, mais bien plutôt une autre version du même sujet, avec des différences et des variantes dans les accessoires et les détails. Si peu développés, si rapides que soient les passages cités des Nibelungen, ils indiquent plusieurs de ces variantes et en font nécessairement supposer d'autres.

Ainsi, par exemple, dans le poëme latin Walther est nommé Walther d'Aquitaine; dans les Nibelungen il se nomme Walther d'Espagne.

Il est dit, dans le premier, que Hagen s'évada de la cour d'Attila quand il eut appris la mort de Ghibich et l'avènement de Gunther au trône de Bourgondie. Dans le poëme allemand Attila déclare que ce fut lui qui renvoya Hagen dans ses foyers.

Dans ce dernier poëme le père de Hagen se nomme Aldrian, dans l'autre Agacien.

Pour l'auteur des Nibelungen, Gunther est un Burgonde, et règne sur les Burgondes; pour l'auteur de Walther, Gunther est de race franke, et règne sur des Franks.

Enfin, malgré tous les détails dans lesquels le premier de ces deux auteurs entre au sujet de Hagen, il ne fait pas la moindre allusion à la perte d'un œil que le guerrier burgonde avait faite dans son combat contre l'Aquitain. C'est une raison pour présumer que, dans la version des aventures de Walther connue du poëte allemand, le combat dont il s'agit était autrement raconté que dans le poëme latin.

Et ce n'est pas seulement dans les Nibelungen

qu'il est parlé de Walther. Ce personnage figure aussi dans plusieurs des poèmes dont se compose le *Helden-buch*, ou livre des héros, et particulièrement dans celui qui est intitulé le *Jardin des roses*. Mais là, par une singulière licence de la poésie populaire, il figure comme champion german, comme le compagnon d'armes de Siegfried et de Hagen, soutenant avec eux la gloire du nom burgonde. Or cette naturalisation poétique du guerrier aquitain en Germanie est un autre indice qui marque, aussi bien que les allusions précitées des Nibelungen, à quel point l'histoire de ce guerrier fut populaire outre-Rhin.

Il n'existe cependant aujourd'hui, dans toute la littérature allemande, ni poème ni fragment de poème dont Walther soit proprement le héros, et qui roule sur sa fuite de chez les Huns, sur son combat contre les douze champions de Gunther. Ces poèmes se sont perdus, comme tant d'autres. Mais on en trouve des restes curieux dans les Sagas islandaises.

La Wilkina-Saga renferme, de l'histoire de Walther, une version singulière que je dois faire connaître. Mais il ne sera pas hors de propos de dire auparavant quelques mots de la chronique dont elle fait partie.

Cette Wilkina-Saga est un des plus étranges recueils que l'on puisse se figurer. L'auteur y a réuni, ajusté, coordonné à sa façon, et en les abrégéant plus ou moins, toutes les fictions poétiques ou romanesques qu'il connaissait, et telles qu'il les connais-

sait, c'est-à-dire pour la plupart fort altérées et dénaturées. De tant de pièces diverses il a voulu faire un tout unique, coupant et morcelant toutes les fables comme pour les faire entrer, pour les fondre les unes dans les autres. Celles du Nord, celles de la Germanie, y sont entrelacées ou embrouillées avec celles du Midi; celles de Siegfried avec celles d'Arthur; celles dont la scène est en Espagne avec celles qui ont pour théâtre le fond de la Scandinavie.

On croit généralement, bien que sans preuves décisives, que cette chronique fut composée vers 1250, par un lettré norvégien de Drontheim, nommé Biorn, qui était au service de Hakon, fils de Hakon, roi de Norwège, mort en 1262, et fameux par le zèle avec lequel il patronisa les traducteurs islandais des romans de chevalerie alors les plus en vogue en Europe.

Biorn, ou le compilateur quel qu'il soit de la Wilkina-Saga, y a mis une préface assez curieuse par les naïvetés dont elle est pleine. On y voit que c'est par un motif historique, et les tenant pour vraies, qu'il a recueilli toutes ces fictions. Il cherche sérieusement à expliquer pourquoi les héros de ces temps reculés avaient de si bonnes épées, de si fortes armures. Il trouve bien quelque chose d'un peu surnaturel dans les exploits et les qualités de ces héros. « Mais Dieu pouvait bien, observe-t-il, leur donner » tout cela, et même la moitié plus. »

Le trait de cette préface le plus intéressant pour l'histoire littéraire, c'est l'indication des sources où

le compitateur de la Wilkina-Saga en a puisé les matériaux. Il déclare bien en avoir tiré quelque chose des chants populaires de la Scandinavie; mais il convient en avoir emprunté et traduit la plus grande partie d'ouvrages germaniques, et tout confirme la vérité de son témoignage sur ce point.

Or, parmi les matériaux germaniques de la Wilkina-Saga, il faut indubitablement comprendre une version particulière de l'histoire de Walther d'Aquitaine. Walther est un personnage de tout point étranger aux véritables traditions du Nord, à celles sur lesquelles sont fondés les chants de l'Edda, la Volunga-Saga et les autres monuments scandinaves antérieurs à 1250, date approximative de la Wilkina-Saga. Cette Saga, la première, et, je crois, la seule où figure Walther, ne peut être que la traduction d'un récit germanique, aujourd'hui perdu, des aventures de ce héros aquitain, récit jusqu'à un certain point représenté par cette traduction.

D'après cette chronique, Walther n'est pas Aquitain, ni le fils d'un roi d'Aquitaine: il est le neveu d'Hermanrick, et son histoire se rattache d'un bout à l'autre à l'histoire de ce dernier, qui occupe une grande place dans la chronique.

Samson de Salerne, chevalier d'une audace et d'une force prodigieuses, qui a bien l'air d'un représentant poétique de quelqu'un des conquérants normands de la Sicile, Samson devient roi de la Pouille et de divers autres contrées qu'il conquiert par sa valeur. Hermanrick est le fils de ce Samson;

il lui succède après sa mort, ajoute beaucoup de conquêtes à celles dont il a hérité, et devient le plus puissant monarque de son temps. Au nombre de ces conquêtes sont l'Italie entière, la Grèce, et une portion considérable de l'Espagne, riches contrées, pleines de villes florissantes, parmi lesquelles il en est une que le romancier septentrional désigne par le nom étrange et embarrassant de Waskastein, ou de Sarcastein, sans dire précisément à laquelle de ces contrées elle appartient. C'est, selon toute apparence, de cette ville fantastique que Walther prend le surnom de Wasikhanstein, qu'il porte dans la chronique islandaise, et sur lequel j'aurai à revenir un moment.

Hermanrick et Attila font alliance ensemble, et à cette occasion s'envoient réciproquement des otages. Attila livre à Hermanrick douze chevaliers, ayant à leur tête Osid, un de ses neveux. Hermanrick envoie de son côté au roi des Huns douze autres chevaliers, et avec eux Walther, le fils d'une de ses sœurs, âgé seulement de quatre ans.

Il y avait déjà trois ans que Walther était à la cour d'Attila, lorsque le comte de Grèce, Ilias, obligé de même, je ne vois point à quel propos, de livrer des otages au roi des Huns, lui envoya sa fille Hildegunde, âgée de sept ans, ce qui était alors l'âge de Walther.

A cette même époque vivait aussi à la cour d'Attila un personnage nommé Hagen; mais celui-là n'était point un otage, ni même, à ce qu'il paraît, un étran-

ger : c'était tout simplement un chef de guerriers au service d'Attila.

Walther et Hildegunde s'aimèrent dès qu'ils se virent, et continuèrent à s'aimer à l'insu d'Attila, jusqu'à ce qu'un jour, se promenant ensemble dans le jardin royal, où il y avait festin et bal, les deux amants se concertèrent pour s'évader et s'enfuir de compagnie dans le royaume de Hermanrick. Je donnerai le reste de l'histoire dans les termes du romancier germain ou de son traducteur scandinave. On jugera mieux par là du caractère de cette version, que sur un extrait où pourrait se glisser aisément une teinte d'ironie superflue.

« Le roi Attila ne s'aperçut de l'évasion des deux
» amants qu'au moment où ceux-ci étaient déjà
» loin de Susat (sa capitale); ils emportaient beau-
» coup d'or et de choses précieuses, et s'enfuyaient
» ensemble, sans avoir rien fait dire de leur projet
» à aucun de leur amis, si intime qu'il fût.

» Dès que le roi se fut assuré que Walther et Hil-
» degunde avaient pris la fuite ensemble, il com-
» manda à douze de ses hommes de les poursuivre.
» —Rapportez-moi tout l'or qu'ils ont emporté,
» dit-il, et la tête de Walther en sus. Parmi ces
» douze hommes, il y en avait un qui se nommait
» Hagen, fils d'Aldrian. Les douze chevaliers pour-
» suivirent vivement les fugitifs, et les aperçurent
» bientôt.

» Walther sauta bien vite et hardiment à bas de
» son cheval, déposa Hildegunde et son trésor à

» terre, se remit en selle, se couvrit la tête de son
» casque et se mit à brandir sa lance.—Seigneur,
» lui dit alors Hildegunde, sa douce amie, c'est pitié
» que tu combattes seul ces douze chevaliers : fuis
» plutôt et sauve ta vie.—Dame, fit-il, ne pleure
» pas. J'ai vu bien d'autres fois fendre des casques,
» partager des écus, trancher des hauberts et des
» chevaliers tomber sans tête de leurs chevaux, et
» aussi ai-je fait tout cela de mes propres mains. Je
» viendrai à bout de ces douze hommes.

» Parlant ainsi, il poussa son cheval au devant
» d'eux, et alors commença une rude bataille; mais
» cette bataille était déjà finie avant la nuit. Wal-
» ther avait été grièvement blessé, mais il avait tué
» onze chevaliers : le seul Hagen avait échappé et
» s'était caché dans la forêt.

» Walther retourna à sa dame et resta dans le
» bois avec elle. Il tira des étincelles de deux cail-
» loux, et alluma un grand feu auquel il fit rôtir le
» dos d'un sanglier. Hildegunde et lui se mirent à
» manger et ne cessèrent point, jusqu'à ce qu'il ne
» resta plus que les os. Pendant ce temps-là Hagen
» sortit du fond de la forêt et s'avança, l'épée à la
» main, vers l'endroit où Walther était assis près du
» feu. Il espérait le tuer; mais Hildegunde dit à
» Walther : — Prends garde à toi ! voici venir un des
» ennemis avec lesquels tu as combattu aujourd'hui.
» Walther prit alors l'os de sanglier qu'il venait de
» ronger, le lança à Hagen et l'atteignit de telle force
» qu'il le renversa à terre. Mais Hagen se releva bien

» vite ; et remontant à cheval, il alla rendre compte
 » de son expédition au roi Attila.

» Walter se remit, de son côté, à cheval et conti-
 » nua à chevaucher, avec Hildegunde, devers le midi,
 » à travers les montagnes, jusqu'au royaume de
 » Hermanrick. »

Ce récit est bien, comme on voit, pour la substance et pour le fond, le même que celui du poëme latin sur Walther d'Aquitaine, et que cet autre auquel il est fait allusion dans les Nibelungen ; mais quant aux accessoires et aux détails, il y a, entre ces trois récits, des différences frappantes et singulières. Il me paraît surtout évident que la version scandinave ne provient directement d'aucune des deux autres ; les points dans lesquels elle s'en écarte sont saillants et nombreux.

Il est du reste assez remarquable de trouver, dans cette version scandinave, des particularités qui semblent avoir influé sur la version connue à l'auteur des Nibelungen, d'où il résulterait qu'elle est plus ancienne que celle-ci. Il y a, par exemple, dans cette même version scandinave, une circonstance qui explique passablement pourquoi Walther, qui, dans le poëme latin est Walther d'Aquitaine, devient Walther d'Espagne dans les Nibelungen. J'ai déjà dit que Hermanrick est représenté dans la Wilkina-Saga, comme régnant sur douze des principales villes de l'Espagne ; et ce fut, selon toute apparence, à raison de quelque circonstance relative à ces douze villes ou à quelqu'une d'elles que Walther, neveu

d'Hermanrick, reçut, dans les traditions germaniques, le surnom de Walther d'Espagne, que lui conserva l'auteur des Nibelungen.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture et de celles que je dois omettre sur les autres variantes du surnom de Walther, il est clair que la version scandinave de l'histoire du héros aquitain, rapprochée de la rédaction latine de cette même histoire, n'en est qu'un travestissement barbare, qu'un aride résumé, dépouillé de tout l'intérêt, de tout le charme répandus sur les détails de cette dernière. Or, il semble qu'une fable poétique ne puisse s'altérer et s'éloigner à ce point de sa teneur primitive que par une longue circulation traditionnelle, qui suppose toujours une grande vogue. C'est une raison de plus pour croire que les aventures de Walther d'Aquitaine furent très-populaires en Germanie, à partir d'une époque probablement voisine de la composition du poème, jusqu'au treizième siècle.

Et l'histoire ne resta pas dans les confins de la Germanie; elle se répandit jusque chez des populations slaves, qui la modifièrent, la retournèrent à leur façon, et se l'approprièrent. Boguphali, évêque de Posen, mort en 1253, écrivit une chronique de Pologne, dans laquelle il inséra, comme un fait d'histoire nationale, les aventures de Walther.

D'après cette chronique, il y eut autrefois, dans les temps païens, un chevalier fameux, nommé Walther le fort, possesseur de la forteresse de Tynege, aux environs de Cracovie. Ce Walther étant jeune

avait passé le Rhin, et vécu longtems à la cour de je ne sais quel roi des Franks, où se trouvait, de son côté, un jeune prince nommé Allman, qui y était venu apprendre les belles manières.

Ce prince demanda en mariage au roi des Franks sa fille Helgunda : mais celle-ci ne pouvait pas agréer la demande : Walther lui avait plu ; elle l'aimait, et avait consenti à s'enfuir avec lui en Pologne.

Cependant le prince dédaigné, ayant découvert le projet des deux amants, était bien décidé à le contrecarrer. Il revint à la hâte dans son pays, sur les bords du Rhin, et donna à tous les bateliers l'ordre de ne passer à l'autre bord aucun homme arrivant avec une femme, à moins d'un marc d'or, pour prix du passage, et sans avertir aussitôt le roi.

Walther étant donc arrivé au bord du fleuve pour le passer, on lui demanda un marc d'or, et l'on courut aviser le roi. N'ayant pas un marc d'or à donner pour son passage, Walther avait traversé le fleuve à cheval, Helgunda en croupe ; mais arrivé à l'autre bord, il y trouva Allman en armes, et un combat terrible s'engagea aussitôt entre les deux rivaux. Aussi longtems que le prince vit devant lui Helgunda, à laquelle Walther tournait le dos, il eut l'avantage sur celui-ci. Mais Walther ayant été poussé en arrière, de façon à avoir, à son tour, Helgunda en avant de lui, il jeta les yeux sur elle, et à cette vue sa force et sa fureur s'accrurent tellement, qu'il tua son adversaire et poursuivit librement son voyage.

Jusque-là on peut reconnaître encore dans cette histoire un travestissement de celle de Walther d'Aquitaine. Mais il paraît que, dans toute la suite, les traditions polonaises n'ont plus le moindre rapport ni avec le poëme latin de Walther ni avec ses différentes versions germaniques ; et dès lors je n'ai plus rien à en dire.

Tels sont les indices les moins vagues que j'aie pu trouver, dans la littérature germanique du moyen âge, de la connaissance et des destinées du poëme de Walther en Germanie. Jusqu'ici ce poëme se présente avec toutes les apparences d'un ouvrage composé par et pour des Germains ; et à ces premières données sur l'origine de l'ouvrage il faut ajouter une circonstance qui a pu, jusqu'à présent, les faire trouver plus précieuses. C'est dans les bibliothèques d'Allemagne qu'ont été découverts les premiers manuscrits d'après lesquels il ait été parlé, dans le monde littéraire, du poëme de Walther.

L'un de ces manuscrits, retrouvé dans le courant du dernier siècle, dans les archives d'un monastère de Bavière, fut désigné comme étant du treizième ou quatorzième siècle, et très-correct ; mais il y manquait les cent seize derniers vers.

De curieux en curieux, ce manuscrit vint aux mains de Jonathan Fischer, qui le publia à Leipsic, en 1780, en un petit volume in-4°, auquel il joignit un grand fatras de notes, pour le moins superflues, et une préface admirative, où il n'y avait guère plus d'esprit ni plus de critique que dans les notes.

Un an ou deux après, Frédéric Molter découvrit dans la bibliothèque ducale de Carlsruhe un second manuscrit de Walther. Celui-là était non-seulement complet, mais précieux par son ancienneté. Tous ceux qui le virent alors ou l'ont vu depuis se sont accordés à le dire du neuvième siècle. D'après ce nouveau manuscrit, Molter fit du poëme une mauvaise traduction en vers allemands qu'il publia en 1782. Quant au texte incomplet que Fischer en avait publié en 1780, ce ne fut que douze ans après, en 1792, que ce même éditeur en donna la fin, d'après le manuscrit de Carlsruhe.

Au temps où se firent ces découvertes et ces publications, l'intérêt qu'inspiraient, en Allemagne, les monuments, soit nationaux, soit étrangers, de la littérature du moyen âge, se renfermait encore dans un cercle assez étroit d'érudits sans critique et sans idées, qui ne se doutaient guère ni de la manière d'étudier ces monuments ni de ce qu'il y fallait chercher. On ne fit pas grande attention ni au texte ni à la traduction du poëme de Walther; et personne ne songea à assigner à cette composition une place déterminée dans l'histoire de la littérature du moyen âge.

Mais quelques années après, lorsque l'histoire de cette littérature devint, en Allemagne, l'objet d'un intérêt général et le sujet favori des études de beaucoup d'hommes d'un grand talent, alliant la philosophie à l'érudition, et accoutumés à considérer les diverses parties de l'histoire de l'humanité d'assez

haut pour découvrir les rapports par lesquels elles se tiennent de manière à ne faire qu'une seule et même histoire, alors, dis-je, on s'occupa davantage du poëme latin de Walther; on reconnut les divers points par lesquels l'action qui en fait le sujet touche à celle des Nibelungen, et par celle-ci à l'ensemble des traditions poétiques de la Germanie. Personne n'hésita à voir, dans ce poëme, la traduction d'un original en dialecte germanique, faisant aussi bien que le *Helden-buch*, que les Nibelungen, partie de l'ancienne poésie nationale des Germains.

Néanmoins, à bien considérer certaines particularités, certains traits et même l'esprit général de l'ouvrage, on aurait trouvé mainte objection à opposer à ces jugements. Je n'en indiquerai ici qu'une seule, et ce n'est pas la plus grave.

Les manuscrits du poëme de Walther trouvés en Allemagne ne présentent aucun indice sur l'auteur de ce poëme. Mais la diction de l'ouvrage offre des singularités qui, reconnues et bien appréciées, auraient dû inspirer quelque doute sur la vraisemblance de l'opinion qui attribue cet ouvrage à un auteur germanique. En dépit de sa prétention solennelle à écrire en beau latin, le versificateur des aventures de Walther d'Aquitaine a laissé échapper des barbarismes et des locutions, des phrases étrangères au latin. Or, les uns et les autres, provenant indubitablement de l'idiome maternel de l'auteur, pouvaient par là même donner quelque lumière sur sa patrie.

Les mots barbares qui se rencontrent dans le texte de l'ouvrage ne sont pas nombreux : ils ne passent pas douze. Deux tout au plus peuvent être d'origine germanique et se trouvent également dans les langues néo-latines. Deux sont celtiques : on ne sait à quelle langue rapporter les autres ; mais il y a plus de vraisemblance à les attribuer à quelqu'un des anciens idiomes de la Gaule ou du midi de l'Europe, idiomes en grande partie perdus, qu'aux anciens dialectes germaniques dont on a des restes considérables. A l'appui de cette première conjecture en vient une autre plus spécieuse encore.

Outre les barbarismes de mots qui se rencontrent dans le texte de Walther, il y en a de locution et de phraséologie. Or, ceux-ci sont, pour la plupart, dans le génie des idiomes romans, et semblent n'avoir pu échapper qu'à un homme accoutumé à sentir et à penser en quelqu'un de ces idiomes. D'après cela il aurait semblé plus naturel d'attribuer le poème sur Walther d'Aquitaine à un Italien, à un Espagnol, à un Gallo-Romain, qu'à un Germain.

Aujourd'hui il n'y a plus de conjecture à faire là-dessus. Deux nouveaux manuscrits du poème en question, récemment découverts, l'un en Belgique, dans la bibliothèque municipale de Bruxelles, l'autre à Paris, dans la bibliothèque du roi, ont fait connaître avec certitude l'auteur de cette composition. Le manuscrit de Bruxelles désigne, comme en étant l'auteur, un moine de l'abbaye de Fleury ou de Saint-Benoît-sur-Loire, nommé Gerald ; et cette in-

dication, le manuscrit de la bibliothèque du roi la confirme et la développe.

Dans ce dernier manuscrit, le texte du poème est précédé d'une dédicace en vingt-deux vers léonins des plus plats et à demi barbares. L'auteur de cette dédicace se désigne comme celui du poème, et se désigne de même par le nom de Gerald. Sans se qualifier expressément de moine, il donne assez à entendre qu'il l'était. Gerald dédie son travail à un sien frère, qu'il nomme Archambauld (Erkambaldus), et auquel il donne le titre d'évêque. « Ne mé-
» prise point, lui dit-il, cet excellent petit livre : ce
» n'est point la gloire de Dieu qui y est célébrée ; ce
» sont les prodiges d'un guerrier nommé Walther,
» mutilé dans plusieurs combats. »

Ainsi donc il reste clairement et pleinement constaté que le poème de Walther d'Aquitaine a été composé aux bords de la Loire, sur les confins de la Gaule franke et de l'Aquitaine du moyen âge, et composé par un moine nommé Gerald, dont tout annonce que l'idiome maternel était un idiome roman, et plutôt celui du Midi que celui du Nord.

Il est beaucoup plus difficile d'assigner une époque à cette composition. Je viens de dire que l'auteur avait un frère évêque ou archevêque, nommé Archambauld : ce serait une donnée pour découvrir l'époque cherchée, si l'on avait une liste complète des évêques de la Gaule franke : peut-être serait-il possible, entre tous les évêques ayant porté ce nom assez commun d'Archambauld, de distinguer celui

auquel le moine Gerald dédia ses vers. Mais dans la liste actuelle de ces évêques, telle que la donne la *Gallia christiana*, je n'en ai trouvé qu'un seul, du nom d'Archambaud ou d'Erchenbaldus; c'est un évêque de Strasbourg, en 960.

Si, comme l'affirment les érudits allemands, le manuscrit de Walther existant à la bibliothèque de Carlsruhe est bien du neuvième siècle, il est évident que l'*Erchenbaldus* à qui fut dédié cet ouvrage dut vivre au moins un siècle et demi avant le personnage désigné en 960, comme évêque de Strasbourg; et il y a d'autres raisons pour croire le poème en question plus ancien que le milieu du dixième siècle. Les prétentions toutes classiques, pour ainsi dire, toutes virgiliennes de l'auteur, annoncent une époque plus rapprochée de Charlemagne et de la restauration des études latines par cet empereur.

D'un autre côté, Fischer, le premier éditeur du poème, en a fait indubitablement remonter la composition trop haut, quand il l'a mise au sixième siècle. Les incorrections et les disparates de la diction de l'auteur sont d'un genre qui se conçoit mieux au neuvième siècle qu'au sixième. Si dégénéré qu'il fût déjà à cette dernière époque, le latin était encore d'un usage général, et l'influence des idiomes populaires y était beaucoup plus facile à éviter.

Quoi qu'il en soit de l'âge du moine Gerald, une chose plus certaine et plus importante à constater, c'est que ce moine ne fut pas précisément l'auteur du poème de Walther; il n'en inventa ni l'action ni

les acteurs. Il ne fit que mettre en vers et tout au plus amplifier de quelques ornements, de quelques accessoires classiques, une histoire plus ancienne et d'un ton plus populaire. C'est un fait que le moine Gerald semble lui-même reconnaître implicitement à la fin de son ouvrage. Il le termine par un épilogue de quatre vers où l'on voit que ce qu'il raconte des aventures de Walther n'en était que la moindre partie, que le début. Durant les trente années de son règne supposé, le héros était censé avoir fait d'autres guerres, d'autres prodiges de valeur, dans le récit desquels le versificateur monacal témoigne qu'il n'avait point eu le courage de s'engager. Deux derniers vers, qui ont l'air d'être une apostille du copiste, paraissent de même une allusion à la vieille popularité du héros aquitain : « Ceci, y est-il dit, » est le poëme de Walther, homme célèbre par ses » exploits, mais terrible. »

Où, quand et en quelle langue avait été composée cette première histoire de Walther, qui servit de base au poëme de Gérald ? Était-ce en langue romane ? Était-ce en latin ?

Il n'y a, sur toutes ces questions, que des conjectures à faire, mais des conjectures à l'appui desquelles viendront peut-être des observations subséquentes. Pour les énoncer ici aussi sommairement que possible, je me bornerai à dire que la première histoire de Walther dut être écrite dans le courant du septième siècle, en Aquitaine et dans le latin vulgaire et à demi barbare qui se parlait ou s'entendait encore

alors dans cette contrée. Ce sont probablement des traits de cet original populaire qui percent, comme idiotismes romans, à travers la pompe pédantesque de l'amplification ou de la traduction monacales.

Mais, quoi qu'il en soit de cet original perdu de Walther, il me semble que l'on ne saurait en faire complètement abstraction dans l'examen des questions auxquelles ce dernier peut donner lieu. Cela convenu, j'aborde tout de suite la plus intéressante de ces questions : Y a-t-il et en quel sens peut-on dire qu'il y ait quelque chose d'historique au fond ou dans les accessoires du poëme de Walther ?

Le sujet du poëme se présente comme un épisode, comme un incident de la grande expédition d'Attila en Gaule, en 450. Cette expédition y est même sommairement décrite, dans les cent premiers vers, mais d'une manière fort peu historique.

Les Burgondes, que l'auteur suppose déjà établis sur la Saône, occupaient encore l'espace entre le Rhin et les Vosges. Ils se trouvèrent effectivement sur le passage d'Attila, mais ils ne traitèrent point avec lui; ils ne lui donnèrent point d'otages : ils n'eurent pas l'embarras de la délibération. Brusquement assaillis par les Huns, ils furent, en grande partie exterminés, et perdirent leur chef Gundikaire, le même personnage, selon les érudits Allemands, que le Gunther des Nibelungen.

Des bords du Rhin, Attila s'avança vers l'Occident; mais il n'entra point en Aquitaine : il ne passa point la Loire. Ayant mis le siège devant Orléans, il

fut obligé de le lever à l'approche d'Aetius, et de battre en retraite jusque dans les plaines de Châlons-sur-Marne, où se donna la fameuse bataille qu'il perdit, et à la suite de laquelle il acheva de se retirer, et sans emmener d'otages, pas plus d'Aquitaine que d'ailleurs.

Du reste la plus grande partie de l'Aquitaine était encore alors gouvernée par des officiers romains, et faisait encore partie de l'empire. Ce n'est donc que par une fiction romanesque que l'auteur de *Walther* a pu faire de cette contrée, en 450, un royaume particulier, ayant pour chef un prince nommé Alfier. Il n'y a donc, dans les particularités du poëme, rien de proprement historique, relativement à la grande expédition d'Attila.

Mais il y a des historiens qui admettent une seconde invasion de la même contrée par le même conquérant. Ils se fondent sur le témoignage de *Jornandès*, qui est en effet très-exprès là-dessus. Cet historien affirme, sans hésiter, qu'Attila, brûlant de venger sa défaite de Châlons sur les Visigoths et sur les Alains, auxiliaires de l'empire, alors établis sur la rive gauche de la Loire, entra une seconde fois dans la Gaule; et cette fois il aurait pénétré en Aquitaine. Mais *Thorismund*, alors roi des Visigoths, accourant à sa rencontre, l'aurait de nouveau battu et chassé.

Je n'ai point ici à discuter la valeur du témoignage de *Jornandès*, pour constater un fait dont nul autre historien ne dit mot. Je n'ai qu'une observation à

faire, c'est qu'en tenant cette seconde expédition d'Attila pour aussi vraie qu'elle est invraisemblable, les allusions historiques du poëme de Walther n'y cadreraient pas mieux qu'à la première.

Il n'y a donc, ni dans les accessoires, ni dans le fond de ce poëme, rien que l'on puisse admettre pour historique, si ce n'est le fait même, le fait général et abstrait de l'expédition d'Attila en Gaule. Or, il est évident que le poëte ne s'est pas proposé, pour objet principal, de peindre cet événement, auquel il s'arrête à peine : il n'a voulu que le prendre pour base, pour cadre du sujet véritable de la partie de l'ouvrage qui se présente avec toutes les apparences d'une fiction poétique.

Mais cette fiction même peut avoir un motif, un but historiques. La poésie, particulièrement l'épopée, bien qu'en dehors de l'histoire, n'en est jamais complètement détachée. Ce qu'elle invente, elle l'invente presque toujours dans une vue historique, dans la vue de célébrer des faits réels, quelque grand événement, quelque grand personnage, quelque époque mémorable de la vie d'un peuple.

Maintenant donc, en supposant un motif pareil au poëme de Walther, voyons quel pourrait être ce motif.

Le héros du poëme, Walther, est un Gallo-Romain d'Aquitaine, des pays d'outre-Loire, et pour qu'il n'y eût pas d'équivoque dans l'intention où était le poëte de le distinguer des Germains, il le fait parler celtique, il lui fait reprocher par un Frank d'appar-

tenir à une race naturellement rieuse et bouffonne, comme passaient pour l'être les Aquitains, et surtout les Vascons, qui donnaient alors le ton en Aquitaine.

D'un bout du poème à l'autre Walther est représenté comme hostile aux Franks, comme se défiant d'eux, comme professant pour eux le mépris d'un homme civilisé pour des barbares. Quand il les désigne collectivement et d'une manière générale, il les nomme les bandits, les brigands de Franks (*Francinebulones*). Il fait mainte allusion hautaine à leur avidité, à leur goût du pillage. Il traite un moment avec leur roi Gunther, non comme un adversaire redouté, mais comme avec un voleur qui a pris ses avantages, qu'il est possible et serait commode d'écarter avec un peu d'or.

Mais c'est surtout en valeur guerrière que le chantre de Walther le représente comme supérieur aux Germains. Douze des plus vaillants champions de Gunther sont venus à sa poursuite pour le dépouiller; sept l'attaquent l'un après l'autre, et tous les sept succombent dans des combats que l'on pourrait trouver trop inégaux pour la gloire du vainqueur. Les trois derniers, secondés par le roi, assaillent à la fois l'invincible Aquitain; ils sont abattus, comme les sept premiers; et Gunther ne se sauve que par une fuite précipitée.

Hagen, le meurtrier de Siegfried, le héros des Nibelungen, le guerrier dont certaines fables germaniques font le fils d'un méchant génie, d'un démon,

pour rendre raison de son humeur féroce, de sa bravoure et de sa force prodigieuses, Hagen est seul entre les Franks capable de tenir tête à Walther. Mais il n'ose cependant le défier seul à seul : il se joint, pour l'attaquer, au roi Gunther, et les deux Franks réunis n'obtiennent aucun avantage sur l'Aquitain. Enfin, comme pour mieux assurer le rang de celui-ci, c'est par la bouche de Hagen lui-même que le poète le proclame le plus brave et le plus fort des guerriers.

Il n'y a, je le répète, dans tout cela, rien que l'on puisse regarder comme positivement historique. Mais il n'en est que plus difficile de n'y pas voir une intention poétique marquée, l'expression plus ou moins indirecte, plus ou moins vague, d'un fait quelconque. Ce ne peut être sans dessein, et comme par hasard, qu'un poète, qu'un romancier, sujet des Franks, et peut-être lui-même d'origine franke, mettant des personnages de la race conquise en opposition avec des personnages de la race conquérante, a exalté les premiers aux dépens de ceux-ci. En général, la poésie épique a toujours voulu faire ce qu'elle paraît avoir fait : sans cela il serait impossible d'en rattacher l'histoire à celle de l'humanité.

Cela étant, l'intention première, le motif principal du poëme de Walther n'est pas difficile à deviner. L'auteur a voulu célébrer quelque grand personnage aquitain, quelque chef des populations d'outre-Loire, opposé d'intérêt et de situation aux Franks, dominateurs du reste de la Gaule. Mais si

l'hypothèse, ainsi énoncée, est on ne peut plus probable, elle est aussi bien vague, et j'avoue qu'il me paraît impossible de la préciser d'une manière complètement satisfaisante.

A l'époque où est censée se passer l'action du poëme, les Visigoths n'étaient pas encore les maîtres de toute l'Aquitaine; ils n'en occupaient que la lisière méridionale. Mais, en négligeant sur ce point la précision historique, il y aurait certaines raisons de soupçonner que le premier, c'est-à-dire le véritable auteur de Walther, pourrait bien avoir été un Gallo-Romain ou un Visigoth inspiré par l'idée de célébrer la gloire et les exploits des Visigoths. Ce peuple joua un grand rôle dans l'invasion d'Attila, et contribua plus que nul autre au gain de la bataille de Châlons. On sait d'ailleurs que dès l'instant où ils s'étaient trouvés en contact avec les Franks, les Visigoths en étaient devenus les adversaires. Battus une fois à Vouglé par Clovis, ils avaient pris plus d'une revanche de cette défaite, et s'étaient maintenus en Septimanie contre toutes les tentatives des Mérovingiens pour les en chasser.

Il y a, dans ces données générales, quelque chose qui, au premier coup d'œil, semble cadrer passablement avec le motif historique du poëme de Walther. Mais ces données ne peuvent pas être séparées d'autres qui ne se prêtent plus à la même supposition. On ne peut pas admettre, par exemple, qu'un poëte écrivant pour rehausser la gloire des Visigoths, les ait représentés payant tribut et donnant des otages

à Attila, eux qui réclamaient, non sans raison, la plus belle part de sa défaite. Enfin, grâce au soin avec lequel le panégyriste de Walther le caractérise comme Aquitain, comme un homme de race et de langue celtiques, on ne peut pas plus supposer à ce panégyriste le projet de célébrer un chef de Visigoths qu'un chef de Franks. C'est indubitablement d'un Gaulois, d'un Gallo-Romain d'origine ou d'affection, qu'il s'est proposé de vanter les exploits.

Parmi les personnages historiques du cinquième siècle qui se firent dans l'empire, et particulièrement en Gaule, une célébrité populaire par leurs exploits contre les Barbares, il y en a trois qui, au premier coup d'œil, sembleraient avoir pu inspirer quelque chose de semblable à l'auteur du poème de Walther. Ce furent le fameux Aétius, l'Arverne Ecdicius, fils de l'empereur Avitus, un des derniers maîtres des milices de l'empire, et le comte Aegidius, le père de Syagrius, de ce dernier chef romain dans la Gaule qui fut vaincu par Clovis.

Aétius eut une enfance toute semblable à celle de l'Aquitain Walther. Livré comme otage à Attila, il fut élevé à sa cour, y fit ses premières armes, et contracta avec les Huns des relations qui eurent une grande influence sur sa conduite et sur sa destinée comme général de l'empire.

Ecdicius, qui était Arverne, et par conséquent Aquitain, fit des efforts héroïques pour défendre son pays contre le redoutable Euric, roi des Visigoths. Il vainquit aussi longtemps qu'il put combattre; mais

les Arvernes furent livrés par l'empire lui-même aux Barbares qu'ils avaient toujours repoussés.

Quant au comte Aegidius, tout le monde sait qu'il fut le dernier chef romain qui remporta des victoires en Gaule. Tour à tour l'allié, le roi et l'ennemi des Franks, il fut avec eux dans des relations très-compliquées et très-singulières qui n'ont jamais été bien démêlées par l'histoire.

Il y a certainement dans la destinée de ces trois personnages des côtés par lesquels il semble que chacun d'eux ait pu devenir le héros d'un poëme tel que celui de Walther. Mais chacune aussi de ces trois suppositions aurait ses côtés invraisemblables, et je n'en puis proposer sérieusement aucune.

Il ne me reste plus qu'une conjecture à hasarder, conjecture bien vague encore, mais pourtant la seule à laquelle je puisse m'arrêter. Elle se rattache à une longue série d'événements que je suis obligé, faute d'espace pour les indiquer tous, de résumer en un seul fait.

De la fin du sixième siècle à la fin du neuvième, l'histoire des populations gallo-romaines d'outre-Loire et d'outre-Garonne ne fut qu'une longue lutte de ces populations contre la domination franke, lutte à peine et non complètement suspendue durant le puissant règne de Charlemagne. Les premiers chefs de ces populations, dans cette opposition guerrière, furent des hommes du pays, des Gallo-Romains, à la race desquels s'allièrent bientôt d'autres chefs de race mérovingienne, qui prirent le titre de ducs

d'Aquitaine, et furent dans cette position les ennemis naturels des Franks qui dominaient au nord de la Loire.

Énergiquement secondés par les peuples et par les hommes puissants du pays, ils conquièrent rapidement, sur les derniers Mérovingiens, toutes les provinces de la Garonne à la Loire et même des cantons situés sur la rive droite de ce dernier fleuve.

La grande tâche des Carlovingiens, arrivés au pouvoir, fut de reconquérir toutes ces provinces, et la principale gloire de Pepin fut de venir à bout de cette tâche, après dix ans d'une guerre qui absorba toutes ses forces, tout son courage et tout son génie militaire.

Charlemagne, ayant hérité de l'Aquitaine reconquise, n'eut point l'idée d'incorporer dans la masse de ses états un pays si remuant, si passionné pour son indépendance. Il en fit, comme de l'Italie, un royaume à part, auquel il assigna une tâche toute spéciale, la noble tâche de tenir tête aux Arabes, et de les rejeter, du pied méridional des Pyrénées, au delà de l'Èbre. Mais Charlemagne mort, l'Aquitaine reprit son allure naturelle; elle se remit à guerroyer contre la monarchie franke, et finit par s'en détacher de nouveau. Ce fut elle qui donna le signal de la dislocation générale de l'empire carlovingien.

Durant cette lutte de quatre siècles, il se forma une nationalité aquitaine, un orgueil et des intérêts aquitains, qui intervinrent dans tous les grands changements politiques de la Gaule, en opposition avec

le gouvernement né de la conquête franke. Il s'établit entre les deux peuples une rivalité et des antipathies, chacun ne voyant, dans ce qui distinguait de l'autre, que des ridicules ou des vices. Pour les Franks, les Aquitains étaient des êtres vains, frivoles, corrompus, avides de plaisirs. Pour les Aquitains, les Franks étaient des barbares, des hommes féroces et grossiers qui ne savaient que combattre et piller. J'ai cité précédemment des traits curieux de cette antipathie qui se rapportent à la fin du dixième siècle; mais il est évident que le contraste et la haine entre les deux peuples durent être encore plus grands aux époques de leur lutte.

Maintenant, pour revenir au poëme de Walther, il me paraît que s'il y a dans ce poëme quelque chose qui puisse être pris pour une allusion au moins vague à des faits historiques quelconques, c'est à cette ancienne lutte des Aquitains et des Franks que doit se rapporter l'allusion. Si l'intention première du poëte a été de célébrer la gloire et la bravoure de quelque chef, ce chef ne peut être, ce me semble, que l'un de ces ducs souverains de l'Aquitaine, qui se firent une renommée dans la Gaule, de la fin du sixième siècle au milieu du huitième.

De tous ces chefs Waifer, le digne adversaire de Pepin, est le plus célèbre, et c'est à lui que l'on pense d'abord en cherchant parmi les Aquitains le héros de notre poëme. Il y a toutefois, dans les données premières de ce poëme, quelque chose qui me paraît ne pouvoir convenir qu'à un personnage plus ancien

que Waifer. Je serais plus enclin à voir dans Walther le représentant poétique de quelqu'un de ces premiers ducs gallo-romains de Vasconie ou d'Aquitaine, qui profitèrent de la décadence de la monarchie mérovingienne pour reconquérir sur elle tout l'espace de la Loire aux Pyrénées.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, que je ne pousserai pas plus loin de peur d'être trop long, ce qui reste démontré relativement au poème de Walther, c'est que ce poème est une production gallo-romaine antérieure au neuvième siècle, c'est qu'il fut connu de bonne heure et longtemps populaire en Germanie, où il eut le sort de toute poésie populaire, c'est-à-dire qu'il y subit de nombreux changements dont il paraît que les derniers furent les plus forts et les plus grossiers. Ce qui est encore démontré, c'est que l'auteur inconnu des Nibelungen avait présente à la pensée une des versions germaniques de ce poème quand il composa le sien. Ce qui est moins sûr, mais cependant plus que probable, c'est que l'auteur gallo-romain de Walther avait de son côté connaissance des traditions poétiques des Germains sur les tragiques aventures des Nibelungen. Il donne à Hagen, tout en l'adoucissant un peu, le même caractère que celles-ci, et il n'y a aucune apparence que ce soit lui qui ait imaginé ce caractère. Enfin, il est constaté par tout cela qu'il y eut, dès le neuvième siècle, des communications littéraires entre la Gaule et la Germanie.

Du reste, la Germanie et la Norwège ne sont pas les seules parties de l'Europe où l'histoire de Walther l'Aquitain ait joui d'une renommée populaire au moyen âge : il est certain que cette histoire ne fit guère moins de bruit en Italie, ou du moins dans certaines parties de l'Italie, que dans le Nord.

On a des fragments d'une chronique assez détaillée du monastère de la Novalèse, au pied du mont Cenis, chronique écrite vers l'an 1060 par un moine anonyme de ce monastère. Ce moine cite d'anciennes biographies des principaux abbés ou religieux de ce monastère : plusieurs de ces biographies étaient perdues de son temps, à ce qu'il dit, et il ne les connaissait que par la tradition du couvent ; mais quelques autres subsistaient encore et lui avaient fourni des matériaux pour sa chronique. Il avait eu aussi en son pouvoir une copie du poème de Walther d'Aquitaine tel que nous le connaissons, et il en donne un extrait en prose, entremêlé de vers du texte.

Ce n'est pas tout : indépendamment de ces extraits, le chroniqueur rapporte, sur un ancien moine de la Novalèse, nommé aussi Walther, diverses traditions recueillies, soit dans le monastère même, soit dans les lieux circonvoisins, de la bouche des habitants. D'après ces traditions curieuses, ce moine Walther était le même personnage auquel étaient arrivées les aventures racontées dans le poème : c'était un guerrier de race royale, renommé partout par sa force et sa bravoure prodigieuses. Après un long règne et des prouesses sans fin, ce guerrier, désormais uni-

quement occupé du ciel, avait pris l'habit et le bourdon de pèlerin, et s'était mis à parcourir le monde, visitant tous les monastères, pour en découvrir un de bien réglé, de bien austère, où son projet était de s'enfermer aussitôt pour le reste de ses jours. Il avait déjà parcouru bien des pays, sans trouver ce qu'il cherchait, lorsque enfin, arrivant au monastère de la Novalèse, il s'y était retiré, et y avait sollicité, comme le plus humble de tous, l'emploi de frère jardinier.

Là il avait vécu longtemps encore, menant la vie la plus sainte, mais trouvant néanmoins de temps à autre les occasions de donner quelques marques de son ancienne bravoure. Par exemple, envoyé un jour contre une bande de voleurs qui avaient enlevé une partie des récoltes du monastère, il les avait tous exterminés sans autre arme que l'épaulé d'un veau qu'il avait trouvé là paissant et qu'il avait démembré avec une aisance admirable.

Il avait trois fois, lui seul, repoussé des flots de Sarrazins qui étaient venus assaillir le monastère. Le chroniqueur novalésien raconte aussi qu'il y avait et qu'il avait vu, dans le voisinage, une certaine colonne de marbre renversée. Il ajoute que les villageois, les gens du lieu, nommaient cette colonne le coup, la frappe de Walther, parce que celui-ci l'avait jetée par terre d'un coup de poing.

Toutes ces traditions, et d'autres dont je fais grâce au lecteur, ne peuvent guère se concevoir autrement que comme des réminiscences, comme un écho popu-

laire, non du poëme latin de Walther, mais de l'ancienne histoire romanesque de ce même Walther en prose latine ou romane, dont le poëme ne faisait, comme nous avons vu, qu'une partie, que le commencement. Parmi ces vies des moines fameux du monastère de la Novalèse, qui, d'après le chroniqueur de ce monastère, y avaient existé autrefois et s'étaient perdues depuis, se trouvait celle du moine Walther. Or, tout autorise à supposer que cette prétendue vie n'était que la fabuleuse histoire du héros aquitain, dans sa forme première. L'auteur, selon l'usage et les convenances de son époque, avait sans doute fait finir Walther dans un monastère, et probablement dans celui même de la Novalèse. Car, par une singularité à noter ici, l'historien de ce dernier monastère nous apprend qu'il s'y était toujours trouvé beaucoup de grands personnages de la Gaule. A la Novalèse, comme ailleurs, on peut prendre Walther pour un personnage réel, son roman pour une histoire, et une fois le roman oublié ou perdu, les traditions qui en restaient, dans le monastère et dans le pays, purent facilement se dénaturer jusqu'au point où elles l'étaient vers le milieu du onzième siècle.

Ce fut Muratori qui, dans le cours du siècle dernier, publia les fragments que j'ai cités de la chronique de la Novalèse, dans son grand recueil des auteurs originaux de l'histoire d'Italie. Les littérateurs italiens ne firent d'abord aucune attention à ces fragments. Mais ils commencèrent à s'en occuper aussitôt après la publication du texte du poëme

de Walther. Trouvant alors, en Italie, au pied du mont Cenis, les documents et les traditions relatifs à ce personnage, ils se persuadèrent aisément qu'il devait être Italien, et que le poëme dont il était le héros avait été composé en Italie.

En 1784, le comte Napione de Turin, littérateur de quelque renom, publia dans une grande biographie de Piémontais illustres une notice sur l'auteur de la chronique de la Novalèse, notice où il eut naturellement l'occasion de parler du poëme de Walther. Il n'hésita pas à attribuer au chroniqueur novalésien ce poëme, composé, selon lui, vers l'an 800, et le présenta comme le premier essai, comme le type, pour ainsi dire, des romans de chevalerie, revendiquant de la sorte, pour l'Italie, l'honneur de cette invention poétique.

Il y a, dans ce peu d'assertions, tant d'erreurs de critique et de logique, qu'il serait trop long de les relever toutes. Heureusement rien n'est moins nécessaire : quelques-uns des faits que j'ai énoncés comme certains démontrent de reste la fausseté de ces assertions, et je ne m'y arrête pas davantage.

Après avoir fait si longuement, trop longuement peut-être, l'histoire du poëme de Walther, il me reste à peine le temps de dire quelque chose du poëme lui-même. Heureusement le sujet est simple, borné, et quelques observations rapides suffiront pour en donner une idée.

Il ne faut pas chercher dans Walther la grandeur, la diversité, le terrible jeu de passions, l'ori-

ginalité sauvage qui distinguent celle des Nibelungen. Mais, dans ses modestes proportions et dans sa simplicité, cette action ne manque ni d'intérêt ni de caractère. Il y a quelque chose de pittoresque et de touchant dans la situation de ce jeune couple fuyant à travers des pays barbares, ne cheminant que de nuit, ne faisant halte que dans les lieux déserts, et réduit à éviter, comme un péril mortel, la rencontre d'une face humaine.

Toutefois l'intérêt ne devient un peu vif qu'au moment où, l'évasion de Walther étant connue à la cour des Burgondes, Gunther se met à sa poursuite pour lui enlever sa fiancée et son trésor. La querelle du roi avec Hagen est on ne peut plus naturelle et mieux amenée pour motiver le parti que prend ce dernier de ne point se mêler du combat, suspendre un peu le dénouement et donner à l'héroïsme de Walther de nouvelles occasions d'éclater.

La partie dramatique du poëme, à partir du moment où l'Aquitain et les Franks sont en présence, est, en général, d'une grande beauté. La description du combat est traitée avec beaucoup de soin et très-ingénieusement variée.

Pour ce qui est des caractères, Walther est un héros qui n'a rien de commun avec ceux des Nibelungen ; c'est un héros civilisé et chrétien, qui à la force et à l'intrépidité guerrières joint la noblesse du cœur et l'humanité. La prière qu'il fait, agenouillé sur les cadavres de ceux qu'il a tués pour sa défense, est un trait sublime.

Il y a, dans les Nibelungen, quelques caractères nobles et humains; mais ces caractères ont été conçus, en disparate avec les autres, d'après les mœurs chevaleresques du treizième siècle, telles qu'on les avait ou qu'on les imaginait alors en Allemagne.

Il n'en est point ainsi pour Walther : ce qu'il dit, ce qu'il fait de généreux, n'est que l'expression naturelle et simple d'une âme héroïque développée par la culture. Les idées, les conventions de la chevalerie n'y sont pour rien. Il n'y a pas, dans tout le poème, un mot d'allusion aux usages chevaleresques.

La même observation s'appliquerait aux amours de Walther et de Hildegunde. Tout y est simple, naturel, rapidement indiqué : les deux amants se prouvent qu'ils s'aiment; ils se le disent à peine, en peu de mots, sans enthousiasme, sans effort pour mettre de la passion dans leur langage. Walther a déjà un certain air du maître qui doit commander un jour, et Hildegunde de l'épouse qui devra obéir. Il n'y a, dans tout cela, rien qui ressemble le moins du monde à de la galanterie chevaleresque.

De toute cette discussion, on conclura, je l'espère, avec moi, que ce petit poème de Walther méritait bien d'être revendiqué pour la littérature du midi de la Gaule, à laquelle il appartient incontestablement. Je l'ai fait de mon mieux et sans scrupule : la littérature allemande et la littérature italienne, qui se l'attribuaient également, sont trop riches de leur propre fonds pour ne pas faire gracieusement cette restitution.

CHAPITRE XIII.

INFLUENCE DES ARABES.

Si ce que j'ai avancé, dans le dernier chapitre, sur le poëme et à propos du poëme de Walther est exact; si cet ouvrage est bien ce qu'il m'a paru, une inspiration de l'esprit aquitain, l'expression d'une opposition gallo-romaine à la conquête et à la domination frankes, il peut être regardé comme le germe de toute une classe de romans provençaux, dans lesquels il nous sera impossible de méconnaître l'inspiration et l'expression dont je veux parler.

Je l'ai déjà dit, et l'occasion de le répéter plus expressément se présentera plus d'une fois, parmi les événements qui durent frapper l'imagination des populations du Midi et leur fournir des thèmes de poésie, il faut comprendre les révoltes et les guerres à la suite desquelles les officiers qui, sous le titre de ducs, de marquis et de comtes, gouvernaient les provinces de la monarchie franke, finirent par s'en faire de petits royaumes indépendants. Quelques-uns de ces officiers furent des hommes d'une haute capacité et d'une grande énergie de caractère, auxquels le pouvoir semblait aller beaucoup mieux qu'aux descendants dégénérés de Clovis ou de Charlemagne. Quelques-uns eurent une destinée singulière et tragique, comme Bernard, le fameux duc de Septimanie, qui fut assassiné par Charles le Chauve, dont il pas-

sait généralement pour le fils. D'autres, comme le non moins fameux Gérard de Roussillon, soutinrent contre leurs rois des guerres aventureuses, où, tour à tour vainqueurs et vaincus, ils eurent à subir les fortunes les plus diverses. La plupart de ces chefs révoltés étaient populaires dans les provinces qu'ils parvinrent à détacher de la monarchie, et les populations de ces provinces les soutinrent volontiers dans leurs tentatives pour se rendre indépendants. C'est ce qui eut particulièrement lieu en Aquitaine et dans les autres parties du Midi qui, soumises les dernières à la domination karlovingienne, furent les premières à s'y soustraire.

Les tentatives, les conquêtes, les mésaventures de ces chefs, pour peu qu'elles eussent quelque chose d'héroïque ou de singulier, devaient être et furent, en effet, comme nous le verrons par la suite, de nobles arguments pour l'épopée naissante de la Gaule méridionale.

Mais ce furent les guerres des chrétiens contre les Arabes d'Espagne, sur la frontière des Pyrénées, qui fournirent à cette riche branche de la poésie du moyen âge ses sujets les plus intéressants et les plus populaires. Je crois devoir donner ici un aperçu sommaire de ces guerres.

Les Arabes, déjà maîtres de l'Espagne, entrèrent pour la première fois hostilement dans la Septimanie, en 715. En 1019, ils tentèrent inutilement de reprendre Narbonne, c'est leur dernière irruption connue sur le sol de la Gaule. Il y a, entre ces deux

expéditions, un intervalle de trois cents ans, durant lesquels les conquérants musulmans de l'Espagne, et les populations en deçà des Pyrénées furent presque sans relâche en guerre les uns contre les autres. Cette longue lutte présente quatre périodes distinctes.

De 715 à 732, année de la bataille de Poitiers, ce furent les peuples du midi de la Gaule, et particulièrement les Aquitains, alors indépendants de la monarchie franke, qui, sous le commandement de leur brave duc Eudes, eurent à combattre pour l'Europe contre l'islamisme et les Arabes. Ils remportèrent sur eux plusieurs grandes victoires, et les repoussèrent maintes fois de l'Aquitaine, jusqu'à ce qu'en 732, Abderrahman (le fameux Abderame des chroniques), ayant battu Eudes sous les murs de Bordeaux, se répandit, comme un torrent, dans tout le midi de la Gaule.

De cette époque à 778, ce sont les Franks qui, d'abord sous le commandement de Charles Martel, et à la fin sous celui de Charlemagne, soutiennent la lutte contre les musulmans. Dans cette seconde période de la lutte, Charles Martel chasse les Arabes de la Provence et leur enlève la Septimanie, qu'ils avaient conquise sur les Goths. Charlemagne entreprend sa fameuse expédition dans la vallée de l'Ebre. Mais, battu à Saragosse, il se retire, et perd la fleur de son armée à Roncevaux.

En 778, Charlemagne crée un royaume d'Aquitaine, plus vaste que n'avait été précédemment le

duché indépendant de ce nom. Alors, les Gallo-Romains méridionaux et les Aquitains reprennent, mais sous des chefs de race franke, la tâche de faire tête aux Musulmans. Ce sont eux qui, ayant conquis les premiers sur les Arabes des cantons et des villes de l'Espagne orientale, y formèrent de nouveaux établissements chrétiens.

Enfin, lorsque les provinces du midi se détachent définitivement de la monarchie karlovingienne, les chefs et les peuples de ces provinces continuent à guerroyer contre les Arabes, mais plutôt par zèle religieux, ou par un commencement d'impulsion chevaleresque, que pour la nécessité de la défense. On ne craignait alors plus guère ces Maures, ces Sarrazins d'abord si terribles : le règne des Ommiades touchait à sa fin, et le pays était sur le point de retomber dans l'anarchie dont l'avaient tiré les chefs de cette glorieuse dynastie.

On voit, par ce résumé, qu'à l'exception de la courte période où Charles Martel fit la guerre aux Arabes en personne, à la tête des Franks, cette guerre fut toujours soutenue par les Gallo-Romains méridionaux, par les Aquitains, les Septimaniens et les Provençaux. Auxiliaires naturels des Espagnols de la Galice et des Asturies, ces peuples remplirent, en commun avec ces derniers, la tâche toute spéciale de repousser les efforts que firent successivement les Arabes, d'abord pour pénétrer au cœur de l'Europe, puis pour se maintenir en Espagne.

Rien ne manquait à cette lutte de ce qui pouvait

développer et ennoblir l'instinct poétique déjà éveillé dès lors dans le midi de la Gaule. Tout s'y combinait pour en relever l'importance : l'enthousiasme de la religion et celui de la gloire, les brusques alternatives de victoires et de revers, les incidents de guerre imprévus ou singuliers, aisément pris pour des miracles, dans des temps de foi, d'ignorance et de simplicité ; il n'y avait pas jusqu'à l'antique renommée des pays, des montagnes, des rivages, des cités, théâtre habituel de cette guerre, qui ne contribuât à y répandre je ne sais quel intérêt particulier, je ne sais quel éclat poétique.

Aussi braves que les chrétiens, les Arabes étaient beaucoup plus civilisés, et ce fut incontestablement d'eux que vinrent, dans le cours de la guerre, les premiers exemples d'héroïsme, d'humanité, de générosité pour les adversaires, en un mot de quelque chose de chevaleresque, bien avant que la chevalerie eût un nom et des formules consacrées.

Malgré la répugnance que les Gallo-Romains du Midi ne cessèrent d'avoir pour les Franks, tant qu'ils purent voir en eux des conquérants ou des dominateurs, ces peuples aimèrent les braves chefs de race franke qui se distinguèrent dans les combats contre les Sarrasins. Ils les tinrent en quelque sorte pour leurs ; ils admirèrent franchement des exploits faits pour eux-mêmes et à leur tête.

Plusieurs de ces chefs figurent dans l'histoire, mais nul avec tant d'éclat et tant de popularité que le duc Guillaume, surnommé le Pieux. Charlemagne l'en-

voya, en 780, commander les milices du royaume d'Aquitaine, dans un moment où ce royaume était menacé d'une formidable invasion des Arabes, secondée par un soulèvement des Vascons. Depuis ce moment jusqu'à celui où il se fit moine dans un désert des Cévennes, il fut toujours à la tête des chrétiens contre les infidèles, et se couvrit de gloire dans les occasions même où il fut vaincu.

Ces diverses guerres, je veux dire tant celles entre les rois et leurs officiers que celles des Arabes avec les chrétiens, étaient éminemment poétiques : elles étaient de la poésie toute faite, dont l'expression la plus simple ou la plus grossière devait atteindre et garder quelque chose. Qu'il y ait eu de très-bonne heure, dans le Midi de la Gaule, des pièces de vers composées sur ces guerres, et dans la vue d'en retracer les principaux incidents, ce n'est pas une chose dont on puisse douter sérieusement. Mais nous n'avons point ces vers, nous n'en avons pas même d'échantillon, et l'on est embarrassé pour s'en faire une idée.

A en juger par analogie avec ce que l'on sait de l'origine et des développements de la poésie épique en d'autres temps et dans d'autres pays, les pièces de vers dont il s'agit n'étaient et ne pouvaient être que des chants populaires, ayant chacun pour sujet, non une suite complexe d'événements, mais un seul événement isolé, et destinés tous à être chantés dans les rues et sur les places, à des foules d'auditeurs des classes inférieures. Cette destination excluait toute

composition de longue haleine, ou seulement d'une médiocre étendue.

Ce sont ces chants qui, conservés par tradition, et successivement accrus de nouveaux accessoires de moins en moins historiques et de plus en plus merveilleux, devinrent peu à peu ces premières épopées du douzième siècle, les unes sur les guerres des Sarrasins, les autres sur celles des ducs en rébellion contre les rois, dont j'aurai à parler plus tard. Je ne fais ici qu'en indiquer le premier germe.

Et ce n'est pas seulement sur des raisons de vraisemblance générale que je me fonde pour attribuer cette origine à ces épopées. Il y a, à l'appui de cette opinion, des faits particuliers qui méritent d'être connus, non comme importants par eux-mêmes, mais comme se rattachant à un fait général dans l'histoire de la poésie.

Il existe aujourd'hui, en manuscrit, un roman français dont j'aurai beaucoup à m'occuper par la suite, et dont il convient que je dise dès à présent quelques mots. Ce roman, intitulé *Guillaume au court nez*, ou *au cornet*, est un des plus célèbres de son genre, et de ceux dont il serait le plus intéressant d'éclaircir l'histoire. Le Guillaume qui en est le héros principal est ce même duc Guillaume, surnommé le pieux, dont je viens de parler comme du chef chrétien qui s'était acquis le plus de renommée dans les guerres des Aquitains contre les Arabes. L'ouvrage est d'une énorme étendue : c'est, à ma connaissance, celui des poèmes de l'Occident

qui approche le plus des dimensions colossales de l'épopée indienne : il n'a guère moins de quatre-vingt mille vers.

Ce poème n'est évidemment qu'une dernière amplification, faite vers la fin du treizième siècle, d'un seul et même sujet, amplifié déjà successivement plusieurs fois, et qui dans l'origine se réduisait à un petit nombre de chants populaires composés dans le Midi, sur les lieux mêmes qui furent le théâtre de la gloire et de la piété du héros. C'est ce qu'atteste l'ancien biographe anonyme de Guillaume, en termes exprès, bien qu'avec un peu de paraphrase.

« Quelle est, dit-il, la danse de jeunes gens, l'assemblée de gens du peuple ou d'hommes de guerre et de nobles, quelle est la veille de sainte fête où l'on n'entende pas chanter doucement et en paroles modulées, quel et combien grand fut Guillaume? avec quelle gloire il servit l'empereur Charles, quelles victoires il remporta sur les infidèles, tout ce qu'il en souffrit, tout ce qu'il leur rendit? »

Il était impossible de mieux attester l'existence et la popularité des chants primitifs dont les exploits de Guillaume furent le sujet. Quant à l'époque à laquelle il faut rapporter ce témoignage, et par conséquent les chants dont il y est parlé, c'est une question plus douteuse. Mabillon croit que la biographie dont ce passage est tiré date du neuvième siècle, et son opinion est très-soutenable. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que la vie dont il s'agit est antérieure au onzième siècle : ainsi les chants dont il y est fait

mention sont au moins du dixième, et tout indique qu'à cette époque reculée ces chants contenaient déjà le germe de tout ce qui fut depuis paraphrasé dans les romans.

Il n'est personne qui n'ait lu ou n'ait entendu citer la fameuse chronique, dite de Turpin. C'est une relation latine de la grande expédition de Charlemagne dans la vallée de l'Ebre, relation faussement attribuée à Turpin ou Tilpin, archevêque de Reims, mort en l'an 800, quatorze ans avant Charlemagne. Elle n'est pas antérieure à la fin du onzième siècle, ou aux commencements du douzième, et l'auteur en est inconnu. Il y a seulement beaucoup d'apparence que c'était un moine. L'ouvrage n'est pas long : il a moins de quatre-vingts pages, mais il serait difficile de ramasser plus d'énormes faussetés et de platitudes qu'il n'y en a dans ce petit nombre de feuillets. Cependant il renferme et il s'y rattache des données curieuses pour l'histoire littéraire du moyen âge.

Il contient d'abord la preuve qu'avant l'époque où il fut écrit, il y avait en circulation, parmi les peuples de la Gaule, des chants épiques populaires de l'espèce de ceux dont je viens de parler. Le chapitre XII est un recensement des forces avec lesquelles Charlemagne descendit en Espagne, et des différents chefs sous lesquels ces forces marchèrent. Parmi ces chefs est nommé Hoel, comte de Nantes, à propos duquel l'auteur ajoute : « Il y a, sur ce » comte, une chanson que l'on chante encore au- » jourd'hui, et dans laquelle il est dit qu'il fit des pro-

» diges sans nombre. » Une telle circonstance est, de sa nature, trop indifférente, trop insignifiante, pour être une fiction ou un mensonge. D'ailleurs voici, à propos de cette chronique, d'autres preuves du même fait.

Jouffroy, moine de saint Martial, prieur du Vigois, en Limousin, qui vivait dans le douzième siècle, nous a laissé une chronique fort curieuse pour l'histoire de son pays et de son temps, et même en général pour celle du moyen âge. Il désirait lire l'œuvre du prétendu Turpin, que tout le monde prenait alors au sérieux, et pour de l'histoire véridique, et il en fit venir d'Espagne un exemplaire qu'il reçut comme un vrai trésor. Voici le commencement d'une lettre qu'il écrivit à ce sujet à ses confrères du monastère de Saint-Martial.

« Je viens de recevoir avec reconnaissance l'histoire des glorieux triomphes de l'invincible roi Charles, et des faits glorieux du grand comte Roland en Espagne : je l'ai corrigée avec le plus grand soin, et l'ai fait copier, par la considération que nous n'avons su jusqu'ici de ces événements que ce que les jongleurs en ont rapporté dans leurs chansons. »

Ces chants de jongleurs que le prieur du Vigois trouvait si incomplets, comparativement à l'histoire de Turpin, cependant assez courte, ne pouvaient être que des chants du genre de ceux dont j'ai parlé, c'est-à-dire plus courts encore et plus sommaires que la fameuse histoire, probablement aussi faux, mais plus amusants et plus poétiques.

Maintenant j'irai plus loin, et je me permettrai une conjecture qui, je l'avoue, me paraît spécieuse et motivée. Je ne puis m'empêcher de regarder la prétendue chronique de Turpin comme une sorte d'interpolation et d'amplification monacale, en mauvais latin, de quelques chants populaires en idiome vulgaire, sur la descente de Charlemagne en Espagne. Une fois entrés dans le corps de l'insipide chronique, la plupart de ces chants, les mauvais et les médiocres, ont dû aisément s'y confondre, et il serait impossible de les signaler aujourd'hui sur un fond avec lequel ils se trouvent, pour ainsi dire, en harmonie par leur platitude et leur fausseté. Mais il se rencontre çà et là dans cette même chronique, des traits isolés, des passages qui, si altérés qu'on les suppose, sont encore empreints de je ne sais quel caractère de poésie enthousiaste et sauvage, par lequel ils ressortent vivement de la paraphrase monacale qui les enveloppe et dans laquelle ils sont comme perdus.

Tel me paraît, entre autres, le passage où sont décrits les derniers moments et la mort de Roland. J'essayerai de vous en donner une idée. Il faut dire d'abord, pour bien établir la situation du héros, que Charlemagne a repassé les Pyrénées, et se trouve déjà, avec le gros de l'armée, dans les plaines de Gascogne. Vingt mille chrétiens restés en arrière ont été exterminés à Roncevaux, à l'exception d'une centaine qui se sont dispersés et cachés dans les bois; Roland les rallie au moyen de son fameux cor d'ivoire, se jette une seconde fois parmi les Sarrasins, dont il

tue un grand nombre, et entre autres le roi Marsile. Mais, dans ce second combat, les cent chrétiens qui restaient du premier carnage succombent, à l'exception de Roland et de trois ou quatre autres qui se dispersent de nouveau dans les bois. Maintenant je vais traduire, en imitant autant que me le permettra le désir d'être clair, le vieux style de la chronique.

« Charles avait déjà passé les ports avec son host,
» et ne savait la moindre chose de ce qui était arrivé
» derrière lui. Alors Roland, hors d'haleine d'avoir
» si longuement bataillé, meurtri de coups de pierre,
» et blessé de quatre coups de lance, se retire à
» l'écart, dolent outre mesure de la mort de tant de
» chrétiens et de tant de vaillants hommes. Il gagna,
» par bois et par sentiers, le pied de la montagne de
» Cezère. Là il descendit de cheval et se jeta sous un
» arbre à côté d'un gros quartier de rocher, au mi-
» lieu d'un pré de belle herbe, au-dessus du val de
» Roncevaux. Il avait à son côté *Durandal*, sa bonne
» épée, ouvrée à merveille, à merveille luisante et
» tranchante; il la tira du fourreau, et, la regardant,
» il se prit à pleurer et à dire: « O ma bonne, ô ma
» belle et chère épée, en quelles mains vas-tu tom-
» ber? Qui va être ton maître? Oh! bien pourra-t-il
» dire avoir eu bonne aventure, celui qui te trou-
» vera! il n'aura que faire de craindre ses ennemis
» en bataille: la moindre des blessures que tu fais
» est mortelle. Ah! quel dommage si tu allais aux
» mains d'homme peu vaillant! mais quel pire mal-
» heur si tu tombais au pouvoir d'un Sarrasin! »

» Et là dessus la peur lui vint que Durandal ne fût
 » trouvée par quelque infidèle, et il voulut la briser
 » avant de mourir. Il en frappa trois coups sur le ro-
 » cher qui était à côté de lui, et le rocher fut fendu
 » en deux de la cime au pied; mais l'épée ne fut
 » point brisée. »

Si ce fragment peut, comme il me semble, être tenu pour un reste, plus ou moins altéré, ou tout au moins pour un reflet de quelque ancien chant de jongleur, sur les guerres entre les Arabes et les chrétiens de la Gaule, il prouve quelque chose de plus que l'existence de pareils chants à une époque très-reculée : il prouve qu'il y avait, dans les guerres dont il s'agit, quelque chose de poétique et de favorable aux inspirations de la poésie.

Je pourrais, je crois, en fouillant encore dans cette étrange chronique de Turpin, y trouver encore çà et là quelques traits isolés d'une poésie populaire qui lui fut antérieure. Mais ce tâtonnement deviendrait aisément minutieux et arbitraire : je l'abandonne; j'aime mieux chercher, dans des chroniques plus anciennes, plus graves, et vraiment historiques dans leur ensemble, des preuves plus certaines et plus singulières du genre d'influence que j'attribue aux Arabes sur la poésie du moyen âge.

Ce peuple fit, de 791 à 795, plusieurs grandes irruptions en Septimanie. Les populations épouvantées s'enfuirent de toutes parts du bas pays avec ce qu'elles purent emporter de leurs biens, et se retirèrent dans les montagnes. Une bande de ces fugitifs tra-

versa plusieurs embranchements des Cévennes, et se porta jusqu'au fond d'une vallée déserte nommée Conques, non loin du confluent du Lot avec le torrent de Dordun. A la tête de cette bande se trouvait un chef, nommé Datus ou Dado, qui, en 801 ou en 802, fonda là une chapelle destinée à devenir quelques années après le monastère de Conques, l'un des plus célèbres de tout le Midi, et dont j'aurai tout à l'heure l'occasion de reparler. Jusqu'ici tout est historique ou très-vraisemblable. Mais voici maintenant les motifs par lesquels Datus est supposé avoir fondé cette chapelle, et ici commencent, selon moi, la poésie et la fiction, et je ne fais plus que traduire ou extraire.

Les Sarrasins ayant fait une invasion dans le Rouergue, Datus prit les armes avec ses compagnons de refuge, pour aider les chefs du pays à repousser les infidèles. Mais à peine fut-il sorti de Conques, qu'un détachement de Sarrasins y pénétra et y enleva tout, personnes et biens. Cependant l'armée dont ils faisaient partie finit par être chassée du Rouergue, et les chrétiens qui avaient pris les armes contre elle retournèrent dans leurs foyers, et ceux de Conques comme les autres. Mais quelle ne fut pas la douleur de Datus et de ses compagnons, lorsque, revenus à leurs demeures, ils trouvèrent que les Sarrasins n'y avaient rien laissé! Ils avaient emmené tous les habitants prisonniers, et parmi eux la vieille mère de Datus, sa seule compagnie, son unique consolation.

Emporté par la colère et le désespoir, Datus, à la tête de ses compagnons, dépouillés et furieux comme lui, se met à la poursuite des ravisseurs; il en suit quelque temps la trace, mais il ne peut les joindre en plaine campagne : il les trouve retirés déjà dans un château fortifié où ils avaient mis leur butin en sûreté. Il essaye de prendre la place ; mais elle est forte et bien gardée, et les assaillants, en trop petit nombre, sont bientôt repoussés.

Leur chef, Datus, s'était fait remarquer parmi eux par sa valeur, par l'éclat de son armure et par la rare beauté de son cheval, richement sellé et harnaché. Un Maure, qui du haut d'une tourelle l'a bien regardé, lui adresse ainsi la parole : « Dis-moi, » jeune et beau chrétien, qu'es-tu venu faire ici? » Es-tu venu chercher, es-tu venu racheter ta mère? » Tu le peux aisément, si tu veux : donne-moi ton » beau cheval, sellé et harnaché comme il est, et ta » mère va t'être rendue avec tout le butin que nous » avons fait sur toi. Mais, si tu refuses, tu vas voir » ta mère égorgée sous tes yeux. »

Datus ne crut pas la proposition ni la menace sérieuse ou peut-être les prit-il pour une insulte. Quoiqu'il en soit, il y répondit avec démenche : « Fais de » ma mère ce que tu voudras, méchant Maure ; je » ne m'en soucie nullement. Mais ce cheval qui » te fait envie, ce beau cheval ne sera jamais le tien ; » tu n'es pas digne de lui toucher la bride. »

Là-dessus le Maure disparaît et reparaît en un clin d'œil, amenant sur le rempart la mère de Datus. Là

le furieux, après avoir coupé les deux mamelles de la vieille femme, lui abat la tête, qu'il jette à Datus, en lui criant : « Eh bien, donc, garde ton beau cheval, » et reçois ta mère sans rançon : la voilà ! » A cette vue et à ces paroles, Datus, saisi d'horreur, va, vient, s'agite par la campagne, tantôt pleurant, tantôt criant comme un homme hors de lui. Il passe plusieurs jours dans cette frénésie, et n'en sort que pour tomber dans le plus sombre abattement. C'est alors qu'il forme la résolution de passer le reste de ses jours dans la solitude et la pénitence, et qu'il fait bâtir l'ermitage destiné à devenir le monastère de Conques.

Ce récit se trouve, avec toutes ces circonstances et tous ces détails, dans une biographie de Louis le Débonnaire, écrite en vers latins par un moine aquitain, connu sous le nom d'Ermoldus Nigellus. C'est un ouvrage très-curieux, et, bien qu'en vers, sérieusement et simplement historique. Il ne s'agit pas d'examiner ici où Ermoldus a puisé ce récit, qu'il n'a point inventé. Mais, de quelque source qu'il soit tiré, ce n'est indubitablement qu'une fable.

A l'époque où l'événement est censé se passer, les Arabes ne poussèrent point au delà de Carcassone, où ils ne s'arrêtèrent que pour piller et dévaster le pays. Ils ne s'avancèrent point cette fois jusque dans les montagnes du Rouergue, où ils n'eurent en aucun temps d'établissement ni de forteresse. La fiction poétique ressort de tous les détails de l'aventure, et en ressort avec beaucoup de vigueur et d'originalité.

Une telle fiction est un fait de plus pour prouver combien les imaginations du Midi avaient été frappées des invasions des Arabes, combien elles étaient disposées à rattacher à l'existence et à l'influence de ces ennemis redoutés et admirés le merveilleux poétique auquel elles aspiraient.

Cette aventure de Datus n'excède point les dimensions d'un chant populaire des plus courts, de sorte que nous n'avons jusqu'ici aperçu, dans la période que nous parcourons, aucun indice d'une composition poétique d'une certaine étendue et d'une invention un peu complexe. Mais à la fin du dixième siècle, ou au commencement du onzième, je trouve des traces certaines de l'existence d'un ouvrage auquel, s'il n'était point en vers, aurait convenu la dénomination de roman, dans son sens moderne, et même très-moderne, car ç'aurait été un roman historique. Mais, roman ou poème, la composition dont il s'agit roulait en grande partie sur les Arabes d'Espagne, et ce que j'ai à en dire viendra à l'appui de tous les indices que j'ai déjà donnés de l'influence littéraire de ces derniers sur le Midi de la France. Mais je ne puis aborder ce sujet que par un détour assez long, pour lequel je réclame l'indulgence du lecteur.

A la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, vivait, à Angers, un prêtre nommé Bernard, qui était à la tête de l'école épiscopale de cette ville. Ce prêtre avait, à ce qu'il paraît, une grande dévotion à sainte Foi, vierge et martyre, particulièrement honorée dans la ville d'Agen et en beau-

coup d'autres lieux du Midi. Étant allé à Chartres vers l'an 1010, il y passa un certain temps durant lequel il visita fréquemment une chapelle située hors des murs de cette ville, chapelle dédiée à sa sainte favorite. Là, il eut l'occasion d'entendre beaucoup parler et de s'entretenir souvent avec Fulbert, évêque de cette ville, des miracles que faisait journellement sainte Foi au monastère de Conques, dans le Rouergue, dont elle était la patronne. Ces miracles faisaient alors grand bruit, et passaient tellement la mesure des autres miracles qui se faisaient çà et là dans le pays, que Bernard lui-même hésitait à y donner foi. Néanmoins la renommée de ces miracles se maintenant, Bernard commençait à être tourmenté de ses doutes. Il résolut de les éclaircir, de s'assurer par lui-même de ce qu'il y avait d'exagéré ou de faux dans les récits qu'il entendait; il s'engagea, par un vœu solennel, à faire le pèlerinage de Conques, dans les âpres montagnes du Rouergue. Ce monastère est le même que celui sur la fondation duquel je viens de donner une légende très-poétique, à laquelle ce qui suit correspond assez bien.

Divers obstacles s'opposèrent d'abord à l'accomplissement du vœu de Bernard; mais enfin il partit à sa grande satisfaction, et arriva sain et sauf à Conques. Une fois là, il commença à s'enquérir des miracles de sainte Foi; il en sut bientôt une infinité de plus ou moins surprenants, qui lui furent sans doute bien attestés, car il ne montra plus la moindre difficulté à les croire.

Il écrivit, sur les lieux mêmes, le récit de vingt-deux de ces miracles, récit qu'il dédia à Fulbert, évêque de Chartres, on ne sait précisément à quelle époque, mais avant 1026, année de la mort de cet évêque.

Ces vingt-deux miracles forment autant d'histoires, la plupart assez triviales, et telles que Bernard pouvait effectivement en avoir entendu beaucoup à Conques ou dans le voisinage. Il donne la plupart de ces histoires comme lui ayant été contées par les personnes mêmes auxquelles elles étaient arrivées, ou par des témoins, sinon oculaires, du moins contemporains, et ayant été à portée de se convaincre de la vérité des faits racontés. Enfin, à l'exception d'une qu'il affirme avoir écrite sous la dictée du héros, et sans en retrancher la moindre chose, il déclare les avoir toutes fort abrégées.

Cette histoire, la seule qu'il donne en entier, est la première de toutes, et, si insipide qu'elle soit, je suis obligé d'en dire quelques mots, parce qu'elle renferme peut-être la clef de plusieurs autres, ou du moins de celle sur laquelle je me propose de fixer votre attention.

Bernard signale d'abord dans son récit, comme vivant encore à l'époque où il écrit, un prêtre de Rhodéz ou du voisinage, nommé Gérard. Ce Gérard avait dans sa maison, pour intendant ou homme d'affaires, un jeune homme nommé Wibert ou Guibert, qui était son parent et son filleul. Guibert, voulant, comme tant d'autres, faire une visite à sainte Foi,

prit l'habit de pèlerin, ou de *romieu*, comme on disait dans le temps et dans le pays, et s'achemina pieusement devers Conques. Il eut le malheur de rencontrer en chemin son parrain Gérard, qui, pour des raisons que l'histoire ne dit pas, fut courroucé au dernier point de le trouver en habit de pèlerin sur la route de Conques; assisté de deux ou trois personnes dont il était accompagné, il arracha, au malheureux Wibert, les deux yeux, qu'il jeta tout sanglants à terre. Mais sainte Foi ne devait pas souffrir qu'un de ses serviteurs fût si maltraité pour l'amour d'elle : une colombe blanche s'abattit aussitôt du ciel, prit dans son bec les deux yeux arrachés, et les porta droit à Conques. J'abrège les détails du miracle : qu'il vous suffise de savoir que Wibert resta aveugle tout un an, mais qu'au bout de l'année, sainte Foi lui apparut en rêve pour lui dire que, s'il voulait ravoir ses yeux, il n'avait qu'à aller les chercher à Conques. Il y alla et les rapporta, non pas à la main, mais dans la tête, dans leur orbite, et aussi bons que jamais.

Il n'est pas indifférent de savoir ce que fit Wibert durant l'année qu'il passa sans yeux : « Il exerça, dit » son historien, la profession de jongleur, subsistant » des rétributions du public, et gagnant tant d'ar- » gent, vivant si bien, qu'il ne se souciait (disait-il) » plus guère de ses yeux. » Ce trait de l'histoire de Wibert est le seul qui ait un certain rapport à l'histoire de la littérature. Il pourrait y avoir quelque incertitude sur la signification du mot de jongleur;

mais, dans un homme privé de la vue comme l'était Wibert, la jonglerie ne pouvait être que la profession de chanteur ou de récitateur ambulante de pièces de vers de tout genre, de légendes, de chants héroïques, de récits plus ou moins fabuleux des anciennes guerres.

Ce Wibert avait conté lui-même et sans doute arrangé toute son histoire à Bernard, qui n'avait eu que la peine de l'écrire sous la dictée. Mais cette histoire est-elle la seule que le jongleur raconta au crédule Bernard? Ce jongleur en savait indubitablement d'autres encore plus merveilleuses que la sienne, et si, parmi celles que nous a laissées le bon écolâtre, il y en avait quelque'une qui portât des traces évidentes de fiction poétique, ce serait précisément celle-là qu'il serait le plus naturel de supposer venue de la bouche de l'aveugle rapsode du Rouergue. Or, parmi les vingt-deux histoires dont il s'agit, il y en a une qui porte tous les caractères d'une fiction romanesque, que Bernard dut trouver écrite quelque part, ou qui provenait, soit médiatement, soit immédiatement, de la récitation de quelque jongleur.

Malheureusement Bernard n'a donné de cette histoire que quelques traits épars, sans développement et sans liaison; mais ces traits sont encore suffisants pour ne laisser aucun doute sur le caractère et la singularité de cette fable. La voici tout entière, et autant qu'il sera nécessaire, dans les termes mêmes de l'auteur.

Raimond, riche et noble personnage, seigneur d'un village ou d'une bourgade nommée le Bousquet, aux environs de Toulouse, entreprit le pèlerinage de Jérusalem. Il descendit d'abord en Italie, dont il traversa une partie, et voulant achever son voyage par mer, il se rendit à Luni, ancienne ville maritime de la Ligurie italienne, détruite vers 924 par les Hongrois, mais qu'il faut supposer encore existante à l'époque du pèlerinage de Raimond.

S'étant donc embarqué selon son projet, notre pèlerin eut d'abord la mer et les vents propices. Mais une tempête s'étant élevée tout à coup, son navire fut poussé contre des écueils où il se brisa. Pilote, matelots, passagers, tout le monde périt, à l'exception de Raimond et d'un esclave ou serviteur que ce dernier avait emmené avec lui. L'esclave, accroché à un débris du navire, fut rejeté sur les côtes d'Italie, d'où il retourna dans le Toulousain. Il se rendit auprès de la dame du Bousquet, à laquelle il raconta ses propres aventures, et annonça la mort de leur commun seigneur, ne doutant nullement que Raimond n'eût péri dans le naufrage.

La dame du Bousquet feignit l'affliction convenable en cas pareil; mais c'était une femme d'humeur volage, qui fut charmée au fond du cœur d'être débarrassée d'un mari qu'elle n'aimait pas. Elle se vit bientôt entourée d'amants nombreux, parmi lesquels il s'en trouva un dont elle devint éperdument amoureuse, et auquel elle livra les biens et la seigneurie de Raimond.

Cependant celui-ci n'était point mort, comme l'avait cru et annoncé son serviteur. Il avait saisi une des planches du navire fracassé, et avec l'aide de sainte Foi, qu'il avait invoquée sans relâche, il avait flotté trois jours entiers sur les vagues, sans apercevoir ni créature humaine ni monstre marin. Poussé par les vents sur les côtes d'Afrique, hors de lui-même, et comme anéanti d'épuisement et de trouble, il était sur le point de périr, lorsqu'il fut rencontré par des pirates de Turlande, dit notre légendiste. Les pirates étonnés le prennent, le recueillent dans leur navire, et lui demandent son pays et son nom. Mais, dans l'état d'accablement et de stupeur où était Raimond, bien loin de pouvoir répondre à leurs questions, il ne les entendait même pas. Bon gré, mal gré, les pirates lui laissèrent le temps de revenir, et, regagnant la côte, ils l'emmenèrent chez eux.

La nourriture et les soins qu'on lui donna lui ayant rendu quelque force, il fut de nouveau questionné, et répondit qu'il était chrétien ; mais au lieu d'avouer son rang et sa profession d'homme de guerre, il se donna pour un homme accoutumé au travail des champs. A cette déclaration, on lui mit une bêche à la main, et on lui donna un champ à bêcher. Il eut tout lieu alors de se repentir du mensonge qu'il avait fait. Bientôt accablé d'un travail auquel il n'était point accoutumé et auquel se refusaient ses mains enflées et déchirées, il s'acquitta mal de sa tâche, et fut en conséquence rudement maltraité et fustigé. Se ravisant alors, il avoua ne

savoir d'autre métier que la guerre, et n'avoir manié d'autre instrument que les armes. Ses maîtres voulurent savoir sur-le-champ à quoi s'en tenir sur cette nouvelle déclaration; ils le mirent à l'épreuve, et l'ayant trouvé merveilleusement expert au manie-ment de la lance et du bouclier et dans tous les genres d'exercices guerriers, ils l'admirent dans leur milice. Il alla plusieurs fois en guerre avec eux, et se conduisit toujours si bravement, que l'on finit par lui conférer un commandement.

Cependant une guerre vint à éclater entre ces Africains de Turlande, dont Raimond était le prisonnier, et d'autres Africains que l'auteur désigne par la dénomination de Barbarins. C'est, selon toute apparence, les Berbères, les indigènes de l'Afrique septentrionale, que l'auteur entend désigner par ce nom; d'où il suit implicitement que les Turlandais doivent être des Arabes. Dans cette guerre, les Barbarins ont le dessus; ils anéantissent ou dispersent les Turlandais, et font Raimond prisonnier.

Les nouveaux maîtres du seigneur toulousain ne tardèrent pas à reconnaître son mérite et sa bravoure; ils le traitèrent dès lors avec honneur, et le menèrent à toutes leurs guerres. Mais ce ne devait point être là les dernières aventures de Raimond.

Les Berbères qui avaient battu les Turlandais eurent à leur tour affaire avec les Arabes ou Sarrazins de Cordoue, qui les battirent, et leur prirent Raimond.

Chez ces nouveaux maîtres il eut encore plus et de meilleures occasions que chez les premiers de

donner des preuves de sa valeur, et il y monta encore en plus haute estime. Il n'y avait point de circonstance périlleuse dans laquelle on ne comptât sur lui, et jamais on n'y compta vainement. Entre autres ennemis qu'ils vainquirent par son secours, notre légendiste compte les Aglabites, chefs arabes d'une partie de l'Afrique, fréquemment en hostilité avec les rois Ommiades de l'Espagne.

Mais la guerre ne tarda pas à éclater entre les Sarrazins de Cordoue et don Sanche de Castille, comte puissant, et vaillant homme de guerre. Celui-ci fut vainqueur et fit Raimond prisonnier. Raimond lui dit son nom, son pays, et tout ce qui lui était arrivé. Don Sanche, émerveillé et touché de ses aventures, lui rendit la liberté, le combla de présents et d'honneurs, et le retint quelques jours auprès de lui.

Au moment où Raimond, charmé d'être libre, allait retourner dans ses foyers, une figure céleste lui apparut en songe et lui dit : « Je suis sainte Foi, » que tu as assidûment invoquée dans ton naufrage. » Pars, et sois tranquille : tu recouvreras ta seigneurie. » Réjoui de cette vision, sans néanmoins bien comprendre ce qu'elle signifiait, il partit et traversa heureusement les Pyrénées. Arrivé près du Bousquet, il fut informé que sa femme avait pris un autre mari, qui demeurait avec elle dans son château. Troublé de cette nouvelle, et n'osant se présenter chez lui, il résolut d'attendre ce que sainte Foi voudrait faire pour lui, et se tint caché dans la chaumière d'un de ses paysans, qui ne le reconnut

pas, changé comme il était par quinze ans d'absence et de fatigues, et déguisé en pèlerin.

Il avait déjà passé quelque temps dans cette chaumière, lorsqu'une femme, qui avait été autrefois sa concubine, le servant un jour qu'il prenait un bain, le reconnut à certaine marque qu'il avait sur le corps. « N'es-tu pas, s'écria-t-elle, n'es-tu pas ce Raimond » autrefois parti en pèlerinage pour Jérusalem, et » que l'on disait avoir péri sur mer ? » Raimond voulut nier, mais, sûre du témoignage de ses yeux, la femme persista à le prendre pour ce qu'il était : maîtresse d'un tel secret, elle ne put le garder et courut au château annoncer à la dame du Bousquet que son premier mari n'était point mort, qu'il était de retour et caché dans une chaumière voisine qu'elle indiqua.

La nouvelle fut des plus tristes pour la dame : elle songea aussitôt à quelque manière de se débarrasser de ce mari revenant. Mais sainte Foi veillait sur lui : sur les avertissements qu'elle lui donna en songe, il sortit de sa chaumière, et alla trouver au plus vite un seigneur du voisinage, nommé Escafred, homme puissant et généreux, qui avait toujours été son ami, et qui le fut en cette rencontre plus que jamais.

Il rassembla ses vassaux, ses parents, ses amis, à la tête desquels il fit la guerre à l'usurpateur du Bousquet. L'usurpateur fut chassé, et Raimond recouvra son château.

Quant à sa femme, il lui aurait bien pardonné d'avoir pris un autre mari en son absence ; mais il

ne lui pardonna pas le projet de le faire périr quand elle avait appris son arrivée, et la répudia.

Tel est le canevas, le sommaire grossier d'une histoire dont le légendiste n'a indiqué que les traits principaux, les dépouillant de l'intérêt ou du caractère qu'ils pourraient avoir par leur liaison et leur développement. Il n'y a pas un de ces traits où la main aride de l'abréviateur ne se fasse sentir ; et si l'on pouvait avoir quelque doute à cet égard, ce doute serait dissipé par la conclusion de l'extrait. C'est une espèce de *postscriptum*, dans lequel l'auteur revient sur une, au moins, des nombreuses particularités qu'il a omises dans son récit. Voici comment il s'explique : « Pour ajouter, dit-il, quelque peu de » chose à ce qui précède, on raconte que les pre- » miers pirates qui rencontrèrent Raimond lui firent » boire une potion d'une plante puissante et d'une » vertu si magique, que l'oubli s'empare de ceux » qui en boivent et qu'ils perdent toute mémoire de » leur famille et de leur demeure. »

La singularité de cette légende tient au disparate des diverses données qui s'y font reconnaître au premier coup d'œil. Je ne parle pas de l'invocation et de l'apparition des saints : ce sont des choses de droit, à toute époque du christianisme, et plus encore à celle dont il s'agit qu'à toute autre. Il est plus important de noter qu'il s'y rencontre des allusions historiques assez intéressantes. Telles sont celles aux guerres perpétuelles des Arabes et des Berbères, des chefs omniades de Cordoue avec les Aglabites d'Afri-

que. La bataille dont il est fait mention entre les Arabes de Cordoue et le comte don Sanche de Castille est certainement la bataille de Djebal-Quinto, que ce comte et son allié musulman Soliman ben el Hakem, chef des milices africaines de la Péninsule, gagnèrent sur le roi de Cordoue, Mohammed el Mohdi, en 1009 ou 1010.

A ces données, les unes chrétiennes, les autres historiques, il faut en joindre d'antiques, d'homériques. Le fait est étrange, mais hors de doute. Les principaux incidents de l'histoire de Raimond du Bousquet, telle que je viens de la raconter, sont empruntés de l'Odyssée. C'est à l'imitation d'Ulysse que le chevalier toulousain est ballotté trois jours sur les flots, suspendu à un débris de son navire naufragé, invoquant sainte Foi, comme le Grec Minerve.—Ce sont les pirates arabes qui, pour le retenir à leur service quand ils ont découvert sa bravoure à la guerre, lui font boire le breuvage d'oubli que Circé versa au héros grec pour lui ôter le souvenir de Pénélope et de son île.—De retour chez lui, et trouvant un rival en possession de son château, Raimond se cache chez un de ses paysans, comme Ulysse chez son bon pâtre Eumée : les deux héros, un moment déguisés et comme étrangers chez eux, sont reconnus à peu près de la même manière. Dans le dénouement, l'imitation est plus indirecte et plus vague. Raimond a besoin des secours d'un ancien ami pour recouvrer son château et punir son rival, tandis qu'Ulysse se venge seul des prétendants qui

se sont rendus maîtres chez lui. Il s'en faut aussi de beaucoup que la dame du Bousquet soit une Pénélope ; mais l'on n'en était pas encore aux temps de la chevalerie, et les dames pouvaient avoir tort dans les récits des romanciers.

C'est bien assez, sans doute, de ce qu'il y a dans cette histoire d'évidemment emprunté de l'Odyssée pour frapper et embarrasser l'historien de la littérature. D'où notre auteur connaissait-il le poème d'Homère ? Ce poème n'avait jamais été, que l'on sache, traduit en latin, et, l'eût-il été, comment supposer une copie de cette traduction dans les montagnes du Rouergue ou dans les campagnes du Toulousain, à la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième ?

Il y a beaucoup plus d'apparence que les imitations signalées n'étaient pas des imitations immédiates et directes, mais de simples réminiscences traditionnelles. Il n'est pas même nécessaire de faire remonter ces traditions jusqu'à l'époque où les rhapsodes massaliotes récitaient les poèmes d'Homère dans les villes grecques du midi de la Gaule. On peut les rattacher à l'époque moins ancienne où l'Iliade et l'Odyssée servaient de base à l'enseignement du grec dans les écoles de cette langue, écoles qui subsistèrent, dans le Midi de la Gaule, jusqu'à la fin du quatrième et même du cinquième siècle.

Quoi qu'il en soit, abstraction faite de cette singularité et de ce qu'elle peut avoir d'historique, la légende de Raimond du Bousquet, prise en elle-

même et dans son ensemble, me paraît évidemment l'extrait d'une fiction romanesque inventée dans l'intention de plaire et d'amuser, et dont l'intérêt reposait principalement sur l'admiration et la curiosité qu'inspiraient alors les Arabes d'Espagne à tous les peuples du voisinage, et particulièrement à ceux du Midi de la France qui n'avaient plus guère alors avec eux que des relations volontaires de commerce et d'affaires. Je n'hésite point à citer cette fiction comme une nouvelle preuve de l'influence que les Arabes andalousiens exercèrent directement ou indirectement sur l'imagination de ces derniers. Elle est plus curieuse encore à citer en confirmation de l'espèce de filiation par laquelle nous avons reconnu que les premières tentatives littéraires du moyen âge remontent et se rattachent aux dernières productions de la littérature latine dégénérée. Ici, l'antique et le nouveau, le dernier écho de l'épopée païenne, et les premiers bégayements de l'épopée chrétienne et chevaleresque sont encore confondus, pour être bientôt et à jamais divisés.

CHAPITRE XIV.

GUILLAUME DE POITIERS.

Par un hasard assez piquant, c'est un prince, et un prince célèbre parmi ceux de son temps, Guillaume IX, comte de Poitiers, qui figure en tête de la liste des poètes provençaux désignés par le nom de troubadours. Ce n'est point à dire qu'il soit le plus ancien de ces poètes; le contraire sera plus que suffisamment démontré par la suite. Cela veut dire uniquement qu'il est le premier de ceux dont il nous est resté quelque chose. Il y eut non-seulement avant lui et de son temps des hommes versés dans cet art de *trouver*, il est vrai encore bien nouveau, mais des écoles, je veux dire, une sorte d'enseignement traditionnel de cet art. C'est un fait sur lequel je crois devoir entrer dans quelques explications, à la suite desquelles je reprendrai et pourrai suivre avec plus de méthode ce que j'ai à dire du comte de Poitiers, qui en sera le complément.

Parmi les familles nobles du Limousin qui fleurirent et firent parler d'elles au moyen âge, figure avec éclat celle des vicomtes de Ventadour. Le premier de ses membres qui lui donna de l'illustration fut Archambaud I^{er}, vicomte de Comborn et de Ventadour, mort très-vieux, postérieurement à l'an 992. Les traditions du pays le font figurer dans une mul-

titude de batailles où il se distingua, sous les ordres de l'empereur Othon I^{er}. Mais le plus fameux et le plus glorieux de tous ses exploits fut d'avoir défendu, en champ clos, l'impératrice, accusée d'adultère par des calomniateurs intéressés. Il n'y a certainement, dans tout cela, que fable et mensonge ; mais le peuple n'invente guère de fable qu'en l'honneur de ceux qui ont déjà un fonds de renommée sur lequel les appuyer.

Le troisième descendant d'Archambaud II, Ebles (*Ebolus*) III, né vers l'an 1086, n'est désigné dans la ligne généalogique des vicomtes de Ventadour que par le surnom de Chanteur (*cantor*), surnom qui lui vint de son goût passionné pour la nouvelle poésie provençale ; goût qu'il porta dans sa famille, et par lequel son fils Ebles IV, mort très-âgé, en 1170, se distingua particulièrement. Le prieur du Vigeois qui, dans sa précieuse chronique, a recueilli soigneusement les notices et les traditions du douzième siècle sur cette famille des Ventadour, dit, pour caractériser Ebles IV (1170), qu'il aima jusque dans la vieillesse les vers d'*allégresse* ou de *joie* (*usque ad senectam carmina alacritatis dilexit*), comme dit le prieur, caractérisant assez bien par là la poésie provençale. Nous entendrons plus tard un des troubadours les plus distingués célébrer l'école (*poétique*) d'Ebles IV, école dont nous pourrions facilement nous assurer que ce troubadour lui-même était sorti.

Cela posé, je m'empresserai de reconnaître que Ebles IV et Ebles III ne sont pas les devanciers,

mais seulement les contemporains, et même les contemporains un peu plus jeunes de Guillaume de Poitiers. On ne peut donc pas les citer au nombre de ceux qui firent des vers provençaux avant ce dernier. Mais le fait prouve du moins, ce qui sera mieux démontré encore par la suite, que déjà, dès les commencements du douzième siècle, la nouvelle poésie provençale était cultivée à la cour de Poitiers et dans les châteaux du Limousin.

Maintenant l'idiome de cette poésie n'était point celui du Poitou; ce n'était et ne pouvait être pour les Poitevins qu'un idiome littéraire; et la même observation s'applique au Limousin, bien que non au même degré; car l'idiome limousin se rapproche bien plus du provençal littéraire que le poitevin. Ainsi donc, ni le Poitou ni le Limousin ne furent le foyer de cette poésie qu'y cultivèrent le comte de Poitiers et les seigneurs de Ventadour: elle n'était point née là; elle y avait été portée d'ailleurs, de quelque lieu situé plus au midi, plus près des bords de la Méditerranée. Mais je ne chercherai pas, pour le moment, à deviner d'où; tout ce que je conclurai du fait, c'est que pour donner à la poésie provençale le temps de se répandre de son lieu natal à Ventadour et surtout à Poitiers, il faut nécessairement la supposer de quelques années antérieure au douzième siècle.

Guillaume IX, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, naquit en 1071. En 1086, à peine âgé de quinze ans, il hérita de la seigneurie de ses ancêtres, qui

comprenait toute la Gascogne et à peu près la moitié septentrionale de l'Aquitaine, le Poitou, le Limousin, le Berry et l'Auvergne.

Gui Geoffroi ou Guillaume VIII, son père, prince de la plus grande piété et des mœurs les plus austères, avait figuré avec zèle parmi ces nombreux seigneurs du midi de la France, dont le pape Grégoire VII s'était fait des champions dévoués, qu'il comptait employer à l'exécution de ses vastes plans d'organisation religieuse et politique.

Guillaume IX n'eut aucune des inclinations de son père, et ne suivit aucun de ses exemples. Il ne comprit rien aux grands projets des pontifes romains ou les dédaigna. Urbain II lui écrivit fréquemment, mais toujours pour s'en plaindre, pour lui reprocher quelque violence envers les églises et les prêtres.

Il fut actif et brave, parce que la bravoure et l'activité étaient alors des conditions indispensables pour devenir ou se maintenir puissant. Mais les traits les plus individuels de son caractère paraissent avoir été une impiété extraordinaire de son temps, un amour sans frein du plaisir, et un enjouement toujours prêt à dégénérer en bouffonnerie.

Marié fort jeune avec une princesse de la maison d'Anjou, il l'avait bientôt répudiée, pour épouser en secondes noces Philippa, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse et nièce du fameux Raymond de Saint-Gilles. Mais ce mariage, au lieu d'être un lien de paix pour les deux seigneuries, fut, au contraire, entre elles une cause de discorde et de guerres.

La première croisade fut, comme tout le monde sait, prêchée à Clermont, en 1095; et comme on sait aussi, presque tous les seigneurs du midi s'y engagèrent sous les auspices de Raymond de Saint-Gilles, le plus puissant d'entre eux, destiné à y être leur chef. Guillaume IX fut du petit nombre de ceux qui se firent remarquer en ne prenant point la croix, et ce parti avait, en effet, de sa part, quelque chose de surprenant. Il était à la fleur de l'âge, d'une santé robuste, et s'il n'était point capable d'enthousiasme religieux, il aimait du moins la guerre, la gloire et les grandes aventures. Mais il avait, comme nous allons le voir, ses raisons pour rester en Aquitaine, quand tous ses voisins allaient en Syrie.

Au mois d'octobre de l'année 1096, Raymond de Saint-Gilles partit pour la Terre-Sainte, à la tête de cent mille hommes que les historiens du temps ont tantôt distingués par les noms d'Aquitains, de Goths et de Provençaux, et tantôt confondus sous ce dernier nom. De tous les chefs de la croisade, Raymond de Saint-Gilles était probablement celui qui était entré avec le plus d'enthousiasme dans les motifs religieux de l'entreprise. C'était pour n'y plus revenir qu'il quittait ses riches domaines, les belles rives du Rhône et sa grande ville de Toulouse. Il avait fait vœu de mourir aux lieux où était mort Jésus-Christ, et en conséquence de ce vœu, il avait légué tous ses états à Bertrand, l'aîné de ses fils.

Il serait long et il n'est pas de mon sujet de discuter la conduite de Bertrand, devenu comte de Tou-

louse. Il me suffit de dire que, par cette conduite, il se fit, dans sa capitale, des ennemis puissants, qui conspirèrent contre lui. Cette querelle vint à souhait pour Guillaume de Poitiers. A raison de son mariage avec Philippa, il se croyait des droits sur le comté de Toulouse, et n'avait attendu, pour faire valoir ces droits, que le départ de Raymond. Il s'entendit aisément avec la faction toulousaine opposée à Bertrand, et secondé par elle, il s'empara de Toulouse, s'en fit proclamer comte et y établit sa demeure.

Il y passa paisiblement deux ou trois ans, et s'y trouvait encore vers la fin de 1099. Ce fut là qu'il reçut la grande nouvelle de la prise de Jérusalem par les croisés, et de la fondation d'un royaume chrétien en Syrie. A cette nouvelle, qui retentit comme un cri de triomphe et de joie d'un bout de l'Europe à l'autre, d'autres bandes de croisés se levèrent de toutes parts, prêtes à marcher pour renforcer le petit nombre de ceux qui restaient en Syrie. Cette fois Guillaume de Poitiers lui-même fut entraîné, ou n'osa pas rester. Mais on ne saurait dire le moment précis où il résolut de prendre enfin la croix. Il est seulement constaté qu'entre ce moment et celui de son départ, il fut engagé dans des embarras qui ne ressemblaient guère à des apprêts de pèlerinage.

Dans le courant de l'année 1100, il évacua la ville et le comté de Toulouse. On ne sait pas s'il en fut chassé par le parti du comte Bertrand, qui aurait repris peu à peu le dessus, ou s'il en sortit volon-

tairement pour revenir en Poitou, où les événements réclamaient en effet sa présence.

Hilaire, évêque de Poitiers, venait de convoquer dans cette ville une assemblée d'évêques à la tête desquels son intention était d'excommunier Philippe I^{er}, roi de France, pour cause de liaison adultère avec la femme du comte d'Anjou. Informé de ce projet, le roi avait écrit aussitôt à Guillaume, le priant de ne point souffrir que son suzerain fût excommunié sous ses yeux, et Guillaume, dans tout autre cas peu soucieux de ses devoirs de vassal, était bien décidé à ne pas les négliger dans celui-ci.

Les évêques convoqués par saint Hilaire se réunirent en effet à Poitiers dans le courant d'octobre, sous la présidence de Jean, légat du pape Urbain II. Ils avaient déjà tenu plusieurs séances, et le jour était pris où devait être fulminée l'excommunication contre le roi. C'était le jour que Guillaume attendait pour se montrer. Suivi d'une bande d'hommes de guerre, il entre comme un furieux dans l'église où les évêques étaient assemblés, et, d'une voix menaçante, leur déclare qu'il ne souffrira pas que son suzerain soit excommunié dans cette même ville que lui, comte Guillaume, tient de ce suzerain. Mais le légat Jean était un homme au-dessus des menaces; il rassure les évêques, les exhorte à faire leur devoir, et l'excommunication est prononcée à la face de Guillaume.

Transporté de colère, mais n'osant cependant pas mettre la main sur les évêques dans l'église même,

Guillaume sort et donne l'ordre de fermer toutes les portes de Poitiers, afin que nul des excommuniés ne puisse lui échapper. Les portes furent en effet fermées, et les évêques restèrent quelques jours dans une situation pénible. Ils finirent néanmoins par s'évader tous l'un après l'autre, et leur évasion passa pour miraculeuse. Le fait est que la violence et la cruauté n'étaient pas au nombre des vices de Guillaume, et il est très-probable qu'il ne chercha point sérieusement à s'emparer de la personne des évêques menacés, et les laissa ou les vit échapper sans chagrin. C'était assez pour lui de leur avoir causé une grande frayeur et de s'être donné, vis-à-vis de Philippe, l'air d'un vassal dévoué.

Cependant Guillaume avait donné à tous ceux de ses sujets qui devaient ou voulaient le suivre à la croisade l'ordre de se réunir à Limoges, ils s'y trouvèrent tous au printemps de 1101, et il vint aussitôt les y joindre. La réunion était nombreuse et brillante, elle se composait de trente mille combattants, Aquitains ou Gascons, sans compter la foule des pélerins désarmés. Il y eut dans toutes les croisades beaucoup de femmes qui n'étaient ni des Clorindes, ni des Herminies, mais il devait y en avoir plus dans une croisade d'Aquitains commandée par Guillaume IX que dans toute autre : un historien en compte jusqu'à trente mille; un autre se borne à dire plus vaguement que le comte de Poitiers recruta, pour son expédition, des essaims de jeunes filles.

Ce fut au moment de partir à la tête de cette mul-

titude que Guillaume composa une des pièces de vers qui nous restent de lui, une espèce d'adieu à son pays et à son fils aîné, enfant de trois ou quatre ans, qui lui était né à Toulouse durant le séjour qu'il y avait fait. C'est une pièce où il ne faut pas chercher de la poésie, mais qui est néanmoins curieuse comme étant, dans les recueils des troubadours, la plus ancienne de celles auxquelles on peut attacher une date précise. Elle ne manque pas non plus d'un certain intérêt moral ou historique, à cause de la grande naïveté avec laquelle l'auteur y manifeste ses sentiments dans la circonstance la plus grave de sa vie. Voici cette pièce, traduite aussi bien que me l'a permis l'obscurité de certains traits, et l'extrême simplicité de l'ensemble.

« Désir m'a pris de chanter, et je chanterai de ce
» qui m'attriste : je vais quitter le commandement
» du Limousin et du Poitou ;

» Je vais m'en aller en exil ; je vais laisser mon
» fils en guerre, en frayeur et péril, à la merci de
» tous ceux qui lui veulent mal.

» C'est pour moi chose dure d'abandonner la sei-
» gneurie de Poitiers ; mais il le faut, je l'abandonne,
» et je mets ma terre et mon fils sous la garde de
» Foulques d'Anjou.

» (Pauvre enfant !) si Foulques d'Anjou, si le roi
» dont je tiens mes honneurs ne le protègent pas,
» les autres, le voyant si jeune et délaissé, vont
» l'assaillir.

» (Ah !) s'il n'est habile et brave, une fois moi

» loin de lui, ils l'auront bientôt ruiné ces félons d'An-
» gevins et de Gascons !

» Je fus preux, je fus vaillant (et je l'aurais bien
» défendu !) mais voilà qu'il faut nous séparer ; il
» faut que j'aille au loin visiter celui à qui les pèle-
» rins vont crier merci.

» Je laisse donc tout ce que j'aimais, la chevalerie
» et la joie ; je m'en vais sans plus tarder là où les
» pécheurs font leur paix.

» Je demande merci à mes compagnons : si je leur
» ai fait tort, qu'ils me le pardonnent ; et veuille le
» Dieu du ciel (me pardonner aussi !) Je l'en prie
» en roman et en latin.

» J'ai été galant et joyeux ; mais Dieu ne veut plus
» que je le sois, et je ne puis supporter ma tristesse,
» tant je suis proche du départ !

» Je prie tous mes amis de m'assister à ma mort.
» Il fut un temps où je cherchai les jeux et les dé-
» duits, hors de chez moi et dans ma demeure.

» Adieu maintenant les déduits et les jeux : adieu
» les fourrures de vair et de gris ; adieu les beaux
» vêtements de soie ! »

Il est bien clair qu'un jeune prince brave et hardi, qui parlait de la sorte au moment de partir pour la croisade, ne faisait, en y allant, que céder lentement et à contre-cœur à l'impulsion générale, au point d'honneur de l'époque. L'entreprise était beaucoup trop sérieuse pour une destinée dans laquelle tout ce qui était sérieux avait l'air d'un désordre ou d'un contre-sens.

Guillaume traversa la France, de la Loire au Rhin, passa ce dernier fleuve, et se dirigea sur Constantinople, à travers l'Allemagne et la Hongrie. Il s'était réuni, chemin faisant, à deux autres armées de croisés, l'une française, commandée par Hugues, comte de Vermandois, frère de Philippe I^{er}, roi de France, l'autre allemande, sous la conduite de Guelfe, duc de Bavière, et de la duchesse Ida, sa femme.

Ces trois armées, formant une masse de plus de cent cinquante mille hommes, arrivèrent ensemble à Constantinople, où elles s'arrêtèrent quelques semaines, pour se refaire du voyage. Au mois de juin, vers l'époque de la moisson, elles passèrent le détroit, et s'engagèrent dans l'Asie-Mineure, pressées d'atteindre Jérusalem.

Mais Jérusalem était loin encore, et la route était difficile et gardée par les Turcs, qui venaient de détruire, coup sur coup, dans l'intervalle de quinze jours, deux autres expéditions de croisés aussi fortes que celle-là, qui arrivait la troisième sous de non meilleurs auspices. A peine fut-elle un peu engagée dans le pays, que les Turcs commencèrent à brûler les moissons devant elle, comblèrent ou empoisonnèrent les citernes, les puits, les fontaines, si bien qu'au bout de quelques jours elle éprouva tous les tourments de la faim et de la soif. Dans cet état, elle atteignit la vallée du Halys, et ne fut pas plus tôt aux bords du fleuve, qu'elle s'y précipita tout entière, sans précaution, sans ordre, sans discipline, avec une impulsion dont nulle expression ne peut donner

l'idée, si ce n'est peut-être un vers admirablement énergique d'un chant populaire grec : « O terribles » Turcs ! laissez-nous boire, vous nous tuerez après. »

C'était en effet le moment que les Turcs avaient choisi pour fondre sur eux : ils n'eurent guère d'autre fatigue que celle de tuer ; mais cette fatigue dut être encore grande, vu le nombre de ceux qui périrent.

Guillaume de Poitiers fut un de ceux qui se sauvèrent. Il s'enfuit à pied, accompagné d'un seul homme selon les uns, de six selon les autres. Il se dirigea sur un château voisin de Tarse, alors au pouvoir des premiers croisés, sous le commandement d'un chevalier nommé Bernard. Là, le comte fut bien accueilli et passa quelques jours à oublier son désastre. Le Normand Tancrède n'en fut pas plus tôt informé, qu'il l'invita, par un message courtois, à se rendre auprès de lui à Antioche, dont il était alors seigneur. Guillaume accepta l'invitation avec empressement, et passa dans cette grande et opulente cité d'Antioche l'hiver de 1101 à 1102.

Le printemps venu, il se rendit en simple pèlerin à Jérusalem. Ayant visité le saint tombeau, et n'ayant plus rien à faire en Syrie, il soupirait de tout son cœur après son bon pays d'Aquitaine. Mais divers obstacles ayant traversé ses projets de départ, ce ne fut que vers la fin de 1102 qu'il put revenir à Poitiers.

A peine arrivé, il se mit à composer un poëme, c'est-à-dire probablement une pièce de vers que nous n'avons plus, sur les aventures et l'issue de son expé-

dition en Terre-Sainte. Certes, le sujet n'était pas gai : Guillaume avait perdu dans l'entreprise des milliers de sujets, l'élite de ses vassaux, et d'immenses richesses. L'Aquitaine entière était en deuil; mais Guillaume n'avait pas la faculté de prendre les événements humains par leurs côtés tragiques. A juger du poëme en question d'après le témoignage de contemporains qui en parlent, c'était une peinture burlesque du sujet, c'était une bouffonnerie indécente, mais probablement originale et gaie, puisqu'il se trouvait des gens pour en rire.

L'histoire parle peu de Guillaume dans l'intervalle de son retour à l'an 1114; elle le laisse à peine entrevoir, engagé avec tous ses voisins, dans une alternative rapide de petites guerres et de trêves passagères, où l'on ne sait ni ce qu'il gagna ni ce qu'il perdit. Peut-être n'y chercha-t-il rien de plus que des occasions d'accroître sa renommée de bon chevalier. Car c'est un trait qui doit être observé dans son caractère et dans sa vie, Guillaume IX, comte de Poitiers, est, entre les grands seigneurs féodaux du Midi de la France, un des premiers qui figurent dans l'histoire du moyen âge, comme ayant prétendu à la gloire encore alors assez nouvelle de la chevalerie.

A partir de 1114, les événements de sa vie recommencent à laisser plus de traces dans l'histoire. Ce fut au printemps de cette même année qu'il fut excommunié par l'évêque de Poitiers, pour quelque scandale sur lequel les historiens ne sont pas d'accord et qu'il importe peu de préciser. Mais les parti-

cularités de l'excommunication sont assez piquantes et peignent assez bien le caractère de l'évêque et du comte pour mériter d'être rapportées.

L'évêque, après avoir reproché en face à Guillaume la conduite par laquelle celui-ci avait encouru l'excommunication, en prononçait déjà la formule, mais, l'interrompant tout à coup, Guillaume le menace de le tuer s'il achève. L'évêque, feignant d'hésiter, se recueille un moment et prononce avec force le reste de la sentence. « Frappez maintenant, dit-il » au comte, j'ai fini. » « Non, répondit froidement » Guillaume, redevenu maître de lui ; je ne vous » aime pas assez pour vous envoyer en Paradis. » Et il le chassa de la ville.

Ce fut peu de temps avant ou après cette aventure que Guillaume, trouvant les circonstances favorables, reprit son ancien projet, son projet favori de s'emparer de Toulouse. Il y avait dans le sang de Raymond de Saint-Gilles quelque chose qui portait les princes issus de lui à aller guerroyer et mourir en Terre-Sainte. Le fils aîné de Raymond, Bertrand, qui avait joui paisiblement du comté de Toulouse depuis l'an 1100, où Guillaume IX l'avait évacué, Bertrand s'était embarqué pour la Syrie en 1109, avec le projet de n'en plus revenir. Il avait un fils âgé de dix ou douze ans, qu'il avait emmené avec lui, et il avait cédé toute la seigneurie de Toulouse à son jeune frère Alphonse, surnommé Jourdain, parce qu'étant né à Jérusalem, son père Raymond l'avait fait porter au Jourdain, pour être baptisé dans l'eau du fleuve saint.

En 1114, Alphonse n'avait encore que seize ou dix-sept ans, et soit qu'il gouvernât déjà par lui-même, soit qu'il fût encore dirigé par un conseil de tutelle, il s'éleva contre lui, dans Toulouse, une faction décidée à le renverser. Guillaume fit aussitôt alliance avec cette faction, et, avec son aide, s'empara pour la seconde fois de Toulouse.

Cette ville, qui n'était point totalement déchuë de son ancienne importance, était dès lors un des foyers de la civilisation nouvelle qui avait commencé à poindre de toutes parts dans le midi; et il semble qu'il y eût dans l'ambition qui portait Guillaume à se l'approprier un certain attrait d'homme cultivé pour la politesse, la littérature et le bel idiome des habitants. Il y établit sa demeure, cette fois, comme la première; mais obligé, à ce qu'il paraît, de lutter et d'intriguer contre le parti du jeune Alphonse, qui était celui du pays même, et ne se tenait pas pour vaincu.

Deux ou trois ans se passèrent dans cet état douteux, sans grand événement pour Guillaume ni pour les Toulousains. Mais, vers 1118, les provinces entre le Rhône et les Pyrénées furent entraînées dans un mouvement général de l'Espagne contre les Arabes.

Alphonse I^{er}, roi d'Aragon, voyant les puissances musulmanes du pays de plus en plus divisées entre elles, en profitait habilement et avec énergie pour s'agrandir à leurs dépens. Il fit un appel chevaleresque aux principaux seigneurs d'en deçà les Pyrénées, qui y répondirent avec bravoure. A la tête de

leurs forces réunies aux siennes, il assiégea, en 1119, la grande et puissante ville de Saragosse, et la contraignit par la famine à se rendre à lui. L'année suivante, il entra sur les terres des Musulmans, et y gagna la bataille de Cotenda, une des plus glorieuses et des plus décisives que les chrétiens eussent remportées jusque-là sur les Arabes.

Guillaume de Poitiers fut de toutes ces expéditions et s'y conduisit en brave chevalier. Il y avait mené des forces considérables, mais des forces tirées uniquement du Poitou et de ses autres domaines. Il n'osa pas, à ce qu'il semble, y conduire des Toulousains ; ou peut-être ceux-ci ne voulurent-ils pas le suivre.

Ils songeaient en effet dès lors à le chasser de leur ville et à y rappeler le jeune Alphonse. En quittant Toulouse, Guillaume y avait laissé, pour commander à sa place, un de ses vassaux, nommé Guillaume de Montmorel. Les Toulousains se soulevèrent contre ce lieutenant et l'obligèrent à s'enfermer dans le château narbonnais, demeure ordinaire des comtes, faisant partie de l'enceinte fortifiée de la ville.

Guillaume apprit ce soulèvement étant encore au delà des Pyrénées, et ce fut, comme tout l'indique, dans l'intention de le réprimer et de déclarer la guerre à Alphonse Jourdain qu'il fit alliance avec Raymond-Béranger III, comte de Barcelone, qui était, de son côté, en différend avec Alphonse relativement aux affaires de Provence.

La guerre eut effectivement lieu : il paraît même

qu'elle fut très-vive et assez longue, mais l'histoire n'en dit presque rien. Tout ce que nous en savons, c'est que les Toulousains y montrèrent beaucoup de zèle pour la cause de leur jeune comte Alphonse. Ils assiégèrent dans le château narbonnais le commandant de Guillaume de Poitiers et le forcèrent à se rendre. Après quoi, sur la nouvelle qui leur vint qu'Alphonse Jourdain était lui-même assiégé dans Orange par le comte de Barcelone, ils marchèrent à sa délivrance et le ramenèrent en triomphe à Toulouse, dont il devait rester désormais possesseur paisible.

Peut-être Guillaume de Poitiers ne perdit-il pas tout espoir de reconquérir un jour cette ville si convoitée ; mais il ne vécut pas assez pour avoir une troisième chance de réussir dans ce projet : il mourut le 10 février 1127.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de plus intéressant et de plus positif sur la vie de Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Les écrivains contemporains ou presque contemporains, qui ont parlé de lui, s'accordent assez sur ce qu'ils disent du fond de son caractère. Geoffroy, le prieur de Vigeois, le peint comme un homme emporté par l'amour des femmes, et incapable, par cette raison, de desseins suivis.

Guillaume de Malmesbury le donne pour une espèce d'esprit fort, se piquant de ne point croire à Dieu, ni en sa providence, mais doué du talent de faire rire aux éclats par ses facéties et ses bons mots tous ceux qui l'entendaient. Orderic Vital dit, en

peu de mots, qu'il fut brave, hardi et jovial à l'excès, laissant derrière lui, par ses bouffonneries, les bouffons de métier.

Enfin, les traditions biographiques des troubadours, traditions précieuses recueillies au treizième siècle et généralement d'un caractère tout à fait historique, représentent le comte de Poitiers comme un des hommes du monde les plus courtois, et comme un des plus grands trompeurs de femmes; du reste bon chevalier d'armes, et donnant largement. « Il sut bien *trouver*, bien chanter, ajoutent-elles, et courut longtemps le monde, pour tromper les dames. »

Ce n'est pas sans dessein que j'ai étendu, autant que je le pouvais sans sortir du sujet, ces notices sur le caractère et la vie du comte de Poitiers. Je voulais pouvoir affirmer qu'il n'y a, dans ce caractère et cette vie, rien qui suppose un instinct poétique prononcé. Il n'y a, dans tout ce que j'ai dit de Guillaume, rien qui annonce un poète, encore moins un poète original, au moins dans le genre sérieux. Or, cette seule observation suffirait, au besoin, pour démontrer que le comte de Poitiers ne saurait avoir été le premier des troubadours.

Les pièces qui nous restent de lui, en très-petit nombre, considérées en elles-mêmes et quant à leur mérite poétique, ne sont d'aucun intérêt, et l'on pourrait les annéantir sans ôter à la poésie provençale un seul trait remarquable. Il n'y a donc rien à chercher dans ces pièces, en fait d'agrément ou de beauté. C'est autre chose si l'on y cherche des faits,

des indices, des données pour l'histoire générale de la poésie des troubadours. Ces mêmes pièces, à tout autre égard insignifiantes, deviennent, dans ce dernier cas, du plus grand prix, car on peut en déduire avec certitude des notions intéressantes sur la poésie provençale. C'est sous ce rapport et dans ce but historique que je les ai examinées et que je vais en parler. Les faits sur lesquels doit porter cet examen sont, de leur nature, très-déliçats, mais néanmoins très-positifs, et de ceux qu'il faut observer et apprécier quand on veut entrer dans les parties neuves et difficiles de l'histoire littéraire.

Il ne se trouve dans les divers manuscrits connus des poésies des troubadours, sous le nom du comte de Poitiers, que dix pièces, qui ne font pas ensemble cinq cents vers. Il est probable qu'il en composa un plus grand nombre, même en ne comptant pas le poème perdu sur la croisade aquitaine. Mais, d'un autre côté, parmi les dix qu'on lui attribue, il y en a deux que la critique la plus simple ne permet pas d'admettre pour son ouvrage. D'abord le style en est par trop différent du sien pour n'en être qu'une nuance, qu'une modification. En second lieu, les deux pièces dont il s'agit se trouvent, dans quelques manuscrits, sous d'autres noms que celui du comte de Poitiers. Ces deux indices réunis décident la question.

Quant aux huit pièces restantes, comme tous les manuscrits s'accordent à les attribuer au comte de Poitiers, et comme il n'y a d'ailleurs, dans aucune,

rien qui contrarie ce témoignage des manuscrits, je n'hésite point à l'admettre et à regarder les huit pièces dont il s'agit comme l'œuvre de Guillaume IX. Ce sont ces pièces que je me propose d'examiner, pour voir quelles inductions il est possible d'en tirer relativement à l'histoire de la poésie provençale.

Sur les huit pièces dont il s'agit, six sont des pièces amoureuses, et deux seulement appartiennent à d'autres genres. Je n'ai qu'un mot à dire de ces dernières et je commencerai par là. L'une de ces deux pièces est celle dont j'ai donné la traduction, et dans laquelle Guillaume, au moment de partir pour la croisade, fait ses adieux à son fils et à sa seigneurie. L'autre est beaucoup plus bizarre, et pourrait embarrasser fort quiconque s'aviserait d'y chercher un sens sérieux, ou même un sens quelconque. C'est une pure extravagance sur laquelle je reviendrai tout à l'heure : il me suffit, pour le moment, d'en avoir pris note.

Je passe maintenant aux pièces amoureuses. Sur les six pièces de ce genre, il y en a deux que je puis faire connaître et que je traduirai tout à l'heure. Mais j'ai besoin de donner auparavant quelque idée des autres, et ici je trouve de la difficulté, car ces pièces sont outrageusement licencieuses. Je me bornerai à en indiquer rapidement le sujet. Le comte de Poitiers expose, dans une de ces pièces, sa doctrine sur l'amour, et cherche à prouver combien est folle et vaine la jalousie des maris et même celle des amants.

Les trois autres pièces sont narratives, et il n'y a guère de doute que l'auteur n'y fasse impudemment allusion à des aventures réelles de sa vie. Il y en a une dans laquelle il raconte la bonne fortune qui lui advint de s'être fait croire muet par deux dames qu'il rencontre chemin faisant, dans la campagne. Dans une autre, sous l'allégorie de deux superbes coursiers qui lui plaisent et lui conviennent beaucoup l'un et l'autre, il parle de deux dames qu'il aime également, mais dont chacune veut être aimée seule.

Malgré les traits de gaieté bouffonne qui tempèrent un peu l'obscénité de ces pièces, elles n'en sont pas moins l'expression franche et sérieuse d'une dépravation grossière qui peut être, en partie, celle de l'époque, mais dans laquelle il y a certainement aussi beaucoup d'individualité.

Les deux dernières pièces du comte de Poitiers dont il me reste à parler sont, comme les précédentes, des chants d'amour, mais c'est là tout ce qu'elles ont de commun avec elles. On ne peut sans étonnement trouver confondues, sous le même nom, des productions disparates à ce point.

Voici plusieurs stances de la première de ces deux pièces fidèlement traduites, sauf peut-être un ou deux traits difficiles que je ne suis pas sûr d'avoir exactement rendus.

« Il me prend à aimer une joie à laquelle je veux
» m'abandonner tout entier ; et puisque je veux vivre
» en aimant, je dois bien, s'il est possible, être heu-

» reux. Ma nouvelle pensée est désormais mon plus
 » bel ornement : le monde va le voir et l'entendre.

» Je ne dois point me rabaisser moi-même, et je
 » n'ose pas me louer. Mais si jamais joie d'amour
 » put fleurir, la mienne doit, avant toute autre, por-
 » ter graine ; sur toute autre elle doit resplendir,
 » comme par le soleil un jour nébuleux.

» Toute fierté doit s'abaisser devant ma dame ; et
 » toute puissance lui doit obéir, pour son bel ac-
 » cueil, pour son doux et charmant regard.....

» De la joie d'une telle dame un mourant peut
 » guérir ; de son chagrin peut mourir un homme
 » plein de santé. Elle peut rendre fou le plus sage ;
 » enlaidir le plus beau ; faire un vilain du plus cour-
 » tois et du plus courtois un vilain.

» Une plus belle qu'elle nul ne peut la trouver,
 » ni œil la voir, ni bouche la dire. Je l'ai choisie
 » pour mon bien, pour rafraîchir mon cœur dans
 » son sein et renouveler mon corps, si bien qu'il ne
 » puisse vieillir. »

Les traits qui font le caractère de cette pièce sont
 peut-être encore plus marqués et mieux rendus dans
 la seconde : la voici presque entière.

» Puisque nous voyons les prés reflleurir, les ver-
 » gers reverdir, s'éclaircir les ruisseaux et les fon-
 » taines, l'air et les vents, il est bien juste que cha-
 » cun cueille la part de joie qui lui revient.

» De l'amour je ne dois dire que du bien ; n'im-
 » porte que je n'y gagne la moindre chose : peut-
 » être n'en mérité-je pas davantage. Et pourtant ce

» serait déjà une si belle joie et si facile à donner,
» qu'un peu d'espoir!

» Ainsi m'en a-t-il toujours pris! je n'ai jamais
» été heureux pour avoir aimé, et ne le serai jamais.
» Mais je fais ce que mon cœur me dit, et je sais bien
» que c'est en vain.

» Je me donne ainsi l'air d'un insensé, voulant
» ce que je ne puis avoir. Ah! certes, le proverbe dit
» vrai : que celui qui a grand désir ait grand pou-
» voir, sinon malheur à lui!

» Quiconque veut aimer doit être prêt à servir
» tout le monde : il doit savoir faire de nobles ac-
» tions, et se garder de parler bassement en cour. »

Entre ces pièces et celles auxquelles j'osais à peine tout à l'heure faire allusion, le contraste est aussi frappant que possible et s'étend à tout, à la forme, au ton, aux idées, aux sentiments. L'amour dont il s'agit, dans celles-ci, n'a rien de commun avec l'amour représenté dans les premières. C'est un sentiment enthousiaste, délicat, respectueux, qui relève, qui divinise son objet. En un mot, c'est la galanterie chevaleresque, avec ses raffinements, ses formules, ses conventions caractéristiques. C'est de quoi nous pourrons mieux nous convaincre par la suite.

On peut être sûr que, dans les deux pièces que je viens de traduire, le comte de Poitiers n'exprimait pas des sentiments qui lui fussent propres, une manière de concevoir l'amour qui fût la sienne. Il eût été certainement le dernier des hommes à imaginer quelque chose de pareil. Il n'exprimait, en parlant

de la sorte, que des sentiments et des idées généralement en vogue de son temps, au moins dans le Midi, parmi les hautes classes de la société. Il y avait alors, pour peindre ces sentiments et ces idées, une poésie spéciale qui était déjà celle des troubadours, nouvelle encore, si l'on veut, n'ayant point encore pris tout son essor, mais toutefois plus ancienne que le comte de Poitiers, et formant déjà un système original, arrêté dans ses points principaux. C'est là un fait intéressant dans l'histoire de la poésie provençale, et je crois pouvoir le démontrer. Je crois voir dans les pièces du comte de Poitiers diverses allusions au système poétique des troubadours, allusions qui obligent toutes à supposer ce système organisé et en vogue depuis un certain temps, à l'époque où elles se faisaient.

J'ai parlé tout à l'heure d'une pièce de Guillaume IX, que j'ai qualifiée d'extravagante. Je n'ai, pour justifier cette qualification, qu'à en traduire la première strophe : la voici donc littéralement rendue.

« Je vais composer une pièce de vers sur un pur
 » néant ; il n'y sera question ni de moi, ni d'un
 » autre ; ni d'amour, ni de jouvence, ni de nulle
 » autre chose ; car il y a longtemps que je l'ai com-
 » posée, en dormant, sur (la montagne de) Chenal. »

La pièce a sept autres strophes symétriques à celle-là, toutes de même composées d'expressions contradictoires, associées dans l'unique intention d'offrir à l'esprit une suite d'idées ou d'images dis-

parates, capables de le surprendre et de l'amuser un moment, par leur extravagance déguisée sous un air sérieux.

Or, l'on trouve dans les manuscrits provençaux d'autres pièces pareilles à celle-là. Il y en a une entre autres, de Raymbaud d'Orange, à laquelle l'auteur donne le titre assez convenable de *je ne sais quoi*. Des troubadours d'un caractère et d'un talent plus graves que Guillaume IX et que Raymbaud, Giraud de Borneuil, par exemple, ne dédaignèrent pas ces sortes de compositions. Elles constituent réellement un des petits genres lyriques cultivés par les troubadours et faisant partie de leur système poétique.

Il n'est pas impossible, mais il n'est pas probable que la pièce citée du comte de Poitiers ait été la première, et comme le modèle du genre. D'ailleurs, le fût-elle, cet indice d'un certain besoin de distractions d'esprit bizarres et recherchées pourrait être pris pour une preuve de l'existence déjà alors assez ancienne de la poésie sérieuse des troubadours. Il y a, en effet, grande apparence qu'à l'époque où des bizarreries comme celle dont il s'agit trouvèrent des poètes et des auditeurs il courait déjà par le monde beaucoup de ces graves et ennuyeuses compositions, qui ne manquent dans aucun des recueils des troubadours.

Un autre genre poétique de ces derniers, presque aussi singulier que le précédent, mais plus relevé, plus caractéristique encore, et dont j'aurai à

dire quelque chose en son lieu, est celui des jeux-partis ou tenson. Ce sont des pièces dans lesquelles deux ou plus de deux interlocuteurs soutiennent des opinions opposées sur une même question de galanterie chevaleresque. Le comte de Poitiers n'a point composé de tenson; du moins il ne nous en reste aucun où il figure comme interlocuteur. Mais il y fait expressément allusion dans une de ses pièces, ce qui suffit pour attester que ces sortes de défis poétiques avaient lieu, de son temps et sans doute avant lui, entre les poètes de langue provençale.

Voilà donc trois des genres lyriques particuliers aux troubadours, signalés, dans les pièces du comte de Poitiers, par des imitations formelles ou par des allusions; savoir, les chants d'amour chevaleresques, les tenson et ces pièces à idées disparates qui paraissent n'avoir jamais eu d'autre nom que celui de *je ne sais quoi*.

Indépendamment de ces allusions, les poésies du comte de Poitiers en offrent d'autres, non moins significatives, à divers points spéciaux et caractéristiques de la poétique des troubadours. Ainsi, par exemple, dans cette poétique, l'art musical faisait indivisiblement partie de celui du poète : tout poète était son propre musicien. Il y avait des termes consacrés pour distinguer, dans chaque pièce de vers, l'œuvre spéciale de chacun des deux arts. On nommait *mots* (paroles) celle de la poésie; *son* celui de la musique. Or, il y a, dans une pièce de Guillaume IX, un passage qui fait allusion à tout cela,

comme à des institutions poétiques déjà établies.

Voici quelque chose qui n'est pas moins remarquable : le mot *trobar* (trouver), pour exprimer l'exercice spontané de l'imagination poétique et l'espèce de création qui en est le fruit, se trouve employé, en ce sens, dans les pièces du comte de Poitiers. Or ce mot n'a dû être pris dans une acception si spéciale qu'à une époque où le génie poétique avait déjà acquis, par certains développements, la conscience de sa noblesse et de sa puissance. Si l'on pouvait savoir où et quand il a été d'abord employé ainsi, on connaîtrait, par cela seul, le berceau de la poésie des troubadours et la date précise de sa naissance. Mais ces origines sont de celles que l'on ne s'avise jamais de chercher à temps.

Enfin, l'on voit, par des traits des pièces de Guillaume IX, que l'organisation matérielle de la poésie provençale était au fond, dès le temps de ce comte, ce que nous verrons qu'elle fut depuis ; c'est-à-dire qu'il existait dès lors deux classes ou deux professions poétiques, ayant l'une avec l'autre des relations intimes et nécessaires et remplissant chacune sa part d'une tâche commune, savoir, celle des troubadours, poètes et musiciens, et celle des jongleurs, chanteurs et récitateurs ambulants des compositions des premiers.

Je tâcherai maintenant, et la chose est aisée, de résumer tous ces faits particuliers en un seul fait principal.

En admettant, comme on le peut avec toute vrai-

semblance, que le comte de Poitiers composa le plus grand nombre de ses pièces de l'âge de vingt ans à celui de quarante, il s'ensuit que celles-ci furent composées de 1090 à 1110.

Or, l'examen de ces pièces fournit la preuve qu'il existait, à cette époque, dans le midi de la France, deux espèces et comme deux ordres de poésie.

L'une était cette première poésie provençale, née, au neuvième et au dixième siècle, des réminiscences de l'ancienne poésie gréco-romaine, et modifiée dans un sens chrétien, par l'intervention des prêtres et des moines dans sa culture. C'est à cette poésie informe, grossière, spontanée, mais vague et sans caractère déterminé, qu'appartenaient les chants épiques, les chants populaires d'amour et de danse, les hymnes pieux, les légendes de saints, les récits romanesques dont j'ai parlé historiquement ou donné des échantillons.

L'autre poésie existant à côté de celle-là, s'en distinguait en toute chose. C'était une poésie alors toute nouvelle, systématique, raffinée, exclusive; une poésie de cours et de châteaux, ayant pour thème unique ou principal l'amour, tel que l'avait fait ou qu'essayait de le faire la chevalerie du midi.

Ces deux poésies sont nettement distinctes dans le comte de Poitiers, qui n'inventa pas plus l'une que l'autre, mais qui les cultiva toutes les deux. La plus ancienne et la plus populaire lui laissait la liberté dont il avait besoin pour exprimer sa manière individuelle de sentir, et pour conter ses aventures

personnelles. L'autre, la plus délicate et la plus idéale, était la poésie à la mode dans les cours du Midi; et il fallait bien qu'il la cultivât aussi, ne fût-ce que par vanité de bon ton.

Après le comte de Poitiers, cette poésie nouvelle des troubadours absorba peu à peu et presque entièrement l'ancienne poésie populaire qui l'avait devancée de trois siècles et finit par lui imprimer son caractère, par lui imposer ses formes. C'est une révolution dont je me propose de donner une idée en son lieu.

CHAPITRE XV.

DE LA CHEVALERIE DANS SES RAPPORTS AVEC LA POÉSIE PROVENÇALE.

Avant de parler de la poésie des troubadours, j'ai à donner une idée de la chevalerie, dont elle ne fut jamais que l'expression plus ou moins idéale. Je n'ai point à traiter ce sujet d'une manière complète : je n'ai point à faire l'histoire de ce singulier système d'institutions vulgairement désigné par le nom de chevalerie, à en signaler l'origine précise, à en retracer la marche et les développements dans l'Europe entière. Je n'ai à considérer l'institution dont il s'agit que dans le Midi de la France, et là même je suis dispensé d'en embrasser l'ensemble : je n'ai besoin que d'en indiquer la connexion et les rapports avec le système poétique des troubadours. Mais, même ainsi réduit, le sujet a ses difficultés, ses exigences, et je ne crois pas pouvoir me dispenser de rattacher ce que j'ai à dire de la chevalerie à quelques rapides aperçus de son histoire générale.

Dans la longue anarchie qui suivit la dissolution de la monarchie karlovingienne, toutes les forces morales et sociales persistantes se mirent d'elles-mêmes en jeu pour le rétablissement d'un ordre quelconque. Mais, isolées, ces forces ne pouvaient rien, et quelques-unes, depuis longtemps ennemies l'une de l'autre, au lieu d'agir de concert contre

l'anarchie générale, en profitaient pour se faire une guerre à outrance.

Ainsi, par exemple, la caste guerrière ou féodale, aux mains de laquelle était presque tout le pouvoir politique, et qui, depuis les commencements de la conquête franke, avait toujours été hostile au clergé, lui fut alors plus opposée que jamais. Plus que jamais cette caste avide et turbulente vexa, pilla les églises, et menaça l'indépendance ecclésiastique. Le plus grand souci du clergé fut de maintenir ses biens et sa dignité contre ses attaques, et l'histoire de cette lutte fait une grande partie de celle de la société elle-même, aux époques dont il s'agit.

Parmi les nombreuses idées que suggéra au clergé le besoin de sa défense, il en est une qui mérite particulièrement d'être signalée. Ce fut celle de créer, au sein même de cette caste guerrière et féodale toujours prête à troubler la société et l'Église, un parti spécialement dévoué au maintien de l'une et de l'autre. La tentative réussit en partie, et il se fit par là, dans l'ordre féodal, une sorte de révolution qui se manifesta de diverses manières, mais surtout par un changement caractéristique dans le mode usité de l'investiture des armes.

Chez les Germains, c'était un jour solennel dans la vie d'un homme que celui où il était reçu au nombre des guerriers de sa tribu, et c'étaient aussi de beaux jours pour la tribu elle-même que ceux où elle recevait de nouveaux guerriers. Aussi cette admission se faisait-elle toujours avec un certain appa-

reil, avec un certain cérémonial dont Tacite, en les décrivant, a très-bien indiqué l'esprit et les motifs.

Les Germains établis dans les provinces de l'empire y gardèrent sur ce point leurs idées et leurs usages, et l'acte de l'investiture des armes conserva pour eux toute son importance. Or, comme la principale cérémonie de cette investiture consistait à ceindre au nouveau guerrier l'épée ou le baudrier auquel elle était suspendue, elle tira de cette particularité les noms par lesquels on la désigna dans le latin du temps : *prendre le baudrier, ceindre le baudrier*, furent les expressions dont on se servit habituellement pour marquer l'acte de la prise des armes.

Plus tard, sous Charlemagne et sous Louis le Débonnaire, *le baudrier militaire* fut considéré comme le signe, comme le symbole de la capacité politique. *Perdre, déposer le baudrier*, ce fut être dégradé civilement.

Jusque vers le milieu du onzième siècle, les comtes, les ducs, les rois, et probablement tous les membres de l'ordre féodal, sans distinction de rang, gardèrent l'ancien mode germanique de l'investiture des premières armes. Donner ou recevoir cette investiture continua à s'appeler *prendre* ou *recevoir le baudrier militaire*, ou plus simplement *l'ordre de la milice, la milice*. Le titre de *milicien, d'homme militaire* (*miles, vir militaris*), désigna alors un personnage de la caste féodale, comme aux premiers siècles de la conquête le nom de Frank avait désigné un homme de la race conquérante.

Aussi longtemps qu'elle resta un usage traditionnel de l'ancienne Germanie, l'investiture des armes ne fut qu'une cérémonie civile ou politique. C'était d'un autre guerrier plus ancien que le jeune guerrier recevait ses armes, et rien ne porte à présumer que ce fut dans un local exclusivement approprié à cet usage. On ne sait pas si le nouveau guerrier prêtait un serment, mais en tout cas ce ne pouvait être qu'un serment civil ou politique.

Tout cela fut modifié dans la deuxième moitié du onzième siècle, époque où le clergé tenta, dans la caste militaire, la révolution dont j'ai parlé tout à l'heure. On vit alors les prêtres en possession d'investir les jeunes guerriers de l'ordre féodal de leurs premières armes. La cérémonie ne se fit plus indistinctement partout où elle pouvait se faire, mais dans les églises; ce ne fut plus une cérémonie purement civile ou politique, mais une cérémonie mixte qui emprunta de la religion une partie de son appareil. Un serment fut exigé du guerrier néophyte, et ce serment, dicté par l'Église, acheva d'annoncer clairement, de la part de celle-ci, le projet qu'elle avait de diriger ou de réformer la caste militaire.

Le guerrier ainsi institué par le prêtre ne fut plus, il fut du moins censé ne plus être le guerrier turbulent et farouche qui, mesurant son droit à sa force et à son courage, regardait comme sien tout ce qu'il pouvait ravir impunément. Ce fut un champion de l'Église, qui n'avait reçu des armes que pour les consacrer à la défense de la religion, à la protection

du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'opresseur. En un mot, ce fut un chevalier dans l'acception historique et caractéristique du mot.

Ainsi donc, l'institution de la chevalerie ne fut, à son origine et sous sa forme la plus ancienne, qu'une tentative du clergé pour transformer la force brutale et perturbatrice de la milice féodale en une force disciplinée pour le maintien de l'Église et de la société; ce fut un appel à ce qu'il y avait de généreux et d'humain dans la caste guerrière, contre ce qu'elle avait de tracassier, de violent et de barbare.

A cette tentative du clergé s'en rattachent d'autres qui n'en furent que le développement, telles que l'institution de la paix et de la trêve de Dieu, et les croisades. Mais ce n'est pas ici le lieu de démêler et de suivre les fils par lesquels se tiennent ces événements.

La chevalerie ne resta pas et ne pouvait pas rester ce que le clergé l'avait d'abord faite. Bientôt dégagée de l'influence sacerdotale, elle n'aspira qu'à des vertus, les unes odieuses, les autres indifférentes aux prêtres et aux moines. La chevalerie avait été une sorte de trêve et d'alliance momentanée du clergé et de l'ordre guerrier. Mais l'alliance dura peu, et la lutte recommença plus vive que jamais entre les deux castes.

Les passions, les intérêts, les vices et les vertus de l'ordre féodal n'avaient point un jeu assez libre dans la chevalerie du clergé. L'enthousiasme religieux lui-même, le grand ressort par lequel les prêtres

pouvaient agir sur les hommes de guerre, avait, chez ces hommes, quelque chose d'incertain, de sauvage et d'ingouvernable. Le chevalier, le guerrier féodal, voulait bien servir la religion et la foi, mais il n'était pas toujours d'humeur à les servir sous la direction et dans l'intérêt d'une classe qu'il n'aimait pas, d'un clergé avide, disait-il, de trésors et de terres, et toujours prêt à pousser un cri d'alarme et d'anathème contre ceux qui lui avaient tout donné, pour peu qu'ils eussent l'air de vouloir lui reprendre quelque chose. Ce guerrier était religieux de bonne foi, mais il l'était à sa manière, avec son ignorance, sa fierté, ses goûts aventureux, et ses besoins toujours supérieurs aux moyens d'y satisfaire.

D'un autre côté, la caste militaire se civilisait peu à peu par le mouvement général de la société, et indépendamment des efforts et des motifs personnels par lesquels le clergé avait essayé de la réformer. Or, les vues de l'Église, dans l'institution de la chevalerie, comportaient bien le développement de plusieurs des germes de civilisation existant vers le milieu du onzième siècle, mais non pas celui de tous. Il y avait, à dater de cette époque, dans le Midi de l'Europe, et surtout de la France, un mouvement prononcé de civilisation renaissante, à la tête duquel s'était mis la caste féodale. Un certain degré de raffinement et de politesse commençait à être regardé comme un signe naturel de la puissance et de l'élévation du rang. On avait déjà pour les femmes une sorte de considération respectueuse, une disposition

désintéressée à l'admiration et à la tendresse, qui faisait pressentir l'empire qu'elles allaient prendre dans la société. Enfin la magnificence, la libéralité, l'emploi généreux de la force, commençaient à être, pour les hommes puissants, les plus sûrs moyens de gloire et de renommée.

La chevalerie était comme un champ ouvert à tous ces sentiments, à tous ces principes de civilisation : ils y entrèrent d'eux-mêmes, y prirent de jour en jour plus de place, et finirent par en constituer la partie dominante. Ce fut par ces sentiments et ces principes que l'institution prit une face toute diverse de celle qu'avait tenté de lui donner le pouvoir ecclésiastique, et devint de plus en plus en horreur à ce pouvoir.

Du reste, même à l'époque de son plein développement dans le Midi de la France, la chevalerie ne paraît pas devoir être considérée comme une institution fixe, positive et régulière, entendue et pratiquée d'une manière uniforme par tous ceux qui l'ont adoptée. C'est plutôt un système complexe et raffiné de mœurs et d'opinions assez généralement dominant dans la société féodale, un certain idéal de perfection morale, sociale et militaire, assez généralement convenu, mais auquel chacun aspirait librement, et qu'il prenait plus ou moins au sérieux, selon ses passions, son caractère, sa condition et les accidents de sa vie.

A son début entre les mains du clergé, la chevalerie avait eu pour mobile deux sentiments qui, sans

s'exclure réciproquement, étaient néanmoins très-distincts, et dont chacun pouvait indifféremment, selon l'esprit des temps ou des individus, être le dominant, le principal. C'était d'un côté le zèle de la religion et de la croyance, et de l'autre cet intérêt généreux pour la faiblesse opprimée, qui, porté à un certain degré de vivacité, détermine aisément tout homme à se commettre pour le faible contre le fort.

○ Ce n'était pas ce dernier sentiment qui avait dominé dans les commencements de l'institution, il n'y avait existé, et n'y avait agi pour ainsi dire, qu'implicitement contenu et comme enveloppé par les motifs, alors plus puissants, de religion et de croyance.

Au douzième siècle, au contraire, ce fut cette sympathie généreuse pour la faiblesse et l'infortune aux prises avec la force injuste et brutale, qui devint le sentiment dominant de la chevalerie; ce fut l'impérieux et noble besoin de soutenir l'opprimé contre l'oppresser, qui devint le but idéal des actions du chevalier. Ce fut, comme nous le verrons, par ce côté que la chevalerie se développa avec le plus d'énergie et d'originalité.

○ Du reste, malgré son identité parfaite dans tous ceux qui la recevaient, malgré l'unité et la simplicité de son principe, la chevalerie ne pouvait cependant pas se manifester, ni agir précisément de la même manière ni au même degré, chez tous les personnages de l'ordre féodal. La différence de rang, de situation et de pouvoir qu'il y avait entre ces personnages, en entraînait nécessairement quelque autre

dans leurs actions et même dans leurs idées comme chevaliers. Un duc, un comte, un seigneur indépendant, ayant des terres, des vassaux et des sujets, avaient indispensablement, en leur qualité de chevaliers, des obligations sinon de nature diverse, du moins plus complexes et plus variées que le simple guerrier féodal, n'ayant de titre que son titre de chevalier, d'autre richesse que sa lance et son épée, d'autre but que celui de faire louer sa bravoure. Je considérerai d'abord la chevalerie dans la classe supérieure de l'ordre féodal, en donnant toutefois à cette classe le plus d'extension possible, c'est-à-dire en y comprenant tous les seigneurs de châteaux grands et petits.

Ce furent naturellement les individus de cette classe nés avec les penchants les plus élevés, les plus susceptibles de culture, les plus avides de renommée, qui se prirent le plus aisément aux idées de la chevalerie. Ce fut par eux que ces idées entrèrent plus ou moins dans l'exercice du pouvoir féodal, et dans les relations des seigneurs, soit entre eux, soit avec leurs vassaux, soit avec la société elle-même.

Dès le moment où les opinions chevaleresques eurent pris un peu de consistance et d'empire, ce ne fut plus assez pour un chef de seigneurie d'être puissant, d'être heureux, et de jouir en paix des avantages et des privilèges de sa condition. Il fut tenu, en vertu des principes de la chevalerie, de faire un usage généreux de sa puissance, de préférer les fatigues honorables au repos, d'intervenir pour la ré-

paration ou la punition de toute injustice commise sous ses yeux ou à portée de lui.

Le passage suivant d'un troubadour du douzième siècle donne une idée sommaire assez juste des devoirs d'un seigneur puissant, prétendant se distinguer entre ses égaux par sa manière de remplir sa tâche de chevalier.

« A bien manger et à bien coucher, dit-il, un » homme sans mérite peut mener douce vie. Mais » celui-là s'impose de rudes fatigues, qui veut monter » en prix; il faut qu'il s'évertue çà et là, qu'il ôte » ou qu'il donne convenablement, selon le temps et » le lieu. »

A des époques où tous les droits étaient équivoques, mal établis, et soutenus uniquement par des forces individuelles dont chacune devait être toujours en jeu, toujours prête à l'attaque ou à la défense, où les violences étaient journalières et tenaient plus encore à la nécessité des choses qu'aux vices des individus, à de telles époques, dis-je, la tâche de maintenir non-seulement son propre droit, mais celui d'autrui, celui des faibles, en un mot, la tâche du chevalier était la plus pénible et la plus hasardeuse que l'on puisse imaginer; c'était même une tâche impossible, et l'héroïsme chevaleresque consistait à s'y dévouer sans réflexion, sans calcul, et sans autre motif que celui d'obéir à une noble impulsion.

On aimerait à s'assurer de cette intervention de la chevalerie dans les relations politiques ou sociales du moyen âge, par des faits positifs qui aideraient

en même temps à en déterminer la nature et le degré. Mais les faits de ce genre ne sont pas de ceux que l'histoire recueille, quand elle est écrite sous forme de chronique, par des moines ignorants. Les documents poétiques en offrent seuls quelques vestiges, précieux encore malgré l'obscurité qui les environne.

Très-souvent les violences, les actes d'oppression qui réclamaient l'intervention de la chevalerie, étaient des transactions domestiques, des actes d'autorité conjugale ou paternelle, qui, quelles qu'en fussent l'immoralité ou l'injustice, avaient lieu sous la garantie de la société et de la loi. Mais ce n'était pas une raison qui pût arrêter le chevalier : il se croyait obligé de redresser les torts de la société et de la loi, s'il en avait la force.

Une épître singulièrement curieuse de Raymbaud de Vaqueiras, troubadour des plus distingués, à Boniface, marquis de Montferrat, rappelle divers traits de la vie de ce seigneur, un des plus célèbres de son temps. Parmi ces traits il y en a deux qui méritent particulièrement d'être cités ici, comme exemples de la police chevaleresque du douzième siècle. Voici le premier, un peu commenté et éclairci, moins toutefois qu'il n'en aurait besoin.

Boson d'Anguilar, un des vassaux et des amis de Boniface, aimait une jeune personne nommée Isaldina Adhemar. Mais les parents de celle-ci ne voulaient pas la lui donner pour femme, et craignant sans doute qu'elle ne leur fût enlevée, ils l'avaient

mise sous la garde d'Albert, marquis de Malaspina, l'un des ancêtres de ce Malaspina, désormais immortel, pour avoir donné l'hospitalité à Dante exilé et fugitif. Bosen d'Anguilar, privé de celle qu'il aimait, en était dans son lit, malade et mourant. Il n'y avait qu'un moyen de le sauver; c'était de lui rendre sa maîtresse, et pour cela, il fallait aller enlever celle-ci de vive force du château des Malaspina. C'est ce qu'entreprit Boniface, dans une expédition nocturne, dont le poète ne rapporte point les incidents, bien qu'il en fit partie. Le marquis Boniface pénétra dans le château, y trouva Isaldina, l'enleva, et la donna à celui qui se mourait d'amour pour elle.

L'autre trait, plus caractéristique encore, est aussi raconté plus clairement, avec un peu plus de détail, et d'un ton piquant et poétique à force de naïveté. Je crois devoir le donner traduit littéralement. « Qu'il » vous souviene, seigneur marquis (dit Raymbaud » à Boniface), qu'il vous souviene d'Aimonet le » jongleur, et des nouvelles qu'il vint vous conter à » Montaut, de Jacobina, que l'on voulait mener en » Sardaigne et marier contre son gré. Vous vous » prîtes alors à soupirer un peu; et il vous souvint » du baiser qu'elle vous avait donné (quelques jours » auparavant), en prenant congé de vous, après » vous avoir si gracieusement prié de la défendre » contre son oncle, qui la voulait à grand tort dés- » hériter. » Et (aussitôt) vous fites monter en selle cinq de » vos meilleurs chevaliers; et nous entrâmes en ca-

» valcade la nuit après souper, vous, Guyet, Hugo-
» net d'Alfar, Bertaudon, qui bel et bien nous guida,
» et moi-même (car je ne veux point m'oublier en
» si belle affaire). Ce fut moi qui enlevai Jacobina du
» port, au moment où elle allait être embarquée.

» (A peine est-elle enlevée), qu'un cri se lève sur
» terre et sur mer; et voilà, derrière nous, venir
» force piétons et cavaliers. Vive était la poursuite,
» et nous de décamper! Nous pensions déjà leur
» avoir bellement échappé à tous, lorsque ceux de
» Pise vinrent nous assaillir (à leur tour). Et quand
» ils passèrent devant nous, chevauchant si serré,
» quand nous vîmes tant de cavaliers, tant de beaux
» hauberts, tant de heaumes luisants (quand nous
» vîmes) flotter au vent tant de bannières, si nous
» eûmes peur, il ne faut pas le demander. Nous nous
» cachâmes entre Albenga et Final, entendant son-
» ner devers nous maint cor et maint cornet, et crier
» mainte enseigne. Là, nous restâmes deux jours,
» sans boire ni manger; mais le soir du second jour,
» nous arrivâmes chez le seigneur de Puyclair, qui
» fut si joyeux (de ce que nous venions de faire), et
» nous fit tant d'honneur, qu'il vous aurait offert
» volontiers, si vous l'eussiez agréé, Aiglette, sa fille
» au clair visage. Le matin venu, vous, comme sei-
» gneur et puissant baron, vous donnâtes pour
» femme à son fils, Jacobina à laquelle vous fîtes
» rendre tout le comté de Ventimille, qui lui reve-
» nait, après la mort de son frère, en dépit de son
» oncle, qui avait voulu l'en dépouiller. »

Après avoir vu un chevalier grand seigneur se jeter, sans délibération, dans un péril évident pour enlever une nièce opprimée à un oncle oppresseur, ou du moins réputé tel, on sera, je pense, suffisamment préparé à en voir un autre se compromettre, pour soutenir le ravisseur d'une nouvelle Hélène, réclamée et poursuivie par un nouveau Ménélas.

Pierre de Maënzac, pauvre chevalier auvergnat, qui vivait dans la deuxième moitié du douzième siècle, était en même temps troubadour. Il chanta et servit quelque temps la femme de Bernard de Tiercy, un des châtelains du pays. La dame ne s'entint pas à ses chansons et à ses services : pour des raisons que le biographe provençal ne dit pas, mais probablement peu ordinaires et peu honorables pour le seigneur de Tiercy, elle se laissa ou se fit enlever par son ami. C'était une grande proie pour un pauvre chevalier, qui n'avait ni château pour l'y mettre en sûreté, ni servants d'armes pour la défendre.

Mais le ravisseur était aimé et protégé du dauphin d'Auvergne; et d'après les vieux fragments d'annales des troubadours, ce dauphin était un des plus sages et des plus courtois chevaliers du monde, des plus libéraux, des meilleurs d'armes et sachant le plus d'amour et de guerre. Avec un tel patron, Pierre de Maënzac ne pouvait se croire perdu. Il conduisit dans un des châteaux du dauphin, la dame de Tiercy, qui fut aussitôt réclamée par son mari. Le ravisseur et son chevaleresque patron déclarèrent qu'elle ne serait pas rendue. De là s'ensuivit une guerre, et,

autant qu'il est possible d'en juger par le récit trop sec et trop succinct du vieux biographe provençal, une guerre sérieuse. L'église, c'est-à-dire, sans doute, l'évêque de Clermont, prit parti pour le mari offensé : ils joignirent leurs forces et attaquèrent de concert le dauphin d'Auvergne. Mais celui-ci se défendit vaillamment, et le couple dont il s'était déclaré le protecteur ne fut point séparé.

En renonçant, pour le moment du moins, à la prétention d'apprécier ces exploits chevaleresques du douzième siècle, d'après nos idées actuelles de moralité et d'ordre social, pour n'y voir que des faits, on ne peut contester à ces faits une certaine importance historique. Ils font bien voir que les principes les plus élevés et les plus hasardeux de la chevalerie ne sont pas de pures spéculations qui n'aient eu de réalité et d'action que dans les fictions chevaleresques du moyen âge. Ils constatent que les redresseurs de torts, et surtout de torts envers les demoiselles et les dames, sont bien des personnages historiques qui ont servi de type à ceux des romans. Il ne manque enfin aux exploits dont il s'agit que les détails malheureusement supprimés par des écrivains sans souci de la curiosité et de l'instruction de l'avenir, pour nous convaincre que la vie réelle des chevaliers du douzième siècle ne laissait pas tant à faire que l'on pourrait le croire, à l'imagination des romanciers contemporains.

Du reste, la tâche d'un chevalier à l'égard des opprimés et des malheureux n'était pas toujours si

pénible ; les adversités qu'il pouvait adoucir par le partage de ses biens étaient les plus ordinaires et les plus nombreuses. Aussi, après un courage supérieur à toute prudence, la libéralité était-elle la plus haute vertu du chevalier. Il serait difficile d'exagérer la rigueur de la morale chevaleresque sur ce point.

Assez peu importait, pour le chevalier, la manière d'acquérir : ce qui était à coup sûr réputé honteux pour lui, c'était de refuser quelque chose. Il n'y a rien que de très-simple, dans les mœurs chevaleresques du douzième siècle, à entendre un seigneur d'un rang assez élevé, tel que l'était ce marquis Albert de Malaspina, qui, accusé, par le troubadour Raymbaud de Vaqueiras, de brigandage et de vol, se justifie et pense se justifier à merveille en ces termes : « Oui, par Dieu ! Raymbaud, je conviens » que j'ai mainte fois enlevé l'avoir d'autrui, mais » par désir de donner, et non pour richesse, ni pour » trésor que je voulusse amasser. »

Les troubadours et leurs commentateurs ne trouvent jamais de termes assez forts pour recommander ou pour louer la libéralité dans les héros du moyen âge. Voici quelques traits des leçons que l'un d'eux adresse à un damoiseau qui aspire à devenir un chevalier distingué : « Dépensez largement, et » ayez une belle habitation, sans porte et sans clef. » N'écoutez pas les méchants parleurs, et n'y mettez point un portier, pour frapper du bâton ni » écuyer, ni serviteur, ni vagabond, ni jongleur

» qui veulent entrer.» « Je tiens (un baron) pour
» jeune, dit Bertrand de Born (et ici jeune est syno-
» nyme de noble), quand sa maison lui coûte beau-
» coup. Il est jeune, quand il donne outre mesure ;
» jeune quand il brûle l'arc et la flèche. Mais vieux
» (c'est-à-dire ignoble et sans mérite) est tout ba-
» ron qui ne met rien en gage, et qui a du blé, du
» lard et du vin de reste ; il est vieux, s'il a un che-
» val que l'on puisse dire sien. »

Ce qu'il y a de plus singulier encore qu'une pareille doctrine, c'est que les seigneurs ne manquaient pas, qui la prenaient et l'observaient, pour ainsi dire, à la lettre.

Si, en qualité de chevalier, tout seigneur devait sa protection et ses services à tout homme qui en avait besoin, il les devait plus particulièrement encore à ses vassaux, à ceux qui dépendaient de lui ; or, même dans une domination peu étendue, il avait d'ordinaire assez à faire pour maintenir autour de lui cette justice, cette concorde, cette allégresse qu'il était appelé à maintenir partout. Si se faire craindre des méchants et des forts était toujours et partout une condition indispensable pour pouvoir servir les bons et les faibles, cela était encore plus strictement nécessaire dans le cercle des relations féodales.

Aussi voit-on les barons, qui se piquaient de chevalerie, très-ombrageux sur tout ce qui touche à leurs droits et à leur pouvoir. C'est peut-être le seul point sur lequel les devoirs de la chevalerie fussent

complètement d'accord avec l'ambition personnelle des seigneurs et les intérêts de la féodalité. La poésie satirique des troubadours abonde en traits amers de blâme et de mépris pour les barons qui se laissent ravir par une force ennemie ce qu'ils ont une fois appelé leur, ce qu'on les louerait de donner ou de dissiper volontairement.

De quelque manière que l'on juge ces opinions et ces vertus chevaleresques, il est sûr au moins que la pratique en était, en général, désintéressée et pénible ; il est sûr que la vie du petit ou du grand suzerain féodal, qui était déjà, par elle-même, une vie d'agitation, de fatigues, de brusques alternatives de guerre et de paix, de tracasseries et d'intrigues, devint encore plus orageuse, en se compliquant avec les exigences aventureuses de la chevalerie.

Aussi le chevalier avait-il besoin d'un mobile intérieur énergique et continu pour le soutenir dans les efforts et les sacrifices qu'il avait incessamment à faire, même pour ne remplir qu'en partie les devoirs que lui imposait son serment de prendre, en toute rencontre, le parti du faible. Le zèle religieux, spontané et indépendant de l'influence du clergé, avait sans doute encore une grande prise sur les sentiments, les idées et les actes du chevalier. Mais toutefois ce zèle avait ses absences, ses distractions et ses limites. Parmi les habitudes et les obligations du chevalier, il y en avait où l'orgueil et les passions turbulentes avaient trop de part pour qu'il fût possible, même à la conscience la plus naïve et la plus

grossière, d'y attacher des motifs religieux. A des hommes comme les chevaliers du douzième siècle, encore à demi sauvages pour la raison et l'intelligence, dont le meilleur sentiment n'était encore qu'un emportement généreux de la force guerrière ; il fallait, pour les exciter à de bonnes actions sociales, un mobile plus immédiat, plus sensible, et pour tout dire, moins relevé que celui de la religion. Ce mobile, la chevalerie le trouve dans l'amour. Le but suprême des entreprises et des efforts du chevalier fut de plaire à une dame choisie par lui pour être à la fois le juge et l'approbateur de son mérite.

On a tant et si vaguement parlé de la galanterie chevaleresque, qu'il me faut, pour en parler de nouveau, le sentiment de l'indispensable nécessité d'en dire quelque chose, afin de donner une idée précise et vraie de la poésie provençale.

C'est un fait certain qu'au douzième siècle et dans le midi de la France, beaucoup plus que partout ailleurs, cette élite de la société féodale qui se piquait de donner le ton aux mœurs, et de marcher en avant dans la carrière de la politesse et de la civilisation, avait adopté et mis en vogue, en tout ce qui avait rapport à l'amour, des idées, des conventions, des usages qui prirent peu à peu une grande place dans la chevalerie, et finirent par en devenir l'essence. Ce que les monuments de la poésie provençale, les documents historiques relatifs à cette poésie, et l'histoire proprement dite, nous permettent de voir ou d'entrevoir des idées et des usages dont

il s'agit, forme un système fort étrange, à peine soupçonné, et à quelques égards, très-difficile à exposer. Je réclame d'avance l'indulgence du lecteur pour le vague et l'obscurité auxquels m'exposent presque également le défaut d'espace et les réticences de convenance.

J'ai besoin d'abord, pour être plus sûr de faire bien comprendre la singulière théorie de l'amour chevaleresque, de dire quelques mots de ce qu'était en général le mariage pour les classes supérieures de la société féodale, aux époques de la chevalerie.

Dans le midi de la France, les femmes étaient habiles à posséder des fiefs et tous les genres de pouvoir qui y étaient attachés. De cette capacité politique des femmes, il devait s'ensuivre, et il s'ensuivit, que les mariages furent, pour les chefs de seigneurie, les moyens les plus ordinaires et les plus sûrs d'accroître leurs domaines et leur autorité. Or, l'ambition étant la plus âpre passion de ces chefs, toute considération de moralité, de sentiment, d'inclination fut exclue de leurs plans de mariage. En général, tout baron qui recherchait une femme, la recherchait par des motifs de pure convenance politique; et tout baron qui donnait une fille en mariage, la donnait par des considérations équivalentes à celles qui la faisaient demander. Ainsi, dans la caste féodale, le mariage n'était d'ordinaire qu'un traité de paix, d'amitié ou d'alliance, entre deux seigneurs, dont l'un prenait pour femme une fille de l'autre.

Des unions ainsi fondées sur les intérêts d'une ambition effrénée, sur des calculs compliqués de convenances, étaient nécessairement très-fragiles. Elles se trouvaient à chaque instant en opposition avec des intérêts nouveaux, avec des convenances imprévues. A cela, il n'y avait qu'un remède, mais un remède facile et toujours prêt, la répudiation. Un seigneur déjà marié avait-il en vue quelque arrangement politique qui ne pouvait avoir lieu qu'à l'aide d'un nouveau mariage, il n'avait qu'à se prétendre parent au quatrième degré de la femme dont il ne voulait plus ; l'Église était là pour prononcer son divorce, pour lui donner la liberté d'entrer, par un nouveau mariage, dans une nouvelle situation politique. Il serait difficile de dire à quel point les papes et les évêques du moyen âge contribuèrent à la misère et à l'avilissement de la condition des femmes dans le mariage, tantôt en favorisant, tantôt en provoquant les répudiations les plus déhontées.

Cette barbarie prolongée du mariage féodal produisit un phénomène moral et social des plus singuliers. De ces premiers germes de civilisation que nous avons vus fermenter et se développer dans le onzième siècle, le plus vivace, le plus énergique était ce sentiment nouveau, cet enthousiasme respectueux qui tendait déjà dès lors à devenir le principe des actions désintéressées. Or ce n'était pas dans des relations conjugales telles que celles dont j'ai voulu donner l'idée que ce nouveau sentiment pouvait se

manifeste à l'aise, et devenir une force morale, un principe d'héroïsme.

Bien loin de là, ce fut en contraste avec ces relations, et comme pour en être la compensation, que se développa l'amour chevaleresque; et si quelque chose peut aider à concevoir les prétentions exagérées, les raffinements, les subtilités de cet amour, ce sont les motifs intéressés et précaires du mariage féodal. Ce que les femmes étaient exposées à souffrir comme épouses, explique jusqu'à un certain point le culte qu'elles exigeaient et obtenaient comme dames des chevaliers.

Pour les troubadours, qui en ont exposé et retourné, rebattu et subtilisé la métaphysique dans tous les sens, l'amour est le principe suprême de toute vertu, de tout mérite moral et de toute gloire. C'est là, pour eux, un point de doctrine fondamental et convenu, dont il semble qu'ils n'aient pas même beaucoup cherché à varier l'expression.

Partout où l'amour existe, et dès qu'il existe, il se manifeste par une certaine disposition d'âme, par une impulsion toute particulière, à laquelle les troubadours donnent le nom de *joy*, nom qui serait ici incomplètement et mal rendu par le mot français *joie*, malgré l'identité matérielle des deux termes.

L'ancien mot provençal *joy* est un de ces substantifs qui, par un raffinement particulier à cette langue, ont, tout comme les adjectifs, deux formes, une féminine et une masculine, qui s'emploient, non indifféremment l'une pour l'autre, mais pour marquer

dans le même objet des différences positives, des différences analogues à celles que la nature a mises entre les sexes. Ainsi, par exemple, le mot provençal *joia*, forme féminine de *joy*, exprime un état de contentement ou de bien-être purement passif, où l'âme ne cherche qu'à se concentrer et à se recueillir. Le mot de *joy*, au contraire, pris à la rigueur, et dans l'acception philosophique qu'il a certainement au moins quelquefois, exprime quelque chose d'expansif et d'énergique, une certaine exaltation heureuse du sentiment et du charme de la vie, qui tend à se manifester par des actes, par des efforts dignes de l'objet aimé.

Manifestée par de tels actes, par de tels efforts, cette impulsion, cette exaltation heureuse prend les noms de *bravoure*, de *valeur*, de *courtoisie*, de *soulas* et d'autres encore, selon la diversité des circonstances où elle se produit.

La *valeur* consiste particulièrement dans le courage guerrier, dans le goût aventureux du péril, dans la recherche volontaire des nobles fatigues.

L'exercice de la valeur guerrière est toujours plus ou moins subordonné au hasard : la guerre a ses trêves, et les périls peuvent manquer, même à qui les cherche. Mais la *courtoisie* peut s'exercer en tout temps et remplir les intervalles obligés des aventures de guerre. Elle consiste à faire en toute rencontre, et pour quiconque en a besoin, quelque chose au delà de ce qu'exigeraient la simple justice, la pure sympathie naturelle.

Enfin, le *joy d'amour*, dans les idées provençales, est un enthousiasme continu, qui crée les occasions de se montrer quand elles lui manquent accidentellement. De là, les fêtes chevaleresques, les jòutes, les tournois, que je ne fais que nommer en passant, pour indiquer le point de vue moral sous lequel ils se présentent dans la théorie de la galanterie chevaleresque.

L'amour étant le principe de toute vertu, de toute valeur morale, la première et la plus grave affaire du chevalier qui aspirait à être réellement ce que tout chevalier voulait paraître, c'était le choix d'une dame, dont l'amour et l'estime devinssent le but, en même temps que la récompense de ses actions.

Que, dans le fait et dans la pratique, les avantages de la beauté, de la jeunesse, de la condition, entrassent pour beaucoup dans le choix que le chevalier faisait d'une dame, c'est de quoi il n'y a pas à douter. Cependant, à prendre les choses telles que les montrent beaucoup d'exemples certains, il paraît qu'un chevalier cherchait de préférence sa dame parmi celles qui étaient parvenues à se faire le plus haut renom de vertu, de grâce et d'amabilité : de sorte qu'il y avait d'ordinaire plus de moralité que de sensualité dans les motifs de son choix. Or, en général, le plus ou moins de renommée d'une dame dépendait du plus ou moins de louanges qu'elle recevait des troubadours et du plus ou moins de célébrité de ces troubadours eux-mêmes. La dame la mieux chantée était aussi d'ordinaire la mieux ser-

vie en amour; et c'est ici un des principaux points de contact de la chevalerie et de la poésie provençale.

Dès l'instant où le chevalier avait arrêté, dans sa pensée, le choix de sa dame, il y avait dans ses relations avec elle une progression obligée et très-marquée. Les troubadours qui ont mis le plus de soin et de précision à noter les degrés de cette progression diffèrent un peu dans l'énumération qu'ils en font. Ils en mettent plus ou moins, selon qu'ils ont en vue la pure théorie ou des réalités hors de cette théorie. Je traduirai le passage le plus positif, et par là même le plus curieux, que j'aie trouvé là-dessus dans la métaphysique galante de ces poètes. Je préviens seulement que le français n'ayant point de termes précis pour rendre les distinctions exprimées en termes provençaux, ceux que j'emploierai doivent être pris pour de simples approximations hasardées par nécessité, et faute de mieux.

« Il y a, dit le troubadour que je cite, quatre degrés en amour : le premier est celui d'*hésitant* » (*seignaire*); le second, celui de *priant* (*pregaire*); » le troisième, celui d'*écouté* (*entendeire*), et le quatrième, celui d'*ami* (*drutz*). Celui qui a bon vouloir d'aimer une dame et la va souvent courtiser, » mais sans oser lui parler (d'amour), celui-là est » un *hésitant* timide. Mais si la dame lui fait tant » d'honneur et tant l'encourage, qu'il ose lui conter » sa peine, il est alors justement nommé *priant*. Et » si, à parler et à prier, il fait si bien qu'elle le *re-* » *tienne*, et lui donne cordons, gants ou ceinture.

» le voilà élevé au grade d'*écouté*. Si, enfin, il plaît
» à la dame d'accorder, par un baiser, son amour à
» son loyal *écouté*, elle en a fait son *ami*. »

C'était, dans la vie d'un chevalier, un moment très-solennel, que celui où, après des épreuves plus ou moins longues, il était accepté pour serviteur par la dame de son choix. Le cérémonial de cette acceptation suffirait seul pour attester l'importance que l'on y attachait. Il était exactement et invariablement calqué sur celui par lequel le suzerain et le vassal se constituaient l'un envers l'autre dans des obligations respectives de service, de protection et de fidélité, c'est-à-dire sur l'acte le plus grave de la société, aux époques dont il s'agit.

A genoux devant sa dame, et les deux mains jointes entre les deux seins, le chevalier se dévouait tout entier à elle, lui jurait de la servir fidèlement jusqu'à la mort, et de la garder de tout son pouvoir de mal et d'outrage. La dame, de son côté, déclarait accepter ses services, lui engageait les plus tendres affections de son cœur, et en signe de l'union qui s'établissait dès lors entre eux, elle lui présentait ordinairement un anneau, et puis le relevait, en lui donnant un baiser, toujours le premier et souvent le seul qu'il devait recevoir d'elle.

Tout cela, dans la langue du temps et de la chose, s'appelait, de la part de la dame, retenir un homme, un chevalier; et de la part de celui-ci, se rendre l'homme, le serviteur d'une dame. Et pour qu'il y eût toute l'analogie possible entre ce vasselage

d'amour et le vasselage féodal, le chevalier pouvait donner et donnait, en effet, très-souvent à sa dame le titre de seigneur au masculin.

Quelles que fussent la durée et les conséquences de cette union, elle n'était jamais contractée légèrement; elle était toujours, pour ceux entre lesquels elle se formait, l'affaire la plus grave de la vie. Aussi arrivait-il souvent que, pour la rendre plus solennelle, on avait recours aux cérémonies de la religion; et l'on ne peut guère douter que les ecclésiastiques ne fussent dans l'usage de bénir l'union des dames avec leurs chevaliers. Une fois consacrée par un prêtre, cette union était censée ne pouvoir plus être dissoute que par un prêtre; et rien n'atteste mieux la gravité de ce lien, que de voir avec quel scrupule et quelle naïveté de conscience on y invoquait les garanties de la religion. On ne voulait pas, à ce qu'il semble, qu'il y eût, dans un engagement d'ordinaire triste et forcé, comme l'était alors le mariage féodal, quelque chose de plus solennel, de plus sacré que dans celui, toujours libre, toujours désiré d'une dame et d'un chevalier.

Que la pratique et la théorie de l'amour chevaleresque tendissent à réduire le mariage à sa nécessité la plus directe et la plus grossière, c'est ce qui résulte suffisamment de tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Mais il est curieux de connaître les idées par lesquelles on était arrivé à ce résultat, et par lesquelles on croyait le justifier.

Ce n'était pas seulement pour le sexe le plus ac-

tif, mais indistinctement pour les deux sexes, que l'amour était un mobile nécessaire, le principe de toute vertu. Or, selon les idées chevaleresques, cette exaltation de désir, d'espérance et de dévouement, par laquelle se manifeste l'amour, et dans laquelle il consiste principalement, n'avait de moralité et ne pouvait être un véritable mobile de nobles actions qu'à certaines conditions. Elle devait être parfaitement spontanée, ne recevoir de loi que d'elle-même, et ne pouvait exister que pour un seul objet.

Toute habitude, toute manière d'être tendantes à l'émuſſer en compromettaient nécessairement le caractère moral, en même temps que la force. La détruire ou l'amortir, ce n'était pas seulement ôter à l'âme sa jouissance la plus vive, c'était risquer de la réduire à un état d'inertie dégradante, de la livrer aux dégoûts habituels de la société et de la vie, c'était lui ôter toute occasion de sentir, d'employer, de perfectionner ses facultés les plus généreuses.

La première conséquence de cette manière de penser était de déclarer l'amour, le véritable amour, impossible dans le mariage. Une femme ne pouvait sentir son empire et sa dignité, comme être moral, que dans des relations où tout fût, de sa part, un véritable don, une grâce volontaire, et non dans des relations où elle n'avait rien à refuser, où elle n'avait plus de prix à mettre à rien de ce qui pouvait être désiré en elle. Une faveur, accordée à un amant, pouvait l'être comme la récompense ou la condition d'une action héroïque, et de là cette faveur pouvait

prendre elle-même une apparence de moralité. Il n'en pouvait être de même d'une faveur accordée à un mari : si chère qu'elle fût à celui-ci, elle lui était due. Elle était également perdue, dans ce cas, comme encouragement à une belle action à faire, et comme récompense d'une belle action accomplie.

Ces idées sur l'incompatibilité de l'amour et du mariage sont déjà suffisamment étranges, et peut-être allaient-elles encore au-delà de ce que je viens d'exprimer. Je trouve dans une pièce provençale ce trait que je traduis littéralement : « Un époux ferait » quelque chose de contraire à l'honneur s'il pré- » tendait se comporter avec sa femme comme un » chevalier avec sa dame, puisque la bonté de l'un » ni de l'autre ne pourrait s'en accroître, et qu'il » n'en résulterait pour eux rien de plus que ce qui » existait déjà de droit. »

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la moralité de ces idées, il est certain qu'elles étaient hautement et généralement avouées au douzième siècle, partout où l'on se piquait de chevalerie, et particulièrement dans le midi de la France. Les traits qui constatent la prédominance de ces idées sont si nombreux, que je ne pourrais les rapporter tous : j'en choisis seulement quelques-uns des plus saillants.

Il était tellement convenu, en principe, que l'amour ne pouvait exister dans le mariage, que l'on ne croyait pas qu'il pût durer, même entre des époux qui auraient été amants avant d'être mariés. Parmi les jugements des plus anciennes cours

d'amour, plusieurs sont fondés sur ce principe, et sur ce principe pris avec une rigueur qui va jusqu'à l'extravagance. J'en citerai un.

Un chevalier aimait une dame qui, éprise, de son côté, d'un autre amour, ne pouvait répondre au sien. Ne voulant cependant pas lui ôter toute espérance, elle lui avait promis de le prendre pour chevalier, dans le cas où elle viendrait à perdre cet autre chevalier qu'elle aimait. Peu de temps après, elle se maria avec ce dernier, et alors celui auquel elle avait fait la promesse en demanda l'exécution. La dame mariée affirma ne rien lui devoir, puisque, loin d'avoir perdu le chevalier qu'elle aimait, elle l'avait pris pour mari. Ce fut un débat sur lequel la fameuse Éléonore de Poitiers fut appelée à prononcer. Elle condamna la dame à tenir la parole qu'elle avait donnée, par la raison qu'elle avait véritablement perdu son premier amant en le prenant pour mari.

Ce fut donc réellement des mœurs et des opinions dominantes dans la haute société féodale du Midi que ce point anti-conjugal de morale chevaleresque passa dans les fictions des romanciers. Mais c'est à ces derniers qu'il faut avoir recours pour le trouver exprimé avec une franchise et une naïveté vraiment idéales.

Il y a un roman provençal, intitulé *Philomena*, légende grossière, à demi chevaleresque et à demi monacale, composée au douzième siècle, par quelque moine du voisinage des Pyrénées, pour célé-

brer la fondation de la fameuse abbaye de Notre-Dame de la Grasse. Dans ce roman, on voit le roi maure Matran assiégé dans Narbonne par l'armée de Charlemagne. Oriunde, l'épouse de Matran, et le paladin Roland, ont eu l'occasion de se voir, et de se voir si bien, quoique sans se parler, qu'ils se sont pris d'amour l'un pour l'autre. Roland a trouvé le moyen d'envoyer à la reine un anneau d'or qu'elle a accepté comme un gage de l'union de leurs cœurs. Un jour, les Sarrasins de Matran, ayant fait une sortie, rentrent en désarroi, battus et poursuivis par les troupes de Charlemagne. Oriunde, déjà résolue, en secret, de se faire baptiser pour l'amour de Roland, et charmée de cette défaite des Musulmans, insulte gaiement à leur lâcheté. Ici c'est le romancier qui va parler :

« Et quand Matran eut entendu Oriunde, il lui » répondit : que bien mal avait-elle parlé, et que » tout ce qu'elle avait dit, c'était pour l'amour de » Roland, dont elle serait quelque jour justement » punie. Et la reine comprit que Matran ne parlait » ainsi que par jalousie, et lui dit : « Seigneur, » mêlez-vous de votre guerre et laissez-moi faire » l'amour. Vous n'y avez nul déshonneur, puisque » j'aime un si noble baron et si expert aux armes » que Roland, neveu de Charlemagne, et que je » l'aime de chaste amour. » Matran ayant ouï cela, » se retira de devant la reine, tout courroucé et tout » marri. » Il n'avait apparemment rien à objecter à une explication si naturelle.

Une manière si simple, l'on pourrait dire si crue, de mettre en action un des points les plus scabreux de la théorie de l'amour chevaleresque, indique, ce me semble, aussi bien que possible, la popularité et l'autorité de cette théorie.

Le passage suivant est à tous égards plus remarquable, plus profond et plus expressif. Il est tiré du roman provençal de Gérard de Roussillon, un des plus beaux, des plus curieux de son genre, et de ceux qui méritent le plus que j'en parle plus tard en détail. Tout ce qu'il est besoin d'en savoir ici, pour apprécier le passage que j'en veux citer, c'est que Gérard de Roussillon est amoureux d'une princesse dont il ne dit pas le nom, mais qui devient impératrice en épousant Charles-Martel, tandis qu'il se résigne, lui, à prendre pour femme la sœur de cette même princesse qu'il a aimée, qu'il aime toujours, et qu'il est heureux de voir élevée au rang suprême. La nouvelle impératrice et son ami Gérard, après leurs mariages respectifs, qu'il faut supposer avoir été célébrés en même temps et dans le même lieu, sont sur le point de se séparer indéfiniment, elle pour se rendre à la cour du roi Charles, lui dans son comté de Roussillon. Mais ils ne doivent ni ne veulent se quitter sans que la pure liaison d'amour qui subsiste depuis longtemps entre eux soit confirmée et consacrée par le cérémonial convenable. Maintenant, je vais traduire :

« Le lendemain, au lever du jour, tout le monde » devait partir. Gérard mena la reine (à l'écart), sous

» un arbre; et avec elle vinrent deux comtes et sa
» sœur. Là, Gérard prit la parole : « Que me di-
» rez-vous maintenant, femme d'empereur, de
» l'échange que j'ai fait de vous pour un moindre
» objet? — Dites, pour un digne objet et de haut
» prix, seigneur. Mais bien est-il vrai que vous m'a-
» vez fait reine, et que, pour l'amour de moi, vous
» avez pris ma sœur pour femme. Soyez mes témoins
» et mes garants, vous deux, comtes Gervais et Ber-
» telais; vous aussi, ma chère sœur, la confidente
» de mes pensées; et vous surtout, Jésus rédempteur :
» sachez tous que je donne mon amour au duc
» Gérard, avec cet anneau et cette brillante fleur de
» mon collier. Je l'aime plus que mon père, ni mon
» époux; et je ne puis, à son départ, me retenir de
» pleurer. »

» Là-dessus, ils se séparèrent; mais toujours dura
» leur amour, sans qu'il y eût jamais, entre eux,
» rien de mal, ni autre chose que tendre vouloir et
» secrets pensers. »

Bien que trop concis, ce passage caractérise admirablement le beau côté de la galanterie chevaleresque; il marque bien avec quelle assurance, avec quel calme de conscience, une haute dame pouvait, au sortir de l'église où elle venait de jurer fidélité à un époux, accepté par de simples motifs de convenance sociale, jurer une tendresse éternelle à l'ami de son choix. Il marque mieux encore à quelles conditions de réserve et de pureté ce dernier serment pouvait être, sinon louable, au moins innocent.

Il est certain que, dans la théorie la plus relevée de l'amour chevaleresque, toute espèce de sensualité était rigoureusement exclue des relations d'un chevalier et de sa dame. Mais cette théorie, il faut l'avouer, n'est pas celle dont on rencontre le plus de vestiges dans les documents historiques ou poétiques relatifs aux mœurs chevaleresques du douzième siècle. Ces documents présentent, au contraire, une foule de passages plus ou moins positifs, d'allusions plus ou moins expressives, qui tous indiquent une théorie moins sévère, moins spirituelle que celle-là, mais cependant encore fort au-dessus de la réalité vulgaire.

On avait déclaré incapable d'amour celui que tourmente la volupté : ce principe était de rigueur dans un système qui excluait de l'amour tout ce qui tend à en amortir l'exaltation ; d'un autre côté, il était malaisé d'ôter au désir toute pointe de sensualité. Entre ces deux extrêmes s'était établi une sorte de milieu fort glissant, où se tenaient de leur mieux les chevaliers et les dames qui prenaient au sérieux les opinions sur la nature de l'amour chevaleresque. Il y avait donc des faveurs, des jouissances permises, qui formaient une série graduée avec une sorte de règle. Les poésies des troubadours sont pleines de traits qui marquent cette gradation par des lieux communs, par des formules dont la monotonie et l'uniformité semblent garantir la réalité historique.

Presque tout ce qu'il y a, dans la poésie des trou-

badours, de caractéristique et de sérieux, pourrait être cité en preuve des idées que je viens d'exposer, et des faits qui s'y rattachent. J'en ai déjà rapporté plus d'un trait, et j'en aurais rapporté bien davantage, sans l'excessive difficulté de les rendre exactement en français. J'en citerai néanmoins encore un tiré d'une pièce très-piquante que je ferai connaître ailleurs. La théorie de l'amour chevaleresque, telle que j'ai pu la concevoir et que je viens de l'exposer, s'y trouve comme concentrée en neuf petits vers, que j'essaierai de traduire, à l'aide d'un peu de paraphrase.

« Il ne sait de *donnoi*, c'est-à-dire d'amour, vraiment rien, celui qui désire la possession entière de sa dame. Cela n'est plus amour qui tourne à la réalité (qui cesse d'être un culte de sentiment et de pensée); et le cœur ne se donne (ni ne donne jamais rien) par devoir. C'est assez qu'un ami ait de sa dame anneaux ou cordons, pour s'estimer l'égal du roi de Castille. S'il reçoit d'elle des bijoux, et quelque baiser dans l'occasion, c'est beaucoup (c'est presque trop) pour l'amour vrai. La moindre chose de plus est pure merci. »

A l'appui de ce système, et pour mieux en assurer la pratique, on avait mis en vogue diverses maximes, les unes purement spéculatives, et probablement de peu de fruit; les autres moins abstraites, auxquelles on peut raisonnablement attribuer une prise plus forte sur les relations de galanterie chevaleresque. Parmi celles-ci, on peut compter l'opinion qui inter-

disait aux dames de prendre pour amis des seigneurs de plus haut rang qu'elles.

Prises par leur plus beau côté, les idées chevaleresques attribuaient aux femmes une véritable suprématie morale sur les hommes. Tout ce que faisait un chevalier pour sa dame était devoir, obligation, justice. Son service était un culte, dont l'unique récompense certaine était la gloire et la conscience d'avoir fait quelque chose pour plaire à l'objet de ce culte. Tout ce que faisait une dame pour son chevalier était grâce, faveur, condescendance. Ce qu'elle avait voulu était convenable, juste et moral, par cela seul qu'elle l'avait voulu. Elle n'avait, vis-à-vis de celui à qui elle avait permis de la prendre pour l'objet de ses pensées les plus nobles, d'autre responsabilité que de l'exciter à bien faire. En fait de plaisir, de bonheur, elle ne lui devait rien, et savait bien que ce n'était qu'à condition d'avoir toujours quelque chose à lui refuser, qu'elle pourrait conserver sur lui cette espèce de pouvoir discrétionnaire, sans lequel l'amour n'eût été, pour elle, qu'une honteuse et coupable doublure du mariage.

De l'opinion généralement admise de cette dignité, de cette supériorité morale de la femme dans les relations d'amour, était naturellement dérivée cette autre opinion, qu'une dame pouvait accepter, sans se compromettre, l'hommage d'un ami d'un rang inférieur et même très-inférieur au sien. Dans ce cas, on regardait le respect sur lequel la dame pouvait naturellement compter, à raison de la su-

périorité de sa condition, comme une garantie particulière de celui auquel elle devait prétendre comme amie. La présomption contraire avait lieu dans le cas où c'était le chevalier qui était supérieur en condition à la dame. On craignait que celle-ci ne soutînt pas assez bien sa dignité morale, avec un chevalier pour le rang duquel elle ne pouvait se dispenser d'avoir plus ou moins d'égard.

On a déjà pu pressentir, par divers passages de cet exposé, mais il convient de dire expressément, que toute cette théorie de l'amour chevaleresque avait sa langue spéciale, fixe, précise, et de tout point originale, comme les idées qu'elle servait à exprimer. J'en ai déjà rapporté plus d'un terme, et j'aurai naturellement l'occasion d'en donner une idée plus complète, quand j'essayerai de faire connaître le système de poésie où elle existe encore tout entière, bien que déjà pleine d'obscurités et de difficultés. Je crois seulement devoir dès à présent revenir un peu sur quelques expressions très-caractéristiques dont j'ai été obligé de faire usage, sans pouvoir m'y arrêter.

Cet ensemble complexe d'opinions et d'idées, d'affections et d'habitudes qui portaient un chevalier à se dévouer au service d'une dame, par lesquelles il s'efforçait de lui prouver son amour et de mériter le sien, les troubadours l'exprimaient par un seul mot, par le mot *domnei*, dérivé de celui de *domna*, altération peu sensible du mot latin *domina*, dame, maîtresse. Ce mot, impossible à mieux rendre dans

le français actuel, que par l'expression paraphrasée de galanterie chevaleresque, avait dans le vieux français du treizième siècle son correspondant exact, ou pour mieux dire, son calque, dans le terme *donnoy* ou *domnoy*, auquel j'ai eu recours pour le traduire. De *domnei*, on avait fait le verbe *domnear*, pour marquer l'action ou l'habitude de rendre aux dames l'espèce de service, de soins ou de culte qu'on leur croyait dus, et enfin le nom appellatif *domneiaire*, pour qualifier l'homme adonné à ce service et à ce culte.

La simple existence de ces mots est un fait important et curieux dans l'histoire de la civilisation moderne. Ce sont peut-être, dans l'immense répertoire des langues humaines, les seuls que l'on puisse citer comme créés exprès pour exprimer et consacrer la soumission respectueuse, le dévouement enthousiaste de la force, à la grâce et à la beauté.

Il y a un point dans lequel la chevalerie du midi diffère considérablement de celle du nord de la France. Dans ce dernier pays, aussi bien qu'en Allemagne et qu'en Angleterre, la féodalité et la chevalerie restèrent légalement inséparables. Ceux-là seuls y pouvaient être faits chevaliers, qui étaient déjà en possession des privilèges féodaux. Les exceptions à cette règle, notées çà et là dans l'histoire de France, n'en font que ressortir plus vivement la rigueur et la généralité. Au roi seul était attribué le droit de conférer la chevalerie à un vilain. Les barons qui s'avi-

saient par fois d'exercer le même droit étaient censés empiéter sur l'autorité royale, et si puissants qu'ils fussent, ils couraient le risque d'une punition. En 1280 et 1281, Gui, comte de Flandre, fut condamné par deux arrêts consécutifs du parlement de Paris, pour avoir fait chevalier un vilain, sans la permission du roi. Plus tard, Robert, comte de Nevers, fut obligé de payer une amende pour avoir conféré la chevalerie à deux de ses vassaux qui étaient pourtant nobles, mais pas assez pour être élevés à cet honneur.

L'opinion de l'Allemagne à ce sujet était encore plus rigide que celle de la France. La loi qui avait autorisé les marchands à se munir d'une épée pour leur défense, en voyage, les obligeait à porter cette épée pendue à l'arçon de leur selle et non à leur ceinture, de peur que l'on ne les prît pour des chevaliers. Une des choses qui frappaient le plus les écrivains allemands venus en Italie à la suite de leurs empereurs, et qui ont écrit l'histoire de leurs guerres dans ce pays, c'était d'y voir décorer de l'ordre de chevalerie des hommes des dernières classes du peuple, de simples artisans. Celui d'entre eux qui a écrit en vers les démêlés de Frédéric Barberousse avec les Lombards, termine ainsi un portrait assez détaillé et assez exact qu'il fait des peuples de la haute Italie :

« Pour chasser un ennemi hors de leurs frontières,
 » et pour assurer la défense de leur pays par les
 » armes, ils permettent de ceindre l'épée de la che-

» valerie à tout homme du bas peuple, chose que
» la France répute honteuse. »

Avec de telles lois et de tels usages, la chevalerie ne pouvait guère sortir de la caste féodale, ni le nombre des chevaliers dépasser celui des tenanciers de fiefs. Dans cet état de choses, les privilèges et les honneurs attachés à la profession de chevalier restèrent identifiés à ceux de la féodalité elle-même; ils ne pouvaient pas s'étendre à d'autres classes que la classe féodale, et il en fut ainsi de toute la part d'idées morales, de sentiments généreux, de manières polies, en un mot, de toute la part de civilisation qui avait pu entrer dans les institutions chevaleresques; tout cela, comme la chevalerie elle-même, demeura le partage de la caste privilégiée.

Il en fut autrement dans le midi de la France; non-seulement la chevalerie s'y propagea hors de la caste féodale; elle y dépassa, pour ainsi dire, l'ordre chevaleresque lui-même. En effet, dépouillée de son nom, de ses formules, de ses accessoires matériels, du cérémonial institué pour la création de ses membres, réduite uniquement aux impulsions morales ou sociales, aux sentiments, au genre d'héroïsme qui en faisaient l'âme, l'intérêt et le caractère, la chevalerie fut plutôt la manière d'être générale de la société du midi de l'Europe aux douzième et treizième siècles, que le mode d'existence particulier d'une des classes ou des castes de cette société. Il est sûr au moins que, dans cette société, les vertus, les qualités, les affections et les poursuites che-

valeresques n'étaient pas toujours jointes au titre et aux attributs convenus de la chevalerie, se rencontraient souvent à part de ce titre et de ces attributs, soit dans des personnages isolés, soit dans l'élite de la population des villes, soit même collectivement dans les petits corps de peuple qui formaient les états libres de cette époque.

On trouve mentionnés dans les biographies provençales des personnages qui, sous la qualification expresse de bourgeois, n'en sont pas moins signalés par les traits les plus spécialement affectés au caractère et à la profession des chevaliers. C'est sous cet aspect qu'est présenté un certain Pierre Pélissier, peu connu d'ailleurs, et, suivant toute apparence, peu important comme troubadour. « Pierre Pélissier, dit » son biographe, *était de Marcel, bourg du vicomté* » de Turenne : ce fut un bourgeois vaillant et preux, » plein de largesse et courtois, qui par sa prouesse » et sa prudence monta en si haute estime, que le » vicomte le fit baile de tous ses domaines. » Le biographe provençal n'eût pas employé d'autres termes pour faire le portrait d'un chevalier renommé.

A la suite de ce trait de biographie, je citerai un passage plus curieux encore qui pourra lui servir de commentaire. Il appartient à une pièce toute descriptive ou didactique d'Arnaud de Marveil, dans laquelle cet élégant troubadour, passant en revue les diverses conditions sociales de son temps, c'est-à-dire de la fin du douzième siècle, les décrit et les apprécie avec justesse, d'après les idées alors cou-

rantes. Voici d'abord comment il parle des chevaliers et discerne les différents genres de mérite par lesquels ils peuvent se distinguer.

« Les chevaliers ont (divers) mérites comme vous
» pouvez entendre : les uns sont bons guerriers, les
» autres bons conducteurs (hospitaliers, recevant et
» défrayant avec magnificence les étrangers et les
» passagers) : les uns servent bien les dames, les
» autres brillent par la parure et par l'armure ; les
» uns sont preux dans les entreprises de chevalerie,
» les autres sont agréables en cour. Toutes ces qua-
» lités que je dis, se rencontrent difficilement en-
» semble ; mais qui plus en possède, plus de mérite
» en a. Pour celui qui n'en possède aucune, il peut
» bien porter le nom de chevalier, mais je ne le tiens
» point pour chevalier de fait. »

Après avoir ainsi passé en revue les chevaliers, il en vient aux bourgeois, sur lesquels il discourt en ces termes : « Les bourgeois ont pareillement di-
» verses sortes de mérite ; les uns sont de parage,
» et se distinguent par des actions d'honneur, les
» autres sont nobles par naturel et se comportent
» de même. Il y en a d'autres vraiment preux, cour-
» tois, francs et joyeux, qui, si l'avoir leur manque,
» savent plaire par dits gracieux, fréquentent les
» cours et s'y rendent agréables ; qui, bien appris à
» aimer et à servir les dames, paraissent en noble
» attirail et figurent avantageusement aux joutes et
» aux jeux guerriers, se montrent à tout bon juge
» courtois et de belle compagnie. Des autres je n'ai

» mot à dire; j'y renonce pleinement; car qui ne sait
 » ni bien faire ni bien parler, je ne le compte point
 » parmi ceux que l'on estime et que l'on distingue;
 » je ne le mets point dans mes vers. »

Il serait difficile de faire un rapprochement plus formel et plus intime entre cette élite de la population des villes que l'on désignait par le nom de bourgeoisie et la classe des chevaliers, en ce qui concerne les goûts, les habitudes, les sentiments et les prétentions chevaleresques. Et cette espèce d'identité morale, cette égalité de fait entre les deux classes, étaient si frappantes, si généralement reconnues, qu'elles avaient, au moins dans quelques villes, entraîné l'identité politique et l'égalité de privilèges. A Avignon, par exemple, les bourgeois *honorables*, comme on disait, ceux qui, sans être chevaliers, vivaient à la manière des chevaliers, jouissaient des mêmes droits et des mêmes franchises qu'eux : ce fait est constaté par un article des anciens statuts d'Avignon.

Cela établi, il me sera, je l'espère, plus facile de faire entendre ce qui me reste à dire de la chevalerie du midi. Je ne l'ai considérée jusqu'à présent que dans son influence sur les chefs ou sur les principaux membres de la caste féodale, plutôt que dans l'ordre entier. Mais prise dans cette limite, l'institution ne nous serait point assez connue : elle a des côtés intéressants ou singuliers que l'on apercevrait à peine, si l'on ne la voyait qu'à la cour des rois, des grands barons ou des riches seigneurs.

Les sentiments et les principes de la chevalerie avaient, en effet, quelque chose de trop élevé, de trop absolu, pour trouver leur libre action et leur plein développement dans le cercle assez étroit des convenances et des intérêts politiques de la féodalité. Plus un chevalier était élevé en rang et en puissance, plus ses relations étaient étendues, et moins il était libre de faire tout ce que la chevalerie exigeait et de ne faire rien que ce qu'elle exigeait de lui. Il pouvait arriver (et il arrivait souvent) qu'il y eût conflit entre son ambition comme chef politique et son devoir comme chevalier; et dans ce cas, l'ambition devait presque toujours l'emporter. De tels chevaliers transigeaient habituellement, pour ainsi dire, avec l'institution; ils en adoptaient tout ce qui pouvait embellir, animer, colorer leur vie morale et sociale, mais ils ne la prenaient point à la rigueur dans les choses opposées à leurs intérêts matériels. En un mot, il y avait presque nécessairement, dans la position et dans les convenances d'un grand seigneur féodal, quelque chose de nature à faire obstacle au libre essor de l'esprit chevaleresque, à le comprimer à chaque instant et par ses côtés les plus héroïques. Nous avons vu, il est vrai, des barons puissants, tels qu'un marquis de Montferrat, un dauphin d'Auvergne, prendre la chevalerie à la lettre et y subordonner de graves intérêts politiques; mais ce sont des exceptions curieuses au fait général, contre lequel elles ne prouvent rien.

Pour que les principes de la chevalerie fussent

poussés, dans la pratique, jusqu'où ils pouvaient aller, pour que l'institution approchât, autant que possible, de son but idéal, il fallait de toute nécessité qu'elle s'étendît à des classes plus désintéressées que les hautes classes féodales, plus libres de faire tout ce que cette institution commandait ou semblait commander de généreux, de pénible ou même de bizarre. Or, ces classes existèrent de bonne heure dans le midi de la France.

Déjà, parmi les seigneurs féodaux du second ou du troisième ordre, parmi ces vassaux plus ou moins puissants qui composaient habituellement la cour des grands barons et leur payaient en services militaires soit les terres et les châteaux, soit les emplois et les titres qu'ils tenaient d'eux, déjà, dis-je, parmi ces seigneurs vassaux, la chevalerie avait subi presque dès son origine des modifications remarquables.

Le titre de chevalier étant, pour la caste féodale, le titre par excellence, celui qu'il était convenu d'ajouter à tous les autres, pour leur donner un lustre moral et poétique, il en résultait, entre tous ceux qui avaient recherché et obtenu ce titre, suzerains ou vassaux qu'ils fussent, des rapports d'égalité et de fraternité avantageux à ces derniers. Le champ des vertus chevaleresques était une nouvelle carrière où l'inférieur avait maintes chances d'égaliser ou de surpasser le supérieur en renommée et en gloire ; or, la considération que le petit feudataire avait acquise comme chevalier, devait être un moyen de plus d'améliorer sa condition comme vassal.

Le fait est que, dès le douzième siècle, les vassaux des grands barons avaient gagné considérablement en dignité morale et politique, et que, si la chevalerie n'était pas la cause unique de cette amélioration de leur sort, elle y était néanmoins pour quelque chose.

Le vague, l'incertitude et la mobilité du droit féodal au onzième et au douzième siècle, se communiquaient nécessairement à toutes les transactions politiques de ces époques, aux partages de territoire, aux trêves, aux alliances, aux traités de paix. Ces transactions, presque toutes le fruit d'une nécessité passagère, étaient presque toutes violées, aussitôt cette nécessité passée.

Quand on voulut les assurer un peu, les barons contractants convinrent de les mettre sous la garantie respective de leurs principaux vassaux ; cette garantie était certainement la meilleure alors possible : elle était puisée dans la force même que les parties contractantes auraient pu employer pour violer leur contrat. On a divers traités, conclus au douzième siècle dans le midi de la France, entre des seigneurs dont chacun produit pour garants de ses engagements un certain nombre de ses principaux chevaliers, qui se déclarent responsables de l'observance du traité. Parmi ces traités, il y en a où il est expressément stipulé que les chevaliers appelés en garantie se déclareront contre leur propre seigneur, dans le cas où il viendrait à manquer à ses engagements, et le contraindront par la force à les tenir.

Dans les principes ordinaires de la féodalité, un

suzerain avait le droit de donner en otage, pour assurance de ses promesses, ceux qu'il voulait de ses vassaux, sans que ceux-ci eussent de recours contre lui en cas de trahison et d'infidélité. Les clauses notées dans les traités dont je viens de parler peuvent être regardées comme des exceptions tranchantes à ces principes ; elles sont bien moins dans l'esprit de la féodalité que dans celui de la chevalerie, dont la paix était l'objet suprême, devant lequel disparaissaient au besoin les conventions accidentelles de la politique féodale.

Parmi les diverses transactions du genre de celles dont il s'agit ici, il y en avait où l'entremise des chevaliers d'un grand baron, en qualité de garants responsables, rentrait plus spécialement encore dans les idées et dans l'objet de la chevalerie. C'étaient celles où il s'agissait d'assurer l'accomplissement de promesses faites à l'avantage ou en l'honneur d'une femme.

J'ai dit ailleurs avec quelle facilité les seigneurs féodaux répudiaient leurs femmes, quand ils pouvaient, par là, accroître leur pouvoir et leurs terres. Il était arrivé de là que beaucoup de femmes, dans la vue de restreindre les chances de cette répudiation redoutée, stipulaient dans leur mariage des garanties positives à ce sujet, et s'en remettaient pour l'exécution de ces sortes de traités aux chevaliers et aux vassaux de leurs époux. Ainsi, pour citer un fait particulier, lorsque Guillaume VII, seigneur de Montpellier, épousa, en 1156, Mathilde de Bourgogne,

celle-ci se fit assurer de grands dédommagements dans le cas où elle viendrait à être répudiée; et dix-huit des principaux chevaliers de Guillaume s'engagèrent par serment à intervenir, au besoin, de tout leur pouvoir pour garantir à Mathilde les avantages stipulés pour elle, si jamais il lui était fait quelque tort à cet égard.

Dans ce cas et dans les cas pareils, qui étaient fréquents, la chevalerie prenait, pour agir, une forme légale; c'étaient des vassaux qui se rendaient ses organes, au risque d'entrer, pour l'amour d'elle, en démêlé avec leur seigneur. C'était encore un point sur lequel la chevalerie était dans une sorte d'opposition avec la féodalité.

Mais, outre ces chevaliers attachés à titre de feudataires à leur cour, à leur gouvernement ou à leur personne, les grands barons avaient, dans leurs armées, d'autres chevaliers qui les servaient pour un temps convenu, moyennant une solde en argent, et qui, ne tenant d'eux ni terre ni fief, étaient leurs hommes de guerre, sans être proprement leurs vassaux.

Bien qu'ils fussent pour la plupart de race féodale, ces hommes de guerre, à strictement parler, n'appartenaient pas à l'ordre féodal, dans lequel, ou, pour mieux dire, à côté duquel ils ne figuraient que comme une sorte d'appendice ou d'accessoire.

Cette espèce de service militaire était de sa nature plus temporaire, plus libre, et plus mobile que celui dont l'obligation dérivait du vasselage territorial; et

les chevaliers qui se mettaient ainsi à la solde des rois ou des comtes, formaient dans l'ensemble de l'ordre chevaleresque une classe nombreuse, distincte de toutes les autres. Au lieu d'être, pour ainsi dire, attachés au sol d'un fief, et par là au service continu d'un seul et même suzerain, c'étaient des chevaliers volontaires, ambulants, et maîtres de porter leur bravoure partout où il leur semblait qu'elle serait le mieux employée.

Les poésies provençales sont pleines d'allusions à ces chevaliers dégagés du lien féodal ; elles les représentent toujours prêts à quitter le seigneur qui leur déplaît, pour en chercher un autre plus digne d'eux, ne craignant rien tant que les longues paix, à l'affût de toutes les guerres, et sûrs d'être bien accueillis partout où il y en a une.

Ces chevaliers se trouvaient fréquemment en assez grand nombre au service d'un même seigneur ; et dans ce cas, ils formaient un corps particulier de milice régulière, dont tous les membres, à raison du même titre, étaient soumis à la même discipline, au même régime, tenus aux mêmes devoirs et en possession des mêmes privilèges.

C'est à ces chevaliers que se rapportent spécialement beaucoup de traits et d'usages donnés vaguement dans l'histoire et dans les documents historiques pour des traits et des usages chevaleresques. C'était la règle commune de leur conduite et de leur service quand ils se trouvaient plusieurs ensemble à la solde du même seigneur, qui, plus que

toute autre chose, faisait de la chevalerie une institution militaire.

La partie positive et réglementaire de cette institution est aujourd'hui fort peu connue, et l'on ne peut dire jusqu'à quel point elle était uniforme ou diverse dans les différentes contrées de l'Europe où la chevalerie fut en vigueur. De toutes ces contrées, c'est peut-être l'Espagne qui offrirait le plus de vestiges de l'organisation des chevaliers volontaires en corps particulier de milice, antérieurement au milieu du treizième siècle. Le recueil de lois et d'usages compilé par le roi Alphonse X, sous le titre des *Sept parties*, en offre quelques-uns auxquels je m'arrêterai un instant d'autant plus volontiers qu'ils ne sont point notés comme appartenant exclusivement à l'Espagne : ils représentent, selon toute apparence, ce qui avait lieu de l'autre côté des Pyrénées.

D'après le document cité, la discipline commune des chevaliers volontaires variait en temps de paix et en temps de guerre, et s'étendait aux moindres détails de leur régime. Il n'y avait pas jusqu'aux couleurs de leurs vêtements qui ne fussent prescrites par la loi ; c'étaient le rouge, le jaune, le vert, en un mot les couleurs vives, éclatantes et agréables à la vue : tout, dans leur vie, devait être allégresse et confiance ; le brun, le gris, toute couleur sombre, aurait paru en eux un signe de tristesse ou d'abattement, et l'abattement pour eux était presque de la lâcheté.

Leur manière de vivre en temps de guerre était,

à ce qu'il paraît, strictement réglée et très-rigide. Ils faisaient deux repas par jour, l'un le matin de très-bonne heure ; l'autre le soir après le coucher du soleil. Le premier de ces repas était très-sobre, afin que, s'ils venaient à être blessés dans la journée, leur blessure eût des suites moins graves. Leur repas du soir était le principal ; mais le soir comme le matin, on ne leur servait à dessein que des viandes grossières et que du vin médiocre. Hors des repas, ils ne buvaient que de l'eau, si ce n'est que, durant les fortes chaleurs, on versait un peu de vinaigre dans cette eau.

Quand ils faisaient la guerre, on ne jugeait pas nécessaire de leur en parler ; mais en temps de paix, la chose semblait moins superflue, et pour entretenir leur courage dans l'exaltation qui pouvait à chaque instant redevenir nécessaire, on leur faisait, durant les repas, une lecture appropriée à cette intention : on leur lisait quelque récit véridique ou romanesque des anciennes guerres, ou des prouesses des chevaliers du vieux temps, et à défaut d'histoires écrites de ce genre, ils avaient les chants héroïques des jongleurs.

Du reste, indépendamment des devoirs particuliers qui résultaient pour eux d'une organisation et d'un service commun, les chevaliers volontaires étaient tenus, comme tous les autres, aux devoirs généraux de la chevalerie, à défendre le faible contre le fort, à travailler au rétablissement de la concorde partout où ils la voyaient troublée, au service respectueux

des dames, et à la défense de la religion. Il y a même un usage qui semblerait indiquer, de leur part, une intention plus forte et plus réfléchie de remplir ces devoirs. C'est l'usage où ils étaient de se faire faire au bras droit, avec un fer brûlant, une marque ineffaçable, dont la vue était destinée à les leur rappeler.

Ce peu de traits de l'ancienne discipline commune des chevaliers volontaires suffit pour faire voir que leur condition, comme chevaliers, avait quelque chose de plus fixe et de plus grave que celle des barons ou des seigneurs isolés de châteaux. L'institution se montre chez eux sous des apparences plus simples et plus austères que chez les autres.

Ce n'est cependant pas non plus dans ces petits corps de milice régulière que la chevalerie pouvait prendre les derniers développements dont il me reste à parler.

Il n'y a peut-être rien de plus particulier et de plus frappant, dans l'histoire de la civilisation du midi de la France, que la combinaison, ou, pour mieux dire, que l'union intime de la chevalerie et de la poésie, de l'esprit poétique et de l'esprit chevaleresque. Cette union se fit dans tous les sens, de toutes les manières et à travers tous les obstacles que semblaient y opposer les convenances sociales et politiques. Dès l'instant où l'amour fut devenu un culte, et ses chants des espèces d'hymnes, le talent poétique devint le complément presque obligé de la galanterie chevaleresque, et par là, de la chevalerie elle-même. Tout seigneur, grand ou petit, eut besoin de savoir

faire des vers, et s'évertua à en faire; quiconque n'en fit pas fut du moins censé aimer ceux d'autrui.

Sur environ cinq cents troubadours méridionaux dont les noms sont venus jusqu'à nous, la moitié au moins appartient aux classes féodales.

Ce besoin général de poésie dans les hautes classes était pour les classes inférieures une vive excitation à cultiver cet art et tous ceux qui y avaient rapport. Tout bourgeois, tout fils de laboureur ou de serf qui s'y distinguait, était sûr, par là, de devenir nécessaire dans quelque une des petites cours féodales de son temps, et d'être agréable dans toutes celles où il lui plairait de se présenter.

De cette importance sociale des poètes de profession, il était résulté quelque chose de plus que de simples relations de patronage et de bienveillance entre ces poètes et leurs émules de race féodale. Il en était résulté un rapprochement intime, une sorte d'amalgame des deux classes.

A force d'être morcelés par suite des lois sur l'hérédité, une multitude de fiefs médiocres finissaient par ne plus donner, à des seigneurs trop nombreux, les moyens de vivre avec aisance, encore moins de mener la joyeuse et brillante vie de chevaliers. Il n'était pas rare que la seigneurie d'un misérable château dont la population ne passait pas cinquante hommes, fût partagée entre trois ou quatre frères ou cousins qui y vivaient dans un état de détresse et de souci peu chevaleresques. Il était alors presque indispensable que quelques-uns d'entre eux allassent

chercher fortune ailleurs, et c'étaient toujours ceux qui avaient le plus d'intelligence ou d'énergie de caractère.

Les uns, sans autre bien que leur cheval et leurs armes, se jetaient dans les carrières aventureuses de la chevalerie. D'autres à qui les professions poétiques promettaient ou plaisaient davantage, se faisaient maîtres de galanterie et de courtoisie, troubadours, jongleurs même, et trouvaient aisément dans les châteaux étrangers les agréments et la considération dont ils auraient toujours manqué dans les leurs. Rien n'autorise à soupçonner que l'on regardât la profession de troubadour dans un pauvre co-seigneur de château, comme une dérogation à son rang de chevalier.

D'un autre côté, un troubadour de profession, dans quelque classe qu'il fût né, s'il était un peu renommé dans son art, s'il avait pour patron et pour ami un seigneur libéral, pouvait facilement s'élever au rang de chevalier. Il n'avait pour cela qu'à le désirer, qu'à se sentir un peu de penchant pour la guerre, pour les tournois, et pour les autres exercices de la chevalerie. Il y avait ainsi dans la société un passage établi des professions poétiques à la chevalerie, et de la chevalerie aux professions poétiques.

Ces troubadours chevaliers, ces chevaliers troubadours, ces seigneurs dans lesquels le génie poétique et celui de la chevalerie étaient indivisiblement unis, n'avaient pu sortir de la sphère habituelle de leurs classes respectives sans une certaine somme

d'énergie et d'originalité individuelles. Il se trouvait nécessairement parmi eux des hommes d'un caractère remuant, d'un sentiment délicat et d'une imagination vive, des hommes particulièrement intéressés à exalter et à resserrer l'alliance de la bravoure et de la poésie. Or il était difficile que de tels hommes ne portassent pas dans la chevalerie quelque chose de leur caractère, le tour exalté, le ton poétique de leurs idées. Ils formaient naturellement la portion de l'ordre chevaleresque la plus raffinée et la plus ingénieuse, par conséquent la plus propre à introduire dans les exercices, dans les usages, et dans les opinions de la chevalerie, les modifications et les innovations par lesquelles celle-ci suivait, comme institution vivante et mobile, les raffinements progressifs de la société. Trop pauvres pour se signaler par des prodigalités, par des largesses, et par des actes de courtoisie magnifique, comme les chevaliers des hautes classes de la féodalité, ils étaient en revanche indépendants de toute convenance sociale ou politique en opposition avec la chevalerie; ce qu'ils avaient conçu pour l'extension et les perfectionnements de l'institution, ils étaient libres de le mettre en pratique. N'ayant point d'intérêts positifs à ménager, point de sacrifice à faire au *decorum* d'un rang éminent, ils pouvaient entreprendre avec honneur des choses nouvelles, étranges même, pourvu qu'elles fussent dans le sens des idées chevaleresques.

Après ce que je viens de dire de l'existence de cette classe, pour ainsi dire toute poétique, de chevaliers,

il me semble qu'il sera plus facile de concevoir certains développements de la chevalerie que l'on pourrait en nommer les développements poétiques. La chevalerie errante est un des principaux. Cette branche de chevalerie à l'idée de laquelle les romans du quinzième et du seizième siècle ont associé tant de ridicule, n'était pourtant dans le principe que l'application la plus stricte et la plus directe du plus noble précepte de la chevalerie, celui de protéger le faible contre le fort. Quand l'institution se fut étendue de la classe des tenanciers de fief, à des hommes qui, bien que pour la plupart descendus des anciens conquérants germaniques, n'avaient néanmoins qu'une solde en argent à tirer de leurs services, il était naturel que, parmi ces hommes, il s'en trouvât quelques-uns plus enthousiastes, ou d'humeur plus aventurière, qui, au lieu d'attendre à poste fixe les occasions de défendre les opprimés, se missent en quête de ces occasions.

Il est indubitable que, dans tous les pays de l'Europe où il y eut des chevaliers, il y en eut une classe particulière que l'on désigna par le titre de chevaliers errants; il est sûr encore que le motif de cette dénomination fut partout le même; que partout elle fut appliquée à des guerriers qui, pour faire preuve de bravoure, de force et d'intrépidité, allaient chercher au loin des opprimés à protéger, des périls à braver, en un mot, des aventures.

Cet usage devait être bien commun, en 1241, parmi les chevaliers anglais, puisque Henri III ima-

gina de le soumettre à une taxe de même que celui des tournois. Il est donc sûr que les chevaliers errants ont passé d'abord de la réalité dans les romans, bien que ceux-ci aient pu contribuer ensuite à faire donner aux exercices et à la profession des premiers plus d'étendue et plus d'importance.

C'est dans les monuments poétiques de la France méridionale que je trouve les plus anciens indices de la chevalerie errante, et c'est dans le même pays que les mœurs chevaleresques me semblent présenter le plus de tendance à ce mode particulier de chevalerie. Les allusions à des faits ou à des idées de chevalerie errante ne sont pas rares dans les troubadours, mais elles n'apprennent rien d'intéressant ni de bien spécial sur cette branche de l'institution. On peut seulement conclure de leur ensemble, que la condition de chevalier errant était plutôt accidentelle et transitoire que fixe et permanente : tout chevalier pouvait, pour un temps limité, se mettre en quête d'aventures et reprendre ensuite le cours de sa vie habituelle. Les chagrins, les dépit, les caprices de l'amour, devaient être fréquemment, pour les chevaliers, un motif de chercher les fatigues et la solitude de cette vie sauvage de redresseur de torts ou de quêteur de rencontres merveilleuses.

Il y a dans une pièce de Raymbaud de Vagueiras, ce même troubadour dont j'ai eu déjà l'occasion de citer des vers, un passage assez curieux, où il énonce le projet de se jeter dans la chevalerie errante, qu'il décrit, à cette occasion, en traits précis et as-

sez vifs. « Galoper, dit-il, trotter, sauter, courir ;
» les veilles, les privations et les fatigues, vont être
» désormais mes passe-temps. Armé de bois, de fer,
» et d'acier, j'endurerai les chaleurs et la froidure :
» les forêts et les sentiers écartés seront ma demeure ;
» les discords et les sirventes me tiendront lieu de
» chansons d'amour, et je maintiendrai les faibles
» contre les forts. »

Les allusions des poètes provençaux à l'existence et à la condition des chevaliers errants ne les représentent pas, comme les romans, toujours isolés, et courant à la recherche d'aventures, dont chacun est bien décidé à ne partager la gloire ni le danger avec personne : elles nous les font voir assez ordinairement marchant plusieurs ensemble, et, suivant toute apparence, associés temporairement pour une entreprise ou pour une quête communes ; et ce n'est guère en effet qu'à l'aide de pareilles associations, qu'ils avaient la chance de faire quelque chose de notable dans le but de leur institution.

Dans les tableaux poétiques de guerre, de camps et de batailles, où se complaisent les troubadours, tableaux en général pleins de vérité et d'énergie, l'idée des chevaliers errants se présente comme un accessoire ordinaire, et pour ainsi dire convenu, ce qui semble indiquer que ces chevaliers dérogeaient fréquemment à leur tâche idéale de champions de la faiblesse et de l'innocence, pour prendre part aux guerres vulgaires des rois ou des grands seigneurs entre eux, se décidant sans doute pour celui qui leur

offrait la plus forte solde. C'est un côté par lequel la chevalerie errante se rapprochait de la milice régulière des chevaliers volontaires, et tendait à se confondre avec elle.

Il est question, tant dans les monuments poétiques que dans les monuments historiques du midi de la France et de la Catalogne, d'une autre espèce de chevaliers qui semblent avoir avec les chevaliers errants le rapport le plus direct et le plus intime, et s'en distinguer néanmoins par quelque chose de plus que par ce nom. Les chevaliers que je veux dire sont désignés, dans les historiens, tout comme dans les poètes, par la dénomination de *chevaliers sauvages* (cavalier salvatge). Il y a des récits d'expéditions militaires où ils figurent simplement comme hommes de guerre : il y a des lois où ils sont considérés avec défaveur, et dans lesquelles perce nettement l'intention d'en flétrir et d'en décourager la condition. En 1234, Jacques I^{er}, roi d'Aragon, défendit, par un article de certaines constitutions qu'il publia alors, de faire des chevaliers sauvages. Un article des mêmes constitutions semble établir un rapprochement entre cette classe de chevaliers et les jongleurs : il défend de faire aucune libéralité à un jongleur, homme ou femme, et à un *chevalier sauvage*. Enfin, il existe en provençal une pièce de poésie où le titre de jongleur et celui de *chevalier sauvage* se trouvent rapprochés de même, et de manière à faire soupçonner quelque relation entre l'un et l'autre.

La pièce dont il s'agit, probablement de quelques

années antérieure aux constitutions qui viennent d'être citées, est un tenson satirique entre Bertrand de Lamanon, chevalier de la cour du comte de Provence, et un troubadour peu connu, nommé *Don Guigo*. Ce que Bertrand reproche à celui-ci, ou ce dont il le plaisante, ce sont ses changements fréquents de profession et de condition. Voici comment il s'exprime au début :

« Ami Guigo, voulant apprendre ce qui en est de
 » chaque métier, j'aurais grand besoin de ton ha-
 » bileté, à toi qui les as tous faits. Car tu fus d'abord
 » et longtemps *courretier*, après quoi tu fus élevé
 » au grade de servant d'armes, pour enlever partout
 » bœufs, chèvres et moutons. Tu devins après cela
 » jongleur (chanteur) de vers et de chansons, et te voilà
 » maintenant monté à plus grand honneur, puisque
 » le comte (de Provence) t'a fait chevalier sauvage. »

Ce que l'on peut déduire de moins incertain de données si vagues, c'est que ces chevaliers sauvages étaient d'un ordre inférieur, qui cumulaient la profession des armes avec celle de chanteurs ou de récitateurs ambulants de poésies, et vivaient, selon l'occasion, de l'une ou de l'autre ou de toutes deux à la fois. C'était donc un rapprochement de plus entre les professions poétiques et les classes féodales; seulement j'incline à croire que ce degré spécial de chevalerie, désigné par le titre de *sauvage*, par opposition à celui de *courtois*, était exclusivement réservé au rang inférieur de la classe poétique, à celui des jongleurs; d'où l'on pourrait conclure que

ceux-ci n'étaient point admis, comme les troubadours, aux honneurs et aux privilèges de la chevalerie proprement dite.

Ces fêtes dont j'ai parlé et dont je parlerai encore, où les idées de galanterie étaient mises en action et en spectacle; ces exercices militaires où l'on représentait des aventures de chevaliers errants, doivent être comptés au nombre des raffinements poétiques introduits dans la chevalerie du milieu du douzième siècle au milieu du treizième. Mais ce ne sont pas les seuls, ni même les plus saillants : il y faut joindre divers usages galants imaginés, comme autant de manières, pour les chevaliers amoureux, de démontrer leur dévouement, leur foi, leur admiration pour leurs dames.

Tel est, entre autres, l'usage des défis à tout venant, pour soutenir une parole dite, une opinion avancée en l'honneur d'une dame. Pour être extravagants, ces défis n'en étaient pas moins dans l'esprit de la chevalerie : quand tout se décidait et se prouvait par la force et la bravoure personnelles, il n'y avait rien d'étrange à ce qu'un chevalier y eût recours pour attester la plus vive et la plus intime de ses convictions. Dans les premiers temps de la chevalerie, on avait cru faire beaucoup pour les femmes, en combattant pour prouver l'innocence de celles qui risquaient de périr victimes d'une accusation capitale : quand l'amour fut devenu le principal mobile de la chevalerie, on crut à peine faire assez pour les femmes, en maintenant hautement,

en toute rencontre, et contre tous, qu'elles étaient belles, sages et dignes d'être adorées.

On trouve au treizième siècle un autre usage galant, plus singulier encore, plus passionné, et aussi général peut-être que celui de ces défis enthousiastes en l'honneur des dames, bien que les monuments provençaux n'en offrent pas de traces aussi marquées.

Il y avait une façon toute particulière de se consacrer au service, je dirai mieux, au culte d'une dame; cela se faisait, à ce qu'il semble, par une sorte de vœu analogue aux vœux de religion, en témoignage visible duquel on se faisait couper les cheveux, ou peut-être une tonsure circulaire, vers le sommet de la tête, à l'imitation de la tonsure cléricale. Granet, chevalier troubadour du milieu du treizième siècle, dans une pièce satirique contre Sordel de Mantoue, alors réfugié en Provence, lui conseille, s'il veut ne plus faillir, de se faire tondre comme plus de cent autres chevaliers, qui se sont fait raser la tête pour la bonne comtesse de Rhodéz.

Ces hommes qui prenaient l'amour sur un ton si exalté, n'étaient ni de grands barons, ni de puissants feudataires; c'étaient, pour la plupart, de pauvres chevaliers sans fief, ou à fief peu considérable, sur lesquels la politique n'avait, pour ainsi dire, aucune prise, et qui n'avaient point de meilleure chance de bonheur, de fortune ou de renommée, que de suivre librement les inspirations les plus exaltées de leur imagination ou de leur cœur. Les fragments biographiques relatifs aux troubadours

fournissent, en preuve de ce fait général, des particularités curieuses. Parmi les chevaliers plus ou moins renommés comme poètes, dont il est question dans ces fragments, le plus grand nombre appartenait aux rangs inférieurs de la féodalité, et plusieurs sont expressément cités pour leur grande pauvreté et pour le peu de figure qu'ils faisaient dans le monde; or c'est précisément à cette portion la plus poétique et la plus désintéressée, la plus libre et la plus enthousiaste de l'ordre chevaleresque, qu'appartiennent presque tous les traits délicats, profonds ou touchants, parmi ceux qui caractérisent l'amour dans la chevalerie.

C'est dans cette classe moyenne de chevaliers, qu'il faut mettre, malgré son titre de prince, ce Geoffroy Rudel qui, sur le simple récit de la beauté et des vertus de la comtesse de Tripoli, de la maison de Toulouse, se prend d'une vive passion pour elle, la célèbre longtems dans ses vers, et entraîné à la fin par le désir de la voir, s'embarque pour la Syrie, tombe mortellement malade en mer, et n'arrive à Tripoli que pour y rendre le dernier soupir; satisfait d'acheter à ce prix le bonheur de voir un instant la belle princesse objet de son long rêve, et de la voir touchée de sa mort.

Ce n'était guère que parmi les personnages de cette condition qu'il pouvait se présenter aisément des exemples semblables à celui de Pons de Capdueilh, chevalier des environs du Puy, qui ayant perdu Adélaïde de Mercœur, femme d'un seigneur

d'Auvergne, qu'il avait chantée, adorée et servie jusqu'à sa mort, trouva qu'il ne lui restait plus rien à faire au monde, que d'aller se faire tuer en terre sainte, les armes à la main.

C'était dans ces mêmes rangs de la chevalerie que les dames avaient le plus de chances de rencontrer des serviteurs à qui elles pouvaient tout défendre et tout commander, qu'elles pouvaient d'un mot envoyer aux guerres contre les infidèles d'outre-mer, ou d'outre-Pyrénées, qui ne croyaient point avoir surpayé leurs moindres faveurs par des années de fatigues et de périls; des serviteurs dont elles étaient sûres de pouvoir punir toutes les offenses, celles même qui tenaient à l'excès de l'amour, à ses caprices, à ses folles curiosités. Des traits analogues à celui de Guillaume de Balaun avec sa dame ne devaient pas être bien rares; et c'est une raison de plus pour le citer.

Guillaume de Balaun, des environs de Montpellier, bon chevalier et bon troubadour, disent les documents provençaux, aimait et servait Guillelmine de Taviac, femme d'un seigneur de ce nom. Il en avait obtenu tout ce qu'il avait osé demander; mais il aspirait à la plus grande félicité possible en amour, et n'était pas sûr d'y être parvenu; il ne savait pas si le bonheur de recouvrer l'amour de sa dame n'est pas plus vif que celui de l'obtenir pour la première fois, et se mit en tête d'en faire l'épreuve. En conséquence il se feignit irrité contre Guillelmine, cessa de lui rendre des soins, repoussa toutes les ten-

dresses par lesquelles elle essaya de le fléchir, et les repoussa avec tant d'obstination et de dureté, que la dame finit par en être indignée et résolut d'abandonner à jamais l'insensé. La juste et vraie colère de la dame fit aussitôt tomber celle que feignait le chevalier : il se présenta pour demander pardon et s'expliquer, mais on ne voulut pas l'entendre. La brouillerie avait déjà duré quelques jours, lorsque Bernard d'Anduse, un des grands seigneurs du pays, s'entremisit pour la faire cesser. Après beaucoup de sollicitations, la dame de Taviac répondit qu'elle consentait à pardonner à Guillaume, mais à des conditions sur lesquelles elle fut inexorable : c'était que Guillaume, en reconnaissance et en punition de sa folie, se fît arracher un ongle de la main, et vint le lui présenter à genoux, en confessant sa faute, et en demandant pardon, dans une pièce de vers qu'il aurait composée exprès. Toutes ces conditions furent acceptées et remplies par le repentant Guillaume, qui sut sans doute, à ce prix, si le bonheur de recouvrer sa dame est plus grand que celui de la conquérir, mais qui garda pour lui sa découverte.

Enfin, c'était encore cette classe moyenne de la chevalerie qui mettait de la religion dans l'amour ; qui, réputant l'union sentimentale d'une dame et d'un chevalier aussi sérieuse, aussi sainte que le mariage même, y réclamait l'intervention d'un prêtre, tout comme dans celui-ci. C'était elle qui venait faire publiquement des prières et des actes solennels de piété chrétienne sur la tombe de ceux

qu'elle regardait comme des martyrs de l'amour.

Je n'ai pas besoin de raconter ici en détail la tragique aventure de Guillaume de Cabestaing : il n'est personne qui n'ait ouï dire et redire comment ce jeune chevalier, qui fut en même temps un élégant troubadour, aima éperdument Sermonde, la femme de Raymond de Roussillon, son seigneur ; comment celui-ci, l'ayant tué par jalousie, lui arracha le cœur, qu'il fit manger à sa femme, et comment informée de tout, celle-ci, de douleur et de désespoir, se précipita d'une fenêtre de son château et se tua. Peut-être quelques-unes des particularités de cette aventure sont-elles des embellissements poétiques ; mais il n'y a point de motif pour en contester le fond ; et l'unique incident que j'en veuille citer ici, le plus curieux pour l'histoire des mœurs chevaleresques, est précisément celui de tous qui porte en lui-même le plus d'apparences de vérité historique.

Le biographe raconte d'abord comment les parents réunis de Guillaume de Cabestaing et de Sermonde, secondés par tous les courtois chevaliers du pays et par Alphonse I^{er}, le roi alors régnant d'Aragon, se mirent en guerre contre Raymond de Roussillon, ravagèrent ses terres, et détruisirent le château où s'était passé le tragique événement ; après quoi il rapporte que les restes des deux amants furent, par l'ordre et les soins du roi, déposés dans le même tombeau, à la porte de l'église Saint-Jean à Perpignan ; « Et il se passa un long temps (ajoute-t-il) où tous les courtois chevaliers et toutes les

» nobles dames de la Catalogne, du Roussillon, de la
» Cerdagne, du Confolens et du Narbonnais venaient
» chaque année, au même jour que celui-ci où ils
» étaient morts, faire un service pour leurs âmes,
» priant Notre Seigneur de leur avoir merci.»

Du reste, et malgré tous ces traits d'enthousiasme ou de raffinement chevaleresques en amour, il ne faut pas s'imaginer que les engagements d'un chevalier et d'une dame fussent toujours des engagements bien passionnés ou bien tendres. C'étaient, parfois, peut-être même assez souvent, des engagements de pure convenance, où la mode, l'usage et les exigences sociales avaient autant ou plus de part que les désirs et les sympathies de l'amour. Mais, dans ce cas même, ils pouvaient être sérieux et respectés; et rien peut-être n'en démontre si bien la moralité habituelle, que de voir qu'ils étaient souvent indépendants du charme de la grâce, de la beauté, de la jeunesse. On en observe plus d'un où régne la bonne foi, la délicatesse, le dévouement, et qui auraient pu néanmoins être rompus sans douleur, ou même avec la perspective d'une liaison nouvelle, où la part du désir et du plaisir eût été plus complète. Enfin, on voit, et le fait me paraît remarquable, on voit des chevaliers qui ne sont point amoureux de leurs dames, dans le sens propre du mot, et qui, offensés par elles, contraints de s'en détacher, ne s'en détachent qu'à regret, qu'avec des démonstrations sincères de tendresse et de respect.

Je pourrais citer divers traits en preuve de tout ce

que je viens de dire : mais il suffira d'en citer un assez caractéristique pour tenir lieu de plusieurs autres.

Pierre de Barjac, chevalier peu célèbre comme poète, l'ami et probablement le compatriote de ce même Guillaume de Balaun, dont j'ai tout à l'heure raconté l'indiscrétion et le châtement, avait pour amie une noble dame de Javiac, dont il avait obtenu toutes les faveurs permises, pour ne rien dire de plus. Un jour, par caprice, ou par un motif qui n'est point expliqué, cette dame, longtemps si tendre pour son chevalier, le chassa outrageusement, et lui déclara qu'elle ne voulait plus de lui pour serviteur. Pierre de Barjac se retira surpris et désolé; mais il prit son parti, et revint quelques jours après, avec une pièce de vers, en réponse au congé qu'il avait reçu. Voici les trois strophes les plus remarquables de cette pièce :

« Dame, je viens franchement, devant vous, prendre
 » congé pour toujours. Grand merci de ce que vous
 » avez daigné me permettre d'être joyeux de votre
 » amour, aussi longtemps qu'il vous a plu. Main-
 » tenant, puisqu'il ne vous plaît plus, il est bien
 » juste que vous puissiez prendre un autre ami qui
 » vous soit meilleur que moi; et j'y consens. Je ne
 » vous en voudrai point de mal. Bien loin de là,
 » nous resterons en bonne intelligence, et comme
 » s'il n'y eût rien eu entre nous.

» Mais je serai toujours occupé de votre bien et de
 » votre honneur; ce sont choses auxquelles je ne

» puis être indifférent, et dont je veux garder le
 » souci. Je vous servirai donc tout comme aupara-
 » vant, si ce n'est que je ne serai plus votre ami. Je
 » vous tiens quitte de la soirée que vous m'aviez
 » promise quand vous en auriez l'occasion. Je la re-
 » grette ; mais elle aurait dû venir plus tôt ; le temps
 » est passé où j'en aurais été heureux.

» Peut-être, parce que je suis triste, pensez-vous
 » que je ne parle pas plus sérieusement cette fois
 » que de coutume : mais vous serez bientôt convaincue
 » que je dis vrai.

» Vous avez fait choix, je le sais, d'un autre ami,
 » d'un ami qui vous fera déchoir ; et moi aussi j'ai
 » choisi qui aimer, après vous ; et celle que j'ai choi-
 » sie me maintiendra en prix et en valeur : elle entre
 » dans la jeunesse et vous en sortez ; et si elle n'est
 » pas de si haut parage que vous, elle est en re-
 » vanche plus belle et meilleure.

» Si notre serment et notre engagement réciproque
 » sont un obstacle à la rupture de notre amour, al-
 » lons ensemble devant un prêtre : dégagez-moi, je
 » vous dégagerai, et nous pourrons ensuite plus
 » loyalement, chacun de notre côté, maintenir bonne
 » amour. Si jamais j'ai rien fait qui ait dû vous affli-
 » ger, pardonnez-moi, et, de mon côté, je vous par-
 » donne avec joie ; car rien ne vaut le pardon qui
 » n'est pas accordé de bon cœur. »

Il n'y a, ce me semble, dans cette pièce, ni de la
 passion, ni de l'amour, ni même beaucoup d'imagi-
 nation ou de sensibilité ; mais elle n'en est que plus

remarquable. Pour qu'un chevalier outragé gratuitement par la dame dont il se croyait aimé lui parle avec ce ménagement, avec ce mélange de tendresse et de regrets, à peine voilés par quelques traits de dépit; pour qu'il la remercie si expressément de la grâce qu'elle lui a faite de l'accepter quelque temps pour serviteur, et se croie toujours tenu à soigner sa gloire et son bonheur, il faut de toute nécessité qu'il ait une haute idée des devoirs d'un chevalier envers sa dame; et cette idée a beaucoup moins l'air d'être la sienne individuelle et propre que celle de son temps et de l'institution à laquelle il appartient.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau sommaire de la littérature provençale..... 17

CHAPITRE II.

Influence de la poésie provençale sur les différents pays de l'Europe. 28

CHAPITRE III.

Influence de la civilisation grecque sur le midi de la Gaule..... 55

CHAPITRE IV.

Littérature greco-romaine dans la Gaule..... 86

CHAPITRE V.

Le midi de la France sous les Barbares..... 116

CHAPITRE VI.

Origines de la langue provençale..... 182

CHAPITRE VII.

Formation grammaticale de la langue provençale..... 208

CHAPITRE VIII.

Premier emploi de l'idiome provençal dans la littérature monacale.. 234

CHAPITRE IX.

Walther d'Aquitaine..... 269

I. — Analyse des chants scandinaves.

CHAPITRE X.

Walther d'Aquitaine.....	305
II. — Analyse des Nibelungen.	

CHAPITRE XI.

Walther d'Aquitaine.....	344
III. — Analyse de Walther.	

CHAPITRE XII.

Walther d'Aquitaine.....	381
IV. — Origine provençale du poème.	

CHAPITRE XIII.

Influence des Arabes.....	419
---------------------------	-----

CHAPITRE XIV.

Guillaume de Poitiers.....	449
----------------------------	-----

CHAPITRE XV.

De la chevalerie dans ses rapports avec la poésie provençale.....	478
---	-----



FIN DE LA TABLE.

**VERIFICAT
2017**

**VERIFICAT
- 2007**

**VERIFICAT
1987**

**BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ "CAROL I"
BUCUREȘTI**